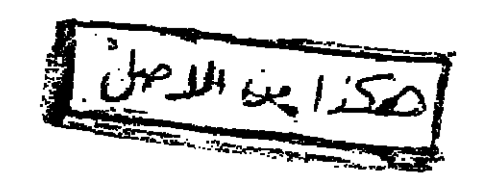




DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14008 – 4,50 F

VENDREDI 9 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La préparation du congrès du PC et l'établissement d'un régime présidentiel en Union soviétique

M. Mikhaïl Gorbatchev va pouvoir renouveler les cadres du parti et de l'Etat

Le plénum du comité central du PCUS s'est achevé, mercredi 7 février, après trois jours de débats animés, sinon houleux. La plate-forme politique, élaborée d'après le projet présenté lundi par M. Gorbatchev, mais qui paraît avoir été sensiblement amendé, n'a pas été publiée. Selon M. Iakovlev, membre du bureau politique, le plénum a appelé à la mise en place d'un régime présidentiel, précisant que « le gouvernement et le président devraient avoir les pleins pouvoirs ». En outre, comme l'avait demandé le secrétaire général, le PC renoncerait au monopole de « l'autorité gouvernementale ». Dans la perspective des prochaines élections et du 28e congrès, M. Gorbatchev paraît désormais armé pour procéder à un profond renouvellement des cadres du parti et de l'Etat.

MOSCOU

de notre correspondant

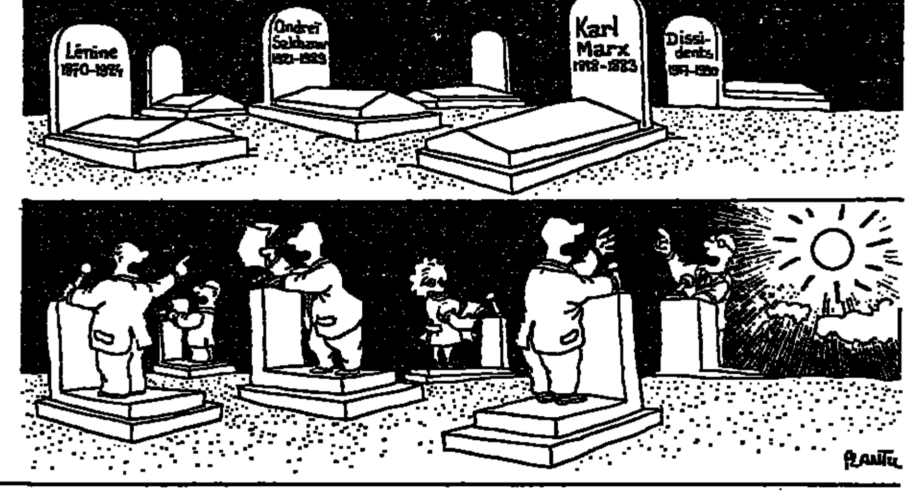
Lentement, sans trop y croire encore, les Soviétiques commencent à réaliser qu'ils entrent dans l'ère du multipartisme, mais très peu d'entre eux savent ce que cela signifie réellement.

Car l'abrogation prochaine – le *« changement »* disent les textes adoptés, mercredi 7 février, par le comité central – des dispositions constitutionnelles garantissant au Parti communiste son *« rôle dirigeant »* ne signifie pas seulement que d'autres partis politiques vont se former en URSS.

Ceux qui existent déjà de fait vont demander leur légalisation. D'autres, en gestation, vont naître. Comme hier en Europe centrale, un échiquier politique complet va se constituer.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4



Une « victoire » à confirmer

UN pas de plus dans la bonne direction, mais à quel prix ! Le plénum du comité central qui vient de s'achever à Moscou aura confirmé la volonté de réforme de M. Gorbatchev, mais aussi la redoutable rigidité de la matière qu'il lui faut modeler.

Cinq ans en effet après sa prise de fonction et trois ans après la mise en route de la glasnost, le dirigeant soviétique n'a fait qu'une petite moitié du chemin que ses amis communistes d'Europe de l'Est ont parcouru en quelques semaines l'an dernier. L'abandon du « rôle dirigeant du parti » devra encore être confirmé par le prochain congrès puis par les députés, qui auront pour tâche de rédiger la nouvelle Constitution : le fameux article 6 n'est pas aboli mais seulement « modifié », et le Parti communiste, si l'on en croit M. Loukianov, numéro deux de l'Etat, renonce seulement à assumer « toute l'autorité gouvernementale » sans cesser de « participer » à la « direction du pays ».

CELA dit, ces nuances sont moins importantes en fin de compte que le rapport des forces dans le parti et l'opinion à la veille d'échéances électorales décisives. Les conservateurs pouvaient perdre d'autant plus facilement leur combat d'arrière-garde sur l'article 6 que ce dernier ne datait que de la Constitution brejnévienne de 1976. Lénine puis Staline avaient imposé la domination du parti sans recourir à cet artifice. De là à penser que les instruments qui resteront à leur disposition permettront aux conservateurs de maintenir leur domination dans le nouveau contexte, il n'y a qu'un pas que de nombreux apparatchiks ont franchi, contraints et forcés certes, mais bien décidés à renforcer leur pression.

L'avenir dira si ce calcul est fondé, mais c'est un fait que, malgré ses énormes efforts et sa victoire aux points, M. Gorbatchev se retrouve devant les mêmes blocages. Aucun changement n'a été apporté à la composition de l'équipe dirigeante, et la position de M. Ligatchev, qui a su exprimer avec talent les doléances les plus « porteuses » de la résistance conservatrice, sort plutôt renforcée de la confrontation.

UN autre signe des difficultés à venir est l'attitude prise par le plénum face à la dissidence des communistes lituaniens. Sans doute M. Gorbatchev a-t-il obtenu un nouveau délai jusqu'au congrès du parti. Mais le comité central ne s'est pas borné à « condamner » la décision prise en décembre à Vilnius. En apportant son soutien ouvert aux communistes lituaniens minoritaires, favorables à Moscou, il encourage ouvertement une scission au sein de ce PC « frère » et réduit à néant les efforts déployés par ses chefs pour se placer à la tête des aspirations évidentes de la population. Une bien mauvaise façon d'appliquer le principe – qui est celui de M. Gorbatchev lui-même – selon lequel la meilleure façon de maintenir le « rôle dirigeant » du PC est d'être à l'écoute de l'opinion.

M 0147 - 209 0- 4,50 F



La course à l'unité allemande

L'impatience des habitants de la RDA balaie les plans prudents des dirigeants de l'Est et de l'Ouest

Le chancelier Kohl, qui recevra la semaine prochaine à Bonn M. Hans Modrow, premier ministre de RDA, va se rendre, samedi 10 février, à Moscou, puis, à la fin du mois, à Washington, pour parler de l'unification de l'Allemagne et de sa place dans le système de sécurité européen. La question est aussi au centre des entretiens entre M. Baker et M. Chevardnadze.

par Daniel Vernet

« La vie punit celui qui arrive trop tard », avait dit M. Mikhaïl Gorbatchev à M. Erich Honecker signant ainsi l'arrêt de mort politique du maître de la RDA qui fêtait justement le quarantième anniversaire du « premier Etat des ouvriers et des paysans sur le sol allemand ». Depuis cette fatidique première semaine d'octobre, les hommes politiques qui parlent de l'Allemagne ont tellement peur d'être « punis par la vie », d'être dépassés par les événements qu'ils courent au devant, au risque de les accélérer par leurs déclarations mêmes.

M. Gorbatchev qui dans son livre *Perestroïka* n'excluait pas l'unité de l'Allemagne pour dans... cent ans, n'a plus aucune objection de principe. M. Hans Modrow, premier ministre du gouvernement est-allemand pour une période qui n'excédera pas quelques semaines et dignitaire d'un régime déchu qui avait fait de la séparation radicale *(Abgrenzung)* avec l'autre Etat allemand sa raison d'être, confesse maintenant qu'il a toujours cru à l'existence d'une seule nationalité allemande et qu'il s'est toujours senti « Allemand », sans autre qualificatif.

Son projet de *« communauté contractuelle »* entre les deux Etats allemands, qui n'a pas deux mois, est déjà obsolète comme est dépassé le plan en dix points du chancelier Kohl où ses alliés libéraux à l'intérieur et ses partenaires de la CEE à l'extérieur avaient vu le sommet de l'audace.

Lire la suite page 3

Un point de vue de l'ancien ministre de l'économie de M. Chirac

Pour l'Union européenne

Un triple contenu : monétaire, politique et militaire

par Edouard Balladur

L'Europe de l'Ouest a depuis longtemps une ambition : construire une véritable union économique, donc se doter d'une monnaie. Les événements en Europe de l'Est lui redonnent une actualité ; certains, allant plus loin, proposent de construire une fédération politique de l'Europe de l'Ouest.

Dans moins d'un an, les Douze vont commencer leurs discussions sur la création de la monnaie européenne ; la monnaie n'est pas un sujet technique, mais politique qui touche à la souveraineté et à l'indépendance des nations.

Voilà près de vingt ans que, les accords de Bretton Woods détruits, le monde vit dans un état de désordre monétaire auquel les efforts de coopération, qui ont pris leur forme la plus achevée lors de l'accord du Louvre en février 1987, n'ont apporté de remède ni complet ni durable.

Les rapports entre la valeur des monnaies sont instables, les mouvements des taux d'intérêt n'arrivent pas à remédier à cette instabilité qui perturbe les échanges et génère des tensions et des crises, finalement nul gouvernement n'est tenu de corriger ses erreurs pour assurer la défense de sa monnaie, comme c'est le cas quand existent les contraintes qui constituent un véritable système monétaire international.

Cette instabilité monétaire était ressentie plus gravement que dans toute autre région du monde en Europe de l'Ouest. Il y a dix ans, le système monétaire européen a été créé.

Il eût été moins indispensable si le monde avait toujours connu un régime monétaire solide et fonctionnant bien ; mais il fallait mettre les mouvements du commerce intra-européen à l'abri des fluctuations monétaires qui les déséquilibrent et les faussent. Le système monétaire européen a fonctionné globalement de façon satisfaisante.

Lire la suite page 2

La préparation des assises nationales du RPR

Unir l'opposition ou rassembler les Français

Charles Pasqua, le grognard ambitieux

Alain Juppé, le fidèle

page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Pour l'union européenne

Suite de la première page

La nécessité de respecter les marges des fluctuations entre les monnaies, l'impossibilité de procéder à des réévaluations ou à des dévaluations sauvages sans concertation avec ses partenaires, ont rendu indispensable une coopération économique qui a conduit au rapprochement des politiques budgétaire, fiscale, monétaire et commerciale des Douze.

Ainsi le système monétaire européen a-t-il eu de bons effets sur le niveau de la croissance, des prix, de l'investissement et de l'emploi même si, dans la pratique, son fonctionnement a conduit souvent chacun à se définir par rapport à la monnaie allemande, monnaie la plus forte du pays le plus stable, et donc à aligner sa politique économique et monétaire sur celle définie par la Bundesbank.

Cependant, son succès n'est pas complet : si depuis dix années l'évolution des parités monétaires a été mieux canalisée, le deutschemark s'est constamment réévalué par rapport aux autres monnaies ; le Royaume-Uni n'adhère toujours pas au mécanisme de change ; l'écu qui est un actif dont la valeur est une moyenne, celle d'un panier de monnaies, est d'un usage limité, dans les relations entre banques centrales comme dans les relations commerciales.

Ainsi le SME n'a-t-il pas permis la création d'une véritable monnaie européenne à l'usage largement répandu.

Autonomie et souplesse

Il est bien vrai que l'usage d'une monnaie commune est indispensable à l'heureux fonctionnement d'un grand marché où les biens et services doivent pouvoir circuler librement : elle contribuerait à l'intégration économique et financière, permettant de disposer d'une unité de mesure des valeurs, de réserve et de paiement facilitant les transactions, abaissant leur coût et évitant qu'elles ne soient perturbées par les turbulences des politiques économiques et les variations inattendues des parités monétaires.

Est-ce seulement cela l'objectif du projet dit plan Delors ? Il va plus loin et, au terme des trois étapes qu'il décrit, les Douze devraient avoir une politique monétaire unique gérée par le Système européen des banques centrales (SEBC), ce qui signifie que la gestion budgétaire, fiscale, économique et monétaire des différents Etats devrait obéir aux orientations fixées par le SEBC, afin de permettre le maintien de parités irrévocables. Qui dit parités irrévocables dit, en fait, monnaie unique.

Cette union monétaire-là, contraignante et centralisatrice, est-elle la seule concevable pour l'Europe ? Je ne le crois pas. A la monnaie unique, je préfère la monnaie commune.

Pour exister de façon vraiment indépendante, cette monnaie commune devrait être définie, non plus comme une moyenne des monnaies nationales, mais comme une véritable monnaie, convertible avec toutes les autres. Elle aurait alors une valeur propre sur le marché, et le rôle de l'organisme chargé de l'émettre et de la gérer, le SEBC, serait de veiller à sa stabilité internationale, comme à la stabilité des monnaies nationales par rapport à elle.

Dira-t-on que cette nouvelle monnaie commune ne différerait guère de l'actuel écu ? Tout au contraire, puisqu'elle ne serait plus définie comme un panier de monnaies, mais comme une véritable monnaie ayant sa valeur propre, un pouvoir libératoire à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté pour les transactions publiques, comme pour les opérations privées ; l'existence du grand marché inciterait à son usage.

Dira-t-on que sur le même territoire deux monnaies ne peuvent pas circuler ensemble, l'une évinçant nécessairement l'autre ? L'histoire offre bien des exemples contraires. Laissons faire le mouvement de la vie, et attendons pour tirer les leçons de l'expérience.

La réponse est donc claire : il faut une monnaie commune à l'Europe, mais cela ne remet pas en cause l'existence des monnaies nationales qui circuleraient parallèlement à cette monnaie commune nécessaire à l'union européenne.

L'usage de cette monnaie commune circulant au même titre que les monnaies nationales rendrait nécessaire une meilleure coordination de l'action des diverses banques centrales et des différents gouvernements, coordination qui serait en large partie assurée par le SEBC. Cependant, ce système laisserait aux diverses politiques nationales l'autonomie et la souplesse sans lesquelles il n'y a plus d'indépendance et de souveraineté des Etats. Nous voilà au cœur de toute l'affaire.

Reportons-nous au jugement émis dans ces colonnes par M. Poehl, président de la Bundesbank, sur le contenu et les conséquences du plan Delors.

Respecter la souveraineté

Si on comprend bien M. Poehl, ce plan ne peut que conduire à une monnaie unique, le SEBC devant avoir le monopole de la création monétaire qui serait retiré aux instituts d'émission nationaux. Il en déduit un certain nombre de conséquences : ce SEBC devrait être totalement indépendant des gouvernements ; il ne pourrait plus être question de laisser au gouvernement ou à la banque centrale de chaque pays le soin de décider du prix et du volume de la monnaie en circulation ; un système qui ne viserait qu'à coordonner les politiques monétaires serait insuffisant ; devraient être transférées de l'échelon national à l'échelon européen toutes les décisions concernant les taux d'intérêt, la liquidité et la masse monétaire, les banques centrales nationales n'ayant plus compétence pour mener une politique monétaire autonome.

L'on reproche à M. Poehl d'exagérer, de pousser à ses conséquences extrêmes le plan Delors pour pouvoir mieux s'y opposer, afin d'en rendre impossible la mise en œuvre. Je crois le reproche tout à fait injuste. M. Poehl met peut-être quelque malice à l'affirmer, mais il est évident qu'une monnaie unique entraînerait la disparition des monnaies nationales, ou alors les mots n'ont plus de sens, et entraînerait aussi la disparition de l'autonomie des politiques économiques et monétaires nationales.

Une monnaie commune répond aux besoins fondamentaux du grand marché, mais respecte la souveraineté des Etats. Une monnaie unique n'est, au regard, justifiée que par des considérations politiques. Voilà qui nous amène à la fédération de l'Europe.

On a, de longues années, débattu pour savoir si l'Europe devait être celle des patries ou, à l'inverse, une Europe supranationale, comportant un pouvoir central fort se substituant dans les domaines essentiels que sont la monnaie, la défense et la politique étrangère, aux Etats nationaux. Que de blocages sont dus à ces vieux débats ! Combien le progrès de l'Europe en a souffert !

C'est rendre un mauvais service à la cause européenne que de ressusciter les archaïsmes. L'heure des solutions juridiques abstraites est heureusement passée, l'union de l'Europe se fait naturellement sous nos yeux, sans qu'il soit besoin de forcer artificiellement la cadence, au risque de tout compromettre, en prétendant naïvement enfermer l'Allemagne dans un cadre dont elle pourra toujours sortir si elle le veut.

Quelle est aujourd'hui la situation ? A l'Ouest, un ensemble économique fondé sur la liberté, dynamique et prospère ; à l'Est, l'effondrement de systèmes autoritaires et centralisateurs, la pauvreté, l'inefficacité de l'économie, une soif de liberté que rien ne peut tarir ; au centre, une Allemagne manifestement décidée à faire passer son unification avant tout. Au nom de quoi l'en blâmer ? Personne ne s'y risque plus.

Cette Allemagne en voie de réunification appartient, pour sa partie la plus prospère et la plus peuplée, à la Communauté. Il en résulte pour cette dernière une incertitude sur ses objectifs finaux comme une inquiétude pour l'ensemble du continent.

Quelle Europe veut-on, une Europe fédérale, rigide et structurée, ou ce que j'appellerais l'Union européenne ?

Je suis hostile à la fédération, favorable à l'Union européenne, c'est-à-dire à un système simple, diversifié et capable de s'adapter à la variété des situations, permettant le progrès de l'Europe.

● En premier lieu, cela signifie l'approfondissement de la construction économique et monétaire. La Communauté peut devenir la première puissance économique du monde, car les pays qui la composent font preuve, depuis maintenant plusieurs années, de dynamisme et ils sont tous mobilisés pour préparer le grand rendez-vous du marché unique de 1993. Pour y réussir, l'Europe doit se doter, on l'a vu, d'une monnaie commune.

C'est ainsi que l'Europe de l'Ouest renforcera sa capacité d'attraction vis-à-vis de l'Est.

● En second lieu, il faut ne pas tenter d'empêcher l'unification de l'Allemagne. Chacun sent bien qu'il ne peut y avoir d'Union européenne sans l'Allemagne, et que, désormais, toutes les volontés y sont tendues vers l'unification. Nous devons donc accompagner cette aspiration, afin qu'elle se réalise au sein de l'Union européenne et, pour ce faire, y accepter l'Allemagne de l'Est.

● En troisième lieu, l'Union européenne doit avoir aussi un contenu politique. Il ne s'agit pas de créer une fédération artificielle et rigide, qui tracerait une nouvelle ligne de partage au centre de l'Europe, alors que ses peuples veulent se retrouver.

Sur le plan politique, on peut envisager une organisation plus efficace, un secrétariat politique permanent placé auprès du président du Conseil européen, lequel devrait être désigné par ses pairs pour une durée de deux ou trois ans ; ce n'est qu'ainsi que pourra être efficacement mené l'effort permettant aux Douze de coordonner leur action diplomatique dans le monde, et en tout premier lieu en Europe, où le besoin s'en fait cruellement sentir. Dans le même temps, cet exécutif politique européen devrait voir son action mieux contrôlée par l'Assemblée européenne, qui devrait être aussi mise en mesure d'exercer avec plus de poids les pouvoirs qu'elle partage avec la Commission dans la gestion de la Communauté économique.

Le lien transatlantique

En quatrième lieu, l'Union européenne doit également avoir un contenu militaire

Le mouvement de retrait partiel des troupes américaines et soviétiques va commencer, les esprits y sont prêts. Il faut éviter que ne se crée progressivement, au centre de l'Europe, un vide militaire.

Aussi ne faut-il pas affaiblir l'alliance atlantique : elle demeure indispensable face à une Union soviétique instable, dont nul ne connaît les ambitions nouvelles qu'elle pourra un jour se donner, quand elle sera sortie de sa crise, et qui demeurera longtemps le pays le plus peuplé et militairement le plus fort du continent.

Il est évident que le retrait partiel des troupes américaines et soviétiques comme la réunification de l'Allemagne posent en termes nouveaux le problème de l'avenir de l'alliance atlantique. La discussion est ouverte, soit que l'unité allemande se fasse hors des deux alliances, ce qui veut dire la neutralisation de l'Allemagne, objectif soviétique permanent depuis Staline ; soit que l'unité de l'Allemagne se fasse dans le maintien des deux alliances, dont la frontière passerait au milieu de son territoire ; soit que l'Allemagne unifiée appartienne toute entière à l'Alliance atlantique, quitte à ce que sa partie orientale soit soumise à un statut spécial.

La troisième solution serait évidemment la meilleure pour la sécurité et la stabilité de l'Europe, la seconde, surprenante à première vue, serait également acceptable pour la France comme pour l'union européenne.

L'essentiel, c'est que demeure le lien transatlantique entre la défense des Etats-Unis et la défense de l'Ouest européen.

Mais il faut aller plus loin. Les pays membres de l'Union européenne doivent accroître leur coopération militaire, quitte – et nous retrouvons la diversité et la souplesse – à ce que tous ne soient pas dans la même situation, voire n'avancent pas du même pas. Ils le doivent d'autant plus que les Américains les appelleront bientôt, à coup sûr, à prendre à leur charge une plus grande part du fardeau financier de l'alliance. L'Union européenne doit prendre la forme d'une alliance renforcée, au sein de l'alliance atlantique.

● En cinquième lieu, l'Union européenne doit être ouverte aux pays de l'Est, selon des formules diverses et souples, mieux organisées, sur les plans économique comme politique. Elle doit aider l'Europe de l'Est à sortir du marasme, à moderniser ses structures économiques, à libéraliser son régime, par un effort d'aide, de coopération, par des accords commerciaux. Allant plus loin, elle pourrait, selon des modalités à discuter cas par cas, passer des accords d'association entre chacun de ces pays et la Communauté dont le champ s'étendrait ainsi progressivement, et sous des formes diverses, à l'ensemble de l'Europe.

Quant au plan politique, on pourrait parfaitement organiser des relations régulières entre l'Union européenne et les pays de l'Europe de l'Est, permettant d'examiner les problèmes d'intérêt commun. Le secrétariat politique auprès du président du Conseil européen en serait chargé.

● En sixième lieu, l'Union européenne, dont l'organe d'exécution économique serait la Commission, et l'organe d'exécution politique un secrétariat politique placé auprès du président du Conseil européen, devrait permettre aux Douze d'adopter une position commune sur l'avenir de l'Europe. Ainsi serait préparée de manière coordonnée entre les Douze cette conférence paneuropéenne que j'appelais de mes vœux il y a trois mois, afin d'aboutir à un règlement de paix définitif.

Ce règlement devrait s'inspirer de principes à discuter au sein de l'union européenne : le renforcement de la Communauté économique, le respect des frontières, le respect des alliances et, en tousz cas, le maintien de l'alliance atlantique, l'interdiction de l'arme nucléaire aux pays européens ne la possédant pas. Face aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, ainsi l'Union européenne pèserait-elle de son vrai poids, comme le porte-parole de l'ensemble du continent.

● En septième lieu, une fois ce règlement de paix intervenu, peut-être serait-il temps de jeter les bases d'une meilleure organisation de tout le continent. Serait-ce la confédération suggérée par M. Mitterrand ? Peut-être, à condition d'en préciser le contenu. Une chose est certaine, si l'Union soviétique devait y être associée, d'une manière ou de l'autre, il serait nécessaire que les Etats-Unis le fussent aussi. Il s'agirait en somme de donner un cadre institutionnel aux conversations nées d'Helsinki.

Encadrer l'unité allemande

On peut se demander si une Union européenne des Douze comprenant l'Allemagne tout entière, dont elle encadrerait l'unité, fonctionnant selon des modalités de coopération souples et diversifiées, respectant une part essentielle de la souveraineté des Etats, renforçant sa place au sein de l'alliance atlantique, ayant des liens avec tous les pays de l'Europe de l'Est qu'elle appellerait à s'associer à elle, prête à discuter aussi bien avec les Etats-Unis qu'avec l'Union soviétique de tous les problèmes d'intérêt commun, ne rendrait pas en partie inutile cette construction nouvelle que serait une confédération de l'ensemble du continent, et hors du temps l'idée de fédération des Douze.

Ainsi les troubles actuels sont-ils une chance pour l'Europe d'émerger plus forte et plus indépendante, à condition de laisser de côté tous les archaïsmes de la pensée.

C'est ce à quoi devraient s'employer tous les responsables des forces politiques de notre pays, dont je souhaiterais qu'ils se réunissent afin d'en débattre et, à défaut de dégager des solutions communes, ce qui serait souhaitable, de déterminer clairement quels sont les enjeux.

A mes yeux, l'Union européenne répond aux besoins de la France ; c'est aussi elle qui donne le plus de chances à l'Europe.

EDOUARD BALLADUR

TRAIT LIBRE



Frankfurter Allgemeine Zeitung (7 février 1990)

AU COURRIER DU *Monde*

Un nouvel ordre planétaire

Les trames d'un nouvel ordre des choses sont déjà perceptibles, et l'Humanité doit pouvoir assumer ces douleurs d'enfantement, sans qu'elle soit pour autant prondément traumatisée par l'inconscience ou l'aveuglement des chefs et dirigeants du monde.

Léon Tolstoï disait au siècle dernier que *« la clé de la paix du monde de trouve entre les mains du prisonnier de Saint-Jean-d'Acre »*, Baha'u'llah, qui a laissé au terme d'une vie de persécutions et d'emprisonnements une *Foi à vocation universelle*, répondant aux aspirations de tous les peuples de la Terre.

Ses principes avant-gardistes, jugés en Occident il y a à peine vingt ans comme totalement utopiques, trouvent finalement en cette proximité du deuxième millénaire une singulière résonance.

« La Terre n'est qu'un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens », proclame Baha'u'llah. L'unité dans la diversité, laissant à chaque peuple et tribu le privilège de sa culture et son génie propre.

SOHRAB PIROUZ
Casablanca

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



ÉTRANGER

A l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat américain James Baker

M. Chevardnadze déclare que les propositions de M. Genscher sur l'unification allemande méritent d'être prises en considération

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a estimé, jeudi 8 février, à l'ouverture de ses travaux avec le secrétaire d'Etat américain James Baker, que les propositions de Bonn sur la réunification de l'Allemagne méritent attention.

« Il y a là des éléments qui méritent d'être pris en considération », a déclaré le chef de la diplomatie soviétique en évoquant la proposition de son homologue ouest-allemand, qui a suggéré la semaine dernière que les troupes de l'OTAN ne soient pas déployées sur l'actuel territoire de la RDA dans une Allemagne réunifiée. Mais il a aussi fait référence à une proposition antérieure du chancelier Helmut Kohl, prévoyant une confédération allemande. *« Nous discuterons de ces questions quand le chancelier et M. Genscher viendront le samedi 10 février »*, a déclaré M. Chevardnadze.

La question allemande a été évoquée mercredi soir par MM. Baker et Chevardnadze lors d'un tête-à-tête de trois heures, a indiqué un responsable américain qui a requis l'anonymat. M. Baker est arrivé mercredi à Moscou, en provenance de Prague, pour une visite de trois jours destinée à préparer le sommet Bush-Gorbatchev qui doit avoir lieu en juin prochain à Washington.

Dans l'avion qui l'amenait à Moscou, M. Baker a clairement fait savoir que les Etats-Unis étaient totalement partisans de l'unification allemande, et il a indiqué que celle-ci avait déjà commencé dans les faits. Un haut responsable de la délégation américaine a d'ailleurs estimé que l'unification serait chose faite d'ici à la fin de 1991. M. Baker a également annoncé qu'il interrogerait ses hôtes sur le regain d'antisémitisme et de nationalisme russe en URSS, dont les réfugiés juifs soviétiques se sont fait l'écho. L'Afghanistan devrait également figurer à l'ordre du jour, alors que l'administration Bush vient de lever, comme préalable à toute négociation, la démission du président Najibullah.

Les réductions de troupes en Europe centrale devraient également être au centre des discussions, au moment même où les pays d'Europe de l'Est font pression pour accélérer le retrait des troupes soviétiques et où une délégation tchécoslovaque vient d'arriver à Moscou pour négocier ce retrait de son territoire. En route pour Moscou, M. Baker est d'ailleurs passé par Prague afin d'apporter le soutien des Etats-Unis à la « révolution de velours ». Le secrétaire d'Etat, dans un discours prononcé à l'université Charles de Prague, a précisé sa doctrine. Les élections libres, la consolidation de la sécurité européenne par un accord sur le désarmement conventionnel et le passage à l'économie de marché sont, selon lui, les trois défis qui se posent aux démocraties naissantes.

M. Kohl invité à Camp David

M. Baker a souligné que ces trois idées fortes doivent constituer l'ordre du jour du sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), auquel les Etats-Unis sont prêts à participer cette année à cette condition. Il a lancé une mise en garde aux gouvernements de la région qui semblent avoir eu recours à *« des pratiques qui empêcheraient des élections libres et régulières »*, et a cité nommément la RDA et la Roumanie. *« Toute marche arrière dans la création du gouvernement légitime coupera une nation du soutien que nous pourrions lui apporter »*, a-t-il averti, en proposant que les trente-cinq pays de la CSCE envoient des observateurs aux élections qui doivent se dérouler cette année.

Par ailleurs, le président George Bush a invité le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, M. Charles Haughey, président en exercice de la Communauté européenne, et M. Manfred Woerner, secrétaire général de l'OTAN, à le rencontrer prochainement aux Etats-Unis. M. Woerner doit s'entretenir avec M. Bush le week-end prochain à Camp David, où le président américain rencontrera M. Kohl les 24 et 25 février. Quant à M. Haughey, il sera reçu le 27 février à Washington. – *(AFP, Reuter.)*

Malgré les pressions des démocrates

M. Bush veut rester prudent et maintenir une défense forte

WASHINGTON

de notre correspondant

L'exercice est ingrat, mais M. Bush s'y livre avec sérieux et application : tandis que les médias américains gardent l'œil rivé sur Moscou et que la « gorbymanie », après une certaine accalmie, repart de plus belle aux Etats-Unis, le président américain joue les rabat-joie. Il plaide pour le maintien d'une défense suffisamment forte, demande qu'on ne baisse pas la garde avant l'heure et qu'on ne fonde pas « une *politique* » (de défense) sur *« des espoirs prometteurs mais qui ne sont pas encore devenus une réalité »*.

Tel est le message distillé par M. Bush depuis mardi 6 février, première journée de sa tournée dans plusieurs Etats de l'Ouest et du Centre, où il a assisté à des manoeuvres militaires et visité des laboratoires engagés dans les recherches sur l'initiative de défense stratégique (IDS). Et ce message s'adresse essentiellement au Congrès, qui semble plus décidé que jamais à mettre en charpie le budget du Pentagone proposé à la fin janvier par l'administration.

« Renforcer la dissuasion »

Non que le président ne participe pas à l'euphorie générale concernant l'évolution en cours en URSS. Au contraire, il ne manque jamais une occasion de dire tout le bien qu'il pense de M. Gorbatchev. Mais l'administration Bush veut éviter de se laisser déborder par tous ceux qui réclament des coupes claires dans le budget de la défense. Elle tient tout particulièrement à préserver et même à renforcer la composante stratégique de cette défense, quitte à réduire les effectifs et les armements conventionnels. Cela vaut bien sûr pour les armes stratégiques offensives – même si elles sont très coûteuses, comme le bombardier B-2 – mais aussi pour la « défense stratégique », c'est-à-dire l'IDS. *« Dans les années 90, la défense stratégique se justifie plus que jamais »*, a déclaré mercredi M. Bush. Le propos était de circonstance, puisque le président visitait, près de San-Francisco, un laboratoire qui travaille en particulier sur le projet de « galets surdoués » qui placés en grands nombre dans l'espace, doivent permettre de bombarder d'une multitude de petits projectiles les missiles d'un éventuel agresseur.

M. Bush semble sincèrement convaincu de la nécessité de poursuivre l'effort de recherche dans ce domaine. Il n'en parle certes pas avec la même passion que son prédécesseur, Ronald Reagan, mais il voit dans l'IDS sinon un bouclier infranchissable, du moins une manière de *« renforcer la dissuasion »*. Cela dit, M. Bush aura beaucoup de mal à faire accepter au Congrès le budget de 4,8 milliards de dollars qu'il propose pour l'IDS en 1991, tout comme il aura du mal à faire respecter les priorités – stratégiques – de son budget militaire.

Même s'il peut ressembler à un combat d'arrière-garde, l'effort pédagogique du président a de bonne chances de trouver un certain écho et conforte l'image d'un homme « prudent », face à des démocrates trop pressés d'empocher les « dividendes de la paix ». Ce type d'argument pourra être utile aussi bien au cours de la bataille budgétaire que pendant la campagne électorale pour le renouvellement, cet automne, de la totalité de la Chambre des représentants et d'une partie du Sénat. Après tout, la Maison Blanche sera en droit de faire valoir que, mesuré par rapport au produit national brut, le budget de la défense est tout près de se retrouver au plancher atteint en 1950 et à la fin des années 70.

JAN KRAUZE

□ **HONGRIE : relations diplomatiques avec le Vatican.** – Le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Agostino Casaroli, est arrivé mercredi 7 février à Budapest, où il doit annoncer vendredi, avec le premier ministre hongrois, M. Miklos Nemeth, l'établissement de relations diplomatiques entre le Vatican et la Hongrie. Au cours de son séjour, Mgr Casaroli assistera à Esztergom, siège des primats de Hongrie, à une cérémonie organisée pour célébrer la réhabilitation officielle du cardinal Jozsef Mindszenty, mort en exil à Vienne en 1975. Il avait été condamné à la prison à vie pour haute trahison sous le régime communiste. Ce verdict avait été annulé en novembre dernier par les nouveaux dirigeants de Budapest. – *(AFP.)*

La course contre la montre de l'unité allemande

Suite de la première page

Les étapes savamment ménagées par les hommes politiques et les diplomates pour que l'Allemagne passe de l'état de la division à celui de l'unification, avec des phases de transition, ont volé en éclats sous la pression de l'impatience populaire. Les Allemands de RDA, dans leur grande majorité, ne veulent plus et ne peuvent plus attendre : ils veulent l'unité de l'Allemagne ici et maintenant parce qu'ils y voient le seul moyen de rattrapper très rapidement le niveau de vie de leurs concitoyens de l'Ouest. Maintenant, c'est-à-dire dès les élections du 18 mars en RDA.

Cette impatience s'explique. Pour des raisons économiques d'abord. Le pays qui était présenté il y a peu encore comme le modèle du « socialisme réel » était en fait en faillite. Comme une maison rongée par les termites, dont l'aspect extérieur est encore présentable, il s'est effondré à la première chiquenaude, manifestant le caractère totalement artificiel de son existence. Même les Soviétiques avaient fini par s'en apercevoir. Le magazine *Der Spiegel* de cette semaine a publié un document qu'un expert moscovite de l'Allemagne avait écrit en avril 1989 pour M. Gorbatchev : la RFA était un concurrent puissant que *« la RDA ne pouvait pas suivre, ni économiquement, ni politiquement, ni socialement*, lit-on dans ce texte. *En ce qui concerne le niveau et la qualité de la vie des citoyens, la sécurité sociale, l'état de développement des institutions démocratiques, les droits et les libertés, d'abord pour la possibilité d'un développement dynamique, la RFA a pris un gros avantage sur la RDA »*.

Tout est dit. M. Genscher qui a le sens de la boutade a exprimé la même chose de manière humoristique : *« Quelle est la différence entre quarante ans d'économie sociale de marché en RFA et quarante ans de socialisme réel en RDA ? Justement quarante ans. »*

Ce retard, évident dans tous les domaines ne se comblera pas du jour au lendemain et sans des sacrifices de la part des Allemands de l'Ouest. Peut-être l'unité de l'Allemagne, l'union économique et monétaire proposée par M. Kohl dès avant les élections de mars y contribueront-elles. Mais ce serait une illusion d'attendre un remède miracle. Et l'exode continuera aussi longtemps que la différence de niveau de vie persistera. La seule possibilité de l'enrayer est que les habitants d'Allemagne de l'Est aient un espoir de changement rapide, politique et économique. C'est le seul moyen d'éviter un effondrement chaotique de ce qui reste de structures sociales en RDA, effondrement qui aurait pour conséquence une ruée désordonnée des Allemands de l'Est vers la RFA.

L'impatience a aussi des raisons politiques. Il semble aux Allemands de l'Est que M. Gorbatchev est l'un des rares dirigeants soviétiques à pouvoir accepter et faire accepter l'unification de l'Allemagne . Mais qu'en sera-t-il dans six mois, dans un an ? Les déclarations de M. Ligatchev, le chef des conservateurs du Kremlin, demandant un débat parlementaire sur la politique allemande de l'URSS et critiquant implicitement les positions prises par le secrétaire général, doivent leur paraître singulièrement inquiétantes.

Des astuces constitutionnelles

Aussi personne ne veut-il perdre de temps. Les réserves des dirigeants de la Banque centrale qui voient d'un mauvais oeil leur politique de stabilité menacée par l'arrivée dans leur giron d'une monnaie aussi artificielle que le mark-est pèseront peu. Dans tous les partis de RFA comme au gouvernement, les juristes planchent sur les projets de constitution future. Les plus malins ont trouvé dans la Loi fondamentale de la RFA un article 23 qui permet, s'il est pris au pied de la lettre, d'englober le territoires de l'Allemagne de l'Est, voire des morceaux de ce territoire si un ou plusieurs des cinq Lander devant être reconstitués à l'Est demandait son adhésion. En principe il ne serait pas alors nécessaire de passer par la phase d'une commission inter-parlementaire constituée par les organes législatifs des deux Etats ou par une assemblée constituante. Le président par intérim de la RDA, le libéral Gerlach qui, il est vrai, a beaucoup à se faire pardonner pour avoir collaboré pendant des années avec M. Honecker, a même proposé qu'un référendum ait lieu en décembre dans les deux parties de l'Allemagne et qu'ensuite le gouvernement se déplace à Berlin, avec à la tête du nouvel Etat M. Richard von Weizsacker, actuel président de la RFA.

Il serait évidemment naïf de croire qu'entre les Allemands eux-mêmes tout soit réglé parce que dix huit millions d'entre eux ont transhumé d'Est en Ouest et d'Ouest en Est, depuis l'ouverture du mur de Berlin le 9 novembre dernier. Tout le monde ne manifeste pas, de part et d'autre de l'Elbe, le même enthousiasme que M. Willy Brandt à l'idée d'une Allemagne réunifiée. Quelques intellectuels ouest-allemands et les premiers dirigeants de l'opposition en RDA voudraient conserver une certaine identité est-allemande, difficile à définir, mais faite d'un style de vie qui n'a pas été contaminée par l'américanisation galopante de la RFA, d'une forme de solidarité et d'égalitarisme artificiellement encouragé par le régime communiste. Comme le dit un observateur, il serait dommage que se noient dans la masse de l'Occident, *« les seuls Allemands qui aient réussi une révolution, et qui plus est, une révolution non violente »*. Et ces Allemands ne veulent pas d'un « IVème Reich », de la restauration d'un Etat centralisé et trop puissant dont, à l'Est, ils ont souffert en fait pendant près de soixante ans puisque depuis 1933 ils n'ont pas connu la démocratie. Mais ces résistances sont de peu de poids face à l'enthousiasme des retrouvailles et au besoin de rattraper le temps perdu.

Aussi les plans intellectuellement très satisfaisants dressés encore il y a quelque semaines pour « intégrer » le processus de réunification allemande dans les progrès de l'Europe des Douze et les problèmes de sécurité qu'il pose dans les négociations Est-Ouest sur le désarmement sont-ils déjà caducs . L'Allemagne de l'Est va entrer « naturellement » dans la Communauté européenne en s'unifiant à la RFA. Et la présence des deux alliances militaires – OTAN et Pacte de Varsovie – sur le territoire de l'Allemagne n'est pas une question qui doit être tranquillement réglée dans trois ou quatre ans, mais dans les mois à venir. Les modèles possibles ne manquent pas, mais tous supposent plus ou moins que l'URSS accepte le maintien d'une Allemagne unifiée dans l'Alliance atlantique même si les troupes de l'OTAN ne stationnent pas sur le territoire de l'actuelle Allemagne de l'Est, la proposition de M. Modrow de « *neutralisation* » ayant déjà fait long feu. La solution pourrait être entérinée au sommet de la CSCE qui devrait se réunir avant la fin de l'année. Sans doute est-ce le meilleur moyen pour apaiser les craintes des voisins, mais cela suppose aussi que les Allemands affirment d'une manière solennelle l'intangibilité de la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne.

« Ne recommençons pas les erreurs des années 20 », écrivait dans ces colonnes M. Heinz Ruhnau, président de la Lufthansa (*le Monde* du 2 février). Sans vouloir faire de l'Allemagne un cas particulier, sans lui accorder un statut spécial au sein de l'Europe, sans vouloir *a fortiori* l'isoler, on peut cependant rappeler que les quatre vainqueurs de la dernière guerre ont encore des responsabilités pour « l'Allemagne toute entière » et que ce serait le moment de ne pas l'oublier, pour ne pas laisser les Allemands emportés par une impatience compréhensible régler seuls leur avenir qui, comme n'ont cessé de le répéter les hommes politiques ouest-allemands, est aussi celui de l'Europe.

La France, à cause des liens étroits qu'elle a tissés depuis des décennies avec la RFA, a un rôle particulier à jouer. La réunification met à l'épreuve les relations franco-allemandes ? Raison de plus pour les resserrer, pour utiliser les rapports privilégiés entre Paris et Bonn afin d' « accompagner » un mouvement auquel il serait vain et dangereux de s'opposer.

DANIEL VERNET



« O grand sage, peux-tu nous dire ce que 1990 nous réserve ?
– Bon, qu'est-ce qu'il a dit ?
– Je ne sais pas. C'était tout en allemand. »
(Dessin publié par le Baltimore Sun.*)*

Réunis à Berlin

Les partis socialistes de la CEE soutiennent le SPD est-allemand

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

A la veille de son congrès au Reichstag, l'Union des partis socialistes de la CEE (UPSCE) est venue soutenir mercredi 7 février le SPD d'Allemagne de l'Est dans la campagne pour les élections du 18 mars. M. Guy Spitaels (Belgique) président de l'UPSCE a annoncé que le parti dirigé par M. Ibrahim Böhme pouvait participer aux travaux de l'Union socialiste en qualité d'observateur.

« Je suis un social-démocrate allemand dont le lieu d'activité se situe à l'Est de l'Allemagne. » En ouvrant ainsi la séance devant un millier de personnes réunies dans un théâtre place Rosa-Luxemburg, M. Böhme a, d'entrée de jeu, situé le débat sur le thème de l'unification. Visiblement optimiste sur l'issue du scrutin du mois prochain – un sondage publié le matin ne donnait-il pas 54 % des suffrages à son parti ? – le président du SPD de RDA a déclaré *« Il nous faudra, dès le 19 mars, assurer le pouvoir avec d'autres formations démocratiques. »*

Malgré la présence de plusieurs ténors de l'Europe socialiste les premières questions se sont adressées aux représentants *« des petits pays »* de la Communauté, sur les craintes que pouvait susciter une *« grande Allemagne »*. Les délégués danois et luxembourgeois n'ont pas sacrifié à l'euphorie ambiante en répandant qu'ils en conservaient *« un souvenir amer »* et *« qu'il appartenait aux hommes politiques allemands de rassurer les partenaires européens »*.

M. Neil Kinnock (Grande-Bretagne) a indiqué que, selon lui, la solution consiste en une Europe dénucléarisée. MM. Andreas Papandreou et Bettino Craxi ont surtout mis l'accent sur la nécessité d'aider M. Mikhaïl Gorbatchev. M. Hans Vogel (SPD, RFA) quant à lui s'est voulu rassurant : *« La réunification sera profitable à la fois à l'Allemagne et à l'Europe entière »*.

MARCEL SCOTTO

EUROPE

URSS : la fin du plénum du comité central du Parti communiste et les réactions à travers le monde

M. Gorbatchev va pouvoir renouveler les cadres

Suite de la première page

Mais ce bouleversement n'est en en réalité qu'un des aspects – secondaire, dirait-on presque – de ce *« tournant historique »* de cette *« deuxième révolution de février »*.

Si ces expressions enthousiastes s'entendent dans l'entourage de M. Gorbatchev, c'est en effet que, en devenant virtuellement un parti comme les autres, le Parti communiste soviétique fait beaucoup plus que renoncer à un monopole. Dès lors qu'il n'est plus « le » mais « un » parti, il ne se confond plus avec l'appareil d'Etat, n'a plus aucun titre constitutionnel à le faire et, prônée par M. Gorbatchev depuis bientôt deux ans, la séparation de l'Etat et du parti pourra devenir réalité.

Non pas immédiatement, puisque des hommes sont en place et qu'il n'y en a pas tant que ça pour les remplacer du jour au lendemain, mais la « modification » de ce fameux article 6 de la Constitution s'inscrit dans un dispositif beaucoup plus vaste. Dans chacune des quinze républiques soviétiques, la campagne électorale bat déjà son plein. D'ici au printemps, de nouveaux députés et conseillers municipaux auront été élus, et il ne fait guère de doute que les apparatchiks auront été écartés.

Ces élections-là, dites « locales », par opposition aux élections fédérales de l'année dernière, étaient prévues de longue date, mais elles vont s'accompagner, non seulement des élections des délégués au congrès du parti, mais de la réélection aussi de toutes les instances dirigeantes de ce même parti. Non content de faire entériner par le plénum la convocation accélérée du congrès pour le début de l'été, M. Gorbatchev a en effet également obtenu que des secrétaires de cellule aux premiers secrétaires de république, tous les dirigeants aient à se représenter d'ici là devant la base.

L'URSS entre ainsi dans cinq mois de campagne électorale d'où sortiront de nouveaux appareils politiques dans chacune des républiques, de nouveaux cadres du Parti communiste, de nouveaux partis aussi, et un nouveau Parti communiste enfin – remodelé sur la base d'un projet de programme affirmant qu'il n'est plus l'Etat mais l'une seulement des forces politiques du pays.

Parallèlement, et conformément toujours aux décisions prises mercredi par le plénum, l'URSS va se doter d'un régime présidentiel, dans lequel les « pleins pouvoirs » reviendront à un président élu au suffrage universel et au gouvernement qu'il présentera devant le Parlement.

« Pleins pouvoirs »

La « plate-forme » adoptée par le plénum n'ayant pas encore été publiée, et le Soviet suprême n'ayant encore été saisi d'aucun projet concret, on ignore pour l'instant si c'est vers un modèle américain ou français que s'oriente l'Union soviétique. Il n'est au demeurant pas certain que M. Gorbatchev lui-même le sache tant les choses vont vite, mais la certitude est que ces « pleins pouvoirs » sont très exactement ceux que détient jusqu'à présent le bureau politique du Parti communiste.

Actuellement, c'est cette instance qui décide de la politique du pays. Demain, ce sera un chef de l'Etat élu par le peuple et s'appuyant sur un « congrès de députés », le nouveau Parlement fédéral créé l'année dernière. Par quelque bout que l'on prenne le dispositif mis en place par M. Gorbatchev, on arrive à la même conclusion : le parti-Etat est condamné et « le » parti devient un simple parti contraint, par sa propre direction, a devoir désormais se réinventer pour survivre.

C'est un changement de régime, et si M. Gorbatchev l'a voulu ce n'est évidemment pas par masochisme politique. Pour éviter une révolution contre le système, contre ce parti-Etat, il fallait tourner la page – et au plus vite. Cette révolution pacifique, dont l'immense majorité des Soviétiques ne soupçonne même pas qu'elle a commencé, et qui ne portera pas ses fruits avant plusieurs mois, n'en reste pas moins aléatoire. Il n'est en effet sûr ni qu'elle puisse être menée à bien ni qu'elle suffise à canaliser les explosions politiques, nationales et sociales qui menacent aux quatre coins du pays.

Les conservateurs, d'abord, sont loin d'avoir dit leur dernier mot. Ils n'ont acquiescé au projet de « plate-forme » qu'après une bataille d'amendements qui a duré jusqu'à 4 heures du matin, mercredi, et obligé à prolonger le plénum d'une journée. Tout indique que cette bataille a été vaine et qu'ils n'ont pas réussi à substantiellement modifier le texte. Leur seule vraie victoire a été la résolution sur le parti lituanien, mais même cette condamnation d'une scission pourtant patente est accompagnée d'un appel à discuter encore et à... élire des délégués pour le congrès du parti.

Si virulents que se soient parfois montrés les conservateurs, si claire que soit maintenant leur rupture avec l'équipe Gorbatchev, puisque MM. Chevardnadze et Ligatchev se sont quasiment empoignés à propos de la sanglante répression des manifestations de Tbilissi en avril dernier, l'appareil a été laminé durant ce plénum. Saisi de projets de réformes que le parti et le pays attendaient, il n'avait d'autre choix que d'avaler la couleuvre, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'ait plus de forces à opposer M. Gorbatchev.

Crises à exploiter

Sous cinq mois, ce comité central est appelé à disparaître et avec lui l'armée de fonctionnaires qui détient toujours les leviers du pouvoir. Rien n'est plus dangereux que d'acculer un animal blessé, et, de Tbilissi à Bakou, les conservateurs ont déjà montré de quelles provocations ils étaient capables.

Chacune de ces provocations n'a pourtant été possible que parce qu'il existait une situation de crise à exploiter. Or ces situations vont se multiplier dans les semaines à venir. La Moldavie est une poudrière. La Kirghizie, jusqu'à présent tranquille, s'éveille brutalement, et une collision menace entre la population et des autorités locales anachroniques. Partout, il suffirait de très peu de mauvaise volonté organisée ou spontanée pour que les pénuries ne deviennent totalement insupportables.

Il n'est, en ce sens, pas sûr du tout que l'appel d'air politique donné par M. Gorbatchev parvienne à enrayer la dynamique de la violence. *« Trop tard »*, disent sombrement beaucoup d'intellectuels et de députés, et si M. Eltsine a été le seul à s'abstenir sur le projet de « plate-forme », c'est qu'il ne voulait pas décevoir sa base radicale en se joignant à l'unanimité de façade d'un comité central totalement méprisé par le pays.

M. Gorbatchev court devant l'incendie. En cinq ans, il ne l'a jamais laissé le rattraper, accélérant les réformes chaque fois qu'il le fallait. Maintenant qu'il en est au changement de régime, il préférerait naturellement parvenir à consolider un nouveau Parti communiste autour de sa ligne et à conserver à ce nouveau parti une place majeure en Union soviétique. A tous points de vue sa tâche en serait facilitée mais cette hypothèse est la moins probable et il est beaucoup plus vraisemblable que le président soviétique ait très bientôt à négocier un accord politique avec les nouvelles forces qui vont très vite s'affirmer, d'abord dans les républiques périphériques, mais aussi en Russie même.

Il y est prêt. Son entourage travaille déjà sur des scénarios de ce type. La Moldavie devrait prochainement devenir le laboratoire d'essai des « tables-rondes » à la Soviétique et pour bien montrer qu'il n'y a virtuellement plus de parti-Etat, le projet de nouveaux statuts du PC soviétique prévoit de remplacer le poste de secrétaire général par un poste de président du parti.

Depuis que Staline l'avait inventé, le terme « secrétaire général » était devenu synonyme de « numéro un ».

BERNARD GUETTA

La condamnation des communistes lituaniens indépendants

Voici le texte intégral, diffusé par l'agence Tass, de la résolution condamnant la déclaration d'indépendance adoptée le 20 décembre 1990 par le PC lituanien :

1 – Le plénum du comité central du PCUS considère les décisions du vingtième congrès du parti communiste de Lituanie comme une rupture politique et organisationnelle avec le Parti communiste d'Union soviétique. Le plénum condamne de telles actions dans la mesure où elles compromettent l'unité du PCUS et portent un préjudice aux processus de renouveau dans la Fédération soviétique et à la société en général.

2 – Le plénum apporte son appui aux communistes lituaniens qui ont constitué un comité central provisoire du Parti communiste de Lituanie (sur la plate-forme du PCUS), qui sont restés fidèles aux principes de l'internationalisme, qui se prononcent pour les transformations révolutionnaires dans le contexte de la démocratisation et du renouveau du PCUS, la force consolidant tous les peuples de notre union multinationale.

Le plénum charge le politburo du comité central du PCUS d'apporter toute l'aide utile au comité central provisoire du PC lituanien (sur la plate-forme du PCUS) dans ses activités pratiques et de créer, à cette fin, toutes les conditions financières et économiques requises.

3 – Le plénum appelle les camarades lituaniens ayant adhéré au Parti communiste indépendant de Lituanie à suspendre, jusqu'aux assises du vingt-huitième congrès du PCUS, les décisions du vingtième congrès du Parti communiste de Lituanie en ce qui concerne la validité du programme et des statuts du PCUS et à élire sur cette base, à côté du PC de Lituanie resté fidèle au PCUS, des délégués au vingt-huitième congrès du PCUS.

Le plénum lance un appel aux communistes de Lituanie pour qu'ils rallient le débat engagé avant le congrès autour du projet de plate-forme du comité central du PCUS et pour qu'ils se rendent compte de leur responsabilité historique dans le sort du peuple lituanien, de tout notre Etat multinational et dans l'avenir de la perestroïka révolutionnaire.

Mme Thatcher salue « une grande décision »

Les résultats du plenum du comité central du PC soviétique ont été accueillis de manière généralement très favorable dans plusieurs capitales occidentales. A Londres, Mme Margaret Thatcher a salué mercredi 7 février *« la grande décision »* du PC soviétique d'abandonner son monopole institutionnel du pouvoir en URSS. Le premier ministre britannique, qui recevait à Londres une délégation du Soviet suprême d'URSS conduite par M. Vadim Medvedev, membre du bureau politique et responsable de l'idéologie, a ajouté : *« Nous attendions ce matin le résultat du vote du plenum et nous sommes vraiment très contents que cela se soit bien passé »*.

La presse britannique parle également de la *« victoire »* de M. Gorbatchev mais exprime quelques inquiétudes pour l'avenir. Ainsi l'*Independent* écrit-il : *« L'émergence d'un système pluraliste sera douloureuse et chaotique »* mais *« en ôtant le principal obstacle* (au changement), *le dirigeant soviétique a consolidé son droit au titre de grand homme »*. Pour le *Financial Times*, *« la question demeure de savoir s'il (* M. Gorbatchev) *a fait assez pour sauver le parti d'une éventuelle désintégration »*.

A San Francisco, le président Bush a réitéré son soutien à la politique suivie par M. Gorbatchev et a réaffirmé que celui-ci était *« réellement déterminé »* a assurer des changements pacifiques. A propos du plenum du comité central qui s'est terminé mercredi soir à Moscou, M. Bush a cependant souligné que tous les résultats n'en étaient pas encore connus. *« Je ne peux prédire avec un quelconque degré de précision ce qui va se passer en Union Soviétique »*, ajoutant pourtant : *« Je pense vraiment qu'il y a beaucoup de choses qui nous donnent de l'espoir. »* A Ottawa, le premier ministre canadien, M. Mulroney, s'est réjoui *« des victoires que M. Gorbatchev remporte dans la voie difficile qu'il a choisie »*. *« Le leadership de M. Gorbatchev,* a-t-il ajouté, *est essentiel à l'évolution de la paix et de la stabilité, non seulement en Europe de l'Est mais également dans le monde »*.

A Pékin en revanche, la Chine a réitéré jeudi, dans un éditorial du *Quotidien du peuple*, sans faire explicitement allusion au plenum de Moscou, son hostilité à toute remise en cause de la suprématie absolue du Parti communiste. (AFP, Reuter)

EN BREF

□ **BULGARIE : M. Jivkov hospitalisé.** – La récente hospitalisation de l'ex-chef de l'Etat bulgare à l'Académie militaire de médecine est une *« mesure préventive »*, afin de mieux organiser son procès, et non un *« geste humanitaire »*, a déclaré mardi 6 février le procureur général de la république, M. Evtim Stoimenov au quotidien du Parti communiste *Rabotnitchesko Delo*. La décision de transférer M. Jivkov, âgé de soixante-dix-huit ans, a été prise afin qu'il soit en état *« de répondre aux questions et de ses actes »*. Le procureur a indiqué que l'instruction du procès devrait être terminée le 18 mars. M. Jivkov est accusé d'abus de pouvoir, de détournement de fonds publics et d'avoir *« attisé la haine nationale »*. Selon les médecins, il souffre de diabète et sa tension artérielle varie *« de façon inquiétante »*. – *(AFP.)*

□ **RDA : plus d'obligation d'apprendre le russe à l'école.** – A compter de la rentrée 1990, les lycéens est-allemands seront autorisés à apprendre la langue étrangère de leur choix. Le vice-ministre de l'éducation, M. Volker Abend, a annoncé jeudi 7 février que l'enseignement du russe ne serait plus obligatoire dans les établissements scolaires et que l'éducation *« devait être à présent humaniste et indépendante des partis »*. – *(AFP.)*

□ **Le compte en banque de M. Erich Honecker.** – L'ancien numéro un est-allemand possédait un compte de 100 millions de marks (350 millions de francs) en devises, a indiqué mercredi 7 février un porte-parole du parquet de RDA. M. Honecker s'était notamment servi de cet argent pour acheter une horloge ancienne d'une valeur de 750 000 marks. Quant à l'ancien premier ministre, M. Willi Stoph, il mettait sur le compte de l'Etat une facture d'électricité annuelle de 221 000 marks qui couvrait les frais de chauffage de son jardin d'hiver. – *(Reuter.)*

□ **ROUMANIE : suicide d'un officier de police.** – Le colonel Petre Moraru, accusé d'avoir participé à la répression du soulèvement de décembre, s'est donné la mort en prison pour échapper à son procès, a rapporté le quotidien *Romania Libera* dans son édition du 7 février. L'officier de police était soupçonné d'avoir fait disparaître les corps de quarante personnes au moins à Timisoara dans les jours qui ont précédé la chute du régime Ceausescu. – *(Reuter.)*

□ **YOUGOSLAVIE : le président de la fédération prône le dialogue au Kosovo.** – Dans un discours prononcé mercredi 7 février devant le Parlement fédéral à Belgrade, le chef de l'Etat yougoslave, M. Janez Drnovsek, a déclaré que le problème du Kosovo ne pouvait être résolu par la force. Il a proposé l'ouverture d'un dialogue *« à tous ceux qui, au Kosovo, sont disposés à cohabiter, aussi bien dans la région qu'en Yougoslavie »*. Il a toutefois exclu de ce dialogue les *« nationalistes extrémistes »*, sans préciser leur appartenance ethnique. M. Drnovsek a indiqué que les mesures d'urgence en vigueur depuis un an au Kosovo seraient levées lorsque la situation y sera redevenue *« normale »*. *« L'Etat,* a-t-il ajouté, *interviendra à nouveau en cas d'escalade de la violence et de danger de conflits interethniques »*. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : pour réduire le nombre de détenus

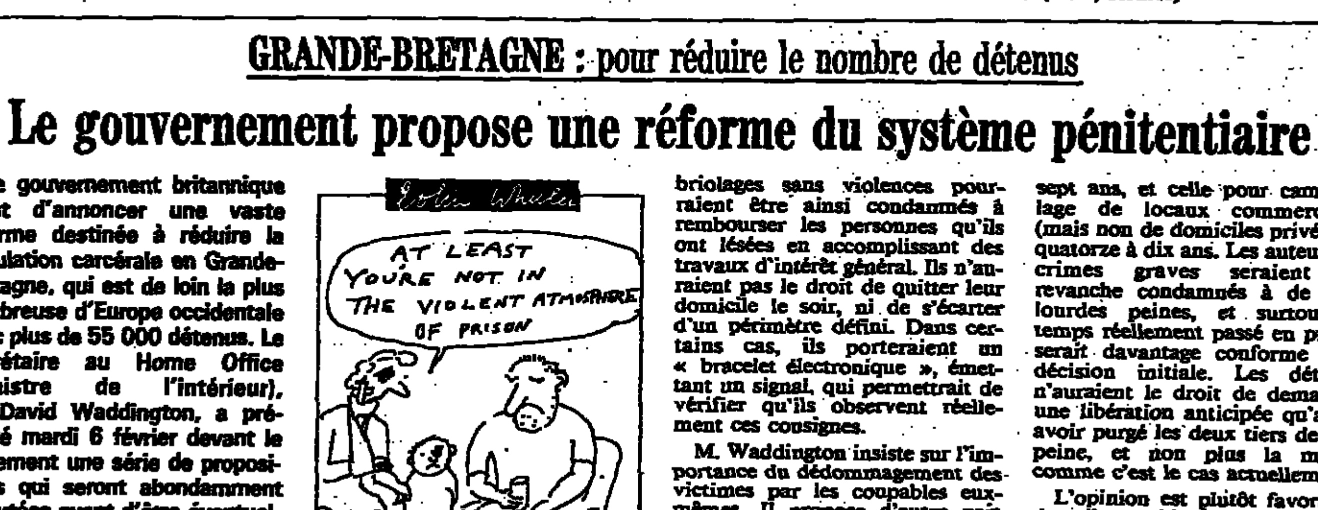
Le gouvernement propose une réforme du système pénitentiaire

Le gouvernement britannique vient d'annoncer une vaste réforme destinée à réduire la population carcérale en Grande-Bretagne, qui est de loin la plus nombreuse d'Europe occidentale avec plus de 55 000 détenus. Le secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), M. David Waddington, a présenté mardi 6 février devant le Parlement une série de propositions qui seront abondamment discutées avant d'être éventuellement adoptées après les prochaines élections.

LONDRES
de notre correspondant

La philosophie qui inspire le projet du gouvernement est la suivante : il faut éviter, autant que possible, d'envoyer en prison les auteurs de délits mineurs et trouver pour eux des peines alternatives. Pour les criminels violents, en revanche, les sentences doivent être plus longues et surtout accomplies de façon plus rigoureuse, les libérations anticipées devenant nettement plus difficiles à obtenir.

Conformément à la tradition britannique, il ne s'agit pas d'imposer aux juges, qui restent souverains, une nouvelle échelle d'évaluation des délits. Mais l'idée est de leur rappeler qu'il existe d'autres solutions que la prison quand il n'y a pas eu de violences contre les personnes. C'est donc à une révolution des esprits dans le corps des magistrats qu'appelle le secrétaire au Home Office. Il faudrait que ceux-ci prennent davantage conscience qu'en envoyant un citoyen en prison, ils font peser une lourde charge financière sur la communauté, qui tend à se répéter, en raison du nombre des récidivistes.



« Au moins, tu n'es pas dans le climat de violence de la prison »
(« The Independent » du 7 février.)

Les auteurs de vols ou de cambriolages sans violences pourraient être ainsi condamnés à rembourser les personnes qu'ils ont lésées en accomplissant des travaux d'intérêt général. Ils n'auraient pas le droit de quitter leur domicile le soir, ni de s'écarter d'un périmètre défini. Dans certains cas, ils porteraient un « bracelet électronique », émettant un signal, qui permettrait de vérifier qu'ils observent réellement ces consignes.

M. Waddington insiste sur l'importance du dédommagement des victimes par les coupables eux-mêmes. Il propose d'autre part que les amendes ne soient plus identiques pour tous, mais calculées en fonction des revenus. Il n'exclut pas de combiner de lourdes amendes avec un certain nombre d'heures de travail obligatoires. Les parents de délinquants mineurs pourraient être tenus pour responsables de l'observation par ces derniers des mesures décidées par le tribunal, telles que l'interdiction de sortir le soir. Ils pourraient, en cas de violation, être condamnés eux-mêmes à payer une amende de 1000 livres (10 000 F), ce qui constituerait une innovation absolue dans le droit britannique.

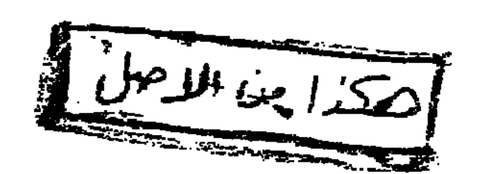
Convaincre les juges

Pour ceux qui sont malgré tout envoyés en prison, le projet prévoit à la fois une réduction des peines pour les actes commis sans violence et une aggravation pour les autres. La peine maximale pour vol serait réduite de dix à sept ans, et celle pour cambriolage de locaux commerciaux (mais non de domiciles privés) de quatorze à dix ans. Les auteurs de crimes graves seraient en revanche condamnés à de plus lourdes peines, et surtout le temps réellement passé en prison serait davantage conforme à la décision initiale. Les détenus n'auraient le droit de demander une libération anticipée qu'après avoir purgé les deux tiers de leur peine, et non plus la moitié comme c'est le cas actuellement.

L'opinion est plutôt favorable, dans l'ensemble, mais il reste évidemment à convaincre les juges du bien-fondé de cette réforme. Sir Bernard Caulfield, qui fut un des plus hauts magistrats du pays, a profité du fait qu'il est à la retraite pour exprimer tout haut le cepticisme de bon nombre de ses collègues. Selon lui, être obligé de nettoyer les vitres de la mairie de sa ville est sans doute humiliant, mais ce n'est pas une peine adéquate pour quelqu'un qui a commis un cambriolage.

M. Waddington bénéficie, dans le débat qui s'ouvre, d'un atout considérable. Favorable, comme Mme Thatcher, au rétablissement de la peine de mort abolie en 1965, il peut difficilement être taxé de laxisme. Cette réputation de fermeté devrait l'aider à faire passer une réforme qui vise essentiellement, en fait, sous une présentation un peu trompeuse, à réduire la sévérité des peines de prison imposées en Grande-Bretagne.

DOMINIQUE DHOMBRES



PROCHE-ORIENT

LIBAN : pour arrêter les combats

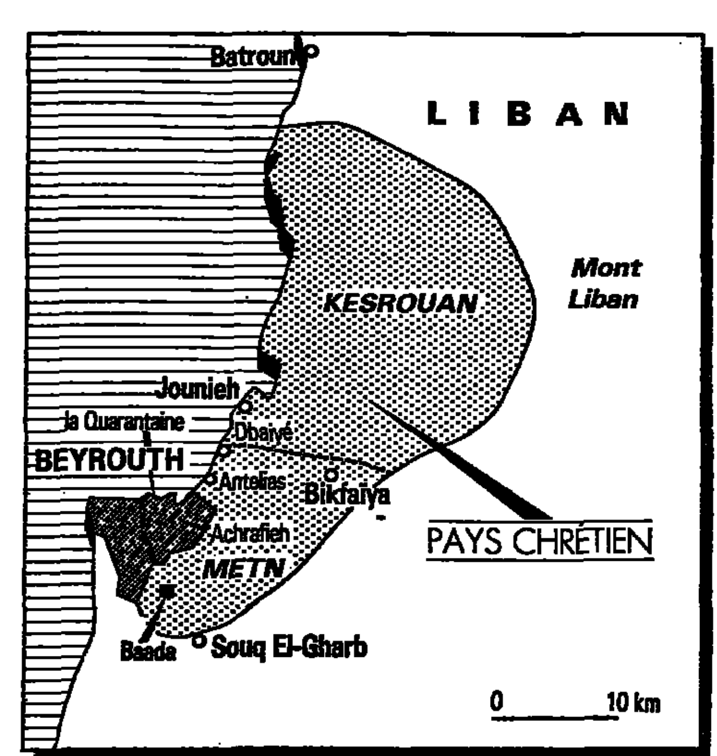
Le général Aoun exige des Forces libanaises une dénonciation claire de l'accord de Taëf

Intervenant publiquement pour la première fois depuis le début, le 31 janvier, des très violents combats qui opposent son armée à la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea, le général Michel Aoun a posé, mercredi 7 février, aux FL une nouvelle condition pour arrêter ces affrontements : le rejet clair de l'accord de Taëf, qu'il qualifie toujours d'*« acte de reddition »* face à la Syrie.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

« S'il [M. Geagea] *est réellement contre l'accord de Taëf, qu'il le dise clairement et la guerre s'arrêtera immédiatement »*, a déclaré le général Aoun dans une conférence de presse au palais de Baabda, bizarrement épargné par les combats en cours. *« L'accord de Taëf*, a-t-il ajouté, *vise à consacrer la présence syrienne, et le peuple libanais l'a rejetée. Mais les FL œuvrent en complicité avec l'extérieur pour le faire appliquer et je refuse qu'il y ait des alliés de la Syrie parmi nous. Tant que je serais ici, Taëf ne passera pas. »*



Revenant d'autre part sur les propos qu'il avait tenus à la veille du déclenchement de la bataille, dans lesquels il avait sommé les FL de rejoindre l'armée, le général a affirmé : *« Je ne veux pas éliminer le fusil des FL, mais je veux que toutes les armes servent les mêmes objectifs politiques. Nous sommes vainqueurs, et si les FL ne veulent pas coopérer avec nous, qu'elles aillent au diable. »*

Ce langage a peu de chance d'être entendu par M. Geagea qui, sans s'être jamais prononcé en faveur de l'accord de Taëf, l'a toujours plus ou moins politiquement soutenu, considérant que, dans les circonstances présentes, les chrétiens n'avaient pas les moyens de se dresser, seuls, contre un compromis accepté par la communauté internationale et que, en tout état de cause, celui-ci pourrait être amendé ultérieurement.

La trêve très relative de mercredi risque donc de ne pas se prolonger, même si le nonce apostolique au Liban, Mgr Pablo Puente, a affirmé *« être en possession d'un dispositif sur la consolidation d'un cessez-le-feu. Chacun commence à comprendre que cette guerre est criminelle et stupide et j'ai l'impression qu'il y a une volonté générale d'arrêter les combats »*.

Pour la première fois, en tout cas, la commission mixte, formée d'officiers de l'armée et de responsables des FL sous les auspices du nonce et de l'Eglise maronite, s'est réunie mercredi dans *« une atmosphère positive »*, selon une source FL. Mais sans qu'aucune décision, hormis celle de se revoir, n'ait été prise, selon un porte-parole de l'armée.

Un avertissement du Saint-Siège

Le commentaire très violent de Radio-Vatican se demandant *« comment les partisans du général Aoun pourront jamais lui pardonner les centaines de morts, les destructions, les condition inhumaines dans lesquelles ils sont obligés de vivre »*, a toutefois sonné comme un avertissement du Saint-Siège, d'autant que Radio-Vatican souligne : *« La Syrie, avec ses trente cinq mille soldats au Liban, ainsi que Washington, sont d'accord plus que jamais pour se débarasser de lui. »*

Comme prévu en effet, la victoire de l'armée à Dbaiyé a relancé le spectre d'une intervention syrienne, à la demande du président Elias Hraoui, qui n'a pas les moyens d'intervenir seul. L'arrivée, annoncée comme prochaine à Damas, du conseiller politique de l'ambassade américaine à Beyrouth, fermée depuis septembre dernier, M. David Sutherfield, à laquelle il faut ajouter les propos tenus par le porte-parole du Département d'Etat, M. Richard Boucher, faisant assumer au général Aoun la responsabilité du *« bain de sang »* et l'accusant de *« diviser le Liban et de déchirer l'armée »*, laissent à penser que Washington pourrait étudier de très près les conditions et les circonstances d'une éventuelle intervention syrienne.

Le dilemme de Washington

Le dilemme américain réside dans le fait que si les Etats-Unis souhaitent le départ du général Aoun, ils n'entendent pas voir casser l'armée libanaise de l'Est ; or, jusqu'à maintenant, celle-ci a fait corps avec lui. Le président Hraoui, pour sa part, voudrait obtenir un appel clair de M. Geagea ou du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, et a délégué lundi dans la nuit un émissaire, le député Boutros Harb, aux deux hommes qui, pour l'instant, ne semblent pas décidés à franchir le pas.

Les députés chrétiens, dont certains sont toujours *« en exil »* à Beyrouth-Ouest, ne cachent pas qu'il faudra bien prendre la responsabilité d'un tel acte si la situation continue à se détériorer. *« Nous l'avons bien fait en 1976*, nous confiait ainsi l'un d'eux ; *la décision n'est pas facile à prendre, mais nous ne pouvons éternellement demeurer spectateurs d'un tel massacre. »*

L'avertissement du Vatican semble en tout cas montrer que le Saint-Siège veut éviter à tout prix ce recours, et M. Kouchner, qui poursuit visiblement à Beyrouth une mission dorénavant politique, aurait aussi fait savoir au président Hraoui, qu'il a rencontré à l'issue de son opération humanitaire, que la France était opposée à une telle intervention. Tout dépendra sans doute de l'évolution de la situation sur le terrain, la Syrie ne semblant pas très pressée d'agir.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Le PS s'étonne du « silence de la droite »**. – Le bureau exécutif du PS s'est étonné, mercredi 7 février, du *« silence de la droite »* à propos des combats entre chrétiens au Liban, *« alors que des parlementaires UDF et RPR s'étaient rendus en masse au Liban apporter leur soutien au général Aoun en novembre dernier ». « On peut se demander si par son attitude, la droite française n'a pas encouragé le comportement belliciste qui conduit à une guerre fratricide au Liban »*, a déclaré M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS.

La mission humanitaire de M. Kouchner

Treize blessés sont arrivés à Paris

Treize blessés libanais évacués de Beyrouth sont arrivés mercredi 7 février à l'aéroport du Bourget, à bord d'une Caravelle affrétée par le gouvernement français.

Les treize blessés, dont cinq grands brûlés, ont été accueillis à l'aéroport par M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux au ministère de la santé et, par M. François Stasse, directeur de l'Assistance publique. Ils ont aussitôt été acheminés par ambulance dans huit hôpitaux publics.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Symbolique peut-être, tant la détresse des hôpitaux du « pays chrétien » libanais est grande, l'évacuation vers la France, mercredi 7 février, de neuf blessés du plus grand hôpital du secteur chrétien de la capitale libanaise constitue un succès pour la mission humanitaire de M. Bernard Kouchner, qui a lui-même supervisé l'opération.

Profitant d'une pause dans les combats, due sans doute tout à la fois à a vicitoire acquise mardi par l'armée à Dbaiyé, qui a facilité le respect relatif de la trêve négociée sous les auspices du nonce apostolique, Mgr Pablo Puente, et aux contacts pris avec l'aide de la Croix-Rouge par le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, ce sont huit ambulances de la Croix-Rouge, venues de Beyrouth-Ouest, à majorité musulmane, et suivies des voitures de l'ambassade de France, avec M. Kouchner à bord, qu'accompa gnait l'ambassadeur, M. René Ala, qui ont traversé mercredi matin 7 février le passage du Musée pour se rendre à l'Hôtel-Dieu.

Malgré ce court trajet, devenu particulièrement périlleux, la ligne de front entre l'armée du général Michel Aoun et la milice chrétienne des forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea étant l'autoroute qui longe le bas de la colline d'Achrafieh à 200 mètres du musée, M. Kouchner aura pu se rendre compte de la violence des combats de rue qui clouent chez elle la population, de plus en plus démunie, timidement sortie toutefois pour voir le passage du convoi.

Comment mieux ressentir cette férocité qu'en constatant que les quatre cadavres d'automobilistes mitraillés au volant de leurs véhicules, il y a quatre jours, sur cette route sont toujours là et, que personne n'a osé s'en approcher pour les dégager des carcasses de tôle devenues cercueil. A l'Hôtel-Dieu, affirme le directeur, on frôle la catastrophe, avec seulement deux jours d'eau potable de réserve et les blessés qui continuent d'arriver, bien qu'avec difficulté tant les routes sont peu sûres. Habitués à tous les combats de ces quinze dernières années, les secouristes de la Croix-Rouge libanaise, dont on ne dira jamais assez le courage en toutes circonstances, avouent que cette fois c'est vraiment très dur.

Une opération rapide et discrète

Les combattants ne respectent aucune règle et se battent presque sans interruption. Quand les obus se taisent, ce sont les franc-tireurs qui entrent en action ; mercredi matin, seul le bruit de leurs balles déchirait l'air par intermittence.

Peu importante en nombre, cette évacuation permettra quand même de soulager un peu le personnel, particulièrement sollicité depuis neuf jours, les blessés emmenés nécessitant tous des soins « lourds ». Symboliquement, se sont joints à ces blessés du « pays chrétien », quatre malades de Beyrouth-Ouest, la France voulant sans doute respecter sa devise traditionnelle : *« Soutien à tous les Libanais »*.

Menée cette fois avec discrétion et rapidité, l'opération s'est achevée en début d'après-midi, et les treize blessées et malades se sont envolés pour Paris à bord d'une caravelle affrétée par le gouvernement français, qui aura ainsi réussi à intervenir dans le secteur chrétien de Beyrouth en répondant à l'appel des autorités légales libanaises, contestées dans ce même secteur.

F. C.

EGYPTE : après l'attaque contre l'autocar israélien

Les journaux officieux reprochent à l'OLP de ne pas avoir condamné catégoriquement l'attentat

L'enquête sur l'attentat qui a coûté la vie à neuf touristes israéliens semble piétiner. Aux déclarations des services de sécurité égyptiens donnant comme *« imminente »* l'arrestation des terroristes ont succédé les *« souhaits »* de démasquer les agresseurs.

LE CAIRE

de notre correspondant

« Les services de sécurité poursuivent leurs efforts intensifs et ont effectivement réuni des indices qui, je le souhaite, permettront d'éclaircir l'affaire et de déterminer l'identité des criminels », a déclaré le ministre égyptien de l'intérieur, le général Abdel Halim Moussa, mercredi 7 février. Il a ajouté : *« Ce qui est jusqu'à présent certain c'est que le crime a été mis au point à l'étranger et perpétré par des non-Egyptiens. »* Il a mis en garde les médias contre *« les effets négatifs que peut avoir sur le déroulement de l'enquête la publication intempestive d'informations imprécises en vue d'obtenir des exclusivités »*.

Cela n'a pas empêché la presse cairote de multiplier les informations sur l'attentat remettant en cause ce qui avait déjà été publié. Tout d'abord, le nombre de passagers égyptiens pris en stop par l'autobus serait de six, dont trois policiers en permission. Sept et non quatre grenades auraient été lancées contre l'autobus : quatre à l'intérieur du car, dont trois ont explosé, et trois à l'extérieur. Enfin, la piste ouverte par le passeport jordanien trouvé dans un appartement de la ville de Chebin-el-Kanater où les agresseurs ont abandonné le véhicule qui a servi à l'attaque serait fausse.

La presse officieuse s'en est par ailleurs pris, jeudi 8 février, à l'OLP. L'éditorialiste d'*Al Akhbar* critique *« l'ambiguïté »* de la position de l'OLP à l'égard de l'attentat et regrette que *« le communiqué de l'OLP ait manqué de clarté et n'ait pas été tranchant en ce qui concerne la condamnation du terrorisme surtout que l'organisation a déjà annoncé par le passé l'abandon de telles méthodes. »*

L'éditorialiste d'*Al Goumhouria* reproche au chef de l'OLP de se montrer trop coulant à l'égard des attaques de ses collaborateurs, et conclut sur une mise en garde : *« Si les Palestiniens sont passés maîtres dans l'art du règlement de compte interne et qu'ils ont l'attentat facile, les uns à l'égard des autres, nous leurs disons : vous êtes libres, mais nous n'accepterons pas et nous ne laisserons pas impuni le fait qu'ils viennent en Egypte, profitant de sa trop grande générosité, pour accomplir un acte écervelé. »*

Mais la position officielle n'est pas partagée par tout le monde, à l'université de Chebin-el-Kom dans le delta, un millier d'étudiants islamistes ont manifesté contre Israël, réclamant *« un nouveau Saladin pour libérer Jérusalem »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

Conséquence du nouveau paysage politique

Le Transkei envisage son retour au sein de la République sud-africaine

La légalisation de l'ANC et du Parti communiste décidée par M. Frederik De Klerk provoque la fureur de l'extrême droite sud-africaine. L'un de ses principaux dirigeants, M. Koos van der Merwe, porte-parole du Parti conservateur (31 % des voix blanches aux dernières élections), a appelé à une *« campagne de résistance »* en évoquant la possibilité d'une prochaine grève générale affectant tous les secteurs, dela postes à la police, où le Parti conservateur dispose de solides soutiens.

Alors que ce parti défend toujours l'idée d'une stricte séparation des Noirs et des Blancs, le Transkei, l'un de ces bantoustans « indépendants » créés par Pretoria pour mettre en œuvre son ancienne politique de développement séparé, envisage son retour au sein de la République sud-africaine.

UMTATA (Transkei)

de notre envoyé spécial

Le Transkei ne pouvait faire moins que l'Afrique du Sud, dont il se sépara en octobre 1976 pour devenir un Etat « indépendant ». Aussi, le général Bantu Holomisa, l'homme fort de ce pays arrivé au pouvoir en décembre 1987 à la faveur d'un putsch, a annoncé, mercredi 7 février à Umtata, la légalisation du Congrès national africain (ANC) et la libération de tous les prisonniers politiques. *« Nous avons agi plus vite et plus courageusement que le président De Klerk*, nous a-t-il précisé. *Dès l'an dernier, nous avions suspendu les exécutions, levé l'état d'urgence et redonné vie à une trentaine d'organisations politiques. »*

Projet de référendum

Connu pour son franc-parler qui lui vaut d'être tenu en suspicion par les autorités de Pretoria, le général Holomisa a aussi critiqué la politique *« démodée et impraticable »* des bantoustans, fondée sur le développement séparé des différents groupes raciaux. Il a également prédit le *« complet abandon »* de ce système, et a dénoncé les *« manipulations »* auxquelles s'était livrée l'Afrique du Sud pour forcer les habitants du Transkei à choisir une *« indépendance »* qui, économiquement parlant, leur *« a très peu profité »*. La population sera donc consultée sur la question de savoir si elle souhaite ou non réintégrer l'Afrique du Sud. A cet effet, un comité vient d'être mis en place à Umtata, qui devra déposer ses conclusions avant le 30 mars et proposer une date pour ce référendum.

M. « Pik » Botha, ministre africain des affaires étrangères, avait cependant indiqué, mardi au Cap, qu'il lui paraissait *« prématuré »* de soulever ce problème, dans la mesure où les négociations sur le nouvel ordre constitutionnel n'ont pas encore démarré. *« Les dirigeants de Pretoria sont suffisamment intervenus dans nos affaires pour que désormais ils cessent de s'en mêler*, a répliqué sèchement le général Holomisa. *Mes compatriotes sauront décider ce qui est bon pour eux. »* L'homme fort du Transkei a tout de même admis qu'il n'était pas question de *« courir au suicide »* et de réintégrer éventuellement l'Afrique du Sud sans s'être au préalable assuré que le système de l'apartheid était bel et bien démantelé.

JACQUES DE BARRIN

Arrivée du pasteur Jesse Jackson à Johannesburg

Le pasteur noir américain Jesse Jackson est arrivé mercredi 7 février à Johannesburg pour une visite de dix jours en Afrique du Sud, à l'invitation du Conseil sud-africain des églises (SACC). Le pasteur a été accueilli à l'aéroport par l'ex-secrétaire général de l'ANC, M. Walter Sisulu, et deux hommes d'églises, éminents militants anti-apartheid, MM. Frank Chikane et Allan Boesak. Quelque deux cents manifestants, étroitement encadrés par la police, étaient également venus souhaiter la bienvenue au pasteur.

Au cours d'une rencontre avec la presse, le révérend Jackson a déclaré que le *« vent de liberté »* qui soufflait sur l'Europe de l'Est devait aussi toucher l'Afrique du Sud dont le gouvernement risque *« le chaos »* s'il n'avance pas sur la voie des réformes. Les sanctions économiques constituent, selon lui, *« une alternative non violente »*, et l'apartheid une forme de sanction qui doit être abolie. Il a également appelé le gouvernement à *« saisir le moment »* pour s'attaquer à l'apartheid *« au nom de l'Histoire et d'une nouvelle Afrique du Sud »*. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

CHINE : selon Asia Watch

La levée de la loi martiale n'a pas affecté la répression

Dans un rapport rendu public mercredi 7 février sur la situation des droits de l'homme en Chine au lendemain de l'abrogation de la loi martiale à Pékin, l'organisation américaine Asia Watch a recensé un certain nombre de cas précis d'exécutions, de condamnations à la prison et d'arrestations de membres du mouvement démocratique du printemps dernier, ainsi que des témoignages sur les conditions de détention.

La dureté de ces dernières - au cours desquelles les coups, la torture physique (en particulier à l'aide de matraques électriques dont certaines auraient été importées de France, soi-disant pour pousser le bétail vers les abattoirs) et psychologique, les aveux extorqués, sont monnaie courante - est confirmée par des articles tirés de la presse officielle du temps où elle n'était pas muselée. Elles n'ont pu que s'aggraver depuis lors.

Ainsi, en pleine période de « libéralisme », le *Quotidien du droit* n'hésitait pas à écrire que la torture était devenue une « *maladie chronique* » (31 mai 1985) et qu'elle était « *en augmentation constante* » (5 septembre 1988). La revue *Démocratie et droit* de juillet 1988 critiquait la pratique des tribunaux de « *condamner avant de juger* », tandis que *les Etudes juridiques* de février 1988 indiquaient que, dans certaines régions, les avocats devaient obtenir l'autorisation du parti pour plaider non coupable en faveur de leur client.

Asia Watch rappelle que la présomption d'innocence n'existe pas en Chine, où l'on continue de pratiquer les procès secrets et la détention sans jugement. L'organisation cite l'article 102 du code criminel en vertu duquel quiconque « *incite les masses à douter du parti et du gouvernement* » risque de cinq à quinze ans de prison.

Asia Watch cite aussi des cas de jugements exemplaires de la répression ambiante : l'exécution de Sun Baohe le 14 octobre à Jinan (Shandong) pour avoir incendié une voiture. L'exécution de Liu Baode et la condamnation à mort avec sursis de Su Peng le 30 novembre à Pékin pour « houliganisme ». Ou la condamnation à dix-huit ans de prison de Zhang Jie, ouvrier au chômage de vingt-deux ans de Jinan, pour « *propos contre-révolutionnaires* » : il avait demandé à des gens de prendre le deuil des morts de la place Tiananmen. Pour ne pas parler du dissident Wei Jingsheng, coupé du monde depuis 1979... La nouvelle chasse aux « *ennemis de classe* » n'a pas cessé avec la levée de la loi martiale, rappelle Asia Watch.

P. DE B.

CAMBODGE

Des soldats vietnamiens participeraient à la protection de Battambang

BATTAMBANG

(Correspondance)

Dans la vaste cour de l'usine de jute, un groupe de miliciens s'entraîne sous le regard amusé des ouvriers. En 1983, l'usine avait été partiellement détruite par les Khmers rouges. « *Mais cette fois,* affirme le chef du groupe d'assaut, *nous sommes prêts.* » Et d'expliquer que la milice comporte une force « *offensive* » de cent vingt hommes, une autre, « *défensive* », de cent hommes armés de kalachnikov et de lance-roquettes B-40.

Près de l'hôtel provincial, dans le quartier résidentiel, un jeune soldat fait les cent pas, son B-40 sur le dos. Il a seize ans. Il avoue ne souhaiter qu'une chose : la paix, qui lui permettra de retourner cultiver le champ de ses parents. A l'hôpital, où le Comité international de la Croix-Rouge de Genève cherche à installer une équipe permanente, des hommes et des femmes gisent, dans une chaleur lourde où flottent des relents d'éther, d'urine, de pourriture. Jambes et mains arrachées par les mines, blessures par balles de plus en plus fréquentes, c'est le visage banal de l'horreur. Car Battambang, la grande ville de l'ouest cambodgien, est en première ligne.

Au marché central, la vie est presque normale. Les produits thaïlandais abondent. Une aubaine peut-être pour ces deux soldats vietnamiens venus faire quelques emplettes. Les Vietnamiens, ici, on en parle sans s'étonner. Bien sûr, les autorités de Phnom-Penh nient farouchement leur présence. Officiellement, tous les soldats vietnamiens ont quitté le pays le 26 septembre dernier. Mais n'importe quel commerçant, n'importe quel simple soldat explique sans se faire prier que les Vietnamiens sont revenus, début novembre. Ils sont nombreux, dit-on, concentrés dans la région de Battambang, Sisophon Pursat. Ils sont stationnés « *en dehors de la ville* », affirme un milicien khmer. « *Des hommes sérieux, très disciplinés, de vrais soldats* », commente un vieil homme.

Troupes d'élite

Il semble que, devant le danger qui menaçait des villes comme Battambang et Sisophon fin octobre, les autorités de Phnom-Penh aient décidé de faire appel aux Vietnamiens, qui ont répondu avec quelques réticences, mais en envoyant des troupes d'élite. Les rumeurs, invérifiables, abondent. Les Cambodgiens disent volontiers qu'il faut payer ces troupes « *au moins 100 dollars par mois* », explique un policier en faction près d'un pont. Dans un pays où le salaire mensuel d'un fonctionnaire ne dé passe pas quatre dollars, c'est évidemment une fortune.

Les gens de Battambang, où les Khmers rouges avaient fait une brève incursion le 5 janvier – « *parce qu'il y avait des trous dans notre défense* », explique un soldat khmer, – sont plutôt satisfaits du retour des troupes vietnamiennes. « *Tant qu'ils sont là, nous sommes plus ou moins à l'abri de la guerre* » explique une dame qui tient boutique au marché. Ses voisines acquiescent. Car c'est bien de la guerre que les gens ont peur. Moins de telle ou telle faction que du chaos, des explosions, des mines, des obus, des éclats. « *Je ne dors plus la nuit tant j'ai peur* », dit une ouvrière de l'usine de jute. Elle n'est pas la seule.

Les autorités de Battambang sont confiantes. Le plus dur est passé, explique un membre du comité populaire de la ville. Bien sûr, « *il reste, le long de la frontière thaïlandaise, des territoires contestés, mais nous allons les récupérer tôt ou tard* ».

JACQUES BEKAERT

□ **Des soldats mutinés sèment la panique à Koh Konh.** - Des soldats mutinés ont semé la panique dans le port de Koh Konh (ouest du Cambodge), détruisant des maisons et forçant les commerçants à s'enfuir le long de la côte en direction de la Thaïlande pour ne pas être massacrés, ont rapporté des marchands, jeudi 8 février, à Bangkok. On ne dispose que d'informations fragmentaires sur ces incidents qui ont éclaté mardi soir. Selon des témoins, il s'agirait d'une mutinerie de soldats gouvernementaux qui accusent les autorités de Phnom Penh de les avoir trompés et de les avoir abandonnés à leur sort. Selon un parlementaire thaïlandais qui se trouvait sur place, l'ordre a été rétabli jeudi matin et les mutins étaient conduits par bateau à Kompong Som, principal port du Cambodge. – (*Reuter.*)

AMERIQUES

NICARAGUA : les élections du 25 février

Le ministre de l'intérieur refuse l'alternance

Le ministre nicaraguayen de l'intérieur, M. Tomas Borge, a averti que l'armée sandiniste refuserait d'obéir à un nouveau gouvernement en cas de victoire de l'Union nationale de l'opposition (UNO) aux élections générales du 25 février. Un succès de l'opposition équivaudrait à un retour à la dictature et « *relancerait la lutte – armée – contre le somozisme* » (du nom du dictateur Anastasio Somoza, chassé du pouvoir en 1979), a déclaré, mardi 6 février, M. Borge au cours d'un meeting électoral. Le dirigeant sandiniste a estimé que la victoire de la candidate de l'UNO, Mme Violeta de Chamorro, « *rendrait le pays ingouvernable* ».

Toutefois, le commandant Borge a estimé que la victoire des sandinistes « *est acquise* », la seule interrogation étant de savoir si le pourcentage de voix du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au pouvoir « *sera de 65 %, de 70 % ou bien plus élevé* ». Le ministre a en outre estimé : « *Le processus électoral sera si indiscutable que le gouvernement Bush cherchera à renouer ses relations avec le Nicaragua.* »

A Washington la Maison Blanche a de nouveau envisagé la possibilité d'une amélioration des relations américano-nicaraguayennes si les élections du 25 février s'avèrent « *libres et transparentes* », a déclaré mercredi un porte-parole de la présidence. Il a cependant qualifié de « *décevant* » le refus réitéré par Managua de recevoir une mission de membres du Congrès désignés par le président George Bush comme observateurs des élections. L'ancien président américain Jimmy Carter, qui dirige une mission indépendante, a pour sa part rencontré mercredi des membres du Congrès, à son retour de Managua, et leur a annoncé que la préparation du processus électoral avait rencontré « *de sérieux problèmes* » mais que « *la majorité d'entre eux ont été réglés* ». – (*AFP.*)

HAITI

Le général Avril décrète une amnistie générale

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Le chef du gouvernement militaire haïtien, le général Prosper Avril, a annoncé mercredi 7 février une « *amnistie générale pour tous ceux qui ont commis des crimes contre la sûreté de l'Etat* ». Dans une brève déclaration à la radio-télévision nationale, à l'occasion du quatrième anniversaire de la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier, le général Avril a ajouté que les élections seraient organisées conformément au calendrier prévu.

Dans la matinée, le gouvernement militaire avait libéré quatre opposants. Trois d'entre eux, MM. Evans Paul, Jean-Auguste Mésieux et Marino Etienne, avaient été torturés après leur arrestation le 1er novembre. Accusés de complot contre la sécurité de l'Etat, ces dirigeants politiques et syndicaux avaient été exhibés à la télévision nationale en piteux état. Le quatrième, l'ex-sergent Patrick Beauchard, avait été arrêté en décembre, après une longue traque.

La journée de mercredi marquant le quatrième anniversaire de la chaotique « *transition démocratique* » a été l'occasion de diverses prises de position, dans l'ensemble très critiques à l'égard du général Avril accusé de perpétuer le duvaliérisme. La plus notable est celle de l'Eglise catholique qui, par la voix de ses évêques, a dressé un sombre bilan. Au micro de *Radio-Soleil*, la station de l'épiscopat, les prélats ont appelé les Haïtiens à l'unité afin de « *refaire le 7 février* ».

Encore sous le coup de la violente répression de la fin janvier, la classe politique n'est plus disposée à faire confiance aux paroles rassurantes du général Avril. Plusieurs dirigeants ont annoncé qu'ils ne participeront pas aux élections tant que ce dernier restera au pouvoir.

Risques d'explosion

L'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP), l'une des principales coalitions de l'opposition, a exigé, au début de la semaine, que la date de l'élection présidentielle, prévue pour octobre, soit avancée à juillet, afin de coïncider avec les élections législatives. Au cours d'une conférence de presse, le centriste Marc Bazin et le socialiste Serge Gilles, qui dirigent l'Alliance, ont également demandé la présence d'observateurs internationaux lors des scrutins, le retour des leaders exilés le mois dernier et le châtiment des coupables de sévices et d'exactions.

Les sévères remontrances, accompagnées de sanctions économiques, des principaux bailleurs de fonds d'Haïti, à la suite de l'imposition de l'état de siège en janvier, ne sont pas étrangères au changement de ton du général Avril. La dégradation quotidienne du niveau de vie des Haïtiens – qui sont déjà le peuple le plus pauvre des Amériques – accroît en effet les risques d'explosion et constitue la menace la plus grave pour le pouvoir militaire.

JEAN-MICHEL CAROIT

PAKISTAN : quarante et un morts à Karachi

Mme Bhutto accuse l'opposition de « violer » la solidarité nationale

Mme Benazir Bhutto a accusé le parti d'opposition des Mohajirs (MQM) d'être responsable de la mort d'une quarantaine de personnes au cours d'affrontements, mercredi 7 février, à Kharachi (*le Monde* du 8 février). Le premier ministre a ajouté que « *la nation* » avait « *un besoin extrême de solidarité* » dans la « *crise* » qui l'oppose à l'Inde à propos du Cachemire.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les violents affrontements de mercredi ont mis aux prises les forces de l'ordre et des membres de l'une des communautés ethniques qui composent la plus grande ville du Pakistan, les Mohajirs. Un couvre-feu a été instauré à la suite des émeutes, dont le bilan provisoire est d'environ 40 morts et plus de 120 blessés. Les Mohajirs, qui sont d'anciens immigrés de l'Inde (avant la partition de 1947) de langue ourdou, sont regroupés au sein d'un parti politique, le MQM, dont le chef est M. Altaf Hussain. Celui-ci avait lancé un appel à la grève générale pour protester contre les « *atrocités* » commises, selon lui, par le gouvernement de Mme Bénazir Bhutto contre la communauté Mohajir. Le MQM, qui faisait partie de la majorité au moment de la victoire électorale du PPP (Parti du peuple pakistanais), a retiré son soutien au premier ministre, pour rallier l'opposition, que dirige M. Nawaz Sharif, ministre en chef du Penjab.

Les premiers affrontements se sont produits lorsque les militants du MQM ont entrepris d'obliger les commerçants à fermer leurs boutiques, des tireurs masqués ouvrant alors le feu sur les forces paramilitaires qui tentaient de s'interposer. Ces incidents n'ont rien à voir avec les émeutes interethniques qui se produisent à intervalles réguliers à Karachi et Hyderabad, la deuxième ville de la province du Sind, où des combats entre Mohajirs et Sindhis ont fait treize morts, le 30 janvier dernier. Il s'agit cette fois-ci d'une confrontation directe entre des forces gouvernementales et les militants de l'un des principaux partis d'opposition. Pour Mme Bhutto, qui vient d'obtenir difficilement le soutien de l'Alliance démocratique islamique (IDA) de M. Nawaz Sharif dans la crise indo-pakistanaise à propos de la question du Cachemire, les incidents de Karachi tombent mal.

Cette fragile « union sacrée » face à l'adversaire traditionnel, l'Inde, risque d'être remise en cause.

LAURENT ZECCHINI

CANADA

M. Turner abandonne ses fonctions de leader de l'opposition libérale

M. John Turner, soixante ans, chef du parti libéral, a annoncé, mercredi 7 février, qu'il abandonnait ses fonctions de leader de l'opposition à la Chambre des communes à Ottawa, par « *souci de discrétion politique* », afin de ne pas gêner la course à sa succession à la tête du parti, qui est déjà engagée.

Chef du parti libéral depuis 1984, après la démission surprise de M. Pierre Elliott Trudeau, M. Turner fut premier ministre du Canada pendant quelques mois avant d'être battu aux élections par les conservateurs de M. Brian Mulroney. Sa croisade contre l'accord de libre-échange canado-américain n'a pas empêché les tories d'être reconduits au pouvoir en novembre 1988. M. Turner sera remplacé aux Communes par M. Herb Gray au poste de leader de l'opposition. Député de Vancouver-Quadra, il restera néanmoins sur les bancs de l'assemblée jusqu'au mois de juin. – (*AFP*)

□ **COLOMBIE : Le gouvernement et le M-19 vont signer un accord de paix définitif.** – Les autorités colombiennes et le mouvement de guérilla M-19 signeront le 14 février un accord de paix définitif, aux termes duquel les rebelles déposeront les armes pour s'intégrer à la vie politique en échange d'une amnistie, ont annoncé mercredi 7 février les deux parties. Dans un communiqué conjoint, elles précisent que la signature de l'accord aura lieu à Bogota, un jour avant le sommet antidrogue qui doit réunir à Carthagène les présidents de la Colombie, du Pérou, de la Bolivie et des Etats-Unis. – (*Reuter.*)

ETATS-UNIS

L'anglais n'est plus la langue officielle de l'Arizona

Aux termes d'une décision juridique rendue mardi 6 février à Phoenix, l'anglais n'a plus le statut de langue officielle dans l'Etat de l'Arizona, à forte population hispanique (25 % environ). Le juge Paul Rosenblatt a estimé en effet que la loi, approuvée par référendum en 1988 et faisant de l'anglais la langue officielle de l'Arizona, était, compte tenu des circonstances actuelles, « *excessive* », au point de violer le premier amendement de la Constitution américaine sur la liberté d'expression. Mme Rose Mofford, gouverneur démocrate de l'Etat, seule personne ayant autorité pour faire appel de cette décision, a déclaré qu'elle n'en ferait rien. « *Cette loi était viciée dès le départ* » a-t-elle dit.

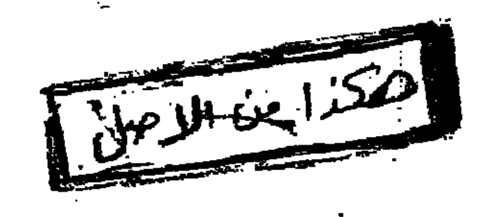
La décision de supprimer la langue officielle de l'Arizona a été adoptée à la suite de plusieurs plaintes, dont celle d'une jeune fonctionnaire de l'Etat, Maria-Kelly Yniguez, qui estimait que cette réglementation faisait peser une menace sur son emploi lorsqu'elle parlait en espagnol avec ses collègues. – (*AFP*)

□ **Le département d'Etat suspend un diplomate soupçonné d'espionnage.** – Un porte-parole du département d'Etat a déclaré, mercredi 7 février, que l'ancien numéro deux de l'ambassade américaine en Autriche, M. Felix Bloch, soupçonné d'espionnage au profit de l'URSS, était suspendu officiellement et que son traitement ne serait plus versé. M. Bloch était suspendu de fait depuis juin dernier, depuis que l'enquête entreprise à son sujet a fait scandale, aucune inculpation n'ayant pu être prononcée. – (*AFP.*)

□ **Le voyage de M. Dumas au Vietnam.** – Des personnalités de l'opposition, dont M. Alain Madelin, vice-président du Parti républicain, ont demandé, mercredi 7 février, l'annulation de la visite officielle du ministre français des affaires étrangères au Vietnam, du 24 au 27 février. Elles protestent notamment contre le fait qu'à la dernière conférence sur les réfugiés indochinois à Genève, en janvier, la France ne se soit pas opposée au rapatriement non-volontaire de « boat people » vietnamiens auxquels le statut de réfugiés politiques ne serait pas reconnu...

□ **La Corée du Sud et l'URSS vont échanger des missions diplomatiques.** – Moscou et Séoul procéderont à la fin du mois de février à un échange de missions diplomatiques, a annoncé jeudi 8 février l'agence Tass dans une dépêche datée de Séoul. « *Il ne s'agit pas cependant d'établir des relations diplomatiques ou des rapports consulaires complets,* ajoute l'agence, *mais, sur le fond, quoique pas dans la forme, ce seront des missions diplomatiques avec, à leur tête, des responsables et des employés haut placés des ministères des affaires étrangères des deux pays* ». Les deux pays avaient établi des relations commerciales en décembre 1988. L'URSS entretient des relations diplomatiques avec la Corée du Nord.

□ **PHILIPPINES : 75 morts au cours de violents combats à Mindanao.** – Soixante-sept membres de la guérilla communiste et huit soldats de l'armée régulière sont morts au cours de trois jours de combats dans la montagne de Malindang (sud), ont annoncé, mercredi 7 février, les forces armées. Un bataillon de l'armée, appuyé par l'artillerie, a attaqué le bastion communiste de la montagne de Malindang (Mindanao) pendant une réunion de responsables régionaux du PC (interdit) et de son bras armé, la Nouvelle Armée du peuple (NPA). – (*AFP.*)



POLITIQUE

La préparation des assises du mouvement gaulliste et le débat sur les deux principales motions

Le RPR entre l'union de l'opposition et le rassemblement des Français

La préparation des assises nationales du RPR qui, dimanche 11 février, au Bourget doivent permettre la réélection de M. Chirac à la présidence du mouvement qu'il a fondé le 5 décembre 1976, s'est déroulée tout entière sur un fond d'affrontement entre M. Pasqua et M. Juppé. Le ministre de l'intérieur auquel s'est associé M. Philippe Séguin a contesté la ligne politique et l'organisation du RPR conduite par M. Juppé, mais définie par M. Chirac. Nous publions les portraits de l'ancien ministre de l'intérieur et de l'ancien ministre du budget.

Le « rapport de synthèse » de seize pages, que présente M. Juppé, définit la stratégie du RPR, placée sous le signe de la démocratie et de l'union de l'opposition. Dans un avant-propos, M. Juppé prend soin d'indiquer que *« vouloir créer aujourd'hui un parti unique (...) c'est la meilleure manière de provoquer la fracture de l'opposition »*.

« Depuis les dernières assises nationales de Paris, en mai 1987, (...) après l'échec du printemps 1988, notre Rassemblement a vécu des mois difficiles », indique le rapport . *« A la mi-89, les doutes et les divergences ont été surmontés (...) : depuis la rentrée de septembre 1989, le mouvement retrouve confiance »*, est-il précisé. A propos de la modernisation du RPR, le rapport indique que *« l'effort déployé pour faire vivre la démocratie interne »* sera poursuivi, en s'appuyant sur *« la formation des cadres »* et une *« communication entre les échelons locaux et les instances nationales* [qui] *sera un souci constant »* .

« Le Rassemblement a toujours été un artisan déterminé de l'union de l'opposition », ajoute le rapport de synthèse, selon lequel le bilan de la coopération entre les différentes formations de l'opposition est positif. *« Construire l'union, c'est s'accorder pour proposer aux Français une autre politique. (...) Telle est l'ambition des conventions à thèmes que nous proposons d'organiser tout au long de l'année 1990. Si ce débat d'idées est fructueux, nous pourrons, en 1991, lors des états généraux de l'opposition, adopter le projet que nous présenterons aux Français pour les élections législatives de 1993. »* A propos de l'élection présidentielle, le rapport indique que *« des propositions ont été faites »*, que *« le Rassemblement est ouvert à la discussion »* et qu'il *« affirme sa détermination à faire aboutir »* l'idée de « primaires » au sein de l'opposition.

Le texte réclame *« plus de liberté »* pour l'économie ou pour les institutions, notamment par le biais du référendum sur les questions de société ou par *« la possibilité »* pour les citoyens *« de saisir le Conseil constitutionnel »*. Il se prononce pour *« une société plus juste et plus fraternelle »*, avec trois exigences : *« l'égalité des chances »*, *« l'esprit de participation »* et *« la solidarité »*. La défense de *« l'identité de la France »* clôt ce triptyque. *« La France doit (...) contribuer activement à la poursuite de la construction communautaire »*, précise le rapport. *« Encore faudra-t-il veiller à ce que l'Europe des Douze ne cède pas à sa tentation bureaucratique, qu'elle respecte le rôle des institutions nationales démocratiquement constituées, qu'elle s'affirme comme une union d'Etats solidaires, dans laquelle chacun garde sa personnalité. »*

La motion présentée par MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, ramassée en quatre pages, s'intitule *« un nouveau Rassemblement pour la France »*. Son avant-propos s'articule autour d'une affirmation et d'un constat : *« la personne de Jacques Chirac n'est pas en cause »*, mais *« notre mouvement ne se porte pas bien »*. *« Le choix est clair. Soit nous considérons que notre rôle est terminé, alors il faut choisir sans hésitation la fusion sans condition. »* Le texte ajoute que le RPR se servirait, alors, de *« l'union de l'opposition »* comme *« d'une béquille »*. *« Soit nous pensons que (...) les retrouvailles entre la France et les idées que nous incarnons sont imminentes (...) alors il faut que notre mouvement sache inventer (...) le plus large Rassemblement. »*

La motion reprend les principaux thèmes du discours gaulliste : *« Notre mouvement a hérité d'une idée : la France. Il s'est forgé une ambition : rassembler ; il s'est fixé une méthode : s'adresser directement au peuple français. »* La motion propose de *« rassembler contre le système des partis »*. Le nouveau rassemblement réunira *« une nouvelle génération de Français (...)* [qui] *viendront de toutes les couches sociales du pays »*. *« Ils seront conscients et fiers de ce qui les rapproche et qui est cette insolite passion qu'engendre la France. (...) Ils auront envie avant tout de la voir renouer avec sa vocation européenne et universelle »*, ajoute la motion . La conception de l'Europe telle qu'elle est développée est assez proche de celle du rapport de synthèse. En effet, « la *loi* [de la France] *ne saurait lui être dictée ni par une technocratie, qu'elle soit supranationale ou nationale ni par des intérêts particuliers, ni par de nouvelles féodalités ; mais elle doit être partout et toujours l'expression du peuple souverain »* .

M. Jacques Chirac : « Il faut un chef de famille »

Rencontrant les mandataires RPR de Lorraine, mercredi 7 février à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle), dont le maire est M. Gérard Léonard, député, M. Chirac a réaffirmé : *« Je n'ai pas l'intention de diriger la moitié du RPR contre l'autre. Je n'accepterai de le présider que si ma légitimité ne m'est pas comptée. »* Il a ajouté : *« Dans les querelles de famille, les torts sont partagés, mais il faut bien que, en dernier ressort, il y ait un chef de famille. »*

M. Alain Juppé a été accueilli à Bron (Rhône) par M. Michel Noir, en présence des mandataires de la région Rhône-Alpes, mercredi soir. Il a précisé qu'il est *« prêt, à tout moment, à jouer les fusibles »*, mais qu'il restera *« avec plaisir, dans la structure »*. Disant sa confiance dans le succès de sa motion, il a indiqué : *« A partir du 12 février, on va reprendre l'offensive. Le désarroi des militants vient surtout du fait qu'ils ont à choisir, mais si ce choix n'était pas fait, les difficultés seraient plus grandes encore. »*

M. Noir a rendu hommage à l'action de M. Juppé et à son attitude lors des élections européennes. Le maire de Lyon a ajouté : *« Alain Carignon et moi-même avons dit à Alain Juppé que nous portons des regards différents et que nos modes d'emploi sont différents, mais cela ne remet pas en cause notre soutien à la motion Juppé-Chirac. »* M. Noir estime qu'*« il vaut mieux trois sensibilités dans une force unique que trois courants dans trois partis »* .

□ **M. Chaban-Delmas : « Pas convenable ».** – M. Jacques Chaban-Delmas, qui apporte son soutien à MM. Chirac et Juppé, a déclaré sur Antenne 2, jeudi 8 février : *« Il y a plus d'un an, j'ai fait savoir à Jacques Chirac que si le RPR demeurait hiérarchisé, presque militarisé, c'était tellement loin de mon tempérament et, aussi, du gaullisme, que j'irais ailleurs. Avec M. Alain Juppé, l'évolution a été considérable. Elle est à mi-parcours, et, soudainement, au nom aussi de l'évolution nécessaire, une opération se fait qui va briser cette direction et cette action. J'ai pensé que ce n'était pas convenable. »*

□ **M. Briant approuve M. Chirac.** – M. Yvon Briant, président du CNI, a approuvé, mercredi 7 février, la proposition de contre-gouvernement lancée par M. Jacques Chirac. *« Cette idée va dans le sens de la constitution d'une formation unique de l'opposition »*, a-t-il déclaré. Toutefois il a ajouté que la *« fusion »* n'est pas encore *« à l'ordre du jour »* et que le CNI n'a pas *« vocation »* à constituer une confédération avec le seul RPR.

Pasqua, le grognard ambitieux

S'il faut mourir, battu, à Waterloo, il mourra...

On l'a vu pleurer, au cinéma, en voyant *Kramer contre Kramer* et *Au revoir les enfants*. Il ne supporte pas, fût-ce en fiction, le mal fait aux enfants. On l'a découvert secrètement blessé par la mort de Malik Oussekine, et évidemment par *Shoah* et *Holocauste* à la télévision. On l'a surpris, pendant certains voyages officiels, en train de téléphoner deux fois par jour à sa femme avant de lui faire envoyer des fleurs.

On a même lu - c'était en 1973, pour les besoins d'une campagne électorale dans les Hauts-de-Seine - une bande dessinée résumant son parcours en quelques tableaux dignes d'Epinal. Le courage personnifié : ce fils de *« petit fonctionnaire de police »* et d'une humble *« ouvrière d'usine à parfums »* a été *« un vrai résistant comme ses parents et toute sa famille »*. Il a même été *« arrêté deux fois par les Allemands et — à seize ans ! — il a réussi à sauver le courrier. »* Le jeune homme méritant : après la guerre, *« il a eu des débuts difficiles »*, reprenant *« courageusement le chemin de l'école »*. Le père dévoué : il a été *« contraint d'abandonner ses études pour subvenir aux besoins de sa famille »* et d'exercer *« des petits métiers »*. Le chef d'état-major sorti du rang : il entre enfin chez Ricard *« comme représentant »* et là, *« par son intelligence et sa puissance de travail, Charles Pasqua, rapidement promu, est chargé d'organiser les services des ventes en France et à l'étranger »* avant d'être récompensé de ses efforts *« en étant nommé directeur général des ventes, de la publicité et des relations publiques. »* Le militant intègre : en 1958, notre héros, qui, bien entendu, *« ne fait pas de politique »* mais s'est tout simplement *« engagé derrière un grand homme pour servir la France »*, prend *« une part active au grand mouvement populaire pour le retour au pouvoir du général de Gaulle. »* Le sauveur de la patrie : en mai 68 *« c'est l'anarchie »*, Charles Pasqua *« est à l'origine de la réaction contre la chienlit »* et il *« coordonne la manifestation des Champs-Elysées, reflet de la volonté de tous les Français pour l'ordre et la liberté. »* (*« Ha ! Ha ! Et alors , il a sauvé la France ?... »* demande l'un des personnages de la bande. - *« Oui Monsieur ! ... »*, répond un autre)

« Les bons et les méchants »

Est-ce le même homme qui est devenu ministre de l'intérieur après avoir commencé sa carrière parlementaire en se faisant élire député, en cette même année 1968, avec le soutien d'individus en tout genre aimablement mis à sa disposition par ses anciens compères du SAC (Service d'action civique) marseillais ? Le même qui éprouve, selon le jugement de certains de ses amis, *« un vieux fonds de fascination pour les truands »*, hérité peut-être des tournées de Ricard sur les comptoirs provençaux ? Le même qui fut si longtemps réputé infréquentable à cause de sa science des coups tordus ? Le même qui affectionne les proclamations de cynisme ? *« Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent (...) La politique, çà se fait à coups de pied dans les couilles (...) On est plus fidèle à sa nature qu'à ses intérêts (...) Je n'ai jamais honte de rien... »* Quel rapport entre le provocateur impénitent et le Charles Pasqua humaniste et tout miel que François Mitterrand a apprécié au cours de la « cohabitation » de 1986 à 1988 ?

On ne peut percer la carapace de cette figure pagnolesque de soixante-deux ans, qui promène sur le monde hexagonal un regard de grognard fatigué, que si l'on prête attention à ce qu'il dit de lui-même quand il daigne descendre un instant – moment toujours aussi furtif qu'aléatoire ! – des tréteaux où il excelle et loin desquels il s'ennuie : *« On ne comprend rien de moi si l'on ne comprend pas que je suis un militant. »* Et surtout, aujourd'hui, si l'on ne comprend pas que le militantisme de Charles Pasqua n'a jamais fait avec le chiraquisme qu'un mariage de raison. Le gaullisme de Charles Pasqua relève de la mystique : *« De Gaulle, c'était un mythe ! S'il avait été Tito, j'aurais été communiste. S'il avait été communiste, j'aurais été « coco » sans hésitation. Et s'il m'avait demandé de mourir pour lui, je l'aurais fait sans hésiter. »* Depuis que de Gaulle est mort, il n'a été l'inconditionnel de personne et il a toujours jugé le microcosme politique, dont il est l'un des plus spectaculaires fleurons, à l'aune de la nostalgie du « gaullisme militaire » : *« A l'époque, il y avait les bons et les méchants... »* Il y a pour lui les résistants et les autres : *« Cette époque transcende tout. Le vrai clivage entre les hommes politiques se situe entre ceux qui ont connu la guerre et ceux qui ne l'ont pas connue. Le compagnonnage de ceux qui l'ont connue transcende les clivages politiques. Voilà pourquoi j'ai de la sympathie pour certains « cocos » et pour certains socialistes ; je ne ferais rien contre eux. »* Il en parle avec, dans la voix, une pointe de regret : *« Nous sommes à une époque charnière. Les hommes de conviction ont aujourd'hui la soixantaine et les jeunes qui forment la relève n'ont pas connu l'épreuve du feu et les vraies choses difficiles. Chirac, lui non plus, n'a pas connu la guerre... »* Voilà l'une des vraies clés de la bataille actuelle !

Voilà aussi pourquoi Charles Pasqua, au-delà de la défense de certaines *« valeurs communes »* – la grandeur de la France, l'autorité de l'Etat – éprouve une aversion profonde pour Jean-Marie Le Pen même si l'ancien ministre de l'intérieur aime s'entourer de transfuges de l'extrême-droite et d'anciens de l'OAS qu'il se flatte d'avoir *« récupérés »*. Le résistant, en lui, ne supporte pas le pétainisme de cet héritier spirituel de Vichy. Le gaulliste n'a pas oublié les appels à l'insurrection lancés par l'ancien député poujadiste, dans les années 60, contre la politique d'autodétermination décidée par le Général en Algérie.

Jacques Chirac ? La déchirure, entre le président du RPR et l'ancien ministre de l'intérieur, est à la mesure de ce que fut leur amitié. Orphelin de de Gaulle, Charles Pasqua, comme beaucoup d'autres, lors de l'avènement de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, chercha un nouveau chef pour le mouvement gaulliste et il crut le trouver en la personne du filleul politique de Georges Pompidou : *« Si vous maintenez pour la France le cap du gaullisme, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous aider à devenir ce nouveau chef »*, dit alors Charles Pasqua à Jacques Chirac. Les deux hommes, dès lors, se tutoyèrent et Charles Pasqua tint parole. *« S'il fallait choisir entre l'avenir du RPR et l'installation de Chirac à l'Elysée*, disait-il alors, *je n'hésiterais pas un instant à sacrifier le mouvement parce qu'il n'est pas une fin en soi mais un moyen de reconquérir le pouvoir. »* Voilà une autre clé de la crise du RPR. Aux yeux de Charles Pasqua, Jacques Chirac, n'a pas atteint l'envergure que les héritiers du gaullisme étaient en droit d'attendre d'un homme d'Etat briguant la charge suprême.

Dès l'automne 1986, le charme était rompu. *« Si tu veux te contenter d'être le président du conseil général de la Corrèze*, disait alors Charles Pasqua à Jacques Chirac, *c'est à ta portée. Sans nous ! »* Déjà, le parrain du RPR conseillait au nouveau premier ministre de François Mitterrand de *« resserrer les boulons »*, de ne pas *« céder aux enfantillages »* de la bande à François Léotard, qui s'imaginait être *« dans la cour des grands. »* Il lui soufflait de ne pas *« se laisser endormir »* par *« les sirènes sirupeuses »* d'Edouard Balladur . *« Quand on pilote un bateau, il faut savoir maintenir le cap*, répétait Charles Pasqua à Jacques Chirac, *et non naviguer à la godille. »* Il pressentait l'échec à l'élection présidentielle parce qu'il voyait que son candidat ne savait pas se défaire de l'image négative colportée par ses adversaires. L'image d'un homme indécis, variable, nerveux, cassant. L'image d'un homme en recherche perpétuelle de son propre équilibre, celle du jeune cabri qui n'a pas su mûrir et qui ne sait que sauter, sauter, sauter, pour paraphraser Marie-France Garaud.

C'est à cette époque que le compère de la fascinante chatelaine poitevine, Pierre Juillet, l'ancien père Joseph de Georges Pompidou fit à Charles Pasqua cette prédiction qui résonne aujourd'hui encore à ses oreilles : *« Vous finirez comme le maréchal Ney à Waterloo : vous chargerez à la tête de vos troupes et vous mourrez battu... »*. *« Quelle plus belle mort pour un soldat ?* avait-il répondu, toujours aussi théâtral. *Non ! Je conduirai le RPR à la victoire ! »* L'ancien « godillot » voulait encore rêver du soleil d'Austerlitz. S'il lui faut, le 11 février, après s'être bien amusé, mourir à Waterloo, il mourra à Waterloo, et il dira *« Merde ! »* à ses vainqueurs. En corse.

ALAIN ROLLAT

Juppé, le fidèle

Un militant plus littéraire que technocrate...

« Le RPR est le dernier parti stalinien de France... ». Dans son bureau de la rue de Lille, Alain Juppé sourit et regarde le plafond quand on lui rappelle ce jugement qu'il portait, il y a quelques années, sur le parti dont il est aujourd'hui le secrétaire général. A l'heure d'un premier bilan, il estime justement avoir réduit, en dix-huit mois, *« le centralisme démocratique »* qui, depuis belle lurette, avait transformé la formation gaulliste en appareil monolithique.

C'est dire que les accusations lancées par Charles Pasqua et Philippe Séguin à propos de l'absence de démocratisation interne ne relèvent, selon lui, que de la *« mauvaise foi »*. Quant à celles selon lesquelles les résultats du



11 février auraient été déjà préprogrammés, elles sont *« minables »*. La *glasnost* sera au rendez-vous des assises, promet-il. *« Tout a été prévu (huissiers, commission mixte de contrôle, etc.) pour que le vote se déroule dans une parfaite transparence. Cela n'a pas toujours été le cas... »*, insiste-t-il en laissant entendre qu'en matière de manipulations électorales internes M. Pasqua est mal placé pour donner des leçons.

« Alain Juppé est très volontaire, très réfléchi, très stratège. C'est un peu le Gorbatchev du RPR », affirme Patrick Devedjian, ex-Pasqua's boy, aujourd'hui fidèle du secrétaire général. Comme le numéro un soviétique, le secrétaire général du RPR a tenté, étape après étape, de faire évoluer vers plus de démocratie les restes de l'empire gaulliste menacé à plusieurs reprises de dislocation après le traumatisme de 1988. *« Je crois à la force de la pédagogie »*, ne cesse-t-il d'expliquer à ceux qui lui reprochent d'être allé trop ou pas assez vite.

Mais, coincé depuis plusieurs mois entre l'aile conservatrice représentée par Pasqua-Ligachev et l'aile réformiste et virtuellement scissionniste incarnée par Noir-Eltsine, le secrétaire général devra affronter, dimanche, au Bourget, un plénum du comité central du RPR qui scellera, de toutes façons, la fin d'une époque même si est avalisé, à une très large majorité, le rôle dirigeant de Jacques Chirac au sein du mouvement. *« Il est le seul garant de l'unité du RPR . S'il n'est pas là le mouvement éclatera en trois ou quatre morceaux »*, affirme Alain Juppé.

En entendant MM. Pasqua et Séguin tonner, le 9 janvier dernier, contre la direction du RPR et suggérer que son secrétaire général libère la place, Alain Juppé s'est peut-être souvenu de ses propres appels durant l'été 1984 en faveur *« d'un remaniement ministériel du RPR »*. Serait-il puni par où il avait péché? *« C'est la révolte du nègre ! »*, avait-on dit de lui à l'époque, pour moquer son impatience. M. Claude Labbé, alors président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, avait dénoncé, quant à lui, *« l'expérience livresque et universitaire de ces technocrates qui ne représentent rien »*. *« On ne peut pas faire de parallèle entre ces deux événements*, se défend M. Juppé. *Il ne s'agissait pas pour moi d'affaiblir Jacques Chirac, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui. »*

« Technocrate » ? Le mot lui colle à la peau. Alain Juppé n'y peut rien, mais les militants RPR préfèrent le gabarit massif , populaire et tonitruant d'un Charles Pasqua à sa silhouette sèche de pin des Landes. Ils vibrent plus aisément au timbre pagnolesque de l'ancien ministre de l'intérieur qu'au phrasé méticuleux et policé de l'ancien ministre du budget. Les militants sont impressionnés par son intelligence mais communient aux bourrades dans le dos et aux blagues d'un Pasqua. Son entourage reconnaît que son remarquable sens de l'organisation (*« Il a remis de l'ordre Rue de Lille en mettant les gens au travail »)* l'a peut-être un peu trop détourné d'un terrain où il est pourtant capable de s'imposer.

Il n'est pas né coiffé

En fait de technocrate, Alain Juppé est sans doute resté plus proche du normalien amoureux de littérature que de l'énarque (promotion Charles De Gaulle). Ses amis le décrivent comme un romantique introverti, très pudique, s'adonnant le plus souvent possible à la lecture non par affectation mais par passion. En politique, les images sont souvent indélébiles : Giscard-Fabius-Juppé, même physique, même calvitie, même école... donc mêmes idées, même milieu social, et même tics, en déduit-on un peu rapidement.

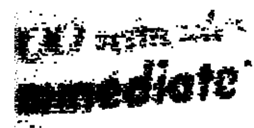
Issu de la petite bourgeoisie de province (il est né le 15 août 1945 près de Mont-de-Marsan), Alain Juppé a le profil type du boursier travailleur et militant qui fit les belles heures de la IIIe République. Il n'est pas né coiffé. Il réfute d'ailleurs les arguments de ceux qui l'accusent d'avoir, avec Edouard Balladur, conduit le RPR à abandonner les bons vieux godillots à semelle cloutée pour des escarpins à talon rouge.

« Je ne connais pas la grande bourgeoisie parisienne et je me sens parfaitement bien dans le 18e arrondissement de Paris à rencontrer les gens dans mes permanences ou dans la rue », dit-il en dénonçant le *« procès médiatique »* le présentant sous un jour *« sec et froid »*.

Il reste en tout cas indéfectiblement attaché à Jacques Chirac - c'est encore sa meilleure protection - à qui il doit toute sa carrière et dans lequel il voit le seul présidentiable du RPR. *« J'ai une réelle admiration pour lui »*, dit-il de celui qu'il suit fidèlement depuis 1976. Guigne-t- il aujourd'hui la succession en douceur en peaufinant son profil d'héritier légitime ? Il répète souvent, à ce propos : *« Je ne suis pas du genre à tuer le père... »*

PIERRE SERVENT







L'élection municipale du Luc (Var)

M. Pasqua dénonce l'accord de la droite avec l' extrême droite

M. Charles Pasqua a vivement critiqué, jeudi 8 février, sur Europe 1, l'accord conclu par le RPR et l'UDF avec le Front national pour le second tour de l'élection municipale partielle du Luc (Var). Affirmant que *« c'est une démarche stupide »* et *« tout à fait contraire aux décisions du RPR »*, l'ancien ministre de l'intérieur a ajouté : *« Je ne veux pas d'alliance avec le Front national. (...) Il ne s'agit pas de faire des accords d'états-majors avec qui que ce soit. Il s'agit d'aller devant les Français avec un programme clair. »*

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi, demande à MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing de *« dénoncer l'alliance »* passée au Luc. *« Les dirigeants de droite continuent à couvrir des alliances locales qu'ils dénoncent sur le plan national »*, a déclaré le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, en citant aussi l'adoption du budget du conseil régional d'Aquitaine, présidé par le RPR, grâce aux voix de l'extrême droite.

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a, de son côté, adressé un télégramme à MM. Chirac et Giscard d'Estaing, ainsi qu'à tous les responsables des partis de l'opposition, leur demandant de prendre position publiquement sur cette affaire.

□ **M. Jean François-Poncet élu président du Mouvement européen.** – L'assemblée générale de l'organisation française du Mouvement européen a élu comme président, samedi 3 février à Paris, M. Jean François-Poncet, sénateur (Rassemblement démocratique et européen), ancien ministre des affaires étrangères. M. François-Poncet succède à M. Louis Leprince-Ringuet, élu en 1974. Deux vice-présidents ont également été désignés : Mme Catherine Lalumière (PS), secrétaire général du Conseil de l'Europe, ancien secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, et M. Bernard Bosson, député (CDS), ancien ministre délégué chargé des affaires européennes.

Dans un entretien accordé au « Quotidien de Paris »

M. Le Pen maintient que les chambres à gaz sont un « détail »

M. Jean-Marie Le Pen réaffirme que *« les chambres à gaz sont un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale »*, comme il l'avait déjà déclaré au « Grand Jury RTL-*le Monde* » le 13 septembre 1987. *« C'est une évidence »*, indique le président du Front national dans un entretien publié, jeudi 8 février, par *le Quotidien de Paris*. Le dirigeant d'extrême droite ajoute : *« Pour un grand nombre de gens, « détail » signifie quelque chose de médiocre, de petit. C'est faux, car le qualificatif colore le mot. Un détail peut être insignifiant, mais un détail peut être essentiel. »* M. Le Pen ne précise pas si ce détail-là est *« insignifiant »* ou *« essentiel »*. SOS-Racisme et douze personnalités des arts, des lettres et de la politique (Mme Simone Lacouture, MM. Alain Touraine, Julien Dray, Max Gallo, Roland Castro, Daniel Mesguisch, Yves Simon, Pierre-André Tagnieff, Pierre Bergé, Gilles Perrault, Marek Halter et Bernard-Henri Lévy) ont demandé au ministre de la justice de *« prendre toutes les mesures pour que des poursuites judiciaires soient engagées immédiatement contre Jean-Marie Le Pen »*.

Un ancien député du FN condamné pour « incitation à la discrimination raciale »

M. Gérard Freulet, conseiller régional d'Alsace et ancien député du Front national, a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour *« incitation à la discrimination raciale »*. Les juges lui ont infligé un mois de prison avec sursis 10 000 F d'amende et le contraignent à verser 1 F de dommages-intérêts aux deux associations qui s'étaient portées parties civiles : la Ligue des droits de l'homme et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

Le 15 février 1989, lors d'un meeting de M. Jean-Marie Le Pen à Strasbourg, M. Freulet avait donné, en public, les noms et l'adresse de deux jeunes mineurs interpellés, quelques jours plus tôt à Mulhouse pour avoir mis le feu au costume de carnaval d'un jeune Allemand. Il avait souligné que les deux adolescents, qui avaient douze et quatorze ans, étaient *« d'origine maghrébine »*.

La Ligue des droits de l'homme et le MRAP ont vu dans cette déclaration, prouvée par un enregistrement réalisé par Radio-France-Alsace – mais non diffusé – un véritable *« appel au meurtre »*. M. Jean-Pierre Riegert, défenseur de l'ancien député, avait soutenu à l'audience, le 31 janvier dernier, que son client « [n'avait] *fait que rapporter les faits tels qu'ils sont »*.

Les reconstructeurs du PCF proposent l'abandon du centralisme démocratique

Dans une deuxième lettre envoyée aux membres du comité central avant la réunion, pour la première fois de l'année, de cette instance, les 12 et 13 février, les reconstructeurs communistes estiment que *« le courant conservateur qui dirige le PCF refuse de reconnaître l'existence d'une minorité dans le parti »* et que, *« se sachant incapable de soutenir un débat responsable avec les communistes, il préfère recourir à l'insulte et à la contre-vérité »*. Les opposants semblent faire allusion à de récents propos de M. Georges Marchais, accusant les reconstructeurs d'avoir déclaré vouloir transformer le parti en *« force d'appoint du PS »*.

Les reconstructeurs ajoutent : *« Il faut en finir avec une conception centralisée, issue du « communisme de guerre », de notre fonctionnement. Le centralisme démocratique est condamné partout dans le monde. Reste à savoir par quelles règles démocratiques nous allons le remplacer. Il y a là un sérieux débat à engager. »* Estimant qu'il *« s'engage dans une nouvelle étape »*, ce courant passe de la seule contestation aux propositions, en définissant des *« enjeux »* et une *« plate-forme »* qui regroupe dix thèmes de réflexion.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 7 janvier. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux passages.

● **Politique d'intégration des plus défavorisés.** – Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique d'intégration des plus défavorisés. (...) Constatant que la très grande majorité des étrangers résidant dans notre pays souhaite y demeurer et aspire à participer à la vie de la collectivité française, le premier ministre a souligné que l'intégration de ces populations devait se faire dans le respect des principes de la République : laïcité, tolérance, solidarité. (...)

Trois séries de mesures ont été arrêtées ;

– le logement : l'égal accès à divers types d'habitation assurera l'insertion en ville dans de meilleures conditions ;

– l'école : il s'agit de donner à tous les jeunes une culture générale, fondée sur un enseignement neutre et tolérant, et une qualification reconnue à l'issue de leur scolarité ; la politique des zones d'éducation prioritaire sera renforcée ;

– la maîtrise effective des flux migratoires : elle a déjà conduit à renforcer les moyens de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et à prendre des mesures plus strictes contre les employeurs et les trafiquants du travail clandestin.

● **Le développement de la télévision par cable.** – Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace et le ministre délégué chargé de la communication ont présenté au conseil des ministres une communication sur l'avenir du câble.

I. – Les réseaux câblés

A ce jour, 80 réseaux sont ouverts en France, 2,3 millions de prises sont installées et 250 000 foyers sont abonnés. Après une période difficile, les progrès enregistrés ces derniers mois sont nets ; ils doivent être accélérés. (...)

1. – Afin d'enrichir l'offre de programmes, les réseaux pourront, à la demande des opérateurs et en concertation avec les communes, être progressivement équipés pour recevoir jusqu'à 30 canaux avant fin 1992.

2. –France Telecom adaptera ses réseaux à la norme de télévision D2-Mac et mettra en place des équipements permettant de distribuer les chaînes du satellite TDF 1 et des programmes cryptés.

3. – Pour développer la commercialisation du câble en habitat collectif, le câblage intérieur des immeubles pourra être réalisé par l'opérateur du câble ou par le gestionnaire de l'immeuble.

4. – Dans les *logements* sociaux, l'accès au câble sera favorisé (...). Les organismes HLM pourront bénéficier, au titre de la réalisation des travaux de câblage intérieur, de subventions de l'État et éventuellement des collectivités territoriales.

5. – Le mode de rémunération de France Telecom sera aménagé afin d'inciter les opérateurs à mettre en place des services et des tarifs diversifiés et à accroître leur effort d'investissement dans les programmes.

6. – France Telecom et les opérateurs du câble renforceront leurs liens. Dans ce but, France Telecom pourra prendre des participations dans les sociétés d'exploitation du câble.

II. – Les programmes du cable

1. – Le secteur public poursuivra, dans le cadre des règles existantes, l'effort qu'il a amorcé avec TV 5, la diffusion de la SEPT et la participation de chaînes publiques dans Canal Enfant et Sport 2/3.

2. – Les pouvoirs publics examineront avec les parties intéressées les moyens d'améliorer l'offre de films sur le câble.

3. – Le régime d'attribution des aides du compte de soutien sera aménagé pour favoriser la première diffusion des œuvres audiovisuelles sur le câble ; la production de programmes utilisant les nouvelles technologies, telles que la norme D2-MAC, sera encouragée.

4. – Les recettes provenant des foyers abonnés au service « antenne » ne seront plus assujetties au versement de la taxe au compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels.

5. – Une convention sera établie entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel et chaque éditeur de programmes sur le câble. (...)

● **Les résultats du commerce extérieur en 1989.** – Le ministre du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats du commerce extérieur en 1989. Les échanges commerciaux de la France en 1989 sont déficitaires de 43,7 milliards de francs, soit une aggravation de près de 11 milliards de francs par rapport à 1988.

Cela résulte d'une nouvelle dégradation de nos échanges industriels et d'un alourdissement de la facture énergétique, dû à l'augmentation du prix du pétrole. L'amélioration sensible de nos échanges agroalimentaires, qui dégagent en 1989 un excédent record de 48,3 milliards de francs, ainsi qu'un progrès des ventes de matériel militaire permettent de limiter cette dégradation. (...)

La réorientation géographique de nos exportations en direction des pays de l'OCDE s'est interrompue en 1989, tandis que nos exportations vers les pays en développement et les pays de l'Est ont vivement progressé. Le déficit avec les principaux pays développés s'est accru et représente en 1989 59 milliards de francs vis-à-vis de la RFA, 29 milliards de francs vis-à-vis du Japon et 21 milliards de francs vis-à-vis des Etats-Unis. Dans le même temps, nos excédents se sont accrus vis-à-vis du Royaume-Uni (18 milliards), de la Suisse (16 milliards) et de l'Espagne (9 milliards).

L'augmentation du déficit commercial a été partiellement compensée par une nette amélioration de nos échanges de services. Ainsi la balance des transactions courantes devrait faire apparaître en 1989 un déficit équivalant, voire inférieur, à celui de 1988, grâce notamment à un excédent touristique record . (...)

● **L'aménagement de la Loire.** – Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs a présenté au conseil des ministres une communication sur l'aménagement de la Loire, qui tire les conclusions des études réalisées en 1989 et modifie le projet défini en commun en 1986 par l'Etat et l'Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA). (...)

La Loire doit rester un fleuve vivant et libre, dont seuls les excès sont à supprimer. L'Etat proposera donc à l'EPALA de conclure une charte pour un aménagement intégré de la Loire. (...)

La charte reposera sur les principes suivants ;

I. – Les aménagements et la gestion hydrauliques de la Loire et de ses affluents doivent avoir pour but de conserver au fleuve un caractère aussi naturel que possible, en ne limitant que les crues ou les étiages exceptionnels de son cours.

Dans ce but :

– l'entretien du fleuve devra être mieux assuré ;

– la création de plans d'eau artificiels en aval des ouvrages existants et jusqu'à l'embouchure sera interdite ; les nouveaux endiguements seront limités au strict minimum nécessaire pour protéger les lieux actuellement habités ;

– la conception de l'ouvrage du Veurdre aura pour seul but d'écrêter les crues exceptionnelles ;

– un dispositif d'approvisionnement complémentaire de la retenue de Naussac sera construit ;

– dans la vallée du Cher, la gestion du barrage hydroélectrique de Rochebut sera modifiée afin de résoudre rapidement le problème de l'alimentation en eau de la ville de Montluçon ; la capacité du barrage de Chambonchard sera réexaminée en 1990, au vu de l'étude des besoins futurs, notamment dans le domaine agricole ;

– dans la vallée de la Haute-Loire, les travaux nécessaires pour protéger les populations contre les crues catastrophiques doivent être réalisés rapidement. Le projet de barrage de Serre-de-la-Fare répond à cet objectif mais se heurte à des critiques en raison de son impact sur l'environnement. Le dépassement des coûts prévus impose à l'EPALA un examen complémentaire du dossier dans les sept mois à venir ; dans le même délai, l'Etat étudiera deux solutions : soit un barrage sec purement écrêteur de crues, soit un système d'endiguements à prévoir, notamment dans l'agglomération de Brives-Charensac. L'Etat n'arrêtera sa position qu'après information et consultation des populations et des autorités locales.

II. – Un programme de protection et de mise en valeur des milieux naturels devra être réalisé dans un délai de cinq ans avec tous les partenaires intéressés. (...)

III. – La gestion de l'espace doit être conduite de façon coordonnée avec celle du fleuve. (...)

Un projet de loi introduisant une nouvelle notion juridique, le « plan de paysage », sera déposé devant le Parlement. Ces plans seront élaborés d'abord pour la protection de l'ensemble des paysages du Val-de-Loire, particulièrement dans les zones où le risque d'inondation aura disparu.

Dès cette année, l'Etat proposera aux collectivités locales la création d'un « Observatoire de la Loire ». (...)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 7 février, sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, au mouvement préfectoral suivant *(nos dernières éditions du 8 février)*.

Région Corse : M. Bidou.
M. Alain Bidou, préfet de l'Oise, est nommé préfet de la région Corse, préfet de la Corse-du-Sud, en remplacement de M. Jean-Gilles Marzin, nommé préfet du Pas-de-Calais.

[Né le 17 juin 1941 à Saint-Gratien (Val-d'Oise), M. Alain Bidou est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Affecté à sa sortie de l'ENA, en 1968, au ministère des DOM-TOM, il devient chef de subdivision administrative à Koné (Nouvelle-Zélande) en 1969, puis sous-préfet de Langres (janvier 1973), directeur du cabinet du haut commissaire de la République dans le territoire français des Afars et des Issas (août 1974), sous-préfet de Calais (août 1976) et enfin secrétaire général du Vaucluse en janvier 1979. Secrétaire général de la ville de Marseille en 1981, M. Bidou était nommé commissaire de la République du Jura en octobre 1984, puis, un an plus tard, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Il était nommé, ensuite, préfet de l'Allier en avril 1986. Il était préfet de l'Oise depuis le 21 décembre 1988.]

Pas-de-Calais : M. Marzin.
M. Jean-Gilles Marzin, préfet de la région Corse, préfet de la Corse-du-Sud, est nommé préfet du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Jacques Domine, nommé hors cadre le 17 janvier dernier.

[Né le 27 novembre 1940 à Morlaix (Finistère), diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, M. Marzin a été successivement chargé de mission auprès du maire de Grenoble (M. Dubedout), du président de la Chambre de commerce de Saône-et-Loire et du président du conseil général de la Nièvre (M. Mitterrand). Travaillant au développement urbain de Nantes entre 1972 et 1983, il a été, à cette date, nommé préfet de l'Ardèche. Préfet de la Sarthe en juillet 1985, M. Marzin avait été nommé préfet de la région Corse le 25 janvier 1989.]

Dordogne : M. Magnier.
M. Patrice Magnier, préfet de la Dordogne, est nommé préfet de l'Aisne, en remplacement de M. René Vial qui avait été nommé préfet de l'Isère le 6 décembre 1989.

[Né le 18 juillet 1938 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Patrice Magnier a été directeur du cabinet du préfet de la Corse, en 1966, puis directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, en 1969, sous-préfet de Provins, en 1974, et secrétaire général de la préfecture de la Réunion, en 1976, avant d'être nommé, en 1980, sous-directeur des affaires politiques au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM, puis en juin 1982, sous-directeur des personnels et de la formation à la direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur. Nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence en juillet 1985, M. Magnier était préfet de la Dordogne depuis juin 1987.]

□ **L'« image » du PS.** – Selon un sondage fait par la SOFRES pour le Parti socialiste auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, du 25 au 27 janvier dernier, le PS est, de loin, celui des partis politiques qui jouit du meilleur crédit auprès des Français, notamment pour ce qui est de réduire les inégalités sociales (45 %, contre 9 % pour le RPR et 6 % pour l'UDF), de protéger les libertés publiques (43 %, contre 12 % et 10 %) et d'assurer le bon fonctionnement de l'économie (41 %, contre 17 % et 11 %).

□ **M. Mermaz : fausse bonne idée.** – M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déploré, mercredi 7 février, à Arras (Pas-de-Calais), que M. Laurent Fabius ait *« refusé la synthèse, d'autant que son texte*, a-t-il dit, *n'est pas différent du nôtre »*. Selon M. Mermaz, la motion Fabius est caractérisée par *« une fausse bonne idée »*, que le président de l'Assemblée nationale a *« empruntée »* à M. Jean Poperen, celle d'assises qui réuniraient les membres du PS et des militants ayant quitté le PCF. *« A un moment où le communisme s'effondre à l'Est, on ne peut faire chez nous une réunion socialo-communiste. Les gens n'y comprendraient plus rien »*, a déclaré M. Mermaz.

La voce de Fellini

Son dernier film, « la Voce della luna » vient de sortir en Italie et sera un des événements du Festival de Cannes. Le « maestro » en raconte la genèse

Dans sa délectation coutumière d'autodénigrement, Federico Fellini a beau dire de *la Voce della luna : « Ce n'est qu'un petit film de plus, avec deux comiques »,* le petit film a tout l'air d'en être un grand. Prenant un départ fulgurant en Italie, où il est projeté dans plus de deux cents salles, il permet à Fellini, dont on célèbre avec faste le soixante-dixième anniversaire, de renouer avec le succès commercial. Sans pour autant détourner de lui la critique.

ROME

de notre envoyée spéciale

***« Après* Intervista...**

– Federico Fellini : Tout le monde espérait qu'*Intervista* serait mon dernier film, la conclusion narcissique d'une vie passée à l'enseigne de « Je ne parle que de moi ». Et puis non, désolé, j'en ai fait un autre.

– Vous êtes-vous longuement interrogé sur le choix de son sujet ?

– J'évite soigneusement de me poser des questions puisque je suis incapable de me donner des réponses. Au début de chacun de mes films, sur un grand tableau accroché derrière moi, dans mon bureau, je punaise les photographies de tous ceux qui à un moment donné pourraient avoir un rôle même infime à y jouer. Peu à peu, elles envahissent l'espace, se bousculent, se superposent, conquièrent leur droit de cité. Ma vie, alors, est conditionnée par cette grande tapisserie de visages, que complète un réseau de signes annexes, pense-bête, télégrammes, petites amulettes morceaux d'étoffe, fragments de décor, croquis, notes diverses. Arrive le dernier jour de travail, je commence à arracher tout ce qui recouvre le tableau, je me bats avec les punaises, m'écorchant les doigts, et le fond du tableau, un tissu vert, redevient vide. Je le regarde un moment. Et puis comme toujours, depuis toujours, je prends une feuille de papier blanc, j'y inscris : « Et maintenant ? », sans oublier le point d'interrogation, et j'accroche la feuille au tableau. Voilà la seule question que je me pose.

» Sérieusement, je ne connais pas de ces moments de vacuité que vous appelez « interrogation », et qui me plongeraient dans un état d'apesanteur existentielle. Si j'avais la possibilité, la permission de ne pas m'interrompre pour trouver de l'argent, je ne m'arrêterai jamais. Quand on me demande quel est celui de mes films que je préfère, je suis incapable de répondre. D'abord parce que je n'en ai revu aucun. Ensuite parce que pour moi il n'y a aucune différence entre un film et un autre. Vraiment, j'ai ce sentiment de n'avoir jamais fait que le même film, où un personnage se transforme en un autre, ou bien est le parent de celui-ci, l'héritier de celui-là.

» Travailler dans la continuité a toujours été mon rêve. Aussi ai-je souvent proposé à mes producteurs successifs de me consentir un statut d'employé (avec le salaire le plus haut possible !) et de me faire travailler à l'année. Ça ne s'est jamais produit, à cause d'une sorte de défiance que suscite globalement le type humain créatif, ce type humain qu'on affuble de cette définition ignoble : l'artiste.

« Projeté trente ans en arrière »

» Défiance peut-être justifiée, après tout. Qui exerce cette sorte de métier conserve, en effet, pour son bonheur, quelque chose d'enfantin, d'immature, et donc de peu crédible. L'aspect économique m'échappe totalement, j'y suis fermé, étranger, je m'en sens exclu. L'évocation d'un montage financier m'ennuie à mourir. Je n'arrive pas à suivre plus de quelques secondes les conversations où il est question de minimum garanti, de banques, d'agios. Sur ce plan, c'est vrai, je suis pathologiquement infantile, aussi fermé à ces choses que pourrait l'être un chat. J'ai donc besoin d'intermédiaires. De producteurs. En l'occurrence, cette fois-ci, Mario et Vittorio Cecchi Gori. Le travail s'est établi avec eux sur une totale confiance, que je jugerais presque, de leur part, irresponsable...

– N'est-il pas symbolique que vous ayez tourné* la Voce della luna *dans d'autres studios que Cinecitta, juste après* Intervista *qui s'y déroulait entièrement, et où se posait la question de la mort possible du cinéma ?

– Non. Il ne s'agit pas d'un symbole, mais d'une coïncidence. Et d'une nécessité. D'ailleurs, je ne m'attache pas particulièrement aux lieux, aux objets, ou du moins je m'en persuade. Les lieux, les objets vivent en nous, on les transporte avec soi. Objectivement, Cinecitta, c'est quoi ? Un endroit, une adresse, un hangar, on y met un peu de lumière et ça devient Cinecitta. D'y avoir travaillé pendant tant d'années n'ajoute rien sur le plan sentimental... Le studio, son studio, un cinéaste l'a en lui, il se le fabrique avec quatre tables, dans une cabine de bain si c'est nécessaire.

» La vérité est que j'ai dû aller tourner *la Voce della luna* aux anciens studios De Laurentiis parce que le film avait besoin d'espace, d'horizon plat, vide, d'un ciel touchant la terre. Cinecitta est désormais asphyxié d'une ceinture de buildings, on n'y voit plus le ciel, le vrai ciel. Il me fallait filmer l'arrivée du crépuscule, de la nuit, de l'aube. Sur les terrains De Laurentiis, c'était possible. J'ai pu y construire une ville au milieu des champs. Entre les maisons, on peut apercevoir les boucles d'un fleuve, que j'ai fait construire aussi. J'avais demandé au maire de Rome l'autorisation de dévier le cours du Tibre, il a refusé. Cet homme n'aime pas le cinéma !

– Le tournage de* la Voce della luna *s'est poursuivi longtemps, près de quatre mois...

– Oui, mais en deux temps. J'ai commencé le film plus tôt que je ne le désirais pour pouvoir employer dans un petit rôle un acteur français dont je suis très content, qui s'est révélé délicieux, plein d'humour et d'efficacité, mais qui avait un engagement au théâtre qu'il ne pouvait différer.

– Quel est cet acteur ?

– Sim.

– L'affiche italienne de* la Voce della luna *montre deux personnages, l'un est plus âgé que l'autre. Derrière eux, des champs cultivés, la lune luit dans une nuit claire ; au premier plan, on voit un puits qui doit avoir son importance.

– Oui, puisque le plus jeune des personnages, que joue Roberto Benigni, entend une voix qui sort de ce puits et l'appelle. L'autre, le plus âgé, Paolo Villaggio, a le sentiment d'être au cœur d'une conspiration mondiale. C'est un bureaucrate humilié... Le point de départ du sujet m'est venu à la lecture d'un roman d'Ermanno Cavazzoni, *le Poème des lunatiques*. Il y était question de fous en Italie.

» Ce livre m'a projeté trente ans en arrière, à l'époque des *Nuits de Cabiria*. J'avais alors eu l'intention d'adapter le livre de Tobino *Le libere donne di Maggiano* (les femmes libres de Maggiano). Tobino est un écrivain d'un certain poids, qui était alors directeur d'un hôpital psychiatrique en Toscane. Il avait son petit appartement dans l'enceinte de l'asile, et écrivait dès qu'il en avait le loisir. Je suis allé le voir, et je suis resté comme pensionnaire – attention, pensionnaire volontaire – pendant cinq à six semaines. Dès mon arrivée, Tobino m'a fait enfiler une blouse blanche et m'a fait visiter cet immense établissement qui avait été un couvent-forteresse. Une agglomération de bâtiments, de cours, de jardins, au milieu d'un bois, entourée de murs. Un lieu qui aurait pu sortir de l'imagination d'un Buzzati, d'un Kafka.

« J'ai fait ce film sur un fil »

– Comment se comportait le docteur Fellini ?

– Le docteur Fellini a eu beaucoup de succès, a constaté de notables améliorations dans l'état de plusieurs malades. Et a commencé après un mois à éprouver un étrange malaise mêlé d'exaltation. Une ville entourée de murs, où tous les délires sont permis, donne à qui n'est pas fou, ou du moins pense ne pas l'être, un sentiment de liberté qu'aucune idéologie politique ou religieuse ne peut communiquer... On comprend alors que ce qui importe est bien la réalité créée par l'imaginaire, celle qui défile sous les fenêtres de sa prison personnelle...

» Et c'est ainsi que ce *Poème des lunatiques* de Cavazzoni a éveillé en moi une nostalgie, un regret de cette vibration particulière éprouvée trente années plus tôt. Je m'en suis inspiré pour tenter d'écrire un tout petit scénario, juste pour mettre un pied dans le film, et puis, à un certain moment, j'ai été prêt à abandonner, il me semblait que je manquais de lucidité, que n'arrivaient pas à me parvenir le caractère, le parfum, l'être, l'essence du projet.

» Mais je ne pouvais revenir en arrière. Alors, j'ai commencé la préparation, les constructions. J'ai fait bâtir une ville entière, mettant à contribution une foule d'architectes, de contremaîtres, de maçons, de charpentiers, de peintres. J'ai installé la boucherie, le coiffeur, la bibliothèque, la mairie, je n'étais aidé par rien d'autre. J'étais propulsé par un automatisme artisanal, me disant : Un jour ce pays sera habité. Ces fenêtres s'ouvriront, et des gens s'y montreront. Dans ces rues, des gens marcheront, je verrai bien qui ils seront. Ça paraît insensé, j'ai fait ce film dans le noir le plus total, sur un fil, sans filet, sans balancier, sans même savoir si le fil était attaché de l'autre côté du gouffre. J'ai avancé comme ça, écrivant le soir, sur un petit morceau de papier, la scène du lendemain. Soutenu par la confiance fanatique et imméritée de Benigni et Villaggio. L'Auguste, le clown blanc, et moi, Monsieur Loyal : cette identification à la trilogie sacrée du cirque m'a sauvé. Si j'ai achevé *la Voce della luna*, c'est grâce à leur compagnie, à leur soutien, ils sont devenus mes anges gardiens. Il ne faut pas oublier que ce sont deux immenses vedettes populaires, des bien-aimés du public, ayant acquis avec leurs spectateurs une complicité intense que j'ai totalement brisée, cassant leur image, broyant les personnages qui les ont amenés à la célébrité. Pour ce sacrifice, ils méritent toute ma gratitude. Sans eux, le film, où je me sentais comme un capitaine sourd, myope et amnésique, n'aurait pas existé.

– Avez-vous déjà éprouvé ce sentiment d'inconnu avant de commencer un film ?

– Toujours, pour tous les films. *Huit et demi ?* J'ai été très près de le lâcher. La construction des décors était commencée. Marcello Mastroianni engagé. Je suis monté dans mon bureau et j'ai commencé à écrire au producteur Rizzoli : « *Cher Angelo, cette lettre te surprendra, te chagrinera, mais je ne peux tourner ce film, je ne me souviens pas de ce que je voulais faire, je ne me souviens de rien.* » A cet instant, j'ai entendu une voix qui m'appelait, la voix du chef machiniste, un certain Gasparini, qui disait : « *Oh ! Dottore ! C'est l'anniversaire de Menicuccio, il offre une bouteille de vin, vous ne venez pas boire, vous aussi ?* » J'ai interrompu ma lettre, je suis descendu rejoindre Gasparini, je suis entré sur le plateau où était construite la ferme du début, la ferme de la grand-mère. Tous les ouvriers étaient là, un verre de mousseux à la main. C'était une scène pastorale, dans cette lumière avare. Et tous, en levant leur gobelet de carton, m'ont salué : « *Dottore, ce film-là sera le plus beau du monde. A votre santé !* » Je me suis senti mourir de honte.

» Je ne suis pas remonté tout de suite dans mon bureau pour finir ma lettre. Je me suis assis dans le petit jardin qui ressemblait à un cloître, sur le banc de pierre, regardant la pointe de mes souliers. Me disant : « Quelle situation incroyable, je ne sais même plus qui est le héros de ce film. Un avocat ? Un ingénieur ? Un écrivain ? » Incroyable, vraiment, un metteur en scène qui ne se souvient pas du film qu'il doit faire. Et voilà, je suis remonté. J'ai déchiré la lettre et j'ai tourné l'histoire d'un metteur en scène qui ne se souvient pas du film qu'il doit faire...

« Le langage du rêve est celui du cinéma »

– Vous attachez une grande importance aux rêves. En mettez-vous quelques fragments dans vos films ?

– Le cinéma est déjà un rêve. Le langage du rêve est celui du cinéma : apparitions, disparitions, ellipses du temps, dilatation de l'espace. Plus que des personnages rêvés, j'ai pu mettre dans certains de mes films une lumière, une perspective... Celui qui a su d'une façon inimitable s'approcher au plus près de l'atmosphère, de l'impalpabilité, de l'ineffabilité des rêves, est Bunuel. Même Ingmar Bergman – un des quatre grands, les trois autres étant Bunuel, Kurosawa et Kubrick – donne des rêves une vision romantique, décadente, influencée par la psychanalyse. Une vision un peu mortifère. Bunuel, en revanche, offre un cinéma qui rêve à votre place.

» Pour ma part, pendant très longtemps, j'ai consigné et dessiné mes rêves dans des albums. D'ailleurs, durant un déménagement d'un bureau à un autre, on m'en a volé un, et je tremble qu'on ne le publie. Ces albums paraîtront sans doute, un jour, de toute façon, talonné que je suis en permanence par deux ou trois éditeurs têtus. Mais j'hésite encore : mes rêves sont peuplés de beaucoup de gens très connus, tous saisis dans des situations comiques, ou extrêmement embarrassantes, d'une obscénité grandiose. Publier les albums serait une opération d'une telle impudeur narcissique que j'ai réussi jusqu'ici à me l'interdire, malgré les offres, de plus en plus tentantes... »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

Fellini et Roberto Benigni pendant le tournage de la Voce della luna

Succès

C'est un succès ! Un vrai, indiscuté. Les files d'attente s'allongent devant les cinémas de toute la péninsule. *La Voce della luna,* pour ses quatre premiers jours d'exploitation, a totalisé 2 milliards 490 millions de lires (12 450 000 F) de recette. Cent ciquante-deux copies du dernier Fellini sont déjà en circulation et les heureux producteurs s'apprêtent à en tirer cinquante supplémentaires.

Le maestro, fêté comme un pape à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, exulte et déclare : *« Il ne me reste plus qu'à reprendre la tradition inaugurée par Charlot et Buster Keaton, et à passer dans les salles pour ramasser l'argent dans de grands sacs de toile. »*

Public et critiques semblent aussi en harmonie, ce qui est rare en Italie. Seul *l'Europeo*, sous la plume de Claudio Carabba, se montre un peu grognon et préfère la méfiance anticipée à l'enthousiasme prévisible : La Voce della luna *s'annonce indiscutablement comme un événement, mais à très haut risque. L'attendre à genoux, déjà prêts à réciter l'action de grâce, n'est juste et bon pour personne. Même pas pour l'auteur. »*

Mais Angelo Solmi, dans *Oggi*, a vu le film, lui, et titre : *« Cette lune de Fellini resplendit de magie... »* Puis il écrit : *« Film amusant, par moments magique, parfois incohérent et illogique, mais toujours surprenant... C'est presque un morceau d'anthologie de l'irréel et du bizarre dont Fellini a voulu faire don aux spectateurs... »*

Quant à l'écrivain Pietro Citati, il publie dans *la Repubblica* une longue analyse, d'un affectueux enthousiasme : ...*« A peine rencontrons-nous Fellini et ses films que nous reconnaissons en lui l'incarnation de l'artiste moderne et le comique absolu, tel que Baudelaire l'imaginait. Et pourtant Fellini est extrêmement candide. Son dernier film,* la Voce della luna *– peut-être son plus beau, – le révèle d'une manière douloureuse... Mais la candeur de Fellini est trop profonde pour être simple...*

...» Tout est réalité ; tout est folie ; tout est vision ; tout est raison. Tout contraste est aboli... Les fous de Fellini nous invitent au silence et à l'écoute. Il n'y a pas de réponse ; il y a seulement notre don d'écoute, avec une douceur sans défense, de toutes les voix qui descendent de la lune et qui montent des puits de l'univers...

» Il faut attendre en silence et cette attente d'une parole impossible n'a jamais été aussi forte chez Fellini ; il n'avait jamais éprouvé cette angoisse, cette candeur et cette légèreté. Attendre, et jouer en attendant, construire de petites et grandes bouffonneries, descendre dans les puits, monter sur les toits, se cacher derrière Pinocchio, en sachant que le jeu est le seul moyen d'éluder et de répondre aux questions. »

D. H.

CULTURE

CINÉMA

Le second souffle de Rotterdam

Sous la houlette de Marco Muller, un festival qui prend un nouveau départ

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Le Festival de Rotterdam débuta modestement en 1972, en liaison avec une association pour la diffusion des films du nouveau cinéma. Cette situation particulière lui valut très tôt une position privilégiée : les premiers en Occident, les Néerlandais virent *Andreï Roublev* de Tarkovski, et c'est là que Paradjanov fit sa première sortie hors de l'URSS.

Cette année, l'Union soviétique, comme il se doit dans n'importe quelle manifestation d'importance, tenait le premier rôle. Le documentaire, aujourd'hui de plus en plus à la mode, semble même y avoir pris le pas sur la fiction, du moins en qualité. La principale révélation nous vint de Semen Aranovich, l'auteur de *J'étais le garde du corps de Staline* et *du Dossier secret d'Anna Akhmatova*. Le premier de ces deux films est époustouflant, il devrait connaître en France un succès considérable.

Le garde du corps est un certain Alexis Riobin devenu, au service de Staline et du NKDV, Leonid Lebedev. L'homme a servi le Petit père des peuples de 1933 jusqu'à sa mort en 1953. Grand, mince, le regard chargé d'étincelles, il n'a rien perdu de sa foi première. Le récit, divisé en deux parties, évoque d'abord Staline, puis se concentre sur cet étrange caractère. Des photos, fixes ou animées, restituent les terribles années 30. Lebedev, avec une bonne conscience imperturbable, explique la nécessité de la terreur, comme plus tard il exalte les connaissances de son patron en matière musicale : *« Il était très fort en solfège ! »*

Il se trouve que Lebedev, à la retraite, enseigne le solfège aux enfants. En un raccourci audacieux le cinéaste rapproche des extraits d'archives de l'époque glorieuse du stalinisme, avec les jeunes pionniers qui célèbrent le travail, et ces enfants d'aujourd'hui auxquels l'ex-superflic transmet avec une conviction confondante les mêmes valeurs. Semen Aranovich utilise toutes les ressources du montage tel que le défendirent Eisenstein et Poudovkine pour rendre ces images encore plus détonnantes. *Le Dossier secret d'Anna Akhmatova* fait revivre avec la même intensité l'existence de la poétesse russe à travers l'histoire de la littérature : *« Ce que nous avons connu est cent fois plus violent qu'un drame shakespearien. »*

Névrose au Caucase

Alexandre Sokourov, l'un des metteurs en scène dont on parle le plus aujourd'hui en Union soviétique, touche à la fois au documentaire et à la fiction, avec chaque fois un souci hautement proclamé d'esthétisme. Sa *Madame Bovary*, interprétée par une Française, a pour décor un Caucase assez proche du Far-West d'Antony Mann. Emma Bovary y est sous l'emprise d'une névrose qui, telle que la décrit Sokourov, lui vaudrait aujourd'hui l'internement. Elle parle en français à ses amants successifs et crée dans la narration une coupure sèche. Le texte russe, paraît-il, familier, souvent drôle, nous était inaccessible par manque de sous-titrage. Alexandre Sokourov s'est lancé par ailleurs dans une série d'*Elégies*. La plus longue, dite *moscovite*, péan à la gloire d'Andreï Tarkovski, son maître, est un témoignage presque mystique sur le culte délirant dont l'auteur du Sacrifice fait l'objet dans son pays.

Elégie soviétique, plus breve – une demi-heure, – est une curiosité. Le réalisateur connaît le Godard des *Carabiniers* comme Stan Brakhage, le pape de l'avant-garde américaine. Du premier, ce défilé muet, dix minutes durant, de photos fixes : tous les grands de l'histoire du régime, de Lénine à Gorbatchev. Le film s'achève, à la façon des avant-gardistes américains, par un très lent travelling avant (à nouveau dix minutes !) sur le nouveau héros politique, Boris Eltsine. Alexandre Sokourov, visiblement, en art comme en politique, pratique le culte de la personnalité.

Deux autres documentaires, l'un américain, *Mr Hoover and I*, d'Emile De Antonio (*Point of Order* sur le maccarthysme, *l'Année du cochon* sur le Vietnam), l'autre hollandais, *le Masque*, de John van der Keuken (coprodnit par *LMK-Images*), affirmaient d'une autre manière la personnalité du regard et la critique politique.

De Antonio, dans ce qui restera son testament – il est mort le 14 décembre 1989, – reconstitue à travers les dossiers du FBI son image telle que la bâtissait la police et telle qu'il la voyait lui-même : lutte impossible, de prime abord, entre l'impertinence et les flics, mais gageure tenue. Le cinéaste hollandais, lui, décrit à travers un chômeur bohème, Philippe, d'une grande élégance, le Paris d'aujourd'hui avec sa misère bien réelle. Le « masque » du titre est aussi celui d'une société qui occulte les vérités qui la gènent.

LOUIS MARCORELLES

□ **Mort de Jane Novak, star du muet.** – Jane Novak, héroïne de westerns au temps du muet, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Elle *était* venue de Saint-Louis à Hollywood en 1914 avec sa sœur Eva, également comédienne, morte en 1988. Jane a longtemps fait équipe avec un acteur de théâtre qui avait quitté les planches pour le chapeau de cow-boy, William S. Hart (S pour Shakespeare). En 1922, elle part pour l'Angleterre et l'Allemagne où elle rencontre Alfred Hitchcock qui lui gardera son amitié jusqu'à la mort. Son public de fans lui est également resté fidèle jusqu'au bout.

ARTS

Snoopy au musée

Le célèbre chien fête son quarantième anniversaire au Musée des arts décoratifs

Deux mille deux cent quatre-vingt-treize quotidiens dans soixante-sept pays publient sa bande dessinée : Charles M. Schulz est à la tête de l'une des six plus grosses fortunes aux Etats-Unis. En papier, en peluche, en plastique ou en carton, Snoopy – quarante ans cette année – obéit à la voix de son maître.

A l'occasion de l'exposition du Musée des arts décoratifs, cent quarante couturiers et créateurs ont habillé la famille des Beagles : les voici, modèles réduits, enveloppés d'un fichu provençal (Christian Lacroix), dorés, zippés (Moschino), pailletés (Chloé), volantés de tulle ou de taffetas, moulés dans une guêpière de polyester par Issey Miyake. Le monde de la mode, habituellement si difficile à réunir autour d'un projet, se bouscule ici. Comme si Snoopy réveillait agréablement les souvenirs d'enfance et d'élégance de chacun. Snoopy n'est-il pas né en 1950, soit trois ans après le « new-look » ?

Les planches des *Peanuts* paraissent d'abord dans sept quotidiens et connaissent un succès international dès 1962, avec la parution du best-seller *Happiness is a Warm Puppy (Le bonheur est un petit chien affectueux)*. Toute l'Amérique tranquille peut s'identifier à ce personnage, qui entasse les honneurs et les récompenses (couverture de *Time*, de *Life*, shows à Broadway, films projetés au Radio City Hall de New-York, remise de décorations à Paris. Sa recette ? *« Si vous abordez les thèmes politiques*, confie Charles M. Schulz, *la moitié de vos lecteurs seront offensés. »* Ses « allusions » n'écorchent personne : Woodstock, apparu en 1965, est un petit oiseau confident et voyageur ; Peppermint Patty, croquée durant la grande période du « Women's lib » (1966-1971), a, en dépit de son allure de garçonne, un cœur gros comme ça... Quant à Snoopy, il est resté lisse, placide, héros d'une sorte de « paradis pour tous ».

Charles Monroe Schulz est né en 1922 à Minneapolis (Minnesota). Il vit à Santa-Rosa (Californie) et travaille au Number One Study Place, entouré de dix collaborateurs. Il dessine de 9 heures à 16 heures, cinq jours par semaine. Umberto Eco en fait *« le poète de la condition humaine du vingtième siècle »* dans sa préface au livre-album qui lui est consacré (éditions des Deux Coqs d'or/Baghera). *« Le lecteur*, ajoute Eco, *s'il croit lire une nouvelle histoire, est heureux, en fait, de retrouver toujours la même histoire, comme l'enfant qui désire que sa maman raconte chaque soir l'histoire qui l'avait émerveillé la veille. »*

LAURENCE BENAIM

▶ « Snoopy fête ses quarante ans. » Musée des arts décoratifs, jusqu'au 22 avril.

Masson et Bataille à Rome

André Masson et Georges Bataille sont à plus d'un titre de la même famille. C'est ce qu'a mis en lumière la rencontre organisée par Jacqueline Risset et Jean-Marie Drot à la Villa Médicis, à Rome. Dialogue à plusieurs voix : italiennes (Germana Orlandi, Marina Galletti) ou françaises (Alain Jouffroy, Marcelin Pleynet). Il s'est déroulé en contrepoint de l'importante exposition Masson « L'insurgé du vingtième siècle », qui se tient actuellement en deux endroits : à la Villa Médicis et, pour les dessins et les sculptures, à l'EUR.

Le premier tableau que Bataille achète à André Masson après leur rencontre (1925), c'est *l'Armure* : *« Cette armure*, dit le peintre, *est féminine. Elle a un aspect de cristal, la tête est remplacée par une flamme, le cou est coupé. Le sexe voisine avec une grenade ouverte, le seul fruit qui saigne. Un oiseau s'approche de l'aisselle, le nid. Le corps armé est environné de banderolles de papier minant les courbes du corps féminin. »*

Si on la retrouve quelque part, cette armure, c'est dans *le Bleu du ciel*, de Georges Bataille, dans les rêves de Minerve qui trouent le récit, dans les mots mêmes qui le percent et peuvent venir d'ailleurs. Ce n'est pas par un jeu d'influences ou d'affinités que communiquent les poètes : c'est par le rêve.

Bataille a rencontré Masson dans l'atelier de celui-ci, rue Blomet. Ils ont épousé deux sœurs, Rose et Silvia Maklès.

Nés à un an de distance (1896 et 1897) dans la terre profonde – la Picardie pour Masson et l'Auvergne pour Bataille – ils ont tout de suite l'intuition de ce qui les rapproche : la violence d'un érotisme que vient scander la mort, un *« éclectisme dirigé »* (selon l'expression de Breton), une érudition perlée dans l'instant, comme sacrifiés à la vertu de l'égarement, un bestiaire rageur ou joyeux, le goût travaillé des délires parallèles et un matérialisme absolu. Lectures : Nietzsche, Sade avant les autres, et pris au mot.

FRANCIS MARMANDE

▶ Jusqu'au 28 février.

MUSIQUES

Retour des Takacs d'Evian

Les grands quatuors de Mozart et Beethoven pour les « couche-tôt » du Théâtre de la Ville

Ce fut en 1977 la première grande découverte du concours d'Evian : le Quatuor Takacs-Nagy, quatre élèves du « sorcier hongrois » Andras Mihaly qui n'étaient pas encore sortis du conservatoire de Budapest. Ils nous stupéfièrent par leur maturité, leur brio, leur connivence.

Quatorze ans plus tard, nous les retrouvons avec le même émerveillement ; entre-temps, ils ont travaillé avec Zoltan Szekely (l'ami de Bartok, fondateur du fameux Quatuor hongrois) et ils résident à l'Université de Colorado.

Comme en 1986, c'est le Théâtre de la Ville qui les accueille dans ses fameux concerts de 18 h 30 où règne une atmosphère si chaleureuse, mêlant tous les publics, en particulier les « couche-tôt » laborieux de Paris et de sa banlieue.

A cette complicité répondaient deux programmes de très hauts chefs-d'œuvre qui requièrent toutes les forces d'attention des auditeurs : les *Quatuors* K 421 et K 464 de Mozart (dédiés à Haydn), les *15e* et *16e Quatuors* de Beethoven.

Rien de plus simple en apparence que le *Quatuor en la majeur* K 464, au point qu'on le joue rarement. Mais on est pris dans les entrelacs de ces polyphonies transparentes comme dans les mirages d'une forêt enchantée ; la musique, si pleine, parfaite et naturelle, est comme le pain qui rassasie, qui n'a d'autre goût que... le bon pain.

Le menuet joue paisiblement, le trio passe comme un rêve avec soudain les saillies joyeuses du premier violon en triolets. L'andante enchaîne ses variations en une sorte de mélodie infinie qui s'approfondit sans cesse au milieu des contrepoints harmonieux, jusqu'à une grande effusion lyrique qui va se dissoudre sur d'amusants tambourinements au violoncelle. Et le final sur fond dans l'air du soir, volatile en apparence, mais retenu par les liens presque invisibles d'un fugato féerique, qui ne s'interrompt que pour laisser chanter un choral d'une émotion religieuse (ou maçonnique).

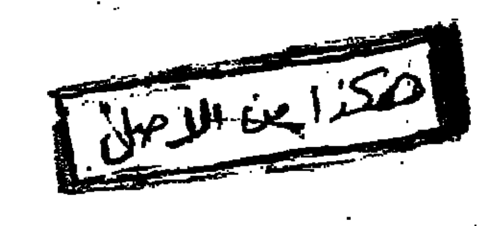
Une « prise de rôle »

Pour les Takacs, c'était une « prise de rôle », car ils n'avaient pas encore osé jouer ce quatuor de Mozart, hermétique dans sa lumière même qui semble n'avoir rien à cacher. On y décelait leur profonde intuition d'une musique qui va au-delà de la seule jouissance ; leur son, toujours dense et habité, se modèle sur l'extériorité ou l'intériorité de la phrase, en même temps que monte en vague la ferveur de chacun, le bonheur intime que traduit si drôlement la mimique du premier violon, cet air gourmand comme un jeune chat !

La qualité de ces jeunes quartettistes s'affirmait dans le dernier *Quatuor* op. 135 de Beethoven d'un lyrisme intense, en particulier le scherzo, étoilé et aérien, et le lento dans une interprétation très mystérieuse, un monument de contemplation complètement déliée, un chant des intermondes, au-delà du malheur, de la lutte humaine, qui explique par avance la réaction du final, envoyant promener le vieux débat sur l'impératif catégorique (« le faut-il ? ») et demandant qu'on nous laisse « chanter le lied de l'immortel Schiller »...

JACQUES LONCHAMPT

▶ Le Quatuor Takacs a gravé en particulier l'intégrale des quatuors de Bartok, deux quintettes de Mozart et deux quatuors de Schubert, chez Hungaroton.



L'intégration à pas comptés

Malgré des retards et des moyens limités, le gouvernement commence à mettre en place une politique d'intégration des immigrés

Il y a deux mois encore, une France fiévreuse se déchirait à propos des foulards islamiques. Aujourd'hui, c'est le calme plat, au moins en apparence, car, rarement, *« la maîtrise des flux migratoires »* et *« l'intégration des immigrés »* auront autant occupé le gouvernement, les partis d'opposition, le Parlement et les associations. On se réunit, on débat, on lance des initiatives dans des domaines aussi variés que le droit d'asile, la citoyenneté, le logement, l'école, ou l'organisation de la communauté islamique.

La journée du mercredi 7 février en a donné une bonne illustration. Le matin, à la Ligue des droits de l'homme, quelque cent trente associations relançaient officiellement une campagne pour le droit de vote des résidents étrangers, contre lequel le RPR est en train de réunir des signatures pour un référendum. L'après-midi, à l'hôtel Matignon, le nouveau secrétaire général à l'intégration, M. Hubert Prévot, entouré des représentants d'une demi-douzaine de ministères, faisait un premier bilan de la politique gouvernementale. Au Sénat, la mission Immigration en France, créée en décembre dernier, procédait à des auditions de hauts fonctionnaires, tandis qu'à l'Assemblée nationale, les députés UDF, réunis à huis clos, proposaient la mise en place d'un consistoire musulman et invitaient les immigrés à choisir entre l'intégration et le retour au pays avec une indemnité...

Si elle a causé des dégâts, l'affaire des «foulards» aura au moins incité la classe politique à se pencher sur l'immigration un peu plus sérieusement que d'habitude. De nouvelles structures se mettent en place, malgré une lenteur consternante : le haut conseil de neuf «sages», annoncé le 6 décembre dernier, sera finalement constitué *« dans quelques jours »* ; le secrétaire général à l'intégration, nommé auprès du premier ministre, est toujours dans l'attente d'un bureau...

Cela n'a pas empêché cet ancien commissaire général du Plan, âgé de soixante et un ans, de prendre son bâton de pèlerin et d'aller sur le terrain pour découvrir des foyers d'immigrés à la dérive, des quartiers sinistrés, des maires révoltés... A Paris, M. Prévot a animé trois comités interministériels, chargés successivement d'étudier les flux migratoires (19 décembre), le logement (11 janvier) et l'école (31 janvier). Le prochain devrait être consacré à la formation professionnelle et à l'emploi.

La doctrine gouvernementale en matière d'intégration s'est précisée au fil de ces réunions. Elle part du principe que la plupart des immigrés resteront définitivement en France. Il ne s'agit pas, précise-t-on, d'organiser *« la coexistence de communautés irréductibles les unes aux autres »*, mais de permettre à *« chaque famille »* d'origine étrangère d'acquérir, peu à peu, *« la pleine citoyenneté »*, selon les principes de *« laïcité, tolérance, et solidarité »*. Ces populations seront donc traitées, de plus en plus, selon les règles du droit commun. Il ne devrait y avoir ni régimes spéciaux ni institutions spécifiques. Les foyers d'immigrés, par exemple, seront progressivement supprimés ou ouverts à des pensionnaires français.

Combattre les «ghettos»

Cette philosophie de l'intégration est censée se traduire à l'école. On ne veut plus considérer les enfants d'immigrés comme des résidents en transit, appelés à regagner un jour leur pays d'origine et devant donc s'y préparer. L'accent sera mis plutôt sur la maîtrise de la langue française et la réussite scolaire. On encouragera les parents à venir à l'école, quitte à engager des interprètes. Et on les sensibilisera à l'orientation scolaire de leurs enfants – de leurs filles en particulier – grâce à des brochures simples et accessibles. Plutôt que d'organiser des *« cours de langue et de culture d'origine »* pour les seuls enfants d'immigrés, c'est l'ensemble des élèves qui sera mis en contact avec d'autres langues et d'autres cultures, dès l'école primaire. Tout cela nécessite, bien entendu, des professeurs formés en conséquence, des moyens, et du temps.

En matière de logement, le gouvernement veut assurer *« un droit égal »* entre Français et immigrés. Les préfets pourront ainsi imposer l'installation de certaines familles, mais on cherchera surtout à accroître fortement le nombre des logements sociaux dans les zones où les tensions sont les plus vives. Plusieurs mesures financières et réglementaires ont été prévues à cette fin dans le budget 1990, le plan d'urgence pour l'Ile-de-France et le plan d'action en faveur du logement des plus démunis.

Le gouvernement a le souci d'éviter *« les ghettos »*, c'est-à-dire de combattre les concentrations excessives. Celles-ci ne créent pas seulement des tensions dans les quartiers mais entravent *« l'intégration par l'école »*. Pour soulager certaines communes, il faudrait cependant en obliger d'autres à se montrer un peu plus accueillantes aux familles d'immigrés. Le seul moyen de combattre les égoïsmes municipaux, constate-t-on à Matignon, est d'élargir la perspective : ne plus réfléchir sur un seul quartier ou une seule commune mais trouver des solutions dans un ensemble administratif plus vaste qui permette une plus grande liberté de manœuvre. C'est dans cet esprit que travaille la délégation à la Ville, animée par M. Yves Dauge.

Une politique d'intégration n'est efficace que si l'on contrôle, plus ou moins, les flux migratoires. Plus ou moins, car aucune démocratie n'a encore inventé le moyen de rendre étanches des frontières qui enregistrent soixante-quinze millions d'entrées chaque année... Le gouvernement se déclare décidé à combattre plus fermement le travail clandestin en s'appuyant sur une mesure législative du 2 janvier dernier qui permet à la police judiciaire de pénétrer dans des locaux suspects. Il a engagé, d'autre part, des démarches auprès de plusieurs Etats du tiers-monde qui encouragent le départ de leurs nationaux vers la France. Il s'est également manifesté auprès de plusieurs pays européens qui permettent à de nombreux étrangers de traverser leur territoire : l'an dernier, la moitié des demandeurs d'asile en France avaient transité par un autre Etat de la CEE.

C'est dans ce domaine que les mesures les plus efficaces viennent d'être prises, compte tenu de l'afflux des demandes et de la facilité de la procédure. Le budget de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et de la commission de recours a été triplé. Ces services bénéficient désormais d'un système informatisé qui devrait leur permettre de traiter les nouvelles demandes en moins de trois mois. Déjà, pour la première fois, en janvier, l'OFPRA a été en mesure de prendre six mille décisions (deux fois plus qu'en décembre), soit autant que de nouveaux dossiers. Et, à partir de février, l'office va commencer à grignoter le «stock» en attente. Les demandeurs d'asile sont passés, en effet, de trente-quatre mille en 1988 à soixante et un mille en 1989 et – malgré un ralentissement – ils devraient dépasser les soixante-dix mille cette année. De son côté, le ministère de l'intérieur annonce que des moyens supplémentaires seront mis en place pour reconduire à la frontière les demandeurs d'asile déboutés.

Droit de vote

« Le gouvernement n'a pas de politique d'immigration », répétait-on, ici ou là, ces derniers mois. C'est un peu moins vrai aujourd'hui : quelques initiatives ont été prises, une concertation interministérielle s'est mise en place, mais il y manque encore le souffle politique. Le gouvernement ne donne l'impression de se mouvoir que contraint et forcé. Il rechigne toujours à exposer solennellement son dessein en la matière. Le mot «immigré» lui-même est quasiment banni : la communication faite mercredi par M. Michel Rocard au conseil des ministres était simplement intitulée «la politique d'intégration des plus défavorisés». On en parle le moins possible, quitte à s'en préoccuper en coulisses. C'est encore, en grande partie, une politique d'évitement.

Le gouvernement n'a évidemment aucun désir de voir la France se déchirer à nouveau, cette fois à propos du droit de vote des étrangers. Le RPR a pris les devants, déclenchant une campagne contre un droit qui n'existe pas. Des associations ou fédérations d'associations (dont la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, SOS-Racisme, la FASTI, le CAIF, le GISTI...), viennent de créer un *« collectif »* pour défendre la thèse inverse *(voir texte ci-contre)*, malgré une opinion publique massivement défavorable. Et, pour combler le premier ministre, cette revendication figure dans plusieurs motions du prochain congrès socialiste... Ce n'est pas exactement ce que réclamaient les partisans d'une approche sereine et consensuelle de l'immigration.

ROBERT SOLÉ

ENVIRONNEMENT

Le stockage des déchets nucléaires

Arrêt des travaux dans le Maine-et-Loire

Les huit parlementaires du Maine-et-Loire, conduits par le président du Conseil général, M. Jean Sauvage, ont été reçus le 7 février par M. Michel Rocard. Députés et sénateurs ont demandé *« l'arrêt immédiat des travaux »* sur le site de Bourg-d'Iré, ainsi que le départ des forces de l'ordre et du personnel de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

Sensible aux arguments des parlementaires qui craignent des débordements parmi une population très hostile au projet, le premier ministre a annoncé le gel des travaux, en attendant les conclusions du Collège pour la prévention des risques technologiques, aujourd'hui saisi du dossier. Une nouvelle délégation, comprenant les élus de la circonscription de Segré et des représentants de la coordination des opposants au projet sera reçue à Matignon vendredi 9 février.

Accidenté depuis le 19 décembre

Le « Kharg-5 » a été vidé de son pétrole

La société néerlandaise de renflouage Smit Tak a annoncé le 7 février à Rotterdam que les 200 000 tonnes de pétrole brut qui restaient dans les soutes du tanker iranien *Kharg-5* ont été transbordées dans un autre navire iranien, le *Shir Khooh*, au large de la Sierra Leone. Le *Kharg-5* devrait être remorqué à vide vers un chantier naval européen pour y être réparé. Il avait été accidenté le 19 décembre au large des côtes marocaines, où il avait laissé échapper 70 000 tonnes de brut en haute mer. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **Les écologistes continueront à se battre contre les projets de barrages sur la Loire.** – Le réexamen des projets de barrages prévus par l'EPALA (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents), annoncé le 7 février en conseil des ministres, n'a pas désarmé la vigilance du comité Loire vivante. « *Nous avons gagné une bataille, mais pas la guerre*, ont précisé les militants du comité lors d'une conférence de presse à Paris. *Tant que les projets de barrages ne seront pas définitivement abandonnés, nous nous battrons* ».

Le comité a exprimé sa satisfaction de voir poursuivie la mission de l'Observatoire de la Loire, qui garantit un minimum d'études écologiques et de concertation avec la population.

ÉDUCATION

Dans les lycées et les collèges

Le SNES estime insuffisantes les créations de postes pour la rentrée

Contrairement aux promesses gouvernementales, l'effectif d'élèves par classe devrait continuer à augmenter dans les lycées à la prochaine rentrée scolaire. Tel est le diagnostic du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, FEN) qui estime insuffisante la création, au budget de 1990, de 4 200 postes d'enseignants dans les lycées. Selon lui, il en faudrait 5 000 de plus pour accueillir correctement les 72 000 élèves supplémentaires attendus dans ces établissements (le ministère de l'éducation nationale, lui, ne prévoit que 56 400 lycéens, élèves de classes préparatoires et de STS supplémentaires).

Pour les collèges, le SNES demande la création de 3 000 postes. Il accuse le ministère d'avoir surévalué la baisse démographique et de ne prévoir que des contingents d'heures supplémentaires pour compenser la diminution d'horaire dont bénéficient les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC). Pour réclamer ces 8 000 postes, et affirmer son opposition à la signature par la FEN du protocole d'accord sur la grille de la fonction publique, le SNES entend mobiliser ses adhérents et envisage de passer à l'action au troisième trimestre ou lors de la prochaine rentrée.

« Une citoyenneté fondée sur la résidence »

Voici le texte rendu public mercredi 7 février par quelque cent trente associations :

« Les étrangers qui vivent aujourd'hui en France ne sont pas des travailleurs de passage. Ils sont établis depuis plus de dix ans, pour 80 % d'entre eux ; leurs familles les y ont souvent rejoints, leurs enfants naissent dans ce pays. Comme les autres habitants, ils payent leurs cotisations sociales, leurs impôts, en particulier les impôts locaux.

» Or un citoyen, c'est d'abord celui qui vit dans la cité, qui y réside et contribue à ses activités. Pourtant, en 1990, les résidents étrangers n'ont toujours pas droit de cité. Ils restent exclus de toute participation aux choix démocratiques. Le droit de vote reste réservé aux seuls Français.

» Il y a vingt ans, la participation des travailleurs dans l'entreprise était encore considérée comme un droit qu'il était impensable d'accorder aux étrangers. Pourtant, depuis lors, les immigrés sont progressivement devenus électeurs et éligibles dans les mêmes conditions que les Français, qu'il s'agisse de désigner les délégués du personnel ou les membres du comité d'entreprise.

» Dans d'autres domaines de la vie sociale, le droit de participer aux décisions a été peu à peu reconnu aux étrangers à égalité avec les autres usagers des services publics : caisses de Sécurité sociale, offices publics HLM, universités, lycées, collèges, écoles...

» Ainsi, ce qui paraissait inconcevable naguère semble aujourd'hui tout naturel. La citoyenneté sociale des étrangers a fait du chemin. Mais elle s'arrête à la porte de la mairie. C'est cette nouvelle étape qui doit être franchie aujourd'hui, celle d'une citoyenneté fondée sur la résidence.

« Une exigence démocratique »

» C'est au niveau local, dans la commune ou le département, que se prennent beaucoup de décisions qui concernent la vie quotidienne de la population. Le logement, l'école, les équipements collectifs : autant de problèmes concrets partagés par tous les habitants, quelle que soit leur nationalité. C'est d'ailleurs autour de ces questions que de nombreuses associations, où se retrouvent Français et étrangers, souvent animées par des jeunes, réinventent quotidiennement la citoyenneté, en agissant au niveau du quartier ou de la ville.

» De cette communauté d'intérêts entre les résidents découle une exigence démocratique : le droit pour chacun de participer à l'élaboration des décisions qui le concernent. Cela signifie concrètement que soient reconnus aux étrangers, comme aux autres résidents, le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales.

» Certaines municipalités ont décidé de répondre à ce besoin de démocratie. A Mons-en-Barœul en 1985, à Amiens en 1987, à Cerizay en 1989, les étrangers ont voté pour élire des représentants associés au conseil municipal. Ces initiatives ont montré qu'il était possible de faire progresser la participation des immigrés à la démocratie locale. Mais elles ne porteront leurs fruits que si elles sont rapidement étendues à beaucoup d'autres communes, afin d'accélérer l'obtention du droit de vote des étrangers aux élections locales.

» La pression de l'extrême droite, en France et en Europe, sur le thème de l'immigration montre l'urgence d'une réponse en termes de citoyenneté, d'une initiative en faveur de l'égalité. En effet, le racisme et la xénophobie tirent beaucoup de leur force de cette infériorité de statut qui maintient les résidents étrangers en marge de la démocratie.

Dans six pays européens

» D'ores et déjà, le Parlement européen s'est prononcé pour que ce droit de vote soit reconnu aux étrangers originaires de la CEE. Mais pourquoi réserver ce droit à ces seuls Européens ? Rien ne justifie que ce qui sera reconnu aux Portugais ou aux Espagnols soit refusé aux Algériens ou aux Yougoslaves ou aux Suisses.

» Le droit de vote des étrangers aux élections locales est déjà reconnu dans six pays européens sans aucune restriction de nationalité : l'Irlande, la Suède, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et dans deux cantons suisses.

» La France a donc aujourd'hui un retard à rattraper. Plus de cent associations très diverses ont décidé d'engager une campagne commune pour le droit de vote aux élections locales de tous les résidents étrangers. »

MÉDECINE

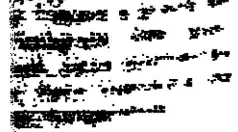
Les médecins de CHU se joindront à la manifestation du 11 février

La coordination des médecins de CHU, qui représente environ 90 % des médecins titulaires hospitalo-universitaires, a décidé de se joindre à la manifestation du 11 février organisée par les internes et chefs de clinique. Elle entend ainsi marquer son *« ras-le-bol »* face au *« pourrissement du conflit qui alourdit le travail de chacun à l'hôpital »*, a-t-elle annoncé mercredi 7 février.

« La grève des internes cristallise le malaise latent de l'hôpital public et des CHU », estime cette coordination qui dénonce les difficultés de fonctionnement des hôpitaux et la *« démotivation croissante »* du personnel. Cette coordination CHU groupe le Syndicat national des médecins des hôpitaux publics, le Syndicat autonome des enseignants de médecine (SAEM) et le Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires.

D'autre part, les internes et chefs de clinique ont décidé de suspendre leur mouvement de grève des urgences, tout en déposant un nouveau préavis pour le 12 février. Une nouvelle réunion des partenaires de la convention médicale était prévue le jeudi 8 février.

□ **Echec de la première implantation d'un poumon artificiel.** – La jeune fille de seize ans, qui avait été la première malade au monde à recevoir l'implantation d'un poumon artificiel, *(le Monde* du 6 février), est décédée le mercredi 7 février, soit cinq jours après l'intervention. Ce poumon artificiel (oxygénateur intra-vasculaire) avait été installé au cours d'une opération de deux heures dans la veine cave inférieure de la patiente. Ce poumon artificiel est destiné à un usage temporaire, une semaine au maximum, pour pallier les conséquences d'une insuffisance respiratoire réversible. – *(AFP)*.



SOCIÉTÉ

Le procès du réseau terroriste à Paris

Plaidoiries d'innocence

Au procès du réseau terroriste de Fouad Saleh, la parole est à la défense. Les avocats des inculpés tentent une lecture du dossier à l'opposé de celle du ministère public. Fouad Saleh, le seul prévenu à comparaître sans conseil, a indiqué qu'il plaiderait vendredi.

« Ils mentent sur les détails, ils mentent sur le reste. » On avait encore en mémoire ces mots du substitut du procureur de la République concernant les inculpés, mercredi 7 février, lorsque les premiers avocats de la défense ont commencé à expliquer au tribunal : *« Je sais qu'il est innocent »* (Mᵉ Mourad Oussedik pour Anouar Jomaa), *« contre Alaeddine, il n'y a rien, c'est le vide complet »* (Mᵉ Geneviève Afoua), *« Agnaou est le pigeon absolu »* (Mᵉ Olivier d'Antin).

En écoutant la défense, on se demandait soudain s'il était bien question des mêmes hommes et du même dossier, celui du réseau terroriste du Hezbollah tenu pour responsable d'une quinzaine d'attentats en 1985 et 1986 à Paris. *« C'est certainement l'une des plus grandes affaires de terrorisme résolues en France et même dans le monde »*, avait assuré M. Jacques Fourvel, pour le ministère public. Pour sa part, après avoir lui aussi étudié les innombrables procès-verbaux, Mᵉ Oussedik ne découvrait que *« suppositions et affirmations »*, *« impressions et mépris »*.

Il s'avoua désarmé – *« c'est une instruction politico-judiciaire qui met un avocat dans l'impossibilité de plaider »* – tout en instruisant le procès du... procès. Ainsi éprouve-t-il un malin plaisir à parler davantage de Wahid Gordji, l'ancien interprète-conseiller de l'ambassade d'Iran à Paris entendu comme témoin au cours de l'instruction, que de son client libanais, dont on n'a pas saisi très clairement s'il résidait en France pour passer son bac ou pour fréquenter des membres du Hezbollah.

Certes, il convint qu'Anouar Jomaa fut un fidèle de Khomeiny, accessoirement prêt à mourir pour la cause islamique, au surplus cousin de Mazbouh, l'un des artificiers présumés du réseau de Fouad Saleh.

« Coupable d'être chiite »

Mais peut-on être tenu pour responsable des activités d'un parent et jugé pour ses convictions ? Mᵉ Oussedik a naturellement répondu non, rappelant au passage que Jomaa a déposé une plainte auprès de la Commission européenne des droits de l'homme.

A son tour, la jeune avocate d'Alaa Alaeddine s'est interrogée devant le tribunal : *« Est-on coupable d'être libanais ? Est-on coupable d'être chiite ? Est-on coupable d'aller prier au foyer Ahl El Beit ? Je réponds non. »* Aussi, après avoir souligné qu'Alaeddine n'étant jamais allé chez Aïssa, ni chez Saleh, ni n'avait été donné par la taupe Lotfi Ben Khalla, Mᵉ Geneviève Afoua en a-t-elle déduit que son client se trouvait dans le box à la suite d'une regrettable erreur.

En défendant Omar Agnaou, qui stocka chez lui les explosifs dont voulait se débarrasser son ami Badaoui, Mᵉˢ Marc Pantaloni et Olivier d'Antin ont probablement davantage convaincu le tribunal. Mᵉ d'Antin a, en effet, demandé avec force que son client ne soit pas plus mal traité que Badaoui, pour lequel le ministère public a requis cinq ans d'emprisonnement en application du statut de repenti. *« Dans les faits, ils constituent un binôme indissociable. Il n'est pas concevable qu'Agnaou ait une peine plus forte que Badaoui alors que ce dernier s'est reconnu lui-même plus responsable. »*

Suite des plaidoiries jeudi 8 février.

LAURENT GREILSAMER

A la cour d'assises du Tarn

La mortelle rencontre de M. Bouchiba avec trois « paras »

La cour d'assises du Tarn s'est demandé toute la journée du mercredi 7 février si le meurtre, le 17 novembre 1987 à Castres de l'Algérien Senouci Bouchiba, frappé à coups de pieds – et de couteau – par trois parachutistes du huitième régiment parachutistes d'infanterie de marine (RPIMA) était plutôt un drame de l'alcoolisme ou une affaire de moeurs. Elle a d'emblée écarté la thèse du crime raciste.

Alain Santuci, Yannick Guguin et Jean-Claude Schoult n'ont pas pourchassé Senouci Bouchiba jusqu'à la frontière, mais sur 411 mètres seulement. Essoufflés, ils ont frappé chacun son tour la victime, sans lui reprocher d'être Arabe.

La ville de Castres avait sans doute eu tort à l'époque de s'enflammer ; la gauche et les associations antiracistes avaient manifesté, maire socialiste en tête, ce qui, semble-t-il, a contribué à sa défaite aux municipales suivantes.

Une partie de la droite avait répliqué en créant des comités de soutien aux paras. Castres, ville où le député européen Front national, Romain Marie qui en est originaire, ne manque pas d'admirateurs, avait connu ce qu'un habitant appelle *« une giclée de racisme »*. Et on avait fini par accuser la victime d'être allée danser jusqu'à 3 heures du matin dans une discothèque située à trois cents mètres de la caserne, au lieu de s'occuper de ses trois enfants.

Castres avait opté pour la simplicité, mais deux ans après les faits, la cour d'assises n'entend pas se laisser impressionner par l'air du temps. Le mot de racisme ne sera pas prononcé. D'ailleurs, comme le rappellent les avocats de la défense, les paras partageaient avec la victime et ses amis, tous d'origine modeste, des centres d'intérêt communs, comme le bar 2000 et la boîte *Le Brummel*.

A l'audience Santucci, Guguin et Schoultz ne parlent ni d'Arabe ni de Maghrébin, mais de *« M. Bouchiba »*, ce qui a le don d'exaspérer le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), représenté au nombre des parties civiles, ainsi que la Ligue algérienne des droits de l'homme (trois avocats dont Mᵉ Vergès).

Les trois accusés – deux sont inculpés de coups et blessures volontaires avec préméditation, seul Santucci l'est pour homicide volontaire – n'ont pas d'explications à donner, sinon qu'ils s'étaient promis de soir-là une *« soirée boisson »*, et qu'ils ont tenu parole. D'honnêtes paras de la section de mortier lourd, âgés de vingt et vingt et un ans à l'époque *« pas curables car pas malades »*, comme le dit un psychiatre. Pas racistes non plus. Santucci achète son haschisch au Maghrébin du quartier de la caserne, et il a joué au footb all avec les Canaques en Nouvelle-Calédonie.

Une dizaine de perroquets

Jean-Claude Schoult est parti le premier, selon ses souvenirs, à la poursuite de Senouci Bouchiba. Il a un quotient intellectuel de 70, à la limite de la débilité légère, mais l'armée l'aime bien quand même. Titulaire du brevet de commando, il a obtenu un deuxième engagement, malgré sa participation à une bagarre dans une boîte de nuit au Gabon. Apprenti pâtissier dans la Meuse, il avait des faiblesses pour les bonbons. Il est passé depuis aux perroquets, cocktail tout vert de menthe et de pastis, et il avoue avec un sourire d'ange en avoir consommé une dizaine le soir du meurtre. Son record est de quarante : un pari la veille d'un examen.

Schoult a rejoint le jeune chômeur algérien sur le palier du premier étage d'une cité HLM. Quatre ou cinq coups de poing à l'estomac : *« Je l'ai tapé et je suis redescendu »*. Il a croisé dans l'escalier Guiguin qui arrivait pour quatre ou cinq coups de pied supplémentaires au visage. Guiguin, lui, allait croiser ensuite Santucci. Une bastonnade à la chaîne. Un relais, mais sans passage de témoin, car Mohamed Djarallah, s'il a téléphoné à la police, ne s'est risqué à ouvrir sa porte qu'en présence des agents.

Yannick Guiguin a un passé de chapardeur et la tête hérissée d'un enfant toujours en fugue. Il a quitté toutes les boulangeries où l'on était content de son travail et il a connu le juge des enfants. Il se sentait mal *« partout en Bretagne »* et il s'est engagé en 1985. Il devait partir le lendemain des faits en stage pour devenir caporal.

Santucci, fatigué, se serait bien arrêté en route, avant la fin des 411 mètres. Mais Guiguin l'a doublé et encouragé : *« Allez, on y va »*. Il est arrivé le dernier sur le palier en s'orientant grâce aux cris de la victime. Il a sorti son Opinel, une lame de huit centimètres et bloqué la virole. Quatre coups dont un au thorax, mortel en moins de trois minutes.

Un instable, lui aussi, au dos des mains tatoué. Diplômé en boucherie chevaline, mais toujours en train d'avoir *« encore envie de changer »*, envie d'aventure. Un bon camarade qui avait accompagné un ami en juin 1987 dans une expédition punitive contre les volets d'une cité immigrée de Castres, à coups de fusil à pompe. Mais l'audience ne s'étend guère, car les faits ont été amnistiés. L'armée, alors, lui avait fait savoir qu'il ne serait pas réengagé. Impitoyable, un officier avait même estimé qu'il aurait dû être dégradé et retourner au rang de soldat de seconde classe.

Toujours à la recherche d'explications, le président Pierre Bouyssic interroge : *« Vous fumiez du haschisch parce que votre père qui a quitté le domicile conjugal a refusé de vous revoir ? »* L'accusé qui a une machoire de boxeur mais un regard plein de détresse, ne voit pas le rapport : *« Non, pas spécialement »*. A entendre les anciens paras venus témoigner parler sans complexes de joints qui circulent, la Cour, il est vrai, doit se sentir un peu vieux jeu. Elle n'en finit pas non plus d'additionner les charges : bières le matin, au foyer de la caserne, après le sport, bières l'après-midi, une dizaine en début de soirée, haschisch, gin et vodka pour terminer. Même Bouchiba avait un taux d'alcoolémie de 1,85 gr et l'expertise a révélé une consommation - restée mystérieuse - de dolosal, un dérivé de morphine, réservé habituellement aux grands malades en phase terminale.

Bras d'honneur

Une histoire de femme alors ? Le président appelle à la barre Houria Ksori qui entre sous des invectives de la mère de la victime qu'il n'est nul besoin de traduire de l'arabe. La jeune femme était au Brummel le 16 novembre 1987, mais nul ne saura avec qui et elle, dément par des claquements de langue, toutes les suppositions du président. Jean-Claude Schoult, apparemment, n'était pas le seul à avoir compris qu'elle repartirait peut-être avec lui.

Une atteinte à l'honneur de l'armée ? Plusieurs témoins ont vu Bouchiba s'enfuir après un bras d'honneur en direction des militaires, Santucci ayant refusé, contrairement à d'autres, de lui serrer la main en quittant la discothèque. Mais des trois accusés, aucun ne se souvient de cette insulte. Un incident ? Bernard Herrera, lui, avoue franchement avoir donné deux gifles au jeune Algérien qui voulait lui acheter son blouson de cuir et qui avait insulté son refus. Mais ce n'est pas lui qui s'est lancé dans le sprint de 400 mètres.

Bref, le cour n'en finit pas de chercher un mobile seyant et on ne pourra pas, en cette première journée d'audience, lui reprocher de ne pas s'être creusé la tête.

CORINE LESNES

A la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Les six auteurs d'une ratonnade condamnés à des peines de dix à quinze ans de prison

Au terme d'un délibéré de près de six heures, la cour d'assises des Alpes-maritimes, présidée par M. Armand Djian, a condamné, mercredi 7 février, pour homicide volontaire, les six auteurs du meurtre d'un ouvrier tunisien, commis à Nice le 13 juin 1987, à des peines allant de dix ans de prison à quinze ans de réclusion criminelle.

NICE

de notre correspondant régional

Le procès, qui avait commencé le lundi 5 février, s'est déroulé selon la procédure de publicité restreinte des débats – huis clos partiel – en raison de la présence parmi les accusés de deux mineurs au moment des faits. La peine la plus lourde, quinze ans de réclusion criminelle, dont les deux tiers assortis d'une mesure de sûreté, a été prononcée contre Patrick Bornéat, vingt-trois ans, sans profession, qui avait pris l'initiative de la ratonnade. Trois de ses co-inculpés, Frédéric Alépée, vingt ans, employé de restaurant, Jean-Marie Diadier, vingt ans, manutentionnaire et Didier Lombardo, vingt ans, sans profession, ont été condamnés à dix ans de réclusion criminelle. Contre les deux mineurs, Stéphane et Nicolas, alors âgés de dix-sept ans et demi et dix-sept ans, les jurés ont infligé dix ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis.

Les faits s'étaient produits un samedi soir, sur la Promenade du Paillon, en bordure de la vieille ville de Nice. Le hasard a voulu que Bornéat et ses cinq compagnons croisent, ce soir-là, le chemin d'un maçon boiseur tunisien de quarante-deux ans, M. Ammar Abidi, père de cinq enfants. Un ouvrier sans histoires qui, sa semaine de travail terminée, avait quitté le chantier sur lequel il était hébergé, à Roquebrune-Cap Martin, pour venir se distraire à Nice. Bornéat, qui s'est un instant détaché du groupe avec Alépée, sera le premier à l'agresser en prétendant qu'il les avait insultés. C'est lui qui donne les premiers coups de poings et de pied, bientôt relayé par les autres membres de la bande.

L'autopsie révèlera que l'ouvrier maçon, atteint de plaies et fractures multiples, est mort d'un éclatement du pancréas et d'un rein ayant entraîné une hémorragie interne irréversible. Cinq jours plus tard les auteurs de ce meurtre sans témoins seront identifiés grâce au témoignage d'une ex-amie de Bornéat qui l'avait menacée, si elle se refusait à lui, de lui faire *« comme nous avons fait à l'Arabe du Paillon »*. Leur mobile ? Le racisme ordinaire. Aucun n'avait d'engagement politique ni de sympathie affichée pour une organisation quelconque. Mais aucun d'entre eux n'a contesté qu'ils avaient frappé Ammar Abidi parce que c'était *« un bique »*.

La défense, en particulier les avocats des deux mineurs, Mᵉ Cardix et Mᵉ Bezzina, avait demandé, sans succès, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence la requalification des faits en coups mortels ayant entraîné la mort sans intention de la donner. En définitive, la cour d'assises a retenu l'homicide volontaire pour tous les accusés en individualisant cependant les peines pour tenir compte, notamment, de l'excuse de minorité.

GUY PORTE

Cinq ans après sa disparition

La famille de l'ancienne compagne du docteur Peschard dépose une nouvelle plainte

La mère et la sœur de Christine Barras, l'ancienne compagne du docteur Jean-Jacques Peschard, mystérieusement disparue en décembre 1984, ont déposé, mercredi 7 février à Marseille, une plainte contre X avec constitution de partie civile pour *assassinat ou tout autre crime que l'information permettrait de découvrir »*. Cette plainte formulée en leur nom par Mᵉˢ Jean-Claude Valéra et Dominique Valois a été reçue par Mlle Bernadette Augé, doyen des juges d'instruction.

Mᵉ Valéra indique que Mme Francine Traverso et Mlle Béatrice Barras, respectivement mère et sœur de l'infirmière disparue, ont *« fourni des pièces au vu desquelles une information nouvelle pourrait être ouverte »*. Ses clientes ont selon lui *« de fortes raisons de considérer que les affaires Mout, Peschard, Barras sont liées »* et que les deux femmes *« ne connaissaient pas certains des personnages apparus dans les récentes affaires, personnages qui* [leur] *permettent de faire certains rapprochements »*.

Christine Barras, collaboratrice et compagne pendant cinq ans du docteur Peschard, avait disparu le 9 décembre 1984, quelques jours après avoir affirmé à ses proches qu'elle avait passé clandestinement de l'argent en Suisse pour le compte de son ami.

A l'époque, le docteur Peschard avait été longuement entendu par la police judiciaire. Un non-lieu était intervenu le 9 mars 1989.

Le 16 janvier dernier, le docteur Peschard, maire du 7ᵉ secteur de Marseille, était assassiné à la sortie d'un restaurant (*le Monde* du 18 janvier) par Marcel Long et Roger Memmoli. Or, selon certaines informations, les éléments nouveaux sur lesquels s'appuient les proches de Christine Barras pour fonder leur plaintes tiendraient précisément à la personnalité des deux tueurs présumés.

Mme Traverso et Mlle Béatrice Barras affirment aujourd'hui que le docteur Peschard, à l'époque où il vivait avec Christine Barras, connaissait Roger Memmoli et Marcel Long. Une fiche médicale concernant une opération pratiquée le 13 avril 1983 sur un certain « M. Long » par le docteur Peschard a été retrouvée dans les papiers de Christine Barras par ses proches.

Opération sécurité dans les trains de banlieue

Le Paris-Pontoise de M. Rocard

Le premier ministre, M. Michel Rocard, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, M. Michel Delebarre, ont été les usagers peu habituels d'un train de la banlieue nord de Paris, dans la soirée de mercredi 7 février. Un voyage destiné à attirer l'attention sur la brigade de sécurité des chemins de fer, créée en novembre 1989.

Jamais train de banlieue ne fut sans doute autant protégé que celui-là. Parti de la gare Saint-Lazare, le Paris-Pontoise de 20 h 51 comptait, parmi ses passagers, trois ministres et le président de la SNCF, M. Jacques Fournier. D'où un dispositif de sécurité hors du commun, encore renforcé par l'armada de la « protection rapprochée » des membres du gouvernement.

Une mise en scène devant les caméras de télévision, un convoi exceptionnel que les rares banlieusards présents à cette heure ont vu passer d'un œil ébahi. Le train ministériel a filé à travers les gares du réseau Nord-Est – le moins sûr de la région parisienne, – s'arrêtant bien sûr à Conflans-Sainte-Honorine, la ville dont le maire est premier ministre.

M. Rocard avait annoncé la création de la brigade de sécurité des chemins de fer, le 24 mai 1989 à l'Assemblée nationale. Constituée dès le début de novembre, cette unité compte à ce jour deux cent trente-sept policiers – dont douze femmes – de la police de l'air et des frontières (PAF). Les effectifs de la nouvelle brigade seront portés à cinq cents en 1990.

Quarante-six mille personnes ont été contrôlées depuis le 25 mai 1989, a annoncé M. Rocard, et mille trois cents ont été interpellées pour dégradations, violences ou trafic de drogue. *« Cette action va s'amplifier »*, a promis le chef du gouvernement. Puis le convoi a regagné la gare du Nord, sans avoir du l'ombre d'un « loubard ».

E. In.

□ **Incendie à la maison d'arrêt de Pontoise : huit blessés.** – Quatre détenus et quatre gardiens ont été admis, mercredi soir 7 février, au centre hospitalier de Pontoise (Val-d'Oise) et placés sous oxygène à la suite d'un incendie provoqué volontairement, semble-t-il, dans une cellule par un détenu qui avait été placé au « mitard ». Une trentaine d'autres gardiens et détenus plus légèrement incommodés par l'inhalation de fumées ont été traités sur place par les services de secours. L'incendie a pu être très rapidement maîtrisé ne provoquant que des dégâts matériels minimes.

Anna, le bulldozer et les salades

NICE

de notre correspondant

Anna Martini, soixante-treize ans, cultivatrice dans la plaine du Var, près de Nice, dont la maison avait été rasée au bulldozer à son insu, fin décembre, alors qu'elle était hospitalisée à Vallauris, la rotule brisée à la suite d'une agression, va recevoir à titre de dédommagement une somme de 1,2 million de francs de la Société immobilière de la Ville de Nice (SIVN), qui avait donné l'ordre de démolition (*le Monde* du 19 janvier).

Ainsi Anna, dont la mésaventure avait ému l'opinion, mobilisée autour d'elle par l'Association des usagers de l'administration et des services publics, pourra-t-elle se reloger à la campagne et y vivre comme elle l'a toujours fait, préférant se *« casser l'échine »* sur ses salades plutôt que d'être claquemurée dans une HLM, comme on le lui avait proposé.

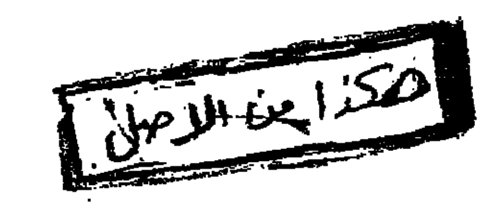
Un mauvais arrangement valant mieux qu'un bon procès, les avocats des deux parties, dans un communiqué commun publié mardi 6 février, se sont déclarés satisfaits, *« ce protocole d'accord mettant fin au litige »*.

La Société immobilière de la Ville de Nice, à qui Mᵐᵉ Martini a délégué ses droits, se réserve, cependant, la possibilité d'un recours *« à l'égard des tiers responsables »*.

C'est que la lumière n'a pas été faite, loin s'en faut, sur les circonstances qui ont entouré la destruction de sa maison, et pas davantage sur les menaces répétées et sur les agressions physiques dont Anna Martini a été l'objet. L'Association des usagers de l'administration et des services publics entend, pour sa part, continuer son action. *« Les poursuites pénales ne sont pas interrompues »*, a précisé son président, M. Jean-Claude Delarue, et l'association se constituera partie civile dès que la juridiction compétente sera désignée.

M. Michel Falicon, président de la SIVN, qui avait donné l'ordre de démolition, étant adjoint au maire de Nice et conseiller général, le dossier ne put être instruit sur place, et le parquet de Nice, incompétent, avait saisi, dès les faits connus, la chambre criminelle de la Cour de cassation.

MICHEL VIVES



SOCIÉTÉ

SCIENCES

La manifestation des personnels du CNRS contre des suppressions de laboratoires

Les personnels du Centre national pour la recherche scientifique (CNRS) ont manifesté dans la matinée du jeudi 8 février à l'appel des syndicats SNCS-FEN et SNTRS-CGT. Organisé au siège parisien de l'organisme, ce rassemblement entendait protester contre la proposition faite par la Direction scientifique des sciences de la vie du CNRS, *« contre l'avis des sections compétentes du comité national »* de supprimer plusieurs laboratoires dans le domaine de la biologie et de *« couper les crédits de très nombreux chercheurs »*. D'ores et déjà avalisées par le conseil de département des sciences de la vie, ces propositions devraient être examinées par le conseil scientifique du CNRS dans la matinée de jeudi.

« Au total, trente-trois unités de recherche de biologie pourraient, cette année, être concernées par une restructuration », précise M. Claude Paoletti, directeur scientifique du département des sciences de la vie. Quatorze d'entre elles subiraient un remodelage interne et dix-neuf seraient supprimées – dont huit, selon M. Paoletti – contre l'avis des sections du comité national. Un chiffre faible, certes, comparé aux trois cent vingt unités de recherche (propres ou associées) que comprend le département.

La mise en place des grands programmes biologiques lancés ces dernières années par la direction du CNRS, qui visent notamment à renforcer un partenariat industriel trop faible dans ce domaine, n'en inquiète pas moins un nombre croissant de chercheurs, qui craignent que cette politique, aussi nécessaire soit-elle, ne se fasse au détriment de disciplines biologiques moins valorisables à court terme. Nous publions ci-dessous l'opinion du professeur Reinberg, l'un des principaux spécialistes français de la chronobiologie.

POINT DE VUE

Sciences de la vie, sciences en survie ?

par Alain Reinberg

LE malaise qui frappe les universités (*le Monde* du 18 janvier) n'épargne pas le CNRS et, singulièrement, le département des sciences de la vie. L'absence d'augmentation sub-stantielle des crédits de recherche est à l'origine du malaise. Celui-ci aurait pu être toléré si la direction des sciences de la vie n'avait pas décidé de réduire de façon aussi brutale qu'arbitraire le nombre des équipes dont elle a la charge.

L'activité des chercheurs et des équipes est évaluée par des commissions d'experts compétents qui font à la direction un certain nombre de propositions. Le fait nouveau est que l'avis des commissions n'a pas été pris en compte par la direction. Au moins quatorze laboratoires vont disparaître et de nombreux chercheurs seront privés de leurs moyens de travail.

Supprimer une équipe, si « petite » soit-elle, se solde non seulement par l'abandon d'un domaine de recherche mais aussi par une catastrophe quant au potentiel individuel d'activité d'un chercheur et d'un technicien. Des biologistes hautement qualifiés ont été parachutés dans des laboratoires où ils sont intellectuellement et matériellement stérilisés, car bien entendu (rigueur budgétaire oblige) ces reclassements imposés se font sans octroi de crédit.

Les choix qui ont été faits favorisent la biologie analytique au niveau cellulaire et moléculaire (donc les hypothèses réductionnistes) aux dépens de la biologie organisnime qui étudie l'être vivant dans sa globalité au sein de son environnement. Ces deux courants de la recherche en biologie coexistent et se complètent depuis le milieu du dix-neuvième siècle. Détruire l'un au profit de l'autre est une absurdité administrative que ne justifie aucune position philosophique, politique ou budgétaire. Michel Jouvet, médaille d'or du CNRS, déclarait non sans humour qu'il faut aujourd'hui utiliser des mots de passe (*« patch-clamp »*, « xénope », « hybridation », « transfection » et surtout « clonage ») pour ne pas être considéré comme un amateur attardé ou un bricoleur (1). Qui plus est, à l'absurdité de ce choix s'ajoute une part d'arbitraire.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les chercheurs des sciences de la vie se sentent méprisés, y compris les membres des commissions d'experts dont l'avis, résultat d'un énorme travail, est tenu pour négligeable.

Oserai-je rappeler que la part de la France pour les publications mondiales de biologie n'est que de 5 %, alors que dans le domaine de la chronopharmacologie la part de notre pays est de 26 %, au deuxième rang derrière les Etats-Unis (35 %). Faut-il donc supprimer des équipes qui gagnent, au nom d'un choix que rien ne justifie ?

A quoi sert le CNRS s'il renonce à soutenir l'effort de chercheurs de réputation internationale ayant à leur actif des découvertes majeures dans des disciplines nouvelles ?

▶ **Alain Reinberg est directeur de recherche au CNRS et président de l'International Society of Chronobiology.**

(1) *Journal du CNRS*, novembre 1989.

□ **Ariane lancera deux satellites espagnols en 1992.** – Le contrat, confiant à la fusée européenne Ariane la mise sur orbite des deux satellites espagnols Hispasat, a été signé mercredi 7 février à Madrid. Le coût de chacun des lancements, prévus pour 1992, est d'environ 8 milliards de pesetas (420 millions de francs). A usage civil et militaire (télécommunications, transport de données et télévision) les satellites « multimissions » Hispasat permettront de capter les trois chaînes de télévision espagnoles sur tout le territoire national, et diffuseront deux chaînes en espagnol vers l'Amérique du Sud. Ils sont construits par le consortium européen Satcom, comprenant Matra Espace (France), Fokker (Pays-Bas) et British Aerospace.– *(AFP.)*

COMMUNICATION

L'attribution d'une fréquence hertzienne à Paris

Nouvelle mobilisation en faveur d'une chaîne musicale

La Lyonnaise des Eaux acceptant de se retirer du capital de Canal Enfants, les autres actionnaires unanimes (Antenne 2, Canal Plus, la CEP, Europe 1, Bayard Presse et des banquiers) s'apprêtent à écrire au Conseil supérieur de l'audiovisuel pour demander une fréquence de télévision hertzienne sur Paris (*le Monde* du 7 février). Sinon, menacent-ils, leur chaîne sera obligée de renoncer à occuper le canal du satellite TDF 1 qui lui est réservé. De leur côté, les promoteurs de la chaîne musicale Euromusique se mobilisent pour une fréquence hertzienne.

Président d'Euromusique, M. Alain Guirand devait formuler à nouveau sa requête, le 8 février, à M. Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). *« Tout le monde sait qu'il y a deux fréquences disponibles sur Paris*, affirme-t-il. *Il y a donc place pour Canal Enfants et pour Euromusique. Le CSA doit comprendre que sans cette diffusion sur Paris, la chaîne musicale ne pourra pas atteindre son équilibre économique. Les « sages » doivent donc préciser leurs intentions avant le 15 février, date à laquelle toutes les chaînes du satellite TDF 1 vont signer leur contrat définitif. »*

Le chanteur Jean-Jacques Goldman est allé plaider la même cause devant les conseillers de M. Michel Rocard. *« Je ne comprend pas la malédiction qui pèse sur la chaîne musicale*, raconte-t-il. *En 1987, M. François Mitterrand soutenait explicitement l'initiative, et son premier ministre, Jacques Chirac, nous promettait un canal gratuit sur Télécom 1 que nous n'avons jamais obtenu. Aujourd'hui, on nous fait payer TDF 1 au prix fort et on nous refuse une chaîne hertzienne sous prétexte que le câble nous permettra de toucher, dans quelques années, la population parisienne. Mais dans quelques années, il sera trop tard : les chanteurs français auront disparu, balayés comme partout ailleurs en Europe par les variétés anglo-saxonnes »*.

Il est vrai que la chanson française est toujours en équilibre instable. Elle occupe certes une position majoritaire dans les ventes de disques, dopées par l'arrivée du compact et la baisse de la TVA. Mais depuis la disparition de TV 6, l'effort promotionnel des médias s'est considérablement ralenti. Les titres anglo-saxons dominent à nouveau les hit-parades et la programmation des radios FM. Les clips produits par les éditeurs de disques ne passent plus que très tardivement sur l'antenne de M 6.

Euromusique, créée par la Compagnie générale des eaux, la Caisse des dépôts, NRJ, RMC et les éditeurs phonographiques, essaie de lutter contre ce destin. Elle est déjà diffusée sur quelques réseaux câblés, Télé-Monte-Carlo et Télé-Toulouse. Un public potentiel de quatre millions de foyers où la chaîne affirme avoir déjà une part de marché de 6 % auprès des quinze - trente-cinq ans. *« La diffusion parisienne nous donnera notre assise économique*, répète M. Guirand. *Elle nous permettra de monter sur le satellite et de diffuser, en Europe, ce support vivant et populaire de la culture francophone. Veut-on laisser la chaîne anglo-saxonne MTV arroser seule les pays de l'Est ? »*

J.-F. L.

Adoption du budget de la chaîne publique

Antenne 2 escompte 300 millions de francs de recettes supplémentaires de publicité

C'est un budget de 3,3 milliards de francs pour 1990 qu'a adopté, mercredi 7 février, le conseil d'administration d'Antenne 2. Ce budget – le premier élaboré par M. Jean-Michel Gaillard, directeur général, table sur deux ressources principales : la redevance, en nette augmentation (1,5 milliard de francs) et la publicité (1,8 milliard de francs), conformes aux objectifs fixés par le gouvernement à l'automne 1989 mais très au-delà des recettes réalisées l'an passé (plus 300 millions de francs).

Jugé *« audacieux »* par certains administrateurs, ce pari sur une croissance de la publicité s'appuie, a expliqué M. Gaillard, sur trois facteurs d'égale importance : l'audience de la chaîne, dont on attend un sursaut après le bouleversement de près de 50 % de la grille ; l'image de la chaîne que l'on s'attache à rajeunir et moderniser ; enfin l'efficacité commerciale de la régie pour ne pas dire celui de sa nouvelle présidente, Mme Christiane Doré, dont la priorité doit en effet être Antenne 2.

Certains administrateurs – notamment un représentant de l'Etat – ont demandé à revoir, d'ici trois à quatre mois, une première évaluation des résultats et de confronter les chiffres retenus dans le budget à ceux réalisés.

Mais la discussion a aussi porté sur l'affectation des recettes. Les responsables d'Antenne 2 ont en effet choisi de porter davantage leurs efforts sur l'information, le sport (à cause de l'inflation des droits de retransmission), et sur les émissions pour la jeunesse tandis que, grâce à un recours important aux stocks, le budget réservé à la production de fiction reste stable par rapport à 1989. Une démarche qui a relancé le débat sur les problèmes de la SFP et plus généralement sur le rôle de la télévision publique et sur son paradoxe : une dépendance extrême aux recettes commerciales et aux audiences de masse... avec des méthodes et des missions de service public.

A. Co.

Deuxième journée de grève dans l'audiovisuel public

Nouvelle journée de grève, jeudi 8 février, à FR 3, Radio-France et RFO (outre-mer). La majorité des syndicats de journalistes de ces trois sociétés a, en effet, reconduit un mouvement qualifié la veille, de *« très suivi »*. De 60 % à 90 % des journalistes ont cessé le travail selon les décomptes et les entreprises. En grève mercredi, les journalistes de RFI ont décidé en revanche de ne plus se joindre au mouvement leur préavis n'ayant été déposé que pour vingt-quatre heures. La CFTC, de son côté, *« soucieuse de ne pas mettre en péril le service public »*, a décidé de suspendre son mouvement dans l'ensemble des sociétés tout en maintenant son préavis.

Les syndicats avaient appelé à la grève après l'échec des négociations salariales avec l'Association des employeurs de l'audiovisuel public (*le Monde* du 8 février). Ils réclament une résorption des disparités entre les différentes sociétés publiques. La CFTC annonce qu'une rencontre à ce sujet aura lieu le 9 février, entre les pouvoirs publics et M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président de l'Association des employeurs, qui annonce de nouvelles propositions aux syndicats pour le 16 février *« au plus tard »*.

ÉDITION

Les suites de l'affaire Gallimard

Le syndrome de la réconciliation

Les membres de la famille Gallimard s'exhortent à s'« entendre », sans que quiconque dise vraiment sur quoi.

Depuis que l'aînée des enfants de Claude Gallimard, Françoise, à décidé de mettre en vente les parts (12,5 %) qu'elle détient dans l'entreprise (*le Monde* du 30 janvier), engageant une offensive qui risque de compromettre le contrôle familial du capital de Gallimard, on n'a jamais autant parlé de réconciliation entre les membres de la famille, notamment entre les deux frères, Christian et Antoine, l'actuel président-directeur général de Gallimard.

Dans un communiqué rendu public mercredi 7 février par l'agence Reuter, Mme Françoise Gallimard déclare : *« A l'initiative de mon frère Christian, une tentative d'arrangement familial global est en cours d'élaboration, basée sur le rétablissement de l'équité entre frères et sœurs. Elle ne peut que me réjouir et va dans le sens de l'intérêt général de notre maison. J'espère qu'elle sera accueillie favorablement par notre frère Antoine. » « Mon but premier, c'est la réconciliation*, nous a-t-elle précisé, *mais on ne saurait en tirer la conclusion que j'ai, actuellement, renoncé à vendre »*.

Rétablir l'équité, c'est, dans l'esprit de Mme Françoise Gallimard, demander à son frère Antoine de redistribuer les actions qui lui ont permis de se constituer une minorité de blocage et qu'il a achetées à son père et à un actionnaire non familial. *« J'ai déjà répondu sur cette question de l'équité*, nous a déclaré le PDG de Gallimard. *Je ne souhaite spolier personne, mais je tiens à rappeler que quand on parle d'équité, on se place dans une hypothèse de succession patrimoniale. Or, la succession n'est pas ouverte.*

» J'étudie des formules susceptibles de protéger à la fois l'outil de travail et l'identité culturelle de la maison, qui lui a permis de rassembler ici les écrivains les plus prestigieux et les plus divers. D'une manière générale, je trouve très préoccupante, en France comme à l'étranger, la mainmise des financiers sur la création. On sait ce que cela donne. Les logiques financières de développement ne permettent pas de donner toute sa place à la création telle qu'on l'entend chez Gallimard depuis 1911. Le personnel de Gallimard a manifesté son inquiétude devant la crise actuelle et la possible mise en cause des structures de l'entreprise par l'arrivée d'un actionnaire tiers. Je continue de me porter garant du maintien de ces structures et de l'esprit de la maison. »

Mercredi 7 février, M. Antoine Gallimard avait un rendez-vous avec la banque américaine Ansbacher – à laquelle sa sœur a confié ses intérêts – pour, éventuellement, faire une offre de rachat des actions mises en vente. *« J'ai décommandé ce rendez-vous pour des raisons personnelles et morales, et je n'en ai pas, pour l'instant, fixé d'autre »*, nous a-t-il indiqué.

Le président-directeur général de Gallimard n'a pas souhaité commenter l'entretien accordé au *Figaro* le 7 février par Mme Simone Gallimard (ex-épouse de Claude Gallimard, directrice du Mercure de France, une des maisons du groupe et mère des quatre enfants Gallimard). Il s'est montré simplement un peu *« étonné »* de voir sa mère, qui qualifie l'affaire actuelle de *« tempête dans un verre d'eau »*, accorder tant d'importance, publiquement, à la psychologie familiale. Mme Gallimard, dans un dialogue qu'on croirait extrait d'un feuilleton familial américain du type *soap opera*, analyse longuement les rapports de ses deux fils avec leur père. Elle explique l'attitude de sa fille Françoise par la misogynie de la famille, mais elle-même, dans cette interview, parle beaucoup plus de ses fils, qu'elle dit *« condamnés à s'entendre »*. Il n'en demeure pas moins une question à laquelle personne ne veut – ou ne peut ? – répondre : s'« entendre », comment et pour faire quoi ?

JOSYANE SAVIGNEAU

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur a rendu incompréhensible la fin de l'article publié dans *le Monde* du 6 février sur les problèmes de M. Berlusconi en Italie. Le texte concluait ainsi : *« La Chambre des députés va examiner à son tour le projet* [de loi anti-trust] *et le Parti socialiste, dont le chef – M. Bettino Craxi – est un des meilleurs amis de M. Berlusconi, a bien l'intention de proposer une alternative à ce texte décidément bien contraignant. »*

Des mesures de relance

Le gouvernement veut favoriser les nouveaux programmes sur le câble

Outre une série de mesures techniques concernant l'aspect industriel et commercial du câble (*le Monde* du 8 février), le gouvernement souhaite enrichir l'offre de programmes et confier au Conseil supérieur de l'audiovisuel l'élaboration d'un *« code de bonne conduite »* pour les câblo-opérateurs.

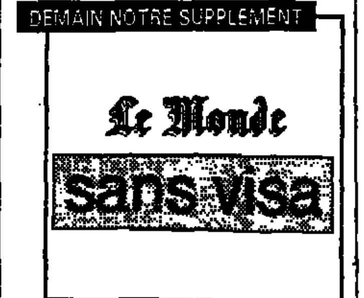
TV5, la SEPT, Canal J, TV Sport, Planète, Euromusique, Humour. C'était hier, Ciné-Cinéma, Ciné-Folies, Canal Infos, Canal Bis, et maintenant Bravo... L'offre de chaînes thématiques diffusées sur les réseaux câblés s'est largement étoffée. Mais, hormis la SEPT et les futures chaînes du satellite TDF 1, Canal Enfants et Sport 2/3, leurs budgets sont faibles, et elles n'ont guère les moyens de produire ou d'offrir des programmes nouveaux. Le gouvernement souhaite donc les encourager avec une série de mesures présentées au conseil des ministres du 7 février.

Le compte de soutien sera aménagé pour favoriser les œuvres en première diffusion sur le câble ; la production d'œuvres en D2-MAC sera encouragée – l'INA lui consacreant 8 millions de francs ; câblo-opérateurs et gens de cinéma sont invités à négocier des accords pour une meilleure offre de films, notamment dans des programmes payants, par abonnement ou à la séance.

Pour sa part, le secteur public jouera son rôle, au travers de TV5 et la SEPT, de ses participations dans Canal Enfants et Sport 2/3, voire dans d'autres projets comme Euronews ou Bravo.

Enfin, le statut des éditeurs de chaînes câblées sera précisé, chacun étant invité à signer une convention avec le CSA. Ce dernier élaborera avec les câblo-opérateurs un *« code de bonne conduite, portant notamment sur la diversité et le pluralisme des programmes distribués, la place à faire aux programmateurs indépendants et le développement des nouvelles technologies »*. En contrepartie de ce contrôle renforcé du CSA en amont, la procédure d'autorisation de chaque réseau sera assouplie.

M.C.I.



SPORTS

Les résultats

BASKET-BALL

COUPES EUROPÉENNES

Coupe Korac

Huitièmes de finale retour

Poule C. – Ljubljana (Youg.) bat Cholet 95 à 84.

Poule D. – Zadar (Youg.) bat Pau-Orthez 119 à 102.

Cholet est qualifié pour les quarts de finale.

CYCLISME

TOUR D'ANDALOUSIE

L'Allemand de l'Est Olaf Ludwig, champion olympique de cyclisme sur route, déjà vainqueur mardi 6 février, a remporté mercredi la deuxième étape du Tour d'Andalousie. Le coureur allemand débute sa première saison parmi les professionnels.

TENNIS

TOURNOI DE MILAN

Yannick Noah s'est incliné, mercredi 7 février, face au Britannique Jeremy Bates (7-5, 6-4), lors du premier tour du tournoi de tennis en salle de Milan, comptant pour l'ATP Tour et doté de 540 000 dollars. Vainqueur du tournoi en 1988, le joueur français rejoint l'Américain Jimmy Connors, sorti mardi 8 février par l'Allemand de l'Ouest Markus Zoecke, dans le club des éliminés de marque.

□ **FOOTBALL : la refonte du championnat.** – Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, a déclaré, mardi 6 février, qu'il ne pouvait se satisfaire de la décision des dirigeants de clubs de maintenir la première division à vingt clubs (*le Monde* du 7 février). *« Si le championnat de France devait se disputer à vingt clubs, j'estimerais que ce serait une défaite pour la Fédération, pour le football et pour le sport »*, a-t-il expliqué en regrettant que certains *« bafouent des décisions prises démocratiquement. »*

(Publicité)

LETTRE AUX FRANÇAIS

"FRANÇAISES, FRANÇAIS,

ON VOUS MENT !

Les pouvoirs publics veulent faire passer les Internes et les Chefs de Clinique pour des irresponsables et de futurs nantis. On veut vous faire croire que notre mouvement va contre l'intérêt des assurés sociaux.

C'EST FAUX !

Nous sommes là pour garantir votre santé et nous revendiquons ce droit et ce devoir.
Aujourd'hui, à l'hôpital, nous nous formons, nous enseignons et surtout nous travaillons pour vous offrir une médecine de qualité et de progrès accessible à tous.
Demain, en ville, nous voulons exercer cette même médecine dans de bonnes conditions pour nous comme pour vous.

ALORS...

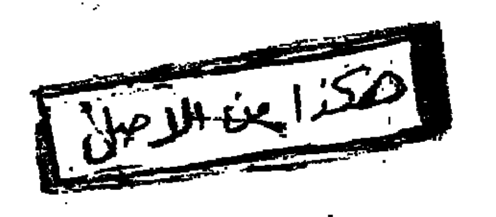
Trouvez-vous normal que la liberté d'installation soit supprimée ?
Trouvez-vous normal que l'on ne puisse être rémunéré justement selon nos compétences ?
Trouvez-vous normal que vos consultations soient minutées ?
Trouvez-vous normal que vos ordonnances soient contrôlées administrativement ?
Trouvez-vous normal que les nouvelles générations de médecins soient sacrifiées ?
Trouvez-vous normal que l'on démotive les futurs étudiants en médecine comme on l'a fait avec les infirmières ?
Enfin, souhaitez-vous vraiment que l'on vous impose un médecin ?

NOUS, NOUS REFUSONS CELA !"

Votre santé est menacée, battons-nous ensemble pour la préserver.
Rejoignez-nous pour une grande manifestation nationale qui partira de la Pyramide du Louvre le dimanche 11 février 1990 à 14 heures.

LES INTERNES ET CHEFS DE CLINIQUE EN GREVE.

Fonds de Soutien : A.I.H.P. Soutien - 17, rue du Fer-à-Moulin - 75005 Paris.



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 8 FÉVRIER

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou
(42-77-12-33)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

GRAND PRIX DU PONT DE NEMOURS DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

HABITER EN EUROPE. Europan 89. Forum. Jusqu'au 12 février 1990.

MILENA JESENSKA. vivre. Grand foyer premier sous-sol. Jusqu'au 25 février 1990.

ED PASCHKE. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

EDWARD RUSCHA. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45-49-45-46.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Du 8 février 1990 au 3 juin 1990.

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 février 1990.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès du musée). Du 13 février 1990 au 29 avril 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 février 1990.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Mollien. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h.

L'ART CONCEPTUEL, UNE PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février 1990.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

CENTRES CULTURELS

LE BAUHAUS DE DESSAU. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-34-25-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

BRACHA ETTINGER, LOTHAR BAUMGARTEN. Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Fermé du 5 au 7 février. Jusqu'au 28 février 1990.

FRED DEUX, ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

INSTALLEZ-VOUS OU VOUS VOULEZ. Usine Ephémère, 14, rue David-d'Angers (42-02-30-11). T.l.j. de 11 h à 19 h, sam., dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

STANISLAO LEPRI. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 24 février 1990.

JEAN-DENIS MALCLÈS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

RÉGIS NARDOUX. Le remous léger d'un sillage. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 mars 1990.

NICHOLAS NIXON. Pictures of people. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

PHILOLAOS, UN SCULPTEUR DANS L'ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 24 février 1990.

BOGUMILA PREGOWSKA. Gravures. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Du 9 février 1990 au 2 mars 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

KN THURLBECK. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

VOISINS ET ENNEMIS : LA GUERRE DES CARICATURES ENTRE PARIS ET BERLIN. 1848 - 1890. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février 1990.

GALERIES

ALECHINSKY. Livres et Livres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 13 février 1990 au 15 mars 1990.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 février 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

ELIZABETH BALLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Onze œuvres sur papier. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 3 mars 1990.

MOHAMED BENNANI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 3 mars 1990.

OCTAVIO BLASI. Galerie Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 24 février 1990.

FRANÇOIS BOUILLON. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 14 mars 1990.

VICTOR BURGIN. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 17 février 1990.

CARDENAS. Bois. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 3 mars 1990.

LE CARNET D'ARTISTE. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 13 février 1990 au 8 mars 1990.

CARTE BLANCHE A DENISE BRETEAU : ANNICK DOIDEAU. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 3 mars 1990.

THIERRY CAUVET... PEINTURES MARTINIQUAISES. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 28 février 1990.

CHAMBAS. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 8 février 1990 au 17 mars 1990. / Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Du 8 février 1990 au 10 mars 1990.

CHARCHOUNE. Accrochage. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 17 février 1990.

PHILIPPE CHARPENTIER. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-61-25). Jusqu'au 28 février 1990.

CLAUDIO COSTA. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 24 février 1990.

PAUL COX. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 12 février 1990 au 24 février 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

DADO. Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain (45-44-64-63). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN DASSONVAL, MARCEL KATUCHEWSKI, BERNARD THOMAS-ROUDEIX. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 24 février 1990.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 3 mars 1990.

DER MARKARIAN. Galerie Gorosane, 18, rue du Roule (42-33-91-22). Jusqu'au 3 mars 1990.

FIGUARTIONS ACTUELLES. Duranel, Knoderer, Kochi, Murua. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 13 février 1990 au 10 mars 1990.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 20 février 1990.

ANDRÉ FRANÇOIS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-55-31-93). Jusqu'au 24 février 1990.

HENRI GŒTZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 3 mars 1990.

LA GRAVURE BULGARE CONTEMPORAINE. Galerie Lahalle, 3, rue Augereau (45-55-80-89). Jusqu'au 2 mars 1990.

SCIALOM GREENBLATT. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 24 février 1990.

LES ILLUSTRATIONS PUBLICITAIRES (1903-1940). Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (45-44-41-42). Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 février 1990.

RAFFI KAISER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 28 février 1991.

MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 17 février 1990.

KONRAD KLAPHECK, WIFREDO LAM. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 3 mars 1990.

JOHN-FRANKLIN KŒNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 8 février 1990 au 10 mars 1990.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN LEPPIEN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 février 1990.

LES LEVINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 28 mars 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

FERNANDO MIGNONI. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 mars 1990.

LOUIS NALLARD. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 3 mars 1990.

HANS NAMUTH, ALLAN MCCOLLUM. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 14 février 1990.

NORMAN PARKINSON. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 17 février 1990.

PASSIONS, ARIENTI, CATELANI, DELLAVEDOVA, MARTEGANI, MAZZUCCONI. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 mars 1990.

PLUS OU MOINS RARES ÉDITIONS... Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 mars 1990.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 27 février 1990.

LES PRAGOIS. les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 3 mars 1990.

ANTON PRINNER. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 mars 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 24 mars 1990.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 13 février 1990 au 30 mars 1990.

GERHARD RICHTER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-34-61). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROMATHIER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 février 1990.

JOSÉ-MARIA SERT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 février 1990.

PIERRE SKIRA. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 17 février 1990.

FRANÇOIS STAHLY. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 6 mars 1990.

FRANK STELLA. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 10 mars 1990.

HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Du 10 février 1990 au 9 mars 1990.

SÉLECTION AMÉRICAINE. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 24 février 1990.

LUIS TOMASELLO. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

MITJA TUSEK. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 3 mars 1990.

VASES D'ARTISTES MIS EN SCÈNE PAR MADELEINE CHAPSAL. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 3 mars 1990.

BERNAR VENET. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 10 février 1990 au 14 mars 1990.

MICHEL VERJUX. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 17 février 1991.

GÉRARD VULLIAMY. Galerie Giuliana B, 77, rue du Cardinal Lemoine (46-33-63-29). Jusqu'au 7 mars 1990.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 4 mars 1990.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mar. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

ETENDARDS DE LA LIBERTÉ. Quarante artistes internationaux. Hôtel national des Invalides, couloir de Nîmes, place des Invalides (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

EVOLUTION DU STYLE. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 31 mars, 15 au 30 juin, 15 au 30 sept). Jusqu'au 15 mars 1990.

CAROLINE FEYT. Torse. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 février 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

WILLIAM HENRY FOX TALBOT, RÉTROSPECTIVE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 février 1990.

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

FRANÇOIS KOLLAR. RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 11 février 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

NIJINSKY. un dieu danse à travers moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 février 1990.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

PROJET IXANIA, PIERO GILARDI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition seule). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Huangshan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 février 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Du 10 février 1990 au 28 mai 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 février 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre 1990.

PÉRIPHÉRIE

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions 1989 dont les œuvres exceptionnelles d'Henri Darger et. De Jules Leclercq. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mar. et jeu. de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 FÉVRIER

« L'œil de Monet », 10 h 30 et 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (L'art et la manière).

« La vie quotidienne à la cour de Chine », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« La tenture de saint Etienne », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« A l'hôtel Salé, découverte du monde de Picasso, de ses débuts jusqu'à Guernica », 12 h 30, dans la cour, 5, rue de Thorigny.

« La peinture murale romane », 15 heures, hall du Musée des monuments français, place du Trocadéro (Monuments historiques).

« Résistants et collabos au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« De la place des Victoires au Palais royal », 14 h 30, 89, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salles souterraines des Thermes », 14 h 30, Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Pyramide du Grand Louvre et crypte de Philippe Auguste », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée », 11 heures, 33, quai d'Orsay. Inscription préalable au : 45-55-87-93. Carte d'identité (D. Bouchard).

« La Sorbonne à travers les siècles », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (I. Haulier).

« Exposition David au Louvre », 15 heures, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Les salons du ministère de la marine et la place Louis XV », 15 heures, 2, rue Royal. Carte d'identité (D. Bouchard).

« Exposition : Henri IV et la reconstruction du royaume », 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple (Approche de l'art).

« Le palais du Luxembourg, siège du Sénat », 16 heures, 15, rue de Vaugirard (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Le Musée Guimet », par J. Jarrige.

Brunoy, foyer familial, 9, rue de la République, 16 heures : « De Michel-Ange au baroque » (deuxième partie), par P. Jusseaux.

21, boulevard Morland, 18 h 30 : « Stratégies urbaines : quartiers nouveaux et tissus anciens », avec P. Celeste, F. Hammoutène, C. Blancot et F. Chassel (Pavillon de l'Arsenal).

14, rue Bonaparte, 18 h 30 : « Spécifité féminine/spécificité de l'art : un couple à réconcilier », avec N. Dubreuil-Blondin (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma dans la nature et dans l'homme ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).





AGENDA

CAMPUS

Un réseau des universités des capitales européennes

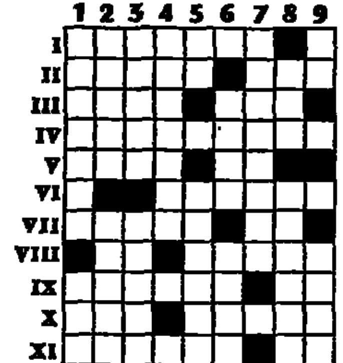
Un réseau des universités des capitales européennes vient d'être créé à Bruxelles. Vingt-et-une universités étaient présentes à cette première réunion : l'Université Friedrich-Willems de Bonn, l'Université libre et l'Université technique de Berlin, l'Université libre de Bruxelles, la Vrije universiteit Brusserl, l'Université de Copenhague, l'Université Complutense et Autonoma de Madrid, les Universités Paris I, III et IV, celles de Strasbourg, l'Université d'Athènes, l'University College de Dublin, les universités La Sapienza et Tor Vergata de Rome, le Centre universitaire du Luxembourg, l'Université d'Amsterdam, l'Université nouvelle de Lisbonne, les Universités de Londres et d'Edimbourg. La raison d'être de ce réseau a été expliquée par M. Verhaegen, recteur de l'ULB, qui est à l'origine de cette initiative, qui a souligné que, *« au-delà des contacts individuels entre personnels académiques, un engagement institutionnel des universités était nécessaire pour structurer les initiatives, pour stimuler les secteurs où la collaboration européenne n'émerge pas spontanément et pour accroître leur participation aux programmes européens ».*

Le choix des Universités des capitales, qui n'est pas exclusif, le réseau se voulant souple, s'explique par leurs caractères communs : le large échantillon des disciplines, le fait qu'elles sont confrontées aux problèmes urbains des grandes métropoles (manque d'espace, transports, logement), etc. Un groupe de coordination élaborera des lignes générales d'action et des groupes de recherche étudieront des problèmes spécifiques. L'un deux, consacré aux politiques urbaines (environnement et écologie urbains, aménagement du territoire, transports, santé publique) est coordonné par l'Université d'Amsterdam ; un autre, qui traitera des problèmes liés à la mobilité et à l'accueil des étudiants (logement, transports, formation linguistique...), est coordonné par l'Université de Copenhague. Un troisième, baptisé Jean Monnet et coordonné par l'Université La Sapienza, travaillera à la diffusion des études européennes et s'occupera des problèmes liés aux équivalences des titres. Un dernier point abordé a été celui de l'information et de la communication à l'intérieur du réseau et avec les autres institutions universitaires problème que tous les responsables jugent essentiel pour mieux favoriser les échanges des étudiants.

FRANCO RIZZI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5193



HORIZONTALEMENT

I. A souvent une glace à la main. — II. Qui revient régulièrement dans la conversation. Promis au bonheur. — III. Qui ne convient pas pour « expédier ». Est destiné à saluer. — IV. Atteint des sommets. — V. Il n'est pas rare que cela chauffe pour lui. Quartier de Lille. — VI. Permet à des gens de filer. — VII. Fait des prisonniers. Passe avant la discipline. — VIII. Conjonction. N'engendre pas la mélancolie. — IX. Espèce de requin. Participe. — X. Pousse bien des gens à se mouiller. Qui se montre donc brillante. — XI. Gaulois. Est à suivre.

VERTICALEMENT

1. Savait battre le fer pendant qu'il était chaud. Conséquence de certaines chutes. — 2. Fut très aimée. Tronc qui a de nombreuses branches. — 3. Donne à entendre. Effets de travail. — 4. Où certains font leur beurre. — 5. Pronom. A des ailes. — 6. Invite à parler. Tels qu'il n'y en a certes pas pour tous les goûts. — 7. Sert à envoyer la balle. — 8. Moyens d'obtention. Avait des histoires. — 9. Qui n'a peut-être pas réussi à sauver la mise. Se fait remarquer.

Solution du problème n° 5192

Horizontalement

I. Civilités. — II. Originale. — III. Lieuse. Il. — IV. La. Aèdes. — V. En. Nuitée. — VI. Peste. — VII. Epi. Nao. — VIII. Test. Edit. — IX. Tuteuras. — X. Eros. Ire. — XI. Ondée.

Verticalement

1. Collerettes. — 2. Irian. Peur. — 3. Vie. Piston. — 4. Iguane. Tés. — 5. Liseuse. — 6. Inédit. Erin. — 7. Ta. Etendard. — 8. Elise. Aisée. — 9. Sel. Ecot.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 février

TF 1

20.40 ► Série : Navarro.
Strip-show, de Gérard Marx, avec Roger Hanin.
22.20 Magazine : Ex libris.
Au-delà de la morale. Expliquez-moi : Robert Matthieu (*le Racket fiscal*), le professeur Jean Bernard (*De la biologie à l'éthique*), Jacques Attali (*Lignes d'horizon*) ; Jean-Louis Degaudenzi (*Mômes*) ; Extérieur livre : Hugues de Montalembert (*A perte de vue*) ; Exploration : Paul Valéry ; invité : Pierre Arditi.
23.20 Série : Agence tous risques.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial.
Présenté par Bernard Benyamin.
Sommaire : La bouteille à la mer ; La violence conjugale ; Le Liban. La cathédrale de Yamoussoukro.
21.40 Cinéma : Le passage. ■■
Film français de René Manzor (1987).
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
Avec le magazine européen Puissance 12.
23.20 Météo.
23.25 Sport : Basket.
Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Tel-Aviv.

FR 3

20.35 Cinéma : Ben Hur. ■■
Film américain de William Wyler (1959).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Ben Hur. ■■ (suite)
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Chronique des années de braise. ■■
Film algérien de Mohammed Lakhdar-Hamina (1974).
23.15 Flash d'informations.
23.20 Téléfilm :
Ed Murrow, journaliste au-dessus de tout soupçon.
De Jack Gold.

LA 5

20.40 Cinéma :
Ils sont fous ces sorciers. □
Film français de Georges Lautner (1978).
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : L'héritier. ■■
Film français de Philippe Labro (1972).
22.25 Série : Brigade de nuit.
23.20 Série : Médecins de nuit.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : Ozawa.
D'Albert et David Maysles.
23.00 Documentaire : Maids and Madams.
De Mira Hamermesh.
23.45 Jazz soundies collection.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Garonne, de Mona Thomas.
21.30 Portrait de René Simon (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les horloges.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium). Musique en perspectives. La cloche fêlée, de Levinas ; Concerto pour alto et orchestre, de Schnittke ; Le prince de bois, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Arturo Tamayo ; sol. : Youri Bashmet (alto).
23.07 L'invité du soir.

Vendredi 9 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.20 Feuilleton :
La clinique de la Forêt-Noire.
15.10 Série : Tribunal.
15.40 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche.
Invité : Christian Morin. Variétés : Gold, Neneh Cherry, Carol Arnault, Eddy Mitchell, François Feldman.
22.30 Gorbatchev, guerre ou paix.
Emission spéciale présentée par Patrick Poivre-d'Arvor. Des liaisons avec les grandes capitales européennes, des témoignages, un sondage TF 1-SOFRES.
0.10 Magazine : Futur's.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 Série : Des agents très spéciaux.
2.55 Info revue.
3.00 Feuilleton : L'homme à poigne.
3.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Hôtel de police.
14.55 Magazine : Tout, tout, tout... sur A 2.
Présenté par Lionel Cassan.
15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show.
Les marionnettes - les automates.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : SOS-Disparus.
► La photo de Paul, de Michel Favart, avec Alexandra Stewart, Jean-Pierre Sentier.
Une avocate détective amateur.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : L'insoutenable légèreté des êtres.
Invités : François Nourissier (*Bratislava*), Daniel Pennac (*la Petite Marchande de prose*), Patrick Grainville (*l'Orgie, la neige*), Françoise Mallet-Joris (*Adriana Sposa*), Fanny Ardant (*l'Immortalité*, de Milan Kundera).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Alice's restaurant. ■
Film américain d'Arthur Penn (1969). Avec Arlo Guthrie, Pat Quinn, James Broderick.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
Invitée : Renate Gossard, présidente de l'association « Les panthères grises ».
14.03 Magazine : Tilleul-menthe.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.03 Feuilleton : La tante de Frankenstein.
16.03 Magazine : Télé pour, télé contre.
16.30 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé :
Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : Thalassa.
Ouessant, l'île aux femmes.
21.30 Feuilleton : Moravagine.
De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars, avec Maxence Mailfort, Frigyes Funtek, Roland Blanche (1er épisode).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Documentaire : La Lettonie.
De Françoise Prébois.
1. Dieu sauve la Lettonie.
23.45 Musique : Carnet de notes.
23.55 Documentaire : Aventures de l'esprit.
De Pierre-André Boutang. La chouette, de Chris Marker ; Les belles étrangères : écrire et vivre à Athènes, de Christian Delage.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La lectrice. ■■■
Film français de Michel Deville (1988). Avec Miou-Miou, Régis Royer, Maria Casares.
15.07 Pochettes surprises.
Muséum, de Denis Couchaux ; Rail, de Jean-Claude Establet.
15.30 Cinéma : Le plus secret des agents secrets. ■
Film américain de Clive Donner (1979). Avec Don Adams, Sylvia Kristel, Vittorio Gassman.
17.15 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football.
Les coulisses.
20.30 Sport : Football.
Championnat de France : Cannes - Saint-Etienne, en direct de Cannes.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Rambo 3. □
Film américain de Peter McDonald (1988). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Marc de Jonge.
0.40 Cinéma : Le festin de Babette. ■■
Film danois de Gabriel Axel (1987). Avec Stéphane Audran, Hanne Staensgaard, Bodil Kjer.
2.20 Cinéma : Les cigognes n'en font qu'à leur tête. □
Film français de Didier Kaminka (1988). Avec Marlène Jobert, Patrick Chesnay, Claude Rich.
3.40 Téléfilm :
Carton rouge pour les hooligans.
D'Alan Clarke, avec Gary Oldman, Lesley Manville.
5.00 Cinéma : Gervaise. ■■■
Film français de René Clément (1956). Avec Maria Schell, François Perrier, Suzy Delair.

LA 5

13.30 Série : 200 dollars plus les frais.
14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés.
Les triplés ; Snorky ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
Tu ne l'emporteras pas au paradis, de Pete Ariel, avec Manfred Krug, Horst Frank.
22.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
0.00 Journal de minuit.
0.05 La cloche tibétaine (rediff.).
1.05 Série : Les cinq dernières minutes (rediff.).
2.15 Chéri-Bibi (rediff.).
2.30 Le journal de la nuit.
2.40 La calanque (rediff.).
3.10 Série :
Les cinq dernières minutes.
4.20 Série : Tendresse et passion.
4.45 Série : Voisin, voisine.
5.45 Tendresse et passion (rediff.).
6.10 Musique : Aria de rêve.

M 6

13.20 Série : Madame est servie.
13.45 Feuilleton : Dynastie.
17.25 Informations.
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Cagney et Lacey.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Entre flics et Mafia.
De Peter Yalden-Thomson, avec Brenda Robins, Germain Houde.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Feuilleton : Jo Gaillard.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.
Jo Gaillard ; Adieu mes quinze ans ; Jo Gaillard ; Culture pub ; Quand la science mène l'enquête (les animaux branchés) ; Culture pub.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Le monocle noir. ■
Film français de Georges Lautner (1961). Avec Paul Meurisse, Elga Andersen, Marie Dubois.
16.40 Court-métrage.
Le Haricot, d'Edmond Séchan.
17.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (5). D'André Langaney et Gérald Calderon.
18.00 Fontamara (3e épisode). De Carlo Lizzani.
19.00 Court-métrage :
Lamento. De François Dupeyron.
19.30 Magazine : Ici bat la vie.
20.00 Documentaire : Naissance d'un bateau.
De Frédéric Variot.
21.00 Feuilleton : Fontamara
(4e épisode). De Carlo Lizzani.
22.00 Court-métrage : 36-15.
De Frédéric de Nexon.
22.30 Documentaire : Baabu Banza.
De Marianne Hima.
23.00 Théâtre : L'hypothèse.
Pièce de Robert Pinget.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Sartre (1re partie).
21.30 Musique : Black and blue.
Jazz hot encyclopédie.
22.40 Nuits magnétiques : Les horloges.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

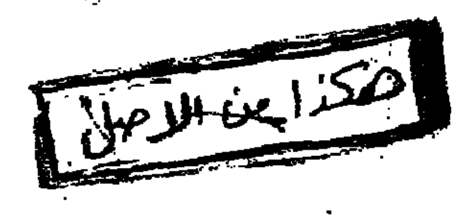
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Le tombeau de Couperin, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, Rapsodie espagnole, Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Michèle Campanella, piano.
22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 7 février (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	57,1	Santa Barbara 22,8	MacGyver 15,6	E. Voi laume 10,8	Nulle part 2,9	Publicité 3,3	Cagney Lacey 1,5
19 h 45	60,3	Roue fortune 30,4	Dessinez 12,5	Bizarre Bizarre 3,9	Nulle part 5,9	Journal 4,0	Roseanne 3,1
20 h 16	70,8	Journal 30,4	Journal 16,5	La classe 9,1	Nulle part 2,7	Journal 7,1	Mme est servie 5,8
20 h 55	72,1	Sacrée soirée 21,8	Jeanne d'Arc 13,5	Le Cirque 18,6	Ciné salles 3,7	Veng. fem. 12,7	Verdict 3,3
22 h 06	59,0	Sacrée soirée 20,7	Jeanne d'Arc 15,2	Mille bravos 3,5	Starman 3,7	Veng. fem. 12,2	Verdict 4,0
22 h 44	33,3	Noire Neige 9,3	Fruits passion 6,3	Mille bravos 3,1	Starman 3,9	Le viol 7,1	Le Saint 3,2



(Publicité)

PAN AM 1990
RAPPORT D'ACTIVITÉ
NO. 1

NOTRE SEUL ET UNIQUE BUT : RÉHABILITER L'UNE DES PLUS GRANDES INSTITUTIONS AMÉRICAINES.

JE SUIS HEUREUX DE VOUS ANNONCER QUE NOUS SOMMES PARFAITEMENT DANS LES TEMPS.

Le 21 janvier 1988, notre équipe de direction a relevé le défi de renouveler Pan Am.

Pan Am est une compagnie monumentale dans ses contributions, vitale dans son importance et historique dans sa raison d'être.

C'est Pan Am en effet, malgré de redoutables obstacles, qui a ouvert à elle seule l'Amérique et le monde au trafic aérien international.

C'est Pan Am qui, il y a plus de 60 ans, défricha la jungle en Amérique du Sud afin d'y bâtir des aéroports, construisit des pistes d'atterrissage et des bases de ravitaillement du Pacifique à l'Extrême-Orient... qui maîtrisa les intempéries et les distances au-dessus de l'Atlantique, ouvrant ainsi la voie vers l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique.

En développant ses systèmes de prévisions météorologiques et de navigation, Pan Am fut à l'origine des normes de toute l'industrie aérienne.

Nous avons créé les premiers standards de service à bord en instaurant le premier personnel navigant, les premiers repas, la première First Class, les premiers films et les premières musiques.

C'est grâce à l'assistance de Pan Am que de nouveaux avions ont été créés, du tout premier Sikorsky, hydravion à moteur unique, au tout premier Jumbo Jet, le Boeing 747 mondialement connu.

Le Boeing 747 permit à Pan Am d'ouvrir une ère nouvelle : celle du voyage aérien à prix vraiment accessible.

PUIS VINRENT LES ANNÉES 70...

Déréglementation, concurrence accrue, hausses du pétrole, récession économique et inflation à deux chiffres frappèrent ensemble, sans prévenir.

De par leur réseau et leur concurrence, certaines compagnies furent alors plus touchées que d'autres. Pan Am fut de celles-là.

Et comme il arrive souvent aux compagnies affrontant des problèmes financiers, Pan Am commit des erreurs dans ses efforts de redressement.

Malheureusement, elle fit l'erreur de base : elle s'impliqua tellement dans ses problèmes internes qu'elle perdit de vue les besoins de ses clients.

UN RETOUR AUX SOURCES.

Notre premier acte en tant que nouvelle direction de Pan Am fut de mettre en œuvre un plan de redressement entièrement tourné vers nos clients :

1 — Investir l'argent nécessaire afin de faire en sorte que la qualité de service de Pan Am redevienne le modèle de toute l'industrie aérienne.

2 — Mobiliser et remotiver tous ses employés afin qu'ils se sentent à nouveau fiers de travailler pour une grande compagnie.

3 — Fournir de nouveaux fonds à Pan Am en vendant des actifs non essentiels.

A ce jour, plus de 220 millions de dollars ont été engagés dans ce programme et les résultats sont plus qu'encourageants. Ils sont mesurables.

Et en dépit de quelques déceptions en 1989, nous sommes sur la bonne voie... celle de nos clients.

LE RETOUR DES PASSAGERS.

Nous assistons actuellement à une croissance record du nombre des passagers sur l'ensemble de nos lignes.

En First Class, classe particulièrement difficile à satisfaire, nous transportons actuellement plus de passagers au-dessus de l'Atlantique que n'importe quelle autre compagnie aérienne.

La Clipper Class, dont le service est nettement supérieur au service Première Classe de certaines compagnies, connaît également une fréquentation accrue.

A l'heure actuelle, Pan Am a l'une des plus jeunes flottes sur l'Atlantique.

Déjà première avec ses Airbus A 310, elle possède la flotte Airbus la plus étendue et offre ainsi à ses passagers le confort et la haute technologie de ces remarquables avions.

Globalement, nos vols en provenance des villes européennes sont plus nombreux que ceux de toutes les autres compagnies aériennes américaines confondues.

Nous sommes également la seule compagnie américaine desservant l'Union Soviétique et tous les pays de l'Europe de l'Est.

En 1989, le nombre de nos vols au départ de Miami a augmenté de 48 % (68 destinations internationales et 27 villes américaines), Miami accuse ainsi une croissance des plus rapides au monde.

Le retour à la qualité des services Pan Am a tellement conquis nos passagers qu'à ce jour Pan Am-Shuttle transporte plus de 50 % du marché intérieur Boston - New York - Washington.

Aux USA, Pan Am dessert désormais 43 villes, soit une capacité supérieure de 13 % en 1989 par rapport à 1988.

Sur le plan international, Pan Am reste la compagnie américaine numéro 1, desservant 85 villes dans 53 pays sur 4 continents.

LA SÉCURITÉ DANS UN MONDE D'INSÉCURITÉ.

Le besoin d'une sécurité pointue et sophistiquée est ressenti par l'ensemble des voyageurs aériens quelle que soit la compagnie qu'ils choisissent.

Nous aimerions souligner le fait que les mesures de sécurité de Pan Am dépassent les normes établies par l'Administration Fédérale de l'Aviation et qu'elles sont parmi les plus hautes de toutes les compagnies aériennes américaines.

Pan Am aujourd'hui ne se contente pas de maintenir son rôle de leadership historique mais le développe.

Nos normes de sécurité, nos équipements, notre personnel et nos procédures ont à ce point été renforcés, que Pan Am figure désormais à la pointe des normes sécuritaires de toutes les compagnies aériennes internationales.

Pour Pan Am, rien n'est et n'a jamais été aussi capital que la sécurité de ses passagers... et de son personnel.

L'OPTIMISME A HAUT NIVEAU.

Pan Am est en train de redevenir le type de compagnie aérienne attirant à juste titre sans cesse de nouveaux voyageurs.

Mieux, sa situation lui permettra de bénéficier largement de l'imminente et forte croissance du marché aérien international.

Et même si nous sommes endettés, notre endettement à long terme est le plus faible de ceux de toutes les plus grandes compagnies aériennes.

Pan Am est sans aucun doute sur le point de sortir du tunnel.

Et c'est cordialement que nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir la Pan Am redevenue PAN AM.

Thomas G. Plaskett
Président-Directeur Général
PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS, Inc.

PAN AM

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 février à 0 heure et le dimanche 11 février à 24 heures :

L'amélioration du temps que l'on observera vendredi sera de courte durée. En effet, à partir de samedi le défilé des nuages et des pluies venant de l'Atlantique reprendra et n'épargnera aucune région.

Les vents d'ouest, après une accalmie vendredi, se renforceront et souffleront de nouveau fort sur les côtes.

Vendredi : temps ensoleillé.

Le matin, le soleil sera déjà au rendez-vous sur la plus grande partie du pays.

Les brouillards présents au lever du jour de l'Alsace et de la Franche-Comté à l'Ile-de-France, au Massif Central et au Lyonnais se dissiperont rapidement.

Seule exception : les régions s'étendant du sud de la Bretagne à l'Aquitaine, où la matinée sera souvent très nuageuse. De petites pluies ou bruines pourront même se produire.

Dans l'après-midi, le soleil se généralisera à l'ensemble du pays. Quelques passages nuageux pourront toutefois occasionner une averse en Corse.

Les températures minimales accuseront une baisse sensible avec 1 à 2°C du Nord au Nord-Est, au Massif Central et au Centre-Est, 5°C sur le Nord-Ouest, 6 à 8°C sur le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Les températures maximales avoisineront 10 à 12°C sur la moitié nord de la France, 12 à 15°C sur la moitié sud, 15 à 18°C près de la Méditerranée.

Le vent sera généralement faible de secteur ouest.

Samedi : aggravation pluvieuse par l'ouest.

Le matin, un temps gris et pluvieux envahira les régions de l'Ouest, jusqu'au Nord, à l'Ile-de-France, au Centre, au Limousin et à l'Aquitaine.

Les autres régions connaîtront un temps bien ensoleillé après dissipation des brouillards matinaux.

Dans l'après-midi et la soirée, le temps pluvieux gagnera les régions de la moitié est, à l'exception des Alpes, de la Provence-Côte d'Azur et de la Corse, où le soleil se maintiendra. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 800 m d'altitude.

Les régions de l'Ouest, de la Bretagne au Nord, aux Pays de Loire et au Poitou-Charentes, retrouveront des éclaircies parfois entrecoupées d'averses.

Les températures resteront sans changement par rapport à la veille avec 1° à 5°C d'est en ouest le matin et 10° à 12°C l'après-midi.

Le vent de sud-ouest sera modéré, voire assez fort sur l'ouest du pays. Dans l'après-midi, il s'orientera à l'ouest et soufflera en rafales sous les averses jusqu'à 80 km/h.

Dimanche 11 février : pluies, averses et vent.

Sur les régions du Nord-Ouest, Bretagne, Val de Loire, Normandie, Nord, Ile-de-France, le temps sera variable avec averses et éclaircies. Le soir des nuages annonciateurs de nouvelles pluies arriveront rapidement sur la Bretagne.

Du nord de l'Aquitaine et des Charentes au nord du Massif Central à la Bourgogne, à la Franche-Comté aux Ardennes et au Nord-Est, la matinée sera grise avec un peu de pluie. L'après-midi les pluies s'arrêteront et le soleil arrivera à se montrer entre les nuages mais près de l'Atlantique une averse n'est pas à exclure.

Du sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes, ce sera une journée bien nuageuse. Il pleuvra un peu par moment, neige en montagne vers 1 800 mètres.

Sur le pourtour méditerranéen, après de belles éclaircies le matin, le ciel deviendra de plus en plus nuageux.

Le vent de secteur ouest sera assez fort dans l'intérieur, fort sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Les températures minimales seront comprises entre 4 et 7°C.

L'après-midi, les températures évolueront entre 7°C sur le Nord-Ouest et 10°C sur le Sud. Près de la Méditerranée on pourra même atteindre 12 à 13°C.

SITUATION LE 8 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER 1990 A 12 HEURES TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ · ÉCLAIRCIES · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARDS · SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Vendredi 9 Fev. DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-2-1990 à 6 heures TU et le 8-2-1990 à 6 heures TU — le 8-2-1990

FRANCE			
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	20	12	N
BORDEAUX	17	10	P
BOURGES	14	10	P
BREST	13	8	A
CAEN	15	10	A
CHERBOURG	13	8	A
CLERMONT-FER.	16	9	N
DIJON	12	9	C
GRENOBLE-St-M-H	14	1	N
LILLE	13	12	P
LIMOGES	12	9	P
LYON	15	10	N
MARSEILLE-MAR.	17	10	C
NANCY	13	12	C
NANTES	15	11	N
NICE	16	8	N
PARIS-MONTS	13	12	P
PAU	19	6	D
PERPIGNAN	13	8	N
RENNES	14	11	D
ST-ETIENNE	16	8	N
STRASBOURG	14	12	-
TOURS	13	12	P
TOULOUSE	17	9	N
POINTE-A-PITRE	30	17	D

ÉTRANGER			
ALGER	11	11	C
AMSTERDAM	13	11	A
ATHENES	10	8	N
BANGKOK	36	25	C
BARCELONE	18	8	N
BELGRADE	11	-3	D
BERLIN	13	12	C
BRUXELLES	13	13	P
LE CAIRE	17	10	D
COPENHAGUE	8	7	P
DAKAR	26	18	N
DELHI	25	17	D
DJERBA	17	14	N
GENEVE	14	6	D
HONGKONG	19	17	N
ISTANBUL	7	5	C
JERUSALEM	11	2	D
LISBONNE	18	13	N
LONDRES	14	8	A
LOS ANGELES	18	8	N
LUXEMBOURG	11	10	C
MADRID	15	4	B
MARRAKECH	26	9	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	9	0	B
MONTREAL	3	-	D
MOSCOU	2	0	N
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	11	3	D
OSLO	8	1	C
PALMA-DE-MAL.	18	4	B
PEKIN	2	-4	*
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	15	1	B
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	7	5	P
SYDNEY	22	19	C
TOKYO	8	5	N
TUNIS	19	8	D
VARSOVIE	11	4	C
VENISE	4	3	C
VIENNE	9	-4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 6 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 45-120 ; Aussois : 5-30 ; Avoriaz : 30-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-40 ; Bessans : 21-30 ; Bonneval-sur-Arc : n.c. ; Les Carroz-d'Arâches : 10-50 ; Chamonix : 15-120 ; La Chapelle-d'Abondance : 5-15 ; Châtel : 10-65 ; La Clusaz : 5-120 ; Combloux : 0-40 ; Les Contamines-Montjoie : 10-75 ; Le Corbier : 10-45 ; Courchevel : 51-60 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-30 ; Flaine : 16-100 ; Flumet : 0-15 ; Les Gets : 5-35 ; Le Grand-Bornand : 0-55 ; Les Houches : 0-30 ; Megève : 5-60 ; Les Ménuires : 15-90 ; Méribel : 12-50 ; Morillon : 0-45 ; Morzine : 30-60 ; La Norma : n.c. ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 10-70 ; La Plagne (altitude) : 50-125 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : 15-30 ; Praz-de-Lys-Sommand : 25-35 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; La Rosière 1850 : 30-115 ; Saint-François-Longchamp : 0-80 ; Saint-Gervais : 0-40 ; Les Saisies : 40-80 ; Samoëns : n.c. ; Thollon-Les Mémises : 0-26 ; Tignes : 15-130 ; La Toussuire : 5-40 ; Val-Cenis : 5-50 ; Val-d'Isère : 38-85 ; Valfréjus : 10-70 ; Valloire : 10-50 ; Valmeinier : 10-30 ; Valmorel : 5-50 ; Val-Thorens : 60-120

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : n.c.-115 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-15 ; Auris-en-Oisans : 5-30 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 10-30 ; Le Collet-d'Allevard : 5-20 ; Les Deux-Alpes : 5-120 ; Gresse-en-Vercors : 0-n.c. ; Lans-en-Vercors : 0-5 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-20 ; Les Sept-Laux : 10-20 ; Villard-de-Lans : 0-15.

ALPES-DU-SUD

Auron : 20-70 ; Beuil-Les-Launes : n.-c. ; Briançon : 10-70 ; Isola-2000 : 50-80 ; Montgenèvre : 50-70 ; Orcières-Merlette : 20-80 ; Les Orres : 15-55 ; Pra-Loup : 10-70 ; Puy-Saint-Vincent : 50-115 ; Risoul-1850 : 35-65 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-60 ; Serre-Chevalier : 40-140 ; Superdévoluy : 0-25 ; Valberg : 30-15 ; Val d'Allos-le-Seignus : 40-75 ; Val-d'Allos-la-Foux : 50-75 ; Vars : 15-60.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-15 ; Barèges : 10-30 ; Cauterets-Lys : 10-20 ; Font-Romeu : 30-30 ; Gourette : 2-n.c. ; Luz-Ardiden : 5-25 ; La Mongie : 5-30 ; Peyragudes : 10-30 ; Piau-Engaly : 30-130 ; Saint-Lary-Soulan : 20-30 ; Super-Bagnères : 15-30.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-10 ; Besse/Super-Besse : 0-15 ; Super-Lioran : 15-15.

JURA

Métabief : 5-20 ; Les Rousses : 5-20.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 0-15 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-5.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Mariages

– M. David R. CARTER,
et Mme, née Pauline de Lesseps,
ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille,

Laura,

avec Guy-Patrick Sainderichin,
fils de Pierre SAINDERICHIN
et de Mme, née Ginette Gay,

célébrée dans l'intimité, le 3 février 1990, à Senlis.

Décès

– La direction des Musées de France
et la Réunion des musées nationaux,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 6 février 1990, de

Jeannine AUBOYER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien conservateur en chef
du Musée Guimet.

[Née le 6 septembre 1912, à Paris, Jeannine Auboyer, membre éminent de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a été conservateur au musée Cernuschi (1962) avant d'être nommée au musée Guimet dont elle fut conservateur en chef de 1966 à 1980. Membre du centre archéologique du CNRS, elle a effectué de nombreuses missions en Inde et au Cambodge. Parmi ses œuvres, il faut citer *les Arts de l'Extrême-Orient, la Vie quotidienne dans l'Inde ancienne, Arts et Styles de l'Inde.*]

– Mlle Yvonne DUFAY,
professeur de lycée (H),
officier des Palmes académiques,

décédée le 20 janvier 1990, à quatre-vingt-cinq ans.

Incinérée le 25 janvier 1990.

Robert Dufay,
20, rue du Réservoir,
21240 Talant.

– Mme Colette Journet,
Sylvie et Michel Ducamp
et leurs enfants,
Nicolas et Simonne Journet,
Jérôme Journet, Sylvie et Victor,
Mathieu Journet,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

René JOURNET,
professeur agrégé,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu à Paris, le 6 février 1990, dans sa quatre-vingt et unième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le samedi 10 février, à Blainville-sur-Mer (Manche).

16, rue Louis-David,
75016 Paris.

– M. Bernard Michau,
Mme Nicole Michau
et leurs enfants,
Mlle Solange Michau,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Christophe MICHAU,
leur neveu et cousin.

Ils demandent d'associer à vos prières,

M. et Mme Gérald MICHAU,
ses parents

et le

colonel et Mme MICHAU,
ses grands-parents.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er, le samedi 10 février, à 9 heures.

11, rue de l'Est,
68100 Mulhouse.
130, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Le docteur et Mme Jean Cadoret,
M. et Mme Jacques Tourmente,
Mme Roger Molcard,
M. Maurice Molcard,
Le docteur et Mme Gilbert Hetrick,
Mme Jean Boizard de Guise,
Les docteurs Daniel et Françoise Barache,
Le docteur et Mme Dominique Molcard,
M. et Mme Robert Molcard,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice MOLCARD,

survenu le 31 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, à Coulanges-sur-Cisse (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Danièle-Casanova,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Christian Peignot,
son épouse,
Sylvie, Philippe, Pascal, Pierre,
ses enfants,
Isabelle Moynard,
sa petite-fille,
Mme Roland Barbier,
sa belle-mère,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian PEIGNOT,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 6 février 1990, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à l'Eglise protestante, 42, avenue Joffre, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, le 12 février 1990, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale
Et tous les collaborateurs du groupe Petites Affiches,
ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Christian PEIGNOT,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 6 février 1990 dans sa soixante-cinquième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Solliliage,
son épouse,
Bruno, Olivier, Nicolas,
ses fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SOLLILIAGE,

survenu le 31 janvier 1990, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 7 février.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Vitry-sur-Seine.

225, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. Jean Tauzin,
son époux,
M. et Mme Jean Bureau
du Colombier
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Ollivier
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean TAUZIN,
née Denise Rousselier,

survenu le 7 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 12 février, à 15 heures, en l'église de Damazan (Lot-et-Garonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Vignal,
sa mère,
Thierry et Rosine Vignal,
Aude et Yvan, Tatiana, Natacha, Kitty, Alexandre et Stanislas Markoff,
Ninon, Jean et Magali Vignal,
Anisabel et Bertrand, Tristan Rallier du Baty,
Denis et Christiane, Eléonore, Charles-Edouard et Timothée Vignal,
Renaud, Vanina, Leïla et Gaspard Vignal,
Christine et Aldo de Quarto,
Bertrand et Dominique, Martin et Sophie Vignal,
Edouard et Catherine, Emmanuel, Laure et Anneliese Vignal,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Claude Rabaud et leur famille,
Mme Robert Vignal et sa famille,
Les familles Enjalbert-Denfert-Rochereau, Gravier, Courtin, Rougemont, Chanut, Sayn et François Vignal,
Le professeur et Mme Jacques de Rougemont,
Et tous ses amis,
ont l'honneur de faire part du rappel à Dieu de

Anne VIGNAL,
docteur ès sciences,
chargée de recherches au CNRS,

au terme d'une longue et douloureuse maladie, le 5 février 1990.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, à Livron (Drôme), le 8 février.

Un service religieux aura lieu au temple de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le dimanche 11 février, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

6, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

Anniversaires

– Lucien BOUCHET
inspecteur divisionnaire honoraire
de la Préfecture de police,

1er janvier 1920 - 8 février 1981.

Il repose auprès de son fils

Christian,

disparu à l'âge de six ans et demi.

– Le 7 février 1987,

Mme Suzon PERKOWSKY,
née Leclercq,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Communications diverses

– Bracha Lichtenberg-Ettinger, travaux sur papier, Goethe Institut, 31, rue de Condé. Tél. : 43-26-09-21. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, sauf samedi et dimanche, jusqu'au 28 février.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV (Sorbonne), le vendredi 9 février, à 15 heures, salle 47 : Institut d'études ibériques, 31, rue Gay-Lussac. Mlle Marie-Linda Ortega : « Les écrits en prose de G.-A. Becquer : le travail de l'œuvre ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 9 février, à 17 heures, salle C-22-04, 90, rue de Tolbiac, Paris-13e, M. Christophe Prechac : « Etudes sur des extensions du modèle d'équilibre général ».

– Université Paris-IV, le samedi 10 février, à 9 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Eric Beaumatin : « Vers une étude de l'euphémisme hispanique bibliographie critique de la censure verbale ».

– Université Paris-IX, le mardi 13 février, à 13 h 30, salle D-520. M. Daniel Vanderpooten : « L'approche interactive dans l'aide multicritère à la décision : aspects conceptuels méthodologiques et informatiques ».

– Université Paris-X (Nanterre), le mardi 13 février, à 14 heures, salle C-24, Mme de Barros Ribeiro, Maria Eurydice : « Mémoire d'un empire, le Brésil et la Plata-Histoire, historiographie et représentations symboliques ».

– Université Paris-III, le jeudi 15 février, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Francisco Pena Torres : « Alberto Edwards. Francisco Encina-Jaime Eyzaguirre. Une vision traditionaliste et autoritaire de l'histoire du Chili à travers leurs œuvres (1910-1950 ».

– Université Paris-III, le jeudi 15 février, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Daniel Gile : « La communication linguistique en réunion multilingue ».

PARIS

Le nombre de taxis augmentera dans la capitale

Le nombre de taxis augmentera progressivement de six cents à Paris, en trois ans. Ministères et représentants de la profession se sont mis d'accord pour prendre une mesure proprement révolutionnaire : le nombre de taxis parisiens n'avaient pas changé depuis 1967. Actuellement 14 300 voitures desservent Paris et quatre-vingts communes de la petite couronne, soit environ six millions d'habitants. Une augmentation du nombre de taxis dans la capitale a été à maintes reprises réclamée par les associations de consommateurs, et par les usagers. En juin 1989, M. Olivier Stirn avait déclaré que la pénurie de taxis est *« un point noir dans l'image internationale de Paris et un véritable frein au développement du tourisme »*. Les professionnels s'étaient cependant toujours opposés à une augmentation du nombre des licences. Ils estiment que le problème numéro 1 est l'amélioration de la circulation.

□ **Eclipse totale de Lune à Paris.** – Les curieux pourront observer dans la soirée du vendredi 9 février une éclipse totale de la Lune à Paris. Dès son lever, à 17 h 52, la Lune sera partiellement immergée dans l'ombre de la Terre. Puis, de 19 h 50 à 20 h 30, notre satellite sera entièrement plongé dans l'ombre de la Terre et ce n'est que vers 21 h 53 qu'elle retrouvera tout son éclat. Les prochaines éclipses totales de Lune devaient avoir lieu le 9 décembre 1992 et le 4 avril 1996.

LIVRES • IDEES

Dominique Rolin, la clandestine

Le portrait d'une romancière qui aime la retenue et les clairs-obscurs

VINGT CHAMBRES D'HOTEL
de Dominique Rolin.
Gallimard, 196 p., 80 F.

Dominique Rolin ouvre rarement sa porte. Elle n'est pas allée, comme Patricia Highsmith, se réfugier dans un village du bout du monde agrippé au flanc des montagnes suisses, mais elle défend avec une fermeté identique son repaire, en haut d'un immeuble parisien sans ascenseur, dans le quartier des éditeurs.

Son premier livre, *les Marais*, a paru en 1942 au Seuil. Le vingt-sixième, *Vingt chambres d'hôtel*, sort aujourd'hui, et le vingt-septième est déjà prêt, car elle est de ces écrivains qui ne terminent jamais un livre avant d'avoir commencé le suivant. Une façon toute littéraire de faire la nique aux ciseaux des Parques. Elle écrit chaque matin, sans exception. « *Parce que c'est ma vie*, dit-elle simplement. *Je me lève tôt, à 6 heures, et je me mets à ma table. Ne pas écrire serait pour moi comme une faute, la faute originelle.* »

« J'évite toujours les miroirs »

Dominique Rolin n'est pas de ces auteurs qui harcèlent leur attachée de presse pour qu'on parle d'eux. Elle a fait depuis longtemps le choix définitif d'une semi-réclusion mais se montre presque indulgente pour « *ceux qui s'agitent beaucoup parce que, peut-être, ils ne sont pas très sûrs de savoir pourquoi ils écrivent* ». Elle ne s'intéresse ni à l'éphémère des notoriétés médiatiques ni même aux survivances embaumées de la postérité : elle a le goût de jouissances plus fugaces mais aussi plus violentes. C'est sans doute le sens de sa réponse au questionnaire du *Monde* sur la gloire en 1983 (1) : « *Il me semble cependant que chaque artiste – qu'il soit superbe, douteux ou raté – a la révélation délicieusement irréelle de la gloire en un moment très secret de son travail (...). Une telle illusion est toujours sublime. Elle permet d'exulter clandestinement. Elle est l'affirmation folle, erronée ou mensongère d'une certaine raison d'être et de se survivre à soi-même.* »

Un être étonnant, qui ne cherche pas à ruser avec ses soixante-seize ans et qui en accepte, comme si cela allait de soi, les contradictions : une silhouette intacte, la voix d'une femme de trente ans, un regard clair, si jeune, irradiant un visage qu'elle a laissé, sans crainte ni réticence, marquer par le temps, comme dans un désintérêt profond. Car les centaines d'images qu'a données d'elle le peintre Bernard Milleret, avec lequel elle a vécu pendant dix ans – jusqu'à la mort de celui-ci en 1957 – et qui témoignent de sa beauté, n'ont pas apaisé le déplaisir qu'elle dit éprouver à se regarder :

« *J'évite toujours les miroirs. Quand j'étais enfant, mon père, qui ne m'aimait pas, me disait « tu es laide, tu louches » ; c'était vrai. On m'a opérée de ce strabisme à l'âge de quinze ans. Mais je ne me suis pas remise de ce complexe. Quand on m'a trouvée belle, j'ai toujours eu le sentiment d'un malentendu. La seule remarque sur mon physique qui m'ait amusée c'est celle de Blaise Cendrars m'expliquant que mes yeux étaient implantés comme ceux des crocodiles d'Amazonie. Pour lui, cela semblait être un compliment.* »

De 1942 à 1958, Dominique Rolin a fait le parcours d'une romancière douée, mais en tous points « conforme ». D'origine belge, petite-fille de l'écrivain Léon Cladel, elle avait publié son premier texte – une nouvelle – en 1934, à vingt et un ans, et composait des récits d'une facture classique, bien accueillis par la critique. Elle gagnait peu à peu un public, avant même de recevoir le prix Femina en 1952 pour *le Souffle* (Seuil), puis d'être élue au jury Femina en 1958.

C'est alors qu'intervient dans son œuvre un changement radical de manière. « *En lisant les auteurs dits du nouveau roman*, explique-t-elle, *j'ai admiré ces gens qui avaient eu le courage de tout casser et je me suis dit qu'après cela on ne pouvait plus vraiment écrire comme avant.* » Ce « renouveau » de Dominique Rolin est diversement apprécié. En 1965, Pierre-Henri Simon consacre son feuilleton du *Monde* à *la Maison la forêt* (Denoël) mais se montre très réservé : « *Mme Dominique Rolin est persuadée que la valeur de son roman est dans les petits trucs de la rhétorique avancée qui lui ont permis d'écrire moins clair et de raconter moins naturellement (...). Elle s'est donné ici beaucoup de mal pour diminuer notre plaisir (...) et abîmer son talent ; mais elle a la grâce et, Dieu soit loué, elle n'a pas réussi à se perdre.* » Une « grâce » qui balaie cependant les bougonneries de la critique puisque Pierre-Henri Simon continuera à consacrer un feuilleton à chacun de ses livres.

Dominique Rolin vue par Irmeli Jung.

Cette même année 1965, elle est exclue du jury Femina pour avoir un peu moqué le prétendu sérieux de cette institution. L'Académie royale de Belgique réparera cette faute de goût en l'accueillant en 1989 au fauteuil de Marguerite Yourcenar.

« *Cette « nouvelle manière », ce n'était pas une tentative pour rejoindre les rangs du nouveau roman*, dit-elle aujourd'hui. *Dans ces nouvelles structures du récit, j'ai vu une chance extraordinaire pour moi, celle d'exprimer ce que j'avais en moi, ce que j'avais à dire de plus intime et qui ne pouvait pas passer dans une forme classique.* » Tout son travail s'est alors développé autour de l'intime, qu'il soit familial (de *la Maison la forêt* à *la Lettre au vieil homme* (2) ou amoureux. Tous ceux que fascine cette gageure proprement littéraire qui consiste à dire l'intime dans toute son impudeur, mais sans jamais d'indécence, ont lu – ou devraient lire – *le Gâteau des morts* (3) et *Trente ans d'amour fou* (4). La narratrice, qui se dévoile comme l'auteur, dit son amour absolu pour un homme qu'elle appelle Jim : « *Figure centrale du livre comme il est aussi figure centrale de sa vie, ce personnage qu'elle a rencontré, dit-elle, en 1958 est (...) tout à la fois le père qui la soutient quand elle trébuche, l'enfant espiègle ou rêveur à qui elle voue une tendresse passionnée, l'amant qui l'éblouit à Paris comme à Venise et le maître à qui elle veut faire honneur (...). Tout cela baigne dans un climat d'admiration religieuse* (3). »

Le « dévoilement masqué »

Dominique Rolin déteste ce commentaire d'alors, avec tout ce qu'il suppose d'aliénation et d'abdication. Elle voit au contraire dans son amour pour cet homme qui ne partage pas sa vie quotidienne et avec lequel elle ne se montre jamais en public un geste d'affirmation de sa maîtrise et de sa liberté. En ne demandant à l'autre rien de plus que ce qu'il peut donner, on a peut-être, dans la clandestinité, le plus doux et le plus secret de lui, le plus inaccessible. C'est là qu'elle trouve le plaisir absolu, dans la tension entre le mutisme des actes et la jubilation de la parole, car « *la clandestinité suprême, ce n'est pas le silence, c'est dire. C'est le dévoilement par le roman, car ce dévoilement n'est qu'à moi. Personne n'oserait me poser des questions ouvertes sur le contenu de ce que je dis dans le livre. On peut tout écrire. On doit tout écrire. Mais, oralement, il faut garder le silence* ».

Etant allée aussi loin qu'il est possible dans ce « dévoilement masqué » de l'intimité, Dominique Rolin peut aujourd'hui explorer un autre espace avec *Vingt chambres d'hôtel* « *où rien n'est autobiographique, sauf ma fascination pour les gares et les hôtels* ».

Josyane Savigneau

Lire la suite page 21

(1) *Le Monde* du 22 juillet 1983.
(2) Denoël.
(3) Denoël, 1982 (*le Monde* du 5 février 1982).
(4) Gallimard, 1988.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Les mots pour le faire

« Je t'aime », « Je vous aime » : la déclaration d'amour n'est pas chose si aisée. Elle obéit à des codes qui varient selon les époques et les milieux. L'inventaire qu'en dressent Isabelle Grellet et Caroline Kruse sera vite indispensable aux excursionnistes du beau sexe. Quant à Lydie Salvayre, elle prouve avec brio que l'horreur – comme l'amour – se déclare...
Page 20

HISTOIRE

La révolution de Buffon


JEAN-LOUP CHARMET
Page 22

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Le pendule d'Eco

Umberto Eco revient avec *le Pendule de Foucault*, un « formidable thriller-feuilleton de cape et d'épée » qui va de Paris à Provins, de Milan au Brésil, et se déroule du quatorzième siècle à nos jours.
Page 26

La belle vie du prince de Ligne

Cet aristocrate cosmopolite était le plus français des écrivains

MÉMOIRES, LETTRES ET PENSÉES
du prince de Ligne.
Préface de Chantal Thomas.
Ed. François Bourin.
817 p., 195 F.
LETTRES ET PENSÉES
du prince de Ligne,
d'après l'édition
de Mme de Staël.
Tallandier, 392 p., 140 F.

Au roi de Prusse et à l'empereur Joseph II qui l'interrogeaient au cours d'un souper sur « *ce qu'il pouvait désirer d'être* », le prince de Ligne avait répondu inopinément : « *Je voudrais être jolie femmme jusqu'à trente ans, puis un général d'armée fort heureux et fort habile jusqu'à soixante et... cardinal jusqu'à quatre-vingts.* » La scène se passait en 1770, et le prince avait alors trente-cinq ans.

Sa boutade le décrivait tel qu'il était : toujours et partout à son aise, doté d'un humour et d'une souplesse infaillibles, et bien trop amoureux de la vie pour se contenter d'une seule et même existence. Partagé entre sa passion de l'héroïsme et son goût de la débauche, il n'éprouvait nul besoin de trancher. Il se contentait de conjuguer ses plaisirs et d'en jouir équitablement, sans l'ombre d'un remords ou d'une hésitation.

Autant dire qu'il accommoda son rêve du mieux qu'il pouvait, puisqu'il s'entoura, en définitive, d'autant d'égards et de succès qu'une jolie femme, un général d'armée et un cardinal réunis ! Sans compter que cet aristocrate de salon et de champ de bataille, si aimé des rois et plus encore des duchesses, avait aussi pour lui un immense talent d'écrivain, dont il se servit avec une élégance indéfectible qui consistait, notamment, à mettre autant de profondeur dans la futilité que de légèreté dans les choses les plus graves.

Plus soucieux d'amuser son lecteur que de le convaincre, le prince de Ligne n'en était pas moins persuasif, car il avait l'art de se donner raison en prenant quelques torts à son compte. Sensible aux honneurs, il savait spontanément s'en moquer un peu pour en jouir à son aise. Il savait aussi que rien ne vaut un brin d'impertinence pour souligner le respect, une petite réserve pour renforcer un compliment ou l'aveu d'une faiblesse pour accuser le charme... « *Je fais une récapitulation de toutes les inconséquences de ma vie* », écrivait-il à la marquise de Coigny, ou encore : « *Je suis comme les favoris, les maîtresses et les confesseurs qui n'ont pas de responsabilités...* »

Mais qui était-il, au juste, ce prince de Ligne qui se flattait un peu trop bien de sa frivolité pour n'être que frivole ?

Paul Morand sut résumer en une phrase l'inclassable identité de celui qu'on surnommait « le Météore » tant il multipliait les occasions de changer de femme et de patrie : « *Belge de naissance, grand d'Espagne, Français de goûts, Turc par indigénat de conquête, gentilhomme d'honneur polonais, servant la Grande Catherine sous l'uniforme russe, il est moins autrichien que sujet des Habsbourg, fidèle à cette dynastie millénaire de race, comme la sienne ; lié à eux par le serment d'allégeance. Il ne connaît que cette dépendance de seigneur à suzerain ; « homme de naissance » toujours prêt à prendre les armes, à lever ses Wallons.* »

Dominique Eddé

Lire la suite pas 22 et 23.

LA DÉCLARATION D'AMOUR
d'Isabelle Grellet et Caroline Kruse.
Plon, 180 p., 100 F.

LA DÉCLARATION
de Lydie Salvayre.
Julliard, 142 p., 70 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

MADAME du Deffand, paraît-il, regrettait le temps où la mode contraignait les hommes à porter des culottes étroitement ajustées, parce qu'on pouvait savoir ce qu'ils pensaient, si l'on peut appeler cela penser, notamment quand ils déclaraient leur amour. Boutade maintes fois reprise, qui n'est qu'à moitié vraie (quand les hommes sont dans cet état démonstratif, ils diront à peu près n'importe quoi pour aboutir; à l'inverse, d'avoir à formuler les mots fatals n'est pas à tout coup le ressort d'une grande inspiration) mais qui a le mérite de mettre drôlement l'accent sur ce qui est en jeu, ce qui se produit, ce qui se perd au moment de la déclaration d'amour.

Isabelle Grellet et Caroline Kruse, qui s'étaient déjà penchées ensemble sur la plus métaphorique des maladies du tournant du siècle (*Histoires de la tuberculose. Les fièvres de l'âme 1800-1940*, Ramsay, 1983), s'interrogent aujourd'hui sur l'étrange situation des hommes en proie à ces mots si évidents, si précieux, si difficiles : « Je vous aime », « Je t'aime ». Est-ce vraiment, comme le suggérait Jay McInnerney, l'un des trois plus grands mensonges du monde ? Tout l'effort de nos auteurs vise à montrer, au contraire, qu'il n'est pas si aisé de mentir dans ce domaine, que même le plus insouciant, le plus dépensier coureur de jupons apprend que ces mots sont une monnaie plus chère que d'autres et qu'on lui fera tôt ou tard payer ses chèques en bois, dans ce monde ou en enfer. Une monnaie si spécil'infini, sans jamais passer au lit ni vérifier que le compte des beaux parleurs était approvisionné. Du reste, on peut filer assez longtemps ce parallèle entre les symboles monétaires et cette étrange demande de crédit – « je t'aime » – et, que l'on en vienne à l'acte ou non, selon les époques et les milieux, qu'importe : « *La déclaration n'est pas obligatoire mais elle est irremplaçable.* »

QUI croirait, même aujourd'hui et quoi qu'on s'imagine de l'évolution des mœurs, en un amour qui ne se déclarerait jamais ? Sans doute personne. Que l'aveu soit long à venir, ou maladroit, soit, mais il est inévitable, conçu comme une épreuve. Et c'en est une, assez dangereuse pour tout le monde. Dans un passage en revue des manières de l'amour en Occident, riche d'ellipses un peu étourdissantes, les auteurs sautillent allègrement de Mlle de Scudéry aux borborygmes de l'*Histoire d'O* en bande dessinée et de la sombre lumière qui tombe sur Phèdre amoureuse aux dialogues de Claude Sautet dans *les Choses de la vie*. Sans oublier France Gall, Roland Barthes et le Petit Chaperon rouge. Un des premiers aspects de la déclaration est de faire exister violemment le sujet qui dit aimer. Ne dit-on pas « se déclarer » ? Comme lorsque la peste se déclare : elle est bien là.


ANNE DELASSUS

Lydie Salvayre : l'horreur – comme l'amour – se déclare

Les mots pour le faire

L'amour se déclare aussi comme la guerre. Les mots « je t'aime » appartiennent, aux yeux des linguistes, à la catégorie des performatifs, des « mots-actes » étudiés par Benveniste, et qui répondent à la formule d'Austin, « *Quand dire c'est faire* ». Ainsi « je te pardonne », « je te baptise », « je te promets », etc., sont en eux-mêmes des actes, à condition d'être proférés dans les conditions requises, en présence des témoins nécessaires, selon un rite précis. On ne déclare pas la guerre tout seul dans sa chambre. On ne peut dire « j'abdique » qu'une seule fois. De même, selon d'éminents spécialistes, Jean Paulhan ou Claude Roy, on ne répète pas une déclaration d'amour. La seule qui compte est la première, elle suffit et les autres sont suspectes. La puissance des mots-actes de l'amour est d'ailleurs connue des enfants et illustrée dans des contes fameux, *la Belle et la Bête* entre autres, où le « je vous aime, la Bête », dit par la Belle, transforme l'admirable monstre velu en un banal jeune homme bien rasé.

ISABELLE Grellet et Caroline Kruse font tour à tour preuve d'une agréable légèreté, d'un peu de désinvolture et d'une érudition plaisante dans ce domaine où la tragédie côtoie aisément le loufoque. Passant de la langue aux lois, de la linguistique à la jurisprudence sur la protection des fiancés contre leurs fraudes réciproques, elles montrent la logique profonde (ce qui est dit est dit, ce qui est dit est loi) d'une affaire qui commence avec un regard et se termine en famille ou en prison. Jusqu'où la galanterie engage-t-elle, où doit s'interrompre une cour qui ne se veut pas « sérieuse » ?

Au fil du temps, il est possible de considérer le cadeau d'une bague, l'envoi de lettres ou la commande d'un gâteau de mariage comme des débuts de contrat, dont la rupture exige réparation. On apprend ainsi l'existence d'un Paul Hervieu qui voulait rendre la déclaration d'amour obligatoire au début du siècle et « *faire inscrire l'amour dans le code civil à l'article mariage* » ; on donne deux exemples de déclaration d'amour par écrit, l'une à une jeune fille sérieuse, l'autre à une femme mariée, ainsi que les réponses adéquates, tirées d'un recueil composé par un certain Léo Lelièvre en 1910 ; on énumère les règles du jeu, en quelles circonstances, en quels lieux il convient de se déclarer, en quelle posture et quel costume. Faut-il porter des gants beurre frais ? De moins en moins, semble-t-il. Mais on peut tenter de se déclarer en prenant, comme Ali, une pleine page de *Libération*, le 23 avril 1985 – au tarif de 31 000 F – pour y annoncer : « *Isabelle, je t'aime, je t'embrasse. Ali.* » Ce qui malheureusement n'a donné aucun résultat en l'occurrence.

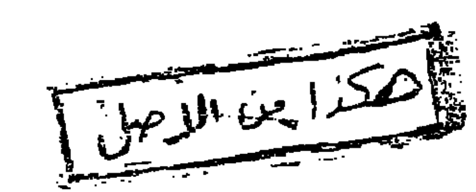
Le langage des gants aujourd'hui oublié, tel que l'enseignait Mlle Athena, n'échappe pas à la curiosité de nos enquêtrices, pas plus que celui de l'éventail – fermé, à demi ouvert, agité d'une main vive, etc. – toujours en vogue, nous dit-on, dans des cercles que nous ne fréquentons pas, mais on n'est jamais trop prudent sur le code de ces choses, et cet ouvrage est un bréviaire indispensable aux excursionnistes du beau sexe.

LEQUEL prend des coups meurtriers dans les premières pages du court roman d'une jeune psychiatre, Lydie Salvayre, *la Déclaration*. C'est d'abord une déclaration de haine adressée par un homme à la femme qui dort à ses côtés. « *Tu es bonne. Tu as une âme. Elle est grosse. Mais ton odeur m'incommode, particulièrement celle qui monte de ton estomac le matin et qui est sans doute liée à l'action corrosive du tabac sur la paroi gastrique et, lorsque tu te tournes vers moi pour obtenir ton petit baiser du réveil, j'éprouve un insurmontable dégoût.* » Qu'en termes suaves la vie quotidienne est décrite : « *Tu manges mal. Ta bouche est archaïque...* » Le narrateur tente vainement de rattacher son horreur du corps conjugal à un très ancien souvenir de l'odeur forte du sexe maternel.

Dieu merci, la psychiatre laisse le champ libre à l'écrivain tout au long du roman et ne nous donne jamais l'impression d'appliquer une recette ou un savoir sur son personnage et son récit. On ne sait d'où vient ce flot de haine, cette répulsion si vive du premier chapitre, elle est inexpliquée et c'est d'autant plus fort. Celui qui parle ici est né de parents pauvres (« *La souffrance de mes parents n'a aucun charme, à la différence de celle des artistes qui est souvent si jolie* »), le père travaillait sur un chantier, la mère s'occupait du bon fonctionnement de ses intestins, véritable obsession de toute une vie. Il en reste fortement obsédé lui-même, comme de tout ce qui émane du corps, l'haleine, la sueur « *qui donne à la main le contact du mollusque et trahit l'horrible besoin de coller à autrui* ».

LA femme à qui une telle déclaration est faite s'en va dès le chapitre II. On la comprend. Commence alors une lente dégringolade de l'homme, décomposée en nombreuses étapes. Il quitte son travail, son chagrin est trop vif pour supporter la compagnie des autres. Quand il parle aux gens dans une soirée, il court dans sa chambre pour se répéter ses propos, vérifier qu'ils ont été assez anodins. La marche à pied ne lui fait pas de bien, ni la Bretagne, ni même les Etats-Unis, ni le tantrisme. Il essaie les petites annonces du *Nouvel Observateur* et le minitel, rencontre une pauvre Henriette émouvante et soumise. Sombre peu à peu dans la folie.

Sans doute son expérience professionnelle est-elle utile à Lydie Salvayre pour décrire par le menu le glissement dans l'aliénation, mais là encore elle a le talent de ne pas le faire sentir, sinon dans le jargon absurdement abscons du médecin-chef, et les relations entre les patients de la clinique sont remarquablement rendues avec leurs éclipses et leur intensité, qui autorise finalement l'espoir. Un premier roman d'une réelle vigueur, qui prouve que l'horreur, comme l'amour, se déclare : et que ces mots ne laissent personne intact, ni qui les énonce, ni qui les reçoit.



POÉSIE

La nuit et le poème

L'ANTIPHONAIRE DE LA NUIT
de Jean-Louis Chrétien
L'Herne, 120 p., 120 F

TRAVERSÉES DE L'IMMINENCE
de Jean-Louis Chrétien
L'Herne, 64 p., 90 F.

L'essai sur la poésie que Jean-Louis Chrétien, qui est aussi philosophe (1), publie en même temps que son premier livre de poèmes n'est pas seulement l'analyse pertinente d'un motif poétique universel, celui de la nuit. A travers la thématique nocturne, c'est plus fondamentalement l'une des sources du geste et de l'inspiration poétiques qui se trouve interrogée. Le titre de cet essai, *l'Antiphonaire de la nuit*, est assez explicite.

La nuit est origine. Elle est condition, écrin de la lumière qui apparaît et, de quelque façon, l'éclaire. Pour s'accorder à cette origine, le poème doit répondre à l'appel (2), à la réquisition de la nuit. Laisser s'élever la voix du poème n'est pas rompre le silence qui le précède, faire violence à cette origine, mais trouver l'accord musical et spirituel qui exprime et contient son mystère. Ainsi, tout *« chant de la nuit est chant à la nuit, mais aussi chant de nuit, chant fait de nuit »*.

Recueil des antiennes par lesquelles le chœur liturgique répond à la parole antécédente du psaume, l'antiphonaire désigne ce double mouvement, celui de l'appel et de la réponse. Novalis, Péguy, qui fait parler Dieu *« entre la nuit de ténèbres et la nuit de lumière »*, Michaux ou Reverdy, traduisent, chacun à *leur manière, ce mouvement*. Cette dualité, cette *« adresse »* perpétuelle, permettent à la parole d'accéder au poème. Poème qui reste en appel de son origine et de sa destination :

« Les poèmes de la nuit sont portés, comme par un mouvement irrésistible de la parole devancée et excédée, à devenir des poèmes à la nuit. Parler de la nuit, c'est presque aussitôt lui parler. Origine du chant, elle en est aussi la destinataire et la fin », écrit Jean-Louis Chrétien.

L'examen très rigoureusement mené, exigeant mais limpide, de cette thématique chez les poètes déjà cités – et aussi chez Nelly Sachs, Paul Celan, Wallace Stevens, Saint-John Perse, Claudel, Supervielle... – introduit à une lecture renouvelée, féconde.

« Il faut beaucoup de temps, la plupart du temps sans doute, du temps d'un poète pour pouvoir simplement nommer. » Ce temps où s'élabore le poème ne coïncide pas avec celui du travail sur la poésie, même conçue comme approche intérieure de son essence. Confondre les genres c'est les appauvrir, s'égarer hors de leur sens respectif.

L'adorable lumière

Les poèmes qui composent *Traversées de l'imminence* ressortissent à un élan lyrique originaire, naissent du fonds intime qui est celui du poète. Ecart au sein de la proximité, absence sans cesse reconduite au seuil de la présence désirée, *« l'imminence »* est la figure de ce qui est encore et toujours à venir : *« cela d'amour qui n'a pas lieu, qui passe silencieux sans égard à ce qu'il blesse de silence »*.

Se tenant au *« centre du souffrir »*, épelant toujours à nouveau *« l'adieu captif en toute floraison »*, les poèmes de Jean-Louis Chrétien sont d'une tonalité profondément tragique. Mais ce tragique n'est pas exclusion de la joie. C'est dans la mesure où elle connaît la *« nuit de ténèbres »* et qu'elle habite parfois son opacité que la parole poétique peut s'élever vers l'adorable lumière, se faire office de louange. *« Il n'y a pas d'autre abri que la voix »*, écrit J.-L. Chrétien. *« Abri »* exposé, *« voix »* fragile et au bord des larmes, qui cherche à *« simplement nommer »* : *« Nos promesses silencieuses/où nous rejoindront-elles/celles qui de loin nous risquèrent dans l'ombre/étale où chaque geste a charge de destin/au bord du fleuve de mémoire. »*

Patrick Kéchichian

(1) *Lueur du secret* (L'Herne, 1985) et *l'Effroi du beau* (Cerf, 1987), voir « le Monde des livres » du 8 janvier 1988.

(2) L'auteur vient de publier un article sur « L'appel et la réponse », dans la revue *Philosophie*, n° 25 (Ed. de Minuit).

ROMANS

L'art de la délation

« La Police des sentiments » met en scène un indicateur satisfait de lui-même

LA POLICE DES SENTIMENTS
d'Yves Pagès.
Denoël, 200 p., 85 F.

Léopold Lamarr – le héros de *la Police des sentiments* – n'est pas à proprement parler un jeune homme sympathique. Non content de se faire une certaine idée de sa petite personne, il promène sur ses contemporains le regard désabusé d'un dandy d'arrière-salle de bistrot qui, à défaut de penser par lui-même, a des lectures qu'il digère plus qu'il ne les comprend. En cela, bien malgré lui, il singe nombre de ceux qu'il s'autorise à mépriser.

Léopold, après avoir été témoin d'un attentat à la librairie Gibert, décide de prendre congé du monde en devenant amnésique. Il fréquente assidûment les marchés aux puces, sans trop savoir ce qu'il y cherche. Le cadavre de l'Utopie, peut-être ?

Marius-Isidore Alexis Jacob, un vieil antiquaire juif, qui prétend avoir été proxénète à Prague, le séduira par ses discours sur le Sexe et l'Histoire. Au passage, il lui vendra une machine à écrire l'hébreu et lui fera lire *Eloge du souteneur*, un livre, jadis interdit à la vente, dans lequel lui, Jacob, en appelait au *« communisme des corps »*, après avoir narré ses passions amoureuses. Ce n'est certes pas un hasard si l'auteur, féru d'anarchie, a donné à son antiquaire-proxénète le nom d'un célèbre « bandit » libertaire qui aimait à se déguiser en commissaire. D'ailleurs, Léopold, tout amnésique qu'il soit devenu, ne s'y trompe pas, puisque, dans ses lettres à Jacob, il l'appelle *« commissaire »*.

« Se perdre en aveux »

Yves Pagès, qui avait réuni et présenté l'an passé des articles de Victor Serge (1), signe là un premier roman de bon augure. Son écriture, élégante et un rien distante, s'harmonise parfaitement avec les ambiguïtés de chacun de ses personnages. Il ne doit pas être si facile que cela d'agencer les mensonges des uns avec les omissions volontaires des autres.

Les dialogues qu'il prête à ses personnages sont étonnants de justesse. Chacun s'écoute parler avec une complaisance plus vraie que nature. Ces monologues croisés rappellent les sous-titres des films en version originale ou, mieux, les placards insérés entre deux scènes, au temps du cinéma muet.

« J'ai quitté la rive pour n'aborder nulle part », confie Léopold à Marius Jacob dans un moment d'extrême désarroi. *« Quand j'ai décidé de perdre la mémoire, je n'avais plus rien à perdre : je n'ai fait, de mon vivant, que porter le deuil de ce qui était déjà mort en moi »*, dit encore Léopold qui possède autant de cartes de visite que d'identités sociales. Et, puisque tout est mensonge, pourquoi ne pas *« se perdre en aveux »* tous plus faux les uns que les autres ? Léopold, après bien des atermoiements, découvre enfin quel art il pourrait pratiquer en toute impunité. Que cet art soit la délation n'est pas pour nous surprendre.

Après tout, si son mentor Marius Jacob est commissaire de police sous le pseudonyme de Félicien Rolle, il est presque logique que Léopold devienne son indicateur ! Léopold, dès lors, dénonce avec volupté. Il trouve enfin l'apaisement et n'éprouve plus le besoin de s'enivrer *« pour changer le monde à sa fenêtre »*. Bien évidemment, il finira par dénoncer Marius Jacob. Ce n'est pas sans une certaine gêne qu'on lit ces pages où Yves Pagès, d'une plume acerbe, dépeint la délation comme une réalité d'hier, d'aujourd'hui et, sans aucun doute, de demain.

Pierre Drachline

(1) *Le Rétif*, Librairie Monnier.

Dominique Rolin la clandestine

Suite de la page 19

Partie d'un récit que lui avait fait un ami – un homme perd ses parents qu'il adore dans un accident de voiture, – elle suit la « course pendant le deuil » de Klaus Van Zeel, fils de riches amateurs d'art, à travers des villes et des hôtels inconnus ; à travers aussi la relation étrange qu'il entretient avec l'auteur qui écrit son histoire et qui lui impose *« vingt lieux jalonnant ce défilement spatial et circulaire. Car Klaus revient,* commente Dominique Rolin. *Je crois qu'on revient toujours. Ou qu'on ne part jamais »*.

Dominique Rolin affectionne cette circularité, ce mouvement perpétuel et clos qu'elle prête à son personnage. Elle aime tenter de tout comprendre, de tout saisir par la seule force de ses mots (5). Ainsi a-t-elle imaginé son « avant-vie » dans *l'Infini chez soi* (6), puis sa mort (*le Gâteau des morts*) en l'an 2000, à quatre-vingt-sept ans. Pour en conjurer l'idée ou pour prendre le pari d'aller jusque-là ?

« Je n'ai aucunement peur de la mort, conclut Dominique Rolin, *et je voudrais vivre jusqu'en l'an 2000 (dans ma famille on vit très vieux) avant tout pour le plaisir d'écrire sur une feuille de papier « 1er janvier 2000 ». Le graphisme de cette date me fascine. Ce n'est pas la même chose que de passer de 1899 à 1900. Pas du tout. »* On a envie de lui donner rendez-vous ce jour-là, et de se dire qu'elle y sera exacte, avec encore cinq ou six livres de plus qu'aujourd'hui, avec le même air d'inexpugnable jeunesse, celui d'une femme secrète qui a résolument voué sa vie à ses deux passions : écrire et aimer.

Josyane Savigneau

(5) Dans le n° 28 de la revue *l'Infini*, Dominique Rolin vient de publier *Rêves*, de courts récits de ses propres rêves. *« Quand j'écris en direct, dès le réveil, un rêve,* précise-t-elle en présentant ses textes, *il est la traduction exacte, à une virgule près, de ma vision inconsciente nocturne : c'est son seul intérêt. »* (*L'Infini*, hiver 1989-1990, Gallimard, 128 p. 72 F.)

(6) Denoël, 1981.

HISTOIRE

Louis XV le trop aimé

Michel Antoine a pris en toutes choses le parti de son héros. Voilà qui laisse peu de place à la discussion scientifique

LOUIS XV
de Michel Antoine,
Fayard, 1 049 p., 198 F.

Louis XV devint le Bien-Aimé après la maladie qui faillit l'emporter en 1744. Il l'est resté pour Michel Antoine, nullement atteint par le désenchantement éprouvé par les Français, et tout particulièrement les Parisiens, au long du dernier tiers d'un règne de cinquante-neuf ans. Cette volumineuse et scintillante biographie vient compléter une galerie de portraits des rois de France déjà bien pourvue mais sans cesse agrandie depuis quelques années, grâce surtout aux éditions Fayard.



ND/VIOLLET

Un souverain mélancolique

Le genre a ses mérites et aussi ses faiblesses. D'un livre à l'autre, on découvre des dossiers de qualité inégale – celui de Michel Antoine restera comme l'un des meilleurs – mais toujours les mêmes ressorts de l'action : un théâtre de passions, immuablement à l'œuvre du Moyen Age à la Révolution. Ainsi la grandeur, la générosité, la jalousie, la méchanceté, l'amour, l'orgueil, la modestie, viennent, n'en déplaise aux mânes de Lucien Febvre, comme autant d'invariants historiques, relier analyses et descriptions pour tracer la continuité d'un récit de vie. L'ensemble témoigne en général d'une grande naïveté psychologique et littéraire. Michel Antoine ne nous dit-il pas, dans l'inévitable passage consacré aux « petites maîtresses » de Louis XV : *« Certaines avaient presque vocation au dévergondage ; elles étaient déjà de naissance illégitime »* ?

Moins naïve peut-être la passion que les biographes éprouvent pour leur héros. Nous voici maintenant dotés d'une longue filiation de monarques sublimes, entourés parfois de ministres exemplaires, mais souvent de sujets indignes, dès qu'ils contestent des décisions prises pour leur plus grand bien et s'obstinent à compromettre la grandeur du roi qui incarna le génie de la nation.

Le « dur métier de roi »

Michel Antoine a publié plusieurs monuments d'érudition. Il a étudié longuement le Conseil du roi sous le règne de Louis XV et c'est vers ses articles qu'il faut se tourner pour comprendre, par exemple, l'origine de l'institution des intendants. Autant dire que son *Louis XV* est magistralement documenté. On y suit sans s'y perdre les problèmes complexes de la politique étrangère. On y découvre les réalités du *« dur métier de roi »* selon le titre éloquent de son avant-dernier livre. Chapitre après chapitre, le lecteur rencontre une masse énorme d'informations, toujours clairement présentées, ce qui tient du tour de force. De la naissance à la mort, les emplois du temps du roi, les cadres de vie, les entourages sont longuement évoqués. *Un soin tout particulier a été mis* à dresser le portrait moral d'un souverain mélancolique ; ce portrait réussit souvent à entraîner l'adhésion. Toutefois, c'est probablement dans les passages plus impersonnels, où se trouvent *minutieusement décrites les* affaires politiques, que l'on saisit le mieux les réalités quotidiennes d'une fonction, celle qui consiste à être et à faire le roi.

Aux premières lignes de l'avant-propos, il est précisé que l'auteur n'a pas voulu écrire une histoire de la France à l'époque de Louis XV, mais la biographie d'un homme. Comment, en pratique, distinguer les deux ? Michel Antoine est, bien sûr, amené à aborder longuement les problèmes du royaume. Simplement, la démarche biographique lui permet de les évoquer avec le regard du roi. Cette partialité reste admissible tant qu'elle évite de sombrer dans des simplifications abusives et surtout tant qu'elle s'exprime à visage découvert.

Malheureusement, dès qu'il s'agit d'opposition au roi, de polémiques, d'écrits contre Louis XV, Michel Antoine perd tout sens de la mesure : les jansénistes sont forcément fanatiques, les parlementaires égoïstes, veules, sournois, voire criminels. Le portrait tourne bien vite à la caricature. Les robins évoquent-ils dans un écrit la dépopulation du royaume, partageant ainsi une des erreurs les plus communes du temps, cela leur est compté à charge et taxé de *« désinformation pure et simple »*. En revanche, les préjugés *du temps sont systématiquement* retenus à la décharge du roi et de ses serviteurs. On pourrait multiplier les exemples, jusqu'aux pages péremptoires sur l'attentat de Damiens dont la *« pulsion criminelle »* aurait pour origine directe les propos séditieux des parlementaires.

Partialité systématique

Le plus gênant avec cette partialité systématique, c'est qu'elle ne laisse pas de place à la discussion scientifique. Michel Antoine n'informe à aucun moment son lecteur qu'il existe d'autres interprétations de l'opposition parlementaire. Or d'importants travaux ont été récemment menés sur cette question, principalement aux Etats-Unis. Et l'enjeu du débat n'est pas mince, puisqu'on peut considérer que c'est l'avenir de la monarchie qui se joue à l'époque de Louis XV.

Le récit de la vie d'un roi se trouve inévitablement porteur d'une vision du pouvoir monarchique. Le pouvoir absolu des Bourbons est pour Michel Antoine ce que la République sera pour les jacobins : une incarnation de la raison, et donc du progrès. Dans cette perspective finaliste, toute opposition devient rétrograde. La question méritait au moins d'être posée : les parlements de l'Ancien Régime, faute de mieux, ne prenaient-ils pas valeur d'institutions représentatives ?

Louis XV, par aveuglement absolutiste, n'a-t-il pas raté un tournant libéral, seul susceptible de créer un cadre politique pour les réformes indispensables ?

En refusant questions et doutes, Michel Antoine, qui méprise si fort les pamphlets lancés contre Louis XV, a pris lui-même le risque d'écrire un savant pamphlet de mille pages.

Christian Jouhaud

LIVRES ◆ IDÉES

HISTOIRE

La révolution de Buffon

Jacques Roger montre excellemment comment l'auteur de l'« Histoire naturelle » a su rompre avec la vision du monde de son époque pour fonder un nouveau Discours de la méthode

BUFFON
de Jacques Roger.
Fayard, 648 p., 160 F.

BRILLAT-SAVARIN
de Thierry Boissel.
Presses de la Renaissance, 254 p., 120 F.

LETTRES A CONDORCET
de Julie de Lespinasse.
Desjonquères, 162 p., 90 F.

Le dix-huitième siècle est dévoré par la passion du classement. Michel Foucault disait que les hommes des Lumières avaient le projet d'« *une science générale de l'ordre* ». La nature, homme compris, propose une profusion d'êtres aux apparences les plus diverses. Dans son grand rêve mathématique, le dix-septième cartésien pensait pouvoir réduire cette multiplicité aux quelques fondements simples d'une mécanique générale, à la vaste montre créée par un Dieu horloger. Dépourvus de certitudes métaphysiques, les « philosophes » inversent la démarche : il faut d'abord partir de la multiplicité de ce qui existe, nommer, décrire, établir des listes de ressemblances et de différences, faire des inventaires, dresser des tableaux, reconstituer des histoires. Quand cet ordre sera enfin établi, on verra peut-être s'il existe des lois d'organisation, quelle est la place de l'homme dans ce vaste ensemble et même, avec un peu de chance, si l'on peut concevoir des formes de gouvernement des sociétés humaines qui permettent tout à la fois de sauvegarder la sécurité et la prospérité de l'ensemble en préservant le bonheur et la liberté de chacun.

On ne peut pas complètement accorder au hasard le fait que les trois œuvres capitales construites à partir de cette épistémologie de l'ordre apparaissent en moins de douze mois. A la fin de 1748, Montesquieu publie son *Esprit des lois*, qui recense, compare et confronte aux caractères des peuples les différentes manières de vivre en société ; en 1749, Diderot – malgré l'été passé dans les cachots de Vincennes – et d'Alembert construisent leur projet d'Encyclopédie et Georges-Louis Leclerc de Buffon, quarante-deux ans, intendant du Jardin du roi, publie les premiers volumes de son *Histoire naturelle*.

Bien que Buffon fût, à son époque, un écrivain aussi célèbre et aussi influent que Voltaire, on n'a guère l'habitude, dans l'histoire des idées, de compter autant avec lui qu'avec ses effervescents contemporains. Cela vient sans doute de la position officielle de ce riche bourgeois bourguignon anobli par la faveur royale et qui se tint très prudemment à l'écart des querelles politiques et religieuses, même s'il n'en pensait pas moins. Comblé de titres, très attentif à l'arrondissement de sa fortune personnelle, habile à dissimuler l'audace de ses vues lorsqu'elles mettent en cause les dogmes, Buffon n'a rien d'une figure emblématique de la contestation.

Dans le camp des gens de lettres

Et puis, il écrit bien ; trop bien pour un scientifique. C'est une des plus belles plumes de ce temps qui n'en manque pourtant pas, claire, élégante, précise, rapide, avec juste ce qu'il faut d'humour, de passion, d'emphase pour ne pas satisfaire uniquement l'intelligence. Ce bonheur d'expression l'a fait basculer, pour l'histoire, dans le camp des gens de lettres, la réputation scientifique s'accordant plus volontiers à Linné – avec qui Buffon rompit des lances véhémentes, – à Réaumur, à Maupertuis et même à Daubenton. La biographie que consacre Jacques Roger à l'auteur de l'*Histoire naturelle* fait beaucoup mieux que réparer une injustice. C'est, à travers l'œuvre de Buffon, les conceptions nouvelles qu'elle propose, les intuitions qu'elle laisse deviner, les impasses dans lesquelles elle s'engage, les pas qu'elle n'ose franchir, les querelles qu'elle fait éclater, les évolutions qu'elle connaît entre les premiers volumes de 1749 et « Les époques de la nature » de 1778, une vaste analyse critique de l'histoire des sciences dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Jacques Roger réalise le modèle de ce qu'on attend d'une biographie d'idées. Buffon, certes, est présent, amoureux de son épouse, ambitieux, âpre au gain, industrieux, mais le grand personnage de ce livre demeure une pensée, vaste, hardie, dont l'auteur nous montre avec une extrême précision et une grande clarté comment elle rompt, souvent de manière géniale, avec la vision du monde de son époque pour fonder à la fois un nouveau Discours de la méthode fondé sur le refus de la mathématisation et sur le retour au réel et pour jeter les fondements de ces sciences de la nature que nous connaissons aujourd'hui.


ANDERSON-VIOLLET
Buffon statufié par Houdon

On suivra notamment la manière dont Buffon – contre les théologiens, mais aussi contre certains esprits éclairés comme Voltaire – réussit à opposer à l'idée d'un monde créé une fois pour toutes la conception, révolutionnaire, d'une histoire de la nature : histoire de l'univers, histoire des formes vivantes, histoire de la terre. Le darwinisme est tout proche ; Jacques Roger montre excellemment pourquoi Buffon ne parvient pas à franchir le pas.

Après cette biographie d'historien des sciences, celle de Brillat-Savarin par Thierry Boissel paraîtra bien légère et bien futile. Jacques Roger décrit une aventure intellectuelle avec une rigueur de savant. Thierry Boissel conte la quête des plaisirs d'un homme de goût avec un enjouement tout romanesque.

Brillat-Savarin ou la quête des plaisirs

Mais le personnage de Brillat est assez représentatif de cette bourgeoisie provinciale libérale de la seconde moitié du dix-huitième siècle, de ses appétits de vivre et de savoir, de ses élans, de sa générosité, de son égoïsme de classe, pour qu'on s'y intéresse au-delà de l'anecdote. Que l'ouvrage qui lui assura la gloire s'intitule *Physiologie du goût* et qu'il s'essaie à jeter les bases d'une théorie scientifique de la gastronomie suffit à montrer comment ce temps enlace et tresse son besoin de dévorer le monde et sa fringale de l'interpréter et de le comprendre.

Contrairement à la légende, cela ne donne pas des hommes secs, des jouisseurs bavards, des hédonistes cérébraux. Brillat, même s'il a la violence en horreur, se jette avec enthousiasme dans les premiers feux de la Révolution de 1789. Mais entre deux séances houleuses dans la salle surchauffée et puante des Etats généraux, il s'en va découvrir le secret des tables parisiennes ou compose au violon quelques chansons qui feront davantage pour sa gloire, dans son Bugey natal, que ses projets de loi ou ses écrits d'économie politique. C'est la grandeur unique de ce siècle d'avoir tout pris au sérieux et rien au tragique.

Julie de Lespinasse ou la grâce du stoïcisme

En ce sens, Julie de Lespinasse est une des plus belles figures de la sensibilité de son époque. De sa naissance bâtarde jusqu'à sa mort, quarante-quatre ans plus tard, elle n'a pratiquement eu que des malheurs : drames familiaux, sordides captations d'héritage, condition ancillaire chez la terrible marquise du Deffand, amours malheureuses, santé chancelante. Cinquante années plus tard, elle aurait fait une muse romantique parfaite, languide, fiévreuse et larmoyante.

Ses magnifiques lettres d'amour au comte Jacques de Guibert, animées par les flammes les plus vives de l'âme et de l'esprit (1), ou, sur le mode de l'amitié, les lettres à Condorcet que nous présente aujourd'hui Jean-Noël Pascal, nous montrent une femme qui, dans la passion comme dans la tendresse, sait tout donner d'elle-même, de son intelligence, de son cœur, de son temps ; tout, sauf ce qui pourrait assombrir son interlocuteur, le gêner, l'inquiéter.

S'adressant à Condorcet – souvent en dictant à son « secrétaire », d'Alembert, – qu'elle a décidé de guider sur les chemins de la réussite sociale, de la gloire académique et de l'épanouissement personnel – « *Je vous recommande surtout de ne point manger vos lèvres ni vos ongles ; rien n'est plus indigeste* » ; « *Vous avez encore tort de faire de la géométrie comme un fou, de souper comme un ogre et de ne pas plus dormir qu'un lièvre* » – elle parvient sans cesse à ce miracle de dissimulation qui consiste à tout dire de ses peines et de ses angoisses en les faisant passer pour des choses sans importance.

Ainsi dans cette lettre écrite quelques semaines avant sa mort, alors que tout l'abandonne, que Guibert vient de se marier, que la maladie l'emporte : « *J'ai souffert toute la nuit. Je souffre encore ; mais cela ne trouble pas ma tête pour les choses qui intéressent mon plaisir... Il faudrait dire à M. Suard qu'il serait digne de sa bonté de me donner quelques moments entre son dîner et son souper, car l'homme ne vit pas seulement de son plaisir ; il faut encore donner quelque chose à celui des malheureux.* » Rarement le stoïcisme a eu plus de grâce, et l'esprit plus de bonté.

Pierre Lepape

(1) Disponible, désormais en « reprint » aux Editions d'aujourd'hui à Plan-de-la-Tour, avec une préface de J.-N. Pascal.

AUTRES PUBLICATIONS

● *Dix-huitième siècle,* la revue annuelle de la Société française d'étude du dix-huitième siècle, consacre son numéro de 1989 à *Montesquieu et la Révolution.* Douze essais qui, comme le soulignent Georges Benrekassa et Jean Ehrard dans leur présentation, incitent *« à un nouvel effort pour déchiffrer, sans* a priori, *une pensée politique si inquiète, une vision de l'histoire si énigmatique que leurs ambiguïtés ont pu nourrir, pendant la Révolution et bien au-delà, des interprétations aussi convaincantes qu'incompatibles ».* (Presses universitaires de France, 570 p. 200 F.)

● *Le Neveu de Rameau,* tome douzième de la fameuse édition complète des œuvres de Diderot, dite édition Dieckmann-Varloot, est enfin paru. Cela porte à vingt le nombre de volumes publiés dans ce monument – la seule édition critique complète en France – dont l'érection a été entreprise en 1975 et que certains désespèrent de voir jamais achevée. La frustration est d'autant plus grande que ces ouvrages sont des merveilles d'édition et d'érudition, qu'ils ne sont pas vendus séparément, mais par souscription de l'ensemble des trente-trois volumes de la collection et qu'il en coûte aujourd'hui 28 000 F pour nourrir l'espoir de pouvoir lire un jour le tout. (Hermann, 650 p. Avec *Sur la traduction de Perse par l'abbé Le Monnier,* les *Deux Amis de Bourbonne, l'Entretien d'un père avec ses enfants,* le *Supplément au voyage de Bougainville,* etc.)

● *Considérations sur le gouvernement de la Pologne,* et deux autres textes de réflexion politique de Jean-Jacques Rousseau paraissent en G-F Flammarion dans une édition de Barbara de Negroni. On y trouvera, entre autres analyses chaudes d'actualité sur la Pologne et sur la Corse, ce jugement prononcé en 1770 : *« Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoi qu'on en dise ; il n'y a que des Européens... Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel Etat ils suivent les lois ? Pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leurs pays. »* (G-F Flammarion, 334 p.)

● *Le Syndrome des Grieux, relation père/fils au dix-huitième siècle,* de Maurice Daumas. Une étude sur les conflits familiaux à travers leurs représentations dans la littérature romanesque, de *Manon Lescault* au *Père de famille,* de Diderot, et de l'*Emile,* de Rousseau, à *la Vie de mon père,* de Rétif. Le propos de l'auteur sur la mutation de la famille, la transformation de l'autorité parentale, les contradictions qui accompagnent cette dérive des rôles traditionnels, est malheureusement un tantinet obscurci par une phraséologie critique dont on aurait pu faire l'économie sans dommage pour la compréhension. (Le Seuil, 220 p., 140 F.).

● *La Petite Vertu,* de Michel Chaillou, publié en 1980 chez Balland, est réédité. Il s'agit d'un montage de ce que l'auteur nomme la *« prose courante »* de petites gens de la Régence : botanistes et voyageurs, cultivateurs et géographes, fabricants de traités, inventeurs, réformateurs en tout genre. Tissés d'une main experte par Chaillou, ces petits textes dessinent un tapis étrange, saugrenu, sensible, dans l'image duquel on peut lire la folie et la raison d'une époque, son rêve, son imaginaire et l'épaisseur de son quotidien. (Le Seuil, 416 p., 130 F.).

● Les éditions du Rocher publient un recueil des *Sarcasmes* de Voltaire. Textes choisis et présentés par Pierre Sipriot (214 p., 84 F).

● Dans la collection « Découvertes Gallimard », on trouve un essai de Jean Goldrink sur *Voltaire. La légende de Saint-Arouet* (192 p.), et un essai de Marc-Vincent Howlett sur *Jean-Jacques Rousseau. L'homme qui croyait en l'homme* (192 p.).

● Voltaire encore fait l'objet de diverses études dans les Cahiers du Rocher (*Voltaire ou la liberté de l'esprit*) (266 p., 150 F), tandis qu'un éditeur de Bastia republie la petite histoire de la Corse qui fut écrite par le philosophe en 1769 (*De la Corse,* 32 p. ; Librairie Marzocchi, 2, rue du Conventionnel-Salicati, 20200 Bastia).

P. L.

La belle vie

Suite de la page 19

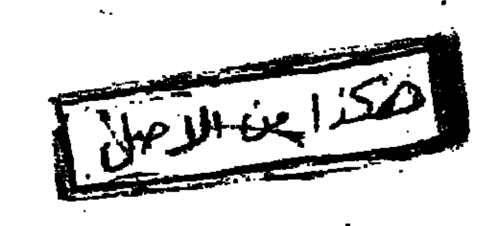
Descendant d'une des plus anciennes familles du Hainaut, le prince passe le plus clair de son enfance au château familial de Beloeil, entouré de jardins et de souvenirs de guerre. Il perd sa mère à l'âge de quatre ans et grandit à l'ombre d'un père autoritaire, dont il dira avec ce mélange de pudeur et de laconisme qui le caractérise : « *Mon père ne m'aimait pas. Je ne sais pourquoi, car nous ne nous connaissions pas.* » Elevé dans les règles de la tradition féodale, il est déjà « *fou d'héroïsme* » à l'âge de treize ans et rédige deux ans plus tard, en 1750, son premier ouvrage, intitulé *Discours sur la profession des armes.* En réalité, son goût de la guerre ne relève d'aucun esprit de revanche ni de cruauté, car rien ne lui est plus étranger, mais d'une espèce d'élan chevaleresque qui tient autant, sinon plus, de l'esthétique que de l'éthique.

Dans sa brillante préface aux *Mémoires, lettres et pensées* du prince de Ligne, Chantal Thomas écrit très justement : « *Son sens militaire est inséparable d'un amour du paraître, d'une avidité à séduire tout à fait étrangers à l'austère morale paternelle... La guerre plaît au prince de Ligne, parce qu'elle correspond à une accélération de son existence. Il aime aussi la sensualité diffuse de la vie militaire, la beauté des hommes, l'élégance des uniformes.* »

C'est au cours d'un séjour en Crimée, en 1787, qu'il écrit dans l'une de ses fameuses lettres à la marquise de Coigny : « *Quand je trouve des détachements de Circassiens beaux comme le jour, dont la taille, enfermée dans des corps, est plus serrée que celle de madame de Lauzun ; quand je rencontre ici des Mourzas mieux mis que la petite Choiseul aux bals de la reine, des officiers cosaques avec plus de goût que mademoiselle Bertin pour se draper, et des couleurs dans les meubles et les vêtements aussi harmonieuses que celles que risque madame Lebrun dans ses tableaux, – je suis d'un étonnement à n'en pas revenir.* »

Le prince est émerveillé de voir « *la mer d'Azov, la mer Noire, la mer de Zabache et le Caucase* » réunis en un même point de vue, à la porte de sa chambre ; il les passe en revue comme il compte ses troupes ; ses plaisirs s'emmêlent et se confondent ; bref, il met de la bonne humeur dans tout ce qui lui arrive, y compris dans le malheur d'être coupé des femmes... Car elles sont toutes « *enfermées par ces vilains mahométans qui ne connaissent pas la chanson de Ségur sur le bonheur d'être trompé par la sienne* ».

Une chose est sûre, le prince de Ligne n'inspire jamais ni la pitié ni l'ennui. On imagine pourtant que les charmes de l'Orient ne pouvaient suffire, loin de là, à le consoler, au même moment, de l'effondrement de la monarchie française. Or, il n'en dit rien ou presque. Par fierté et plus encore par discrétion, car il n'est pas homme à s'attarder en public sur ses malheurs et ses états d'âme.



Les caprices de Marie

Dominique Bona retrace le tumultueux destin des filles du poète de Heredia dont la cadette fut la femme d'Henri de Régnier, l'amour de Pierre Louys et la maîtresse d'Henry Bernstein

LES YEUX NOIRS
les vies extraordinaires des sœurs Heredia
de Dominique Bona,
Lattès, 374 p., 120 F

Elles étaient trois. Trois filles de leur père, le célèbre José Maria de Heredia, poète d'origine cubaine, dont le seul recueil, *les Trophées* (1893), mit à genoux plusieurs générations de Parnassiens. Trois belles filles à marier, qui avaient pour seule dot d'avoir été élevées au milieu des relations de la famille – Leconte de Lisle, Ferdinand Brunetière, Jules Lemaître, Alphonse Daudet, Sully Prudhomme, François Coppée – et pour seul trousseau de fréquenter les salons littéraires les plus recherchés de la capitale. Trois jeunes filles vierges et attirantes, dont les meilleurs amis s'appelaient Marcel Proust, Philippe Berthelot, Léon Daudet, Jacques-Emile Blanche, Pierre Louys, Paul Valéry, Henri de Régnier, Anna de Noailles, Catherine Pozzi, Lucie Delarue-Mardrus...

L'aînée, Hélène, née en 1871, devint la femme bourgeoise et satisfaite du romancier Maurice Maindron. La benjamine, Louise, née en 1878, força Pierre Louys à l'épouser – ce dont elle souffrit corps et âme jusqu'à son remariage avec le riche et épileptique compagnon de voyages de Victor Segalen, Augusto Gilbert de Voisins. La cadette, Marie, née en 1875, échappa assurément, par la proximité inextricable de ses amours et l'ardeur qu'elle mit à nouer ainsi son existence, au parcours raisonnable ou malheureux de ses deux sœurs.

Marie faisait à vingt ans des vers appréciés des Goncourt, que publiait *la Revue des deux mondes*, allait bientôt écrire des romans et se demandait qui elle épouserait – Pierre Louys ou Henri de Régnier ? En juillet 1895, elle choisit le second... et prend le premier comme amant, deux ans jour pour jour après son mariage !

Mais Louys est un fugueur, qui part souvent pour les pays chauds où il retrouve librement d'adolescentes maîtresses indigènes qu'il partage avec Hérold, Gide ou Debussy, qu'il photographie sous toutes les coutures, qu'il décrit dans ses lettres. Alors Marie, pour passer le temps, s'amourache, pendant deux petits mois, de Jean de Tinan, jeune auteur fêté de *Penses-tu réussir ?* (1897). Et l'enfant qui va naître le 8 septembre 1898, personne ne sait s'il est de Pierre Louys, de Jean de Tinan, ou d'Henri de Régnier...


Marie et Louise de Heredia

Une année passe à peine : Louys est retourné vivre un peu avec sa « Mauresque » Zohra Bent Brahim, il songe aussi à épouser Germaine Dethomas, mais reçoit la visite lourde de sous-entendus de la sœur même de Marie, Louise, qui s'exaspère de n'être point casée. Il ne résiste pas et la prend, avec la bénédiction de Marie, qui voit là une justification aux yeux du monde de la présence de Louys à ses côtés, mais aussi une solution au problème de cette sœur qu'elle aime tendrement... Quelques années plus tard, la perverse équation s'effondre, car Louise dépérit à force de n'être pas aimée, cependant que Louys, réfugié dans ses recherches d'érudition, s'obstine à ne plus produire de succès de librairie.

« La beauté des soleils »

Il écrira d'ailleurs à son frère : *« En mai 1899, j'ai fait la dernière des sottises pour quelqu'un à qui je ne dédierai jamais deux alexandrins. »* Et cet aveu désolant résume bien comment la vie littéraire et la vie sentimentale de cette « cellule » d'amants fatals furent liées : en effet, chacun d'eux trouva, dans son désir d'amour et dans sa souffrance, matière à œuvre. Régnier, outre ses poèmes, a tenu un journal (1) dans lequel la qualité de sa passion pour Marie s'exprime subtilement : *« Pourquoi a-t-il fallu qu'elle fût liée pour moi à la beauté des soleils et aux mélancolies de l'automne et que ce soit par elle que je participe au monde ? »*

Marie de Régnier écrivit plusieurs romans cryptés, dont *L'inconstante* retrace ses amours avec Jean de Tinan et Louys (qui fut très blessé par cette publication de 1903). Avec Louys, elle avait eu aussi, en 1901, le projet d'un roman par lettres qui resta inachevé. Henry Bernstein – qui fut, plus tard, l'amant de Marie – composa une pièce, intitulée *le Secret* (1913), qui évoque l'un des aspects de cette histoire d'amour à plusieurs. Quant à Pierre Louys, qui fut de loin le plus complexe et le plus intéressant intellectuellement de ce groupe infernal, il ne se livra pas aussi « facilement ».

Toutes ses lettres, presque quotidiennes et encore inédites, à son frère Georges, son « directeur de conscience », parlent certes librement de sa vie affective. Sur un autre plan, c'est aussi le cas de *la Femme et le Pantin* – roman (1898) « espagnol » auquel il niait cependant tout caractère autobiographique – ou de l'un de ses romans érotiques, *Trois filles de leur mère* (publié posthumement en 1926). Mais il y a surtout le *Pervigilium Mortis* (publié en 1945), auquel Louys travailla dix-huit années après ses « noces mystérieuses » avec Marie de Régnier. Et il y a encore cette part authentique de l'œuvre de Pierre Louys que constituent les innombrables photographies qu'il prit...

Le portrait documenté et vivant qu'a composé Dominique Bona de Marie de Régnier, augmenté de celui de ses deux sœurs, a d'ailleurs vu le jour grâce à un lot de ces documents érotiques, issu des archives lamentablement éparpillées de l'écrivain ; Dominique Bona, qui trouva ces photographies (2) chez un libraire d'ancien, voulut en savoir plus sur l'une de ces femmes, qui posait d'abord habillée, puis enlevant les épingles de son chapeau, les lacets de ses bottines, écartant sa chemise, et finalement se livrant toute nue dans des attitudes audacieuses, avec cette sorte de consentement joyeux que donne le jeu licencieux : le libraire lui révéla que cette faunesse était à la fois la fille et la femme de deux grands poètes, Heredia et Régnier, l'amour et la belle-sœur d'un grand érudit, Louys, la maîtresse d'un fascinant homme de théâtre, Bernstein, d'un critique littéraire puissant, Chaumeix.

Mais Marie de Régnier fut aussi écrivain sous le pseudonyme de Gérard d'Houville et critique littéraire au *Figaro*. Elle mourut, en 1963, brûlée au dernier degré par les flammes de sa robe de chambre et de ses amours passées...

Claire Paulhan

(1) Le *Journal* d'Henri de Régnier est actuellement en cours d'édition : il sera publié prochainement au Mercure de France.

(2) L'on peut regretter que ces photographies ne viennent pas illustrer le travail de Dominique Bona, qui les décrit à plusieurs reprises.

du prince de Ligne

Ce qui lui importe par-dessus tout, c'est le style et, quand il se sent menacé d'en manquer, il en rajoute. Discipline et dilettantisme vont de pair chez cet aristocrate qui n'aime ni la complaisance ni les sentiments débraillés. L'apitoiement en est un, à ses yeux, et autant dire qu'il n'en abuse pas. Disons, plus justement, qu'il ne l'exprime pas. Ce qui lui importe, c'est d'écrire comme il parle, c'est-à-dire de distraire son lecteur, à tout prix, quitte à ne lui rapporter d'un déluge de feu qu'un souvenir de feu d'artifice.

« Une grande peine philosophique »

Sa lettre au comte de Ségur est, à cet égard, un modèle du genre : *« Je voyais avec un grand plaisir militaire et une grande peine philosophique s'élever dans l'air douze mille bombes que j'ai fait lancer sur ces pauvres infidèles »*, lui écrit-il de Belgrade en octobre 1787. *« Ecartons ces sujets d'horreur »*, s'empresse-t-il d'ajouter, pour conclure aussitôt : *« On était seulement un peu attristé de voir emporter par terre et par eau les cadavres d'hommes, de chevaux, de bœufs et de moutons, qui pendant le siège n'avaient pu être enterrés. On sentait à la fois la mort, le brûlé et l'essence de rose : car il est extraordinaire d'unir à ce point les goûts voluptueux à la barbarie. »*

Cynique, le prince de Ligne l'était assurément, mais d'un cynisme fortement teinté de rose (de cette couleur qui le suivit d'ailleurs tout au long de sa vie, puisque rose était aussi la couleur de sa livrée). A force de parfaire les règles de son immoralité, il en vint à se forger une morale bien à lui qui lui faisait dire, par exemple : *« Il faut mettre dans le vice autant de vertu que possible »* ; ou encore : *« J'ai mauvaise opinion d'un pays où il y a des fripons et où il n'y a pas de voleurs. Il est clair que c'est faute de courage. »*

Madame de Staël fut particulièrement sensible à cet aspect de l'œuvre et du tempérament du prince. Dans une préface à ses *Lettres et pensées*, publiées grâce à elle en 1809, elle écrit notamment : *« Ceux qui le connaissent savent qu'il est impossible d'être plus étranger à toute espèce de calcul... C'est un des grands avantages d'un haut rang et d'un sang illustre que le calme qu'ils donnent à tout ce qui tient à la vanité. »* Séduite par la grâce et la finesse d'esprit de celui dont elle disait qu'*« il était peut-être le seul étranger qui, dans le genre français, soit devenu modèle au lieu d'être imitateur »*, elle admirait aussi cette manière qu'il avait d'ignorer jusqu'au mépris les intrigues du succès et de passer sous silence ses propres déconvenues, quand elles n'étaient pas de nature à lui inspirer un bon mot...

Déconvenue n'est certes pas le terme qui convient pour évoquer le drame sans nom que fut, pour le prince de Ligne, la perte de Charles, son fils préféré, mort sur un champ de bataille. *« Je ne puis jamais parler de Charles qu'un instant...*, écrit-il dans ses *Mémoires. Mon Charles avait une valeur bien plus pure que la mienne. Il ne pensait pas comme moi à la galerie. C'était intrépidité et utilité. J'étais quelques fois brillant, parce qu'on me regardait : la nuit, je n'avais pas aussi bon visage que lui. J'étais amoureux de la gloire et lui l'était de l'honneur et du devoir. »*

Il n'en dira pas plus. *« Ligne se défend du pessimisme, pour ne pas assombrir autrui*, écrit Morand. *La France lui a tué son fils, lui a pris ses biens : jamais un mot contre elle. » « J'ai eu cinq ou six patries, j'en ai déjà perdu quatre... »* A peine un soupir...

Mais on ne peut décemment conclure un portrait du prince de Ligne sur une note de mélancolie. Il ne fut certes pas épargné par le sort, il n'eut pas non plus la gloire militaire dont il rêvait, mais il était diaboliquement doué pour surmonter allègrement (c'est le moins qu'on puisse dire !) les épreuves du temps... Et le temps fut plutôt clément, puisque à l'âge de soixante-seize ans, ce briseur de cœurs faisait encore des ravages.

Dominique Eddé

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Dagognet et le grain du réel

CORPS RÉFLÉCHIS
de François Dagognet.
Odile Jacob, 272 p., 150 F.

ÉLOGE DE L'OBJET POUR UNE PHILOSOPHIE DE LA MARCHANDISE
de François Dagognet
Librairie philosophique J. Vrin, coll. « Problèmes et controverses », 228 p., 174 F.

PEUT-ÊTRE les philosophes n'aiment-ils pas vraiment le monde. La plupart, de longue date, ont préféré les idées aux choses, ou le repli sur soi à l'exploration avide du concret. Trop souvent, la nostalgie de l'origine – ou sa sœur jumelle : l'aspiration à l'utopie – les retient plus que les réalités présentes. Quand ils se disent matérialistes, ils vénèrent encore une abstraction : leur « matière » n'est qu'une vue de l'esprit. Transparente et pâle, elle ignore superbement l'infinité des formes, des substances, des textures dont le réel est composé.

En dressant ces constats, François Dagognet souligne que ces voies philosophiques habituelles sont autant de mauvais chemins. Cessons de croire, dit-il, que le monde se niche dans les plis de la pensée. Ce n'est pas en explorant l'esprit qu'on accède au réel. La démarche à suivre est exactement inverse. C'est dans les plis du monde que gît la pensée, c'est dans le concret que les théories sont tapies, c'est là qu'il convient de les débusquer. Le philosophe ne s'enfermera donc pas, et surtout pas dans la philosophie. Il lui faut au contraire *« entrer dans le monde »* et *« assumer l'univers »*, pour mesurer *« la richesse enfouie dans le concret des choses »*, selon l'expression du peintre Soulages.

Ce voyageur attentif ne peut tout scruter d'un coup, en bloc. Il observe longuement des registres très divers du réel, depuis les corps humains jusqu'aux galets des plages. Il visite des ateliers, d'artistes ou d'artisans, des administrations, des laboratoires, des bibliothèques, des musées et des usines. Entre autres. Il en rapporte des échantillons, des catalogues, des données de toutes sortes. Sa récolte fait d'abord songer au bric-à-brac des brocanteurs. Mais son but n'est pas d'inciter à la rêverie. Il cherche à savoir. C'est pourquoi il se laisse enseigner par les corps et leur diversité, mais dans la mesure seulement où il les réfléchit, à tous les sens. Pour comprendre, sa quête veut des méthodes plutôt que des émotions, et des règles plutôt que des extases.

Une bonne vingtaine d'ouvrages ont déjà témoigné de la richesse des moissons de François Dagognet. *Corps réfléchis* les met en perspective, et invente, du coup, autre chose que leur bilan. La cohérence d'un parcours singulier apparaît. On comprend pourquoi il n'est pas si étrange, pour ce philosophe, d'avoir passé dix ans à la faculté de médecine, et presque autant à celle des sciences, avant d'enseigner aujourd'hui à la Sorbonne. En le suivant dans ses périples, on s'aperçoit qu'ils ont toujours affaire à des histoires de grain. Voyons.

IL y a d'abord le grain... de la peau. On croit peut-être que cette enveloppe constitue ce qu'il y a de plus extérieur à notre être : une mince membrane muette, superficielle, insignifiante. Ces impressions sont de faux-semblants, voilà ce que la dermatologie fit comprendre à François Dagognet. Si l'on examine attentivement cette extériorité, tout l'intérieur s'y donne à voir et à déchiffrer. La peau conserve les traces de notre passé physiologique. Elle dit notre présent. On peut y lire, médicalement, nos avenirs possibles, plus sûrement que les chiromanciennes. Ses stries dessinent aussi notre unicité d'individu : les empreintes digitales en sont la preuve.



La clinique a surtout fasciné notre philosophe pour l'enseignement qu'on peut en tirer : tout se dit dans les surfaces, tout figure dans les apparences. Le grand résultat philosophique de la médecine moderne, aux yeux de François Dagognet, est d'abolir toute opposition tranchée entre l'extérieur et l'intérieur, le manifeste et l'enfoui. Meilleur exemple : l'analyse de sang, tout simplement. Quelques gouttes sont prélevées sans violence, et l'état d'un organisme unique est connaissable en son entier. Le corps n'est donc plus cette opacité close qu'il faudrait fracturer, et donc détruire, pour la rendre visible. Il se déchiffre au contraire à travers ses fluides, dans la mesure où, si l'on ose dire, nous sécrétons nos secrets. Des analyses biologiques aux échographies, en passant par les radiographies et les électrocardiogrammes, les techniques médicales actuelles sont autant d'*« extériorisations réussies »*.

Or toutes les sciences expérimentales, en un sens, suivent une démarche analogue. Grains de blé et grains de sable, cette fois. Mais un blé de quelle espèce, un sable de quelle provenance ? Comment situer ces grains-là parmi des centaines de milliers d'espèces végétales, ou parmi cette multitude sans fin de pierres singulières, déconcertantes, atypiques ? Connaître revient à classer. Ces apparences foisonnantes, il va falloir les ordonner, toujours plus finement, selon quelques principes simples. Maîtriser la bigarrure effarante du monde, c'est être en mesure de l'embrasser, sans reste, au moyen d'un tableau squelettique. Une connaissance est scientifique, selon François Dagognet, si elle permet d'intégrer sur une feuille de papier une immensité sans nombre de phénomènes concrets. Le célèbre tableau de la classification périodique des éléments, élaboré par Mendéléïev, en donne une bonne illustration.

Mais les pierres ? Les philosophes les ont méprisées : chacun sait qu'elles sont bêtes. Plus bêtes et méprisables encore seraient les boues, les marnes et autres amalgames fangeux. Des pâtes informes, ni solides ni liquides, ni terre ni eau, dont il semble que nul ne se fera une idée claire et distincte. Et pourtant... En scrutant tous les aspects de ces obscures gadoues, voilà qu'on feuillette les archives de l'univers. Le plus humble caillou garde la mémoire du monde. Et la science des pierres, la lithologie, peut désormais le faire entrer dans une classification cohérente

SANS doute aperçoit-on en quel sens François Dagognet entend *« rematérialiser »* (1) la réflexion philosophique. Il s'agit de faire retour *« aux choses mêmes »*, mais en un sens différent de celui de Husserl. Car il n'est pas question d'en rester à l'épure des choses dans la conscience, mais d'apprendre au contraire de leurs substances spécifiques, ou de l'engendrement particulier de leurs formes, de nouveaux chemins pour la pensée. On ne s'étonnera donc pas de voir la réflexion du philosophe croiser les sentiers de l'art contemporain. Chez Pollock ou Soulages, chez Dubuffet ou Hantaï et d'autres, il discerne en effet, en dépit de leurs différences, le développement d'un même *« art physicien »*.

Cet art est plus soucieux d'organiser la rencontre avec des matières que de soumettre les matériaux. Il est le fait de plasticiens plus attentifs à la présence concrète du monde qu'aux perspectives de sa représentation. Un philosophe qui se dit *« matériologue »* devait s'attacher aussi à ce que désormais les peintres donnent à voir : non plus des allégories, des paysages ou des portraits, mais... le grain de la toile, de la pâte, ou des mousses incorporées à l'œuvre.

Que vient faire toutefois, dans cette partie du livre consacrée à l'art, un développement sur la résine de l'hévéa et la découverte industrielle du caoutchouc synthétique ? Le « gros grain » des couturières nous serait-il, ici, de quelque secours ? Non, quoique... L'inventivité industrielle en tout cas n'est pas séparable de l'art : elle aussi *« modifie le concept de matière »*. Voyez les singularités du caoutchouc, voyez comment les matières plastiques allient des qualités avant elles opposées, par exemple solidité et légèreté.

Attentif à toutes les formes et les substances du réel, y compris celles issues de la société industrielle, le « matériologue » ne partage pas la très commune nostalgie de l'« authentique », du « fait main » et du « comme autrefois ». Il suffit pour s'en convaincre de lire son *Eloge de l'objet*, qui aurait pu porter en sous-titre *Défense et illustration de la société de consommation*. Alors qu'en général les philosophes n'ont d'yeux que pour le sujet, on trouve ici des analyses consacrées à l'évolution de la forme des timbales ou du galbe des verres de table, à l'invention de nouvelles silhouettes de chaises, ou aux astuces des plus récents emballages. A chaque fois, il s'agit de débusquer les bouleversements du monde moderne au ras des produits quotidiens.

« Surprendre l'essence de notre temps dans ses innovations matérielles » – lesquelles, en retour, le façonnent, – acclimater les esprits à ces changements, en montrant qu'ils n'annoncent pas la fin des temps mais au contraire des horizons nouveaux, en finir avec le ressentiment contre l'époque en soulignant la joyeuse multiplication des possibilités offertes, telles sont, pour François Dagognet, les tâches du philosophe. Il doit *« penser ce qui est moderne »*. On aurait mauvaise grâce à soutenir le contraire, à seulement suggérer que seul l'ancien vaut la peine, voire à murmurer ce qu'on croit vrai, à savoir que la philosophie devrait au contraire se « désadapter » le plus possible. De si radicales et insurmontables divergences n'ont pas lieu de se développer ici.

IL convient plutôt de signaler les points sur lesquels le lecteur risque de rester sur sa faim. Au grain du réel, on pourrait presque opposer la paille des normes. Trop souvent, il semble que François Dagognet ne mette pas vraiment en lumière ce qui fonde ses jugements. La société industrielle, selon lui, est globalement positive. Mais quelle idée du bien motive cet optimisme ? Cela reste dans l'ombre.

Ce relatif silence sur les principes fondateurs des jugements devient plus gênant encore quand il s'agit de l'éthique, et surtout des décisions que doivent susciter les nouvelles techniques biologiques, telle la procréation médicalement assistée. Les positions prises en ce domaine par François Dagognet, notamment dans *la Maîtrise du vivant* (2) ont suscité bien des polémiques. Il faudrait des pages pour les exposer. En très résumé, son souci est de *« protéger l'homme menacé, sans pour autant ralentir la science »*. Mais cette fois encore, on discerne mal sur quoi repose, par exemple, son approbation des manipulations génétiques des plantes et des animaux, et son interdit des manipulations sur l'homme, dont il ne donne pas de définition.

Ces réserves, qui ne sont pas minces, ne parviennent pas à gâter le plaisir qu'on prend à cheminer auprès d'un philosophe aussi intelligemment attentif à la reproduction des fougères qu'aux images de synthèse, aussi étonné du grain des photographies de Robert Doisneau que des propriétés nouvelles des colles et autres adhésifs. Décidément, pour arpenter le monde actuel avec tant d'avidité, en projetant de rendre solidaires le réel et sa compréhension, il faut un solide et rare appétit.

(1) *Rematérialiser* est le titre d'un ouvrage de François Dagognet (Vrin, 1985).
(2) Hachette, 1988.

□ *PRÉCISIONS.* – Pour compléter les indications bibliographiques sommaires de la chronique du 12 janvier consacrée à Volney, signalons que la thèse de Jean Gaulmier, *l'Idéologue Volney* (1951), a fait l'objet d'une réimpression chez Slatkine en 1980, qu'Elizabeth Schwartz a soutenu en 1982 une thèse intitulée *les Idéologues et la fin des Grammaires générales raisonnées*, publiée à l'Atelier de reproduction, de Lille, et que les actes d'un colloque consacré à « Volney et les Idéologues » ont été publiés, sous la direction de Jean Roussel, par les Presses de l'université d'Angers, en 1988.

Eros et Théos

La complicité du temple et du plaisir vue par Philippe Camby

L'ÉROTISME ET LE SACRÉ
de Philippe Camby.
Albin Michel, coll. « Espaces libres », 250 p, 49 F.

Aurions-nous perdu un secret, le moyen de toucher une parcelle du divin dans la rencontre des corps ? L'analyse érudite à laquelle s'est livré Philippe Camby ouvre des horizons joyeux qui ne laisseront pas d'inquiéter certains esprits. Textes à l'appui, l'auteur nous montre la complicité du temple et du plaisir avant que les gendarmes de Rome et de la Bible n'imposent leurs normes. Fasciné par un monde dont la femme est la princesse, il exalte tout d'abord la liberté de cette période incertaine où, ne connaissant pas le rapport entre l'acte sexuel et la procréation, l'humanité n'avait pas fait de la femme une propriété privée. La thèse est séduisante et nous vaut de belles pages sur un Eden que l'époque contemporaine a été bien incapable de retrouver, faute d'un véritable accès à la transcendance et malgré les intuitions des surréalistes.

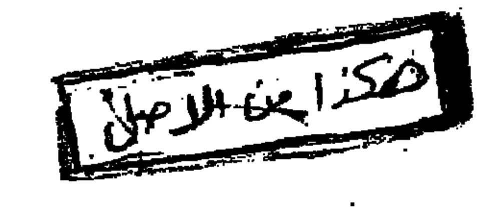
Heureusement, la connaissance de la paternité n'a pas empêché les noces brûlantes des deux temples. Très répandue, la prostitution sacrée, dont les Grecs étaient gourmands, est là pour nous le prouver. Cependant, poussé par son désir de nous convaincre à tout prix, l'auteur confond le repos du pèlerin et cette alchimie qui fait de la chair une prière. Car la présence, par centaines, de dames dans les sanctuaires ne nous permet pas automatiquement de conclure que le dieu préside au plaisir.

Et c'est là que le livre est bancal. Les liens du religieux et du politique étaient tels qu'il était nécessaire que le premier s'ingéniât à satisfaire tous les besoins. L'Eglise médiévale possédait bien des bordels sans qu'en ceux-là les rencontres fussent sanctifiées. Il ne s'agit donc pas de prouver qu'Eros et Théos se sont donné la main, mais de retrouver quand et où l'homme a su que l'acte d'amour était voie d'accès au mystère. Nous y voilà. Trop occidental, l'auteur, en dehors de quelques intrusions en Amérique précolombienne, ne sort pas des civilisation euroméditerranéennes.

Il laisse en friche le fonds le plus fécond à cet égard, celui de l'Inde, du tantrisme et de ses pérégrinations par le Tibet et la Chine jusqu'au cœur du Japon, où le bouddhisme ésotérique shingon est la preuve vivante qu'au-delà de l'Indus l'homme a su que la réalisation était un mariage dont celui des sexes était une étape.

Quoique très utile et truffé de références rares, ce livre trop hâtif, notamment dans sa vision limitée du christianisme et du rôle de la Vierge, ne peut être qu'une introduction à l'une des questions cruciales de notre fin de siècle désacralisée : comment trouver un accès à la connaissance par des voies organiques et non intellectuelles ? Rappelons que les cultures qui l'ont pratiqué savaient qu'il impliquait une rigoureuse préparation intérieure, faute de quoi il sombre dans son contraire, plaie d'aujourd'hui, la pornographie.

Olivier Germain-Thomas



EN VITRINE

ECRITS INTIMES

Le « soleil nouveau » de Satprem

Disciple de Sri Aurobindo, secrétaire et confident de la mère de Pondichéry, auteur d'un admirable roman – *Par le corps de la terre* – qui est le livre-sésame de son éveil spirituel en Inde, Satprem publie aujourd'hui, comme poussé par une irrépressible urgence, un texte bref, fiévreux, dérangeant. Il s'agit d'une manière d'essai biographique qui s'en tient aux instants essentiels, aux secondes où tout bascule. Aucune anecdote, rien qui puisse ressembler à des confidences ou à des souvenirs ciselés, mais une quête douloureuse pour échapper à la mort de cette vie, avec en plus l'effort quasi désespéré de vouloir mettre l'indicible en mots : *« On est très pauvre pour dire ce que l'on a dans le cœur (...) – quand donc parlera-t-on en musique ? »*

Parcours tracé en accéléré; par bonds successifs, par effractions successives, le récit ne connaît ni préliminaires ni transitions, il se tient précisément, ainsi que l'annonce l'épigraphe, sur *« une crête très mince entre le merveilleux et le désastreux »*. Car il est des êtres prédestinés qui, pour s'accomplir, pour voir au-delà de la vue et entrer physiquement en résonance avec l'inconnu, se doivent de subir une longue traversée des désastres.

D'emblée, Satprem a connu l'épreuve radicale, celle qui déracine à jamais : *« C'était un 5 mai 1945, j'avais vingt et un ans et quelques mois, je sortais d'un hangar plein de poux et j'avais déjà le typhus – juste attrapé dans les derniers jours d'un camp de concentration. On m'a sauvé, je ne sais pas pourquoi. »*

C'est par perceptions soudaines, éblouissements, brutales commotions qu'il échappera à cette vie des hommes qui n'est pétrie que de mort vive, et qu'il accédera par le feu de toutes ses fibres à *« l'autre côté »*. Ce que Satprem veut ici transmettre, c'est un « miracle » arraché à la matière même du corps, et combien ce « soleil nouveau » du miracle excède toute parole. Son livre est une puissante incitation à tenter le passage du possible à l'impossible : changer la mort pour changer la Vie.

André Velter

► **La Révolte de la Terre**, *de Satprem, Robert Laffont, 109 p., 85 F.*

Les huis clos de Jacques Borel

Deux récits parallèles, ou plutôt deux longs soliloques, ceux de vieillards reclus avec leurs peurs et leur dévorante nostalgie. L'une fait de son attente une « fête », et prépare un dîner pour son fils dont on comprend peu à peu qu'il est mort depuis longtemps dans un accident de moto. L'autre a fait le vide chez lui et se barricade derrière des verrous depuis qu'il a perdu sa femme, Marie. Chacun des deux, méticuleux, masque derrière une apparence soignée une inlassable dérive intérieure.

Bientôt apparaît *« l'adoration »* de la mère pour son fils (comme dans le roman qui avait valu à Jacques Borel le prix Goncourt en 1965). D'abord à travers l'évocation de leur goût commun pour les livres, la musique, *« tendre lien sonore et bouleversant »*. Mais progressivement la passion se révèle, implacable, féroce, chez cette mère qui se défend d'avoir été abusive. Quant au veuf, en proie à ce qu'il appelle des idées *« saugrenues »*, il récapitule faits divers, crimes, assassins célèbres, comme s'il était en butte à *« l'innommable »* depuis qu'il a vu sa femme dans un *« tiroir glacé »* à l'hôpital.

L'une nourrit son propre délire, l'autre, plus lucide, essaie d'analyser son angoisse. Car c'est, dit-il, *« comme si, mystérieusement, par l'amour d'une femme, la plus faible, la plus démunie, la plus fragile, par l'amour, on était sauvé, défendu de tout, je ne sais pas, moi, de l'assaut du monde, de soi-même peut-être, de ses propres ténèbres, de ses propres monstres... »* Inconsolables, emmurés dans leur douleur, ces deux narrateurs nous entraînent l'un après l'autre, à huis clos, dans leur divagation cruelle et leur ressassement forcené. C'est âpre, et très fort.

Monique Pétillon

► **L'attente-la clôture**, *de Jacques Borel, Gallimard, 200 p., 86 F.*

ROMANS

La hantise des origines

« En ces temps-là, le monde n'était encore qu'un songe inachevé. » Au quinzième siècle, à l'époque des terres inconnues et des îles à baptiser, un homme, l'Explorateur, projette de traverser l'Océan pour remonter le cours d'un fleuve aurifère et ajouter au puzzle du monde un nouveau fragment. Le personnage – qui tient peut-être de Colomb, Pizarro ou Magellan..., qu'importe ? – est surtout taraudé par *« le désir de mer »*, l'envie de fuir un Royaume qui rappelle fort l'Espagne intransigeante d'Isabelle la Catholique, le besoin de se délivrer de la Cour, de son *« aristocratie croupie »* des *« démonstrations théâtrales et factices de la religion. »* Et voici lancé, toutes voiles dehors, au grand vent de l'aventure, le quatrième roman de Philippe Le Guillou, « La Rumeur du soleil ».

« Il y eut des lames, des courants contradictoires, des matelots précipités à la mer. » Il y eut aussi l'enfer d'un hiver sur les eaux, les tempêtes, les vaisseaux naufragés ou incendiés, la pénurie et la décomposition des vivres.

Mais tous ces vents contraires ne sauraient détourner l'Explorateur de son impérieux projet : trouver les sources promises de la « Rivière-Dieu », sanctuaire du monde. Une sorte de *« rêve d'origine, porté, mûri, enrichi par des millénaires de songes (...) cosmogoniques ». au creux de ses viscères cette puissante nostalgie. »*

Forêts hostiles, peuples barbares, oiseaux nécrophages... : un savant dosage d'exotisme entretient l'intérêt. Mais, tout au long du livre, bien sûr, les symboles nous guettent. La recherche de la rivière fabuleuse traduit la quête intérieure qui anime le héros, comme la force qui le tire vers l'intimité des eaux manifeste le désir inconscient de remonter aux sources de sa condition.

Sérieusement charpenté, mûri, documenté, ce roman est aussi un chant lyrique à la nature, servi par une langue dense, nerveuse ou sensuelle.

Florence Noiville

► **La rumeur du soleil**, *de Philippe Le Guillou, Gallimard, 290 p., 92 F.*

Agnès Pavy et l'enfer aseptisé

Julie a perdu la guerre intime qu'elle livrait depuis des années à la dépression nerveuse. Mal dans sa peau et ses mots, cette jeune femme écrivain n'arrive même plus à écrire et subit, de surcroît, les sarcasmes de son éditeur, qui ne voit plus en elle qu'une source d'invendus. Afin d'échapper à la tentation du suicide, Julie se livre, cœur et esprit liés, aux psychiatres. Son exil volontaire dans un hôpital psychiatrique durera deux mois, pendant lesquels elle découvrira un enfer aseptisé.

Beaucoup plus qu'un roman, *la Parenthèse* est un pamphlet contre les psychiatres et le milieu médical dans son ensemble. Peu nous importe, d'ailleurs, qu'Agnès Pavy ait vécu ou non cette expérience douloureuse. Son texte sonne juste, et c'est bien cela l'essentiel !

Les « malades » ont tous perdu un peu de leur identité. Ici, encore plus qu'ailleurs, chacun est étiqueté en fonction de sa spécificité : vieillard sénile, suicidaire, drogué, déprimé, anorexique, etc. Un catalogue du malheur d'être. De Nadège, la fille sauvage, à Mme Astrov, au corps devenu *« un objet de compassion et d'horreur à la fois »*, en passant par Eve, la comédienne abandonnée par tous ses rôles, la galerie de portraits que dresse Agnès Pavy est, en réduction, une photo de la face cachée de notre société. Un livre féroce.

P. Dra

► **La parenthèse**, *d'Agnès Pavy, éd. B. Barrault, 217 p., 78 F.*

HISTOIRE

Le diplomate et le rebelle

Ambassadeur au Tchad au moment de « l'affaire Claustre », en 1974-1975, R. L. Touze avait bien jugé le rebelle d'alors qui réclamait 1 milliard de francs CFA à titre d'« indemnisation », pour relâcher ses otages, un certain Hissène Habré, *« un homme intelligent et manœuvrier qui sait que le temps travaille pour lui face à la mollesse d'une démocratie occidentale craignant son opinion publique... Il est des plus ambitieux, et le pouvoir le tente ; il ne peut s'arrêter en si bon chemin »*.

Mission impossible pour R. L. Touze, plongé dans une « sale affaire », qui doit obéir aux ordres d'un Etat qui parle à plusieurs voix – Quai d'Orsay, ministère de la coopération, Elysée, SDECE, – qui se voit « doublé » par divers négociateurs dépêchés par Paris et à qui l'on demande d'entretenir de bons rapports avec le chef de l'Etat auprès duquel il est accrédité, N'Garta Tombalbaye, que ses supérieurs considèrent pourtant comme un *« méchant »*, voire *un « fou »*.

L'ambassadeur de France s'effraie de voir Paris céder au chantage, perdre sa dignité. L'exécution du commandant Pierre Galopin et l'assassinat du président Tombalbaye illustrent ses peurs. S'il avait été nommé quelques mois plus tôt à N'Djamena, il n'aurait pas, écrit-il, hérité d'un *« cadeau empoisonné »*, et il n'y aurait pas eu, à son avis, d'« affaire Claustre ». Faut-il cependant le suivre lorsqu'il prétend que *« Hissène Habré serait resté le chef d'une petite bande de pouilleux »* ?

Jacques de Barrin

► **370 Jours d'un ambassadeur au Tchad**, *de R. L. Touze, éd. France-Empire, 394 p. 110 F.*

ACTUALITÉS

La poésie à l'honneur dans les pays nordiques

Le Conseil nordique a attribué son Grand Prix de littérature 1990 au poète suédois Tomas Transtromer, pour son recueil *les Vivants et les Morts*, paru en 1989. Agé de cinquante-huit ans, Tomas Transtromer vit en province, à Vasteras, où il travaille comme psychologue auprès d'adolescents en difficulté. Il a peu de contacts avec le monde culturel officiel. Mais, paradoxalement, il a réussi l'exploit d'être l'un des écrivains suédois les plus connus et les plus lus à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Ses œuvres lyriques ont été traduites dans une trentaine de langues. Ses débuts remontent à 1954, et il a publié depuis une dizaine de recueils (1).

Le Grand Prix de littérature du Conseil nordique, d'un montant de 150 000 couronnes (environ 130 000 francs), a été décerné pour la première fois en 1962. Chacun des cinq pays frères (Suède, Norvège, Danemark, Finlande et Islande) propose chaque année deux candidats, auxquels s'ajoute parfois le représentant d'une minorité ethnique (Lapons, Feringiens, Groenlandais, etc.). Le jury, qui désigne le lauréat de l'année, est composé de dix membres (deux par pays) et vote suivant une procédure compliquée à trois degrés, destinée à éliminer tout favoritisme national. Cette méthode n'empêche cependant pas de provoquer parfois des déceptions. Par exemple les Danois souffrent de ne pas avoir été distingués depuis 1983, et les Finlandais ont regretté que leur grande poétesse (suédophone), Solveig von Schoultz, n'ait pas été l'élue de cet hiver.

Sur les onze œuvres en lice pour 1990, il y avait cinq livres de poèmes. L'Europe du Nord reste, en effet, très attachée à l'écriture lyrique, et les poètes, plus qu'en France, ont le bonheur de pouvoir s'y tailler un large public fidèle et de bénéficier parfois de tirages impensables ailleurs.

CAMILLE OLSEN

(1) Une anthologie des poèmes de Transtromer vient de paraître sous le titre *Baltiques et autres poèmes*. Traduit du suédois par Jacques Outin. Préface de Kjell Espmark. (Castor Astral/Ecrits des Forges. Québec, 144 p., 78 F.)

EN BREF

□ **Les amis de Kateb Yacine.** – Présidée par Pierre Bernard, directeur des éditions Sindbad, l'association Les amis de Kateb Yacine vient d'être créée à l'initiative de proches de l'écrivain algérien disparu le 28 octobre, afin de participer *« au rayonnement et à une meilleure connaissance de son œuvre »*. Michael Lonsdale et Rachid Mimouni sont vice-présidents de l'association dont le siège social est 1 et 3, rue Feutrier, 75018 Paris. Tél. 42-55-35-23.

□ **Petits livres majuscules.** – Jusqu'au 4 mars, la Bibliothèque nationale présente, salle Montreuil, une rétrospective des livres imprimés et publiés par Pierre-André Benoit. Editeur « rare », PAB publie depuis 1942 des ouvrages dont la forme, la typographie et l'illustration (due souvent aux plus grands noms de l'art contemporain) cherchent une correspondance avec le texte. René Char surtout, mais aussi André Breton, Paul Eluard, André Frénaud travaillèrent avec l'éditeur pour créer ces « livres d'artistes » (ouvert tous les jours de 13 à 18 heures).

□ **Concours de nouvelles.** – La ville du Pouliguen (Loire-Atlantique) crée un concours de nouvelles ouvert à tous. Les textes, de cinq à sept pages, sont à adresser, *avant le 15 mars*, à : Mme Thébaud, hôtel de ville Brécéan, 44510 Le Pouliguen. Pour 1990, le thème de cette compétition est : « Visages de l'aventure ».

La France, revue trimestrielle, organise également un concours de nouvelles doté de plusieurs prix par la ville de Perpignan. Les nouvelles primées ou remarquées sont publiées dans le numéro d'hiver. Le neuvième concours, qui vient d'être ouvert, sera clos le 15 juillet 1990. (Renseignements : La France, 7, rue de Molitg, 66500 Prades.)

DERNIÈRES LIVRAISONS

ANTHROPOLOGIE

OUVRAGE COLLECTIF : *Les Nouveaux Enjeux de l'anthropologie. Autour de Georges Balandier.* – Un très riche panorama de la recherche en anthropologie, issu d'un colloque organisé à Cerisy en 1988 autour de l'œuvre de Georges Balandier, de ses premières enquêtes en Afrique noire à ses derniers travaux sur la modernité (Revue de l'Institut de sociologie, université libre de Bruxelles, 1988/3-4, 44, avenue Jeanne, CP 124, B-1050 Bruxelles, 800 FB + frais de port).

OUVRAGE COLLECTIF : *Une galaxie anthropologique. Hommage à Louis-Vincent Thomas.* – Une série de témoignages, d'études, de commentaires sur l'œuvre d'un savant africaniste devenu l'un des spécialistes de l'anthropologie de la mort (Quel corps ? n° 38/39, octobre 1989, BP 2 142, 34027 Montpellier Cedex 1, 140 F).

CORRESPONDANCE

ANDRÉ GIDE-ANDRÉ RUYTERS : *Correspondance.* – De 1895 à 1950, Gide échangea avec son correspondant quelque six cents lettres, inédites à ce jour. Jeune écrivain belge ayant renoncé assez vite à la littérature, Ruyters fit partie de l'équipe qui fonda la NRF; après 1914, sa vie professionnelle le conduisit en Ethiopie et en Asie. Il meurt à Paris en 1952, un an après Gide. Edition établie par Claude Martin, Victor Martin-Schmets et Pierre Masson (Presses universitaires de Lyon, deux volumes, 384 p. et 414 p., 165 F chaque volume). Signalons également, pour servir à la connaissance de la vie culturelle à la même époque, l'édition de la correspondance Jacques-Emile Blanche-Maurice Denis (1901-1939) établie par Georges-Paul Collet (Droz, 11, rue Massot, Genève. 270 p.).

HISTOIRE

MARIE-FRANÇOISE LEVY (sous la direction de) : *L'Enfant, la famille et la Révolution française.* – Issu d'un colloque organisé à Paris il y a un an par l'Institut de l'enfance et de la famille, ce livre rassemble les contributions d'une trentaine d'historiens (André Burguière, François Lebrun, Arlette Farge, Dominique Julia, Jean Hébrard, Michelle Perrot, etc.) sur « Un domaine en friche de l'historiographie de la Révolution ». Avant-propos de Michel Vovelle (O. Orban, 491 p., 175 F.)

MAURICE RAJSFUS : *Une terre promise ?* – Comment les nazis, avec le concours de l'Union générale des Israélites de France (UGIF), expédièrent dans les Ardennes, en 1941, quelques centaines de juifs, chargés de cultiver les milliers d'hectares réquisitionnés pour la nourriture des troupes d'occupation. On promettait à ces modernes esclaves un havre, à l'abri de la déportation. Ce fut, pour la majorité d'entre eux, un enfer. Cette plongée dans la micro-histoire est appuyée par une enquête sur le terrain, des interviews de quelques rescapés et de nombreux documents d'archives. C'est une suite à *des Juifs dans la collaboration*, ouvrage dans lequel M. Rajsfus mettait en lumière le rôle ambigu de l'UGIF entre 1941 et 1945. (L'Harmattan, 264 p., 130 F.)

NOUVELLES

ALEXANDRE NAJJAR : *La Honte du survivant.* – Par un jeune journaliste libanais francophone, déjà auteur de deux essais littéraires remarqués, des nouvelles inspirées par la guerre du Liban et mettant en valeur, grâce à une écriture d'une grande limpidité, les paradoxes psychologiques d'un conflit absurde au sens camusien du terme. (Ed. Naaman, Beyrouth, diffusion en France dans les librairies orientalistes, 60 p., grand format, 25 F.)

PSYCHOLOGIE

RENÉ MARINEAU : *J.-L. Moreno et la troisième révolution psychiatrique.* – Première biographie de Jacob Levy Moreno, médecin né à Bucarest en 1989 et installé aux Etats-Unis à partir de 1926, qui fut à l'origine du psychodrame, de la psychothérapie de groupe et de la sociométrie (A.-M. Métailié, 294 p., 130 F.)

VOYAGES

Relation du voyage et de la rébellion d'Aguirre. – La *« véridique »* histoire de don Lope de Aguirre, *« fou aliéné jusqu'à l'ivresse sanguinaire par le mirage de l'Eldorado, ou au contraire premier libérateur de l'Amérique latine, métisse et égalitaire »*. C'est Francisco Vazquez, membre de l'expédition qui descendit l'Amazone en 1559, qui raconte cette odyssée, dont le cinéaste Werner Herzog tira un film. Traduction originale révisée par Bernard Emery, auteur également de la postface (Ed. Jérôme Millon, 190 p., 80 F).

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le pendule d'Eco

LE PENDULE DE FOUCAULT
d'Umberto Eco.
Traduit de l'italien
par Jean-Noël Schifano,
Grasset, 658 p., 135 F.

RUE du Temple, rue Vieille-du-Temple... Quel temple est-ce donc là ?... Un square parisien du IIIe arrondissement en porte le nom près du Carreau et de ses fripiers, dans ce qui fut un des lieux les plus yiddishisants de Paris ; on se souvient aussi que Louis XVI et la famille royale y furent incarcérés, et l'on oublie qu'il servit encore de prison à Toussaint-Louverture, Pichegru, Cadoudal avant d'être détruit sous Napoléon III, pour laisser la place au square, justement. Quant aux Templiers, moines-soldats aux grands manteaux blancs marqués d'une grande croix rouge, on a du mal à les imaginer dans le quartier : il est vrai qu'ils subirent la torture, le bûcher, la dissolution de leur ordre pour avoir agacé notre roi Philippe le Bel par leur richesse et aussi par le mystère de leurs cérémonies, qui donnait à l'Ordre l'air d'une société secrète.

Et ne voilà-t-il pas que Umberto Eco les fait revenir près du métro Réaumur-Sébastopol à la faveur de son second roman, une chasse au trésor sémiologique, un formidable thriller-feuilleton de cape et d'épée médiévalo-post-soixante-huitard à grand spectacle, qui devrait ravir autant les lecteurs affamés d'histoires mystérieuses que les amateurs de « jeux de rôles », et de dragons et de donjons ! Par un de ces souterrains qui, dit-on, truffent encore aujourd'hui le quartier, de la République à la Samaritaine, l'auteur du *Nom de la Rose* et de l'*Œuvre ouverte* fait apparaître sous la statue de *Zénobe Gramme*, « *ingénieur et ouvrier électricien français* » (mais né en Belgique), dans le chœur d'une église romano-gothique transformée par la Révolution en Musée national des techniques, des néo-templiers qui, aujourd'hui comme hier, veulent « *dominer le monde* ». Il est à parier que des foules vont bientôt se presser, livre en main, sous les ogives de ce lieu bizarre et enchanté qu'est le Musée du CNAM, où l'on trouve le fardier de Cugnot, les machines à calculer de Pascal, le tour à guillocher de Louis XVI, la machine à vapeur de Watt, l'avion de Blériot, la caméra des frères Lumière, des vases de Lalique, la statue de la *Liberté*, la Peugeot 1909 et des dizaines de vélocipèdes, mais aussi... le pendule de Foucault.

Le monde entier sait maintenant qu'il y a chez ce docte universitaire piémontais, qui est un fidèle de Joyce et de Dumas, une érudition qui donne le vertige. Non seulement il sait tout sur tout dans bien des langues, mais encore il a le don de combiner ses connaissances pour leur faire rendre le maximum d'effets : le temps qui se télescope et qui joue sur le présent de la narration, le passé et le plus-que-passé ; les anagrammes, calembours et jeux pour les sémiologues ; la collusion de toutes les sectes, sociétés secrètes, hermétiques, occultes et magiques ; et surtout un humour ravageur et un sens de la dérision de soi-même. D'autres ont écrit des romans de fausse érudition ; ce qui est terrifiant chez Umberto Eco, c'est que tout est exact et qu'il y aura finalement peu de lecteurs aptes à s'en rendre compte... L'essentiel, c'est qu'il joue, et qu'il se prend au jeu, qu'il s'émeut à faire remonter la mémoire. Et qu'il nous emporte derrière lui dans une histoire folle et un fantastique jeu de langues qui ont dû être un sacré casse-tête pour son traducteur et une conversion totale dans le savoir de l'auteur.

Raconter l'histoire du roman, qui se passe entre autres à Paris, Milan, au Brésil, à Stonehenge et Provins, du quatorzième siècle à nos jours, ne peut rendre compte des rebondissements continus d'une action aux labyrinthes à entrées multiples ! Et tout cela à l'intérieur d'une structure, disons-le, rigoureuse. Dix parties qui correspondent aux dix sefirot (ou sefiroth) qui, dans la kabbale, sont les étapes de la création cosmique ; cent vingt chapitres qui correspondent à cent vingt années, puisque, tous les cent vingt ans depuis 1344, les comploteurs se retrouvent et se transmettent ce qu'ils ont appris du Message, bien que tout ait été faussé en 1582 à cause du passage du calendrier grégorien au calendrier julien, dont ils n'avaient pas tenu compte. En cette nuit du solstice d'été, tout est prêt, croient-ils, pour la domination du monde. Et tout cela à cause d'un roman, d'un jeu, qui va mal tourner.

AU début du livre, un visiteur du Musée des arts et métiers, après être demeuré longtemps fasciné par l'oscillation régulière, comme une respiration paisible, du pendule de Foucault, réplique en réduction de celui de la première expérience au Panthéon (1), se laisse enfermer pour la nuit. C'est Casaubon, le narrateur. Il arrive de Milan pour répondre à l'appel au secours de son ami Belbo qui lui a téléphoné de Paris, pourchassé par des ennemis qui veulent sa perte. « *Va à Paris le 24 juin. Ils sont là, ils existent vraiment. Vois Aboulafia* », a pu dire Belbo avant d'être interrompu.

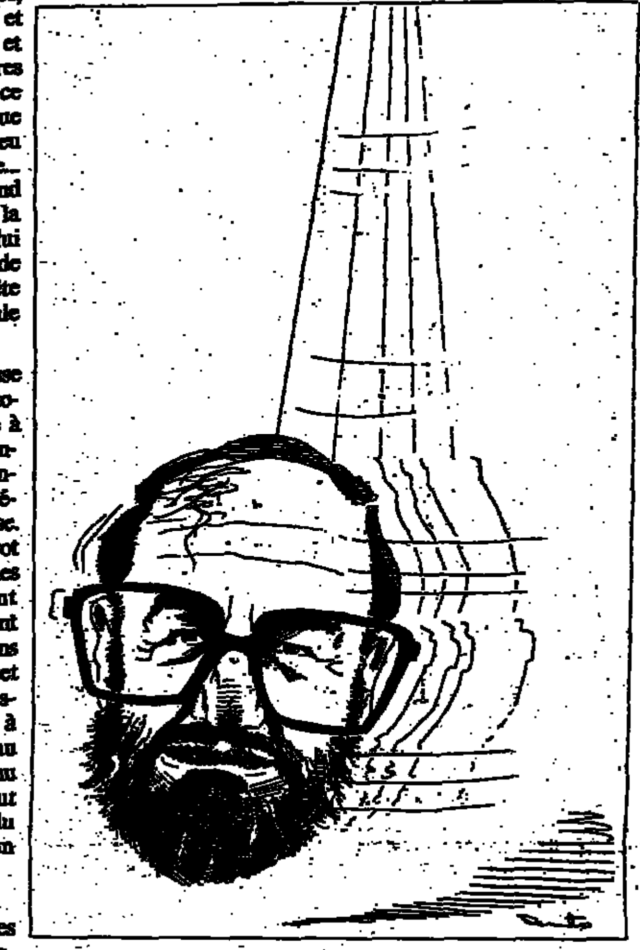
Caché dans la guérite d'un périscope, Casaubon attend ce qu'il ne connaît pas. L'action presque tout entière tiendra dans cette nuit du solstice d'été de 1984, entrecoupée par la myriade d'informations que nous fournit, un peu tête-bêche, le narrateur. Mais où la chronologie se retrouve parfois dans des tableaux.

Avec deux autres intellectuels, anciens de 68, Casaubon travaille dans la maison d'édition de M. Garamond, de Milan. En réalité, la maison de Garamond en cache une autre : les Éditions Manuzio où l'on reçoit des manuscrits « ACA » (à compte d'auteur) sur l'ésotérisme, l'hermétisme, l'alchimie, la kabbale, le zen, les Rose-Croix, les Sages de Sion, l'Okhrana, les maçons, les Templiers, etc. Par jeux, pour se moquer des œuvres des auteurs qu'ils « éditent », pour passer le temps, pour exercer leur humour surtout, les trois amis ont imaginé de mixer tout ce qu'ils ont appris des sciences occultes, afin de fabriquer un complot planétaire qui leur assurerait la domination du monde.

Si l'on tient compte du goût d'Umberto Eco pour le feuilleton, on peut se dire que les trois amis, eux, sont une mixture des Trois Mousquetaires : le Piémontais Jacopo Belbo, le plus âgé, adolescent au moment de la Résistance dans les collines chères à Pavese et qui a des connaissances universelles ; Diotallevi qui se veut juif et qui connaît la kabbale ; Casaubon, le narrateur, qui avait fait une thèse sur le procès des Templiers. Il y a un quatrième, évidemment, grâce à l'ordinateur de Belbo, baptisé Aboulafia, du nom d'un grand kabbaliste du Moyen Age. Poursuivi, menacé, risquant d'être découvert, Belbo, avant de s'enfuir, a passé trois jours et trois nuits à bourrer d'informations Aboulafia pour que Casaubon prenne connaissance de l'ensemble du complot. C'est certainement Eco qui a eu l'amabilité de recopier cet immense document, en supprimant cependant, par délicatesse, les passages trop intimes de la vie de Belbo, avec son amie, l'insupportable Lorenza.

Mais si l'histoire qu'ils ont inventée était vraie... Si les néo-templiers faisaient vraiment irruption en croyant que nos acolytes avaient trouvé le plan, le message secret, que siècle après siècle, ils tentaient en vain d'élucider... La fiction entrerait dans vos vies. Et ce serait la mort.

Il y a encore un autre larron du nom d'Aglié (prononcez « allié », « aillé » ou « hallier »), qui se fait passer pour le comte de Saint-Germain, rencontré à une macumba au Brésil, et que Belbo a fait entrer chez Garamond, où il subjugue tout le monde ; le drame va se nouer jusqu'à son inéluctable... dénouement. Que, nous aussi, par discrétion, pour ne pas gâcher votre plaisir, nous tairons ici. « *On comprend tout quand il n'y a plus rien à comprendre* », nous dit Eco.



Eco, inquiet, oscille, suspendu au pendule
Dessin de Sciutto extrait du *Corriere della sera*, dans son supplément culturel du 25 septembre 1988

Le professeur Jacques le Goff n'avait pas ménagé son enthousiasme lors de la parution du livre en Italien, l'an dernier : « *Je sors de sa lecture si heureux et si abasourdi que je n'arrive pas à maîtriser mes impressions de lecture*, écrivait-il. *Par ce jeu étourdissant des flash-back qui nous font remonter à des époques et à des temps différents, c'est à la fois un roman contemporain et historique qui se lit dans les deux sens, un roman de la mémoire individuelle, un roman-souvenir* (2). » Cette mémoire qui « *apprend à se souvenir et ne pas à oublier* », déplore Eco.

Les grincheux, ceux qui ont des théories du roman, pourront bien dire que ce n'est pas « *de la littérature* ». Eco n'en a cure. Il aime trop jouer et échapper à la meute des diaboliques. C'est peut-être pour cela qu'il prévient, contre toutes les mystiques, ceux qui entrent dans le jeu et sont pris au piège. De même qu'il se moque du psychanalyste qui, après avoir écouté Casaubon, lui déclare : « *Monsieur, vous êtes fou.* »

Ce n'est pas demain qu'il ira se pendre au pendule.

(1) Eco affirme qu'une répétition générale avait eu lieu avant, dans une cave.
(2) Voir « le Monde des livres ».

Un extrait du « Pendule de Foucault »
Le roman-feuilleton et la réalité

« J'avais revu Belbo le matin suivant. « Hier, nous avons écrit une belle page de feuilleton, lui avais-je dit. Mais peut-être, si nous voulons faire un Plan crédible, devrions-nous coller davantage à la réalité.

— Quelle réalité ? m'avait-il demandé. Seul peut-être le feuilleton nous donne la vraie mesure de la réalité. On nous a trompés.

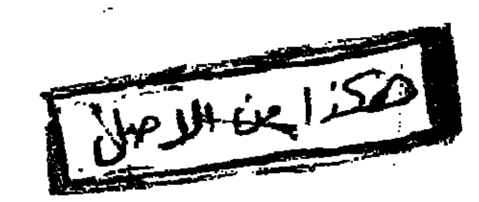
— Qui ?

— On nous a fait croire que d'un côté il y a le grand art, celui qui représente des personnages typiques dans des circonstances typiques, et de l'autre le roman-feuilleton, qui raconte l'histoire de personnages atypiques dans des circonstances atypiques. Je pensais qu'un vrai dandy n'aurait jamais fait l'amour avec Scarlett O'Hara ni avec Constance Bonacieux ou Aurore de Caylus non plus. Moi je jouais avec le feuilleton, pour faire un petit tour hors de la vie. Il me rassurait parce qu'il proposait ce qu'on ne peut atteindre. Eh bien non.

— Non ?

— Non. Proust avait raison : la vie est mieux représentée par la mauvaise musique qu'elle ne l'est par une Missa Solemnis. L'art se moque de nous et nous rassure, il nous fait voir le monde comme les artistes voudraient qu'il fût. Le feuilleton fait semblant de plaisanter, mais au fond il nous fait voir le monde tel qu'il est, ou au moins tel qu'il sera. Les femmes ressemblent plus à Milady qu'à Clélia Conti, Fu Manchu est plus vrai que Nathan le Sage, et l'Histoire ressemble davantage à ce que raconte Sue qu'à ce que projette Hegel. Shakespeare, Melville, Balzac et Dostoïevski ont fait du feuilleton. Ce qui est vraiment arrivé, c'est ce qu'avaient raconté à l'avance les romans-feuilletons. »

Extrait des pages 504 et 505 (chap. 97).





BILLET

Divorces informatiques

L'informatique est en crise... et les têtes tombent. Au tour aujourd'hui du Français, M. Jean-Louis Gassée, le numéro deux d'Apple. Le premier à avoir ouvert la marche, l'été dernier, fut M. Frederik Wang, patron du groupe qui porte son nom. Celui-ci ne fut sauvé qu'*in extremis* par son père, le mythique M. An Wang, qui a dû jeter tout son crédit personnel dans la balance pour faire fléchir les banques. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, un autre héritier – « fils spirituel » cette fois – M. Klaus Luft, fut contraint, en novembre, à démissionner de la tête d'une entreprise en pleine déconfiture : l'allemand Nixdorf.

Dans les deux cas, ces départs se déroulèrent sur le fond de crise aiguë, les entreprises concernées risquant purement et simplement d'être rayées de la carte informatique mondiale. Nixdorf, d'ailleurs y perdit son indépendance et entra dans le giron de Siemens. La situation était moins dramatique chez Unisys, numéro trois mondial, mais le remède a été aussi radical : M. Michael Blumenthal, homme d'affaires et politique (il fut le secrétaire d'Etat au Trésor du président Carter), personnage raffiné qui sut monter à la force du poignet, cède les rênes à son bras droit. Celui-ci hérite d'un lourd fardeau : Unisys est dans le rouge et les observateurs ne donnent pas cher de son indépendance.

Aujourd'hui, un autre divorce est imminent : celui de M. Jean-Louis Gassée et d'Apple. Un des rares « frenchies » à avoir réussi aux Etats-Unis. Personnage talentueux et imaginatif, M. Gassée est donné partant de ses fonctions à la tête de la division produit de la firme californienne, après l'arrivée d'un autre numéro deux... Bien sûr, la situation d'Apple est sans commune mesure avec celles de Wang, Nixdorf ou Unisys et M. Gassée n'en est pas le numéro un. Mais l'entreprise à la petite pomme, qui a popularisé la micro-informatique, connaît un certain palier dans son développement. Lors du dernier trimestre – le plus important dans l'informatique – elle n'a affiché qu'une hausse de 6 % de ses ventes, son bénéfice reculant même de 11 %...

Alors, comme les autres, Apple se met à l'heure des économies, taille et retaille son organisation, fait monter un chef, rétrograde un autre... une logique de « bouc émissaire » qui n'épargnera pourtant pas à l'informatique une réflexion sur son avenir. Serait-ce la fin de son âge d'or ?

F. V.

INSOLITE

Faux caviar

Une société israélienne a annoncé, mardi 6 février à Jérusalem, la mise au point d'un faux caviar, pratiquement indiscernable du vrai, à partir d'huile de poisson, de stabilisants et d'additifs de préservation.

Delitech, la firme en question, a précisé qu'une machine spéciale faisait ressembler ce faux caviar kascher à de véritables oeufs d'esturgeon. Les cent grammes de faux caviar seront vendus huit dollars – contre des centaines de dollars pour l'authentique.

Flambée des taux d'intérêt à long terme

Fortes tensions sur les marchés financiers

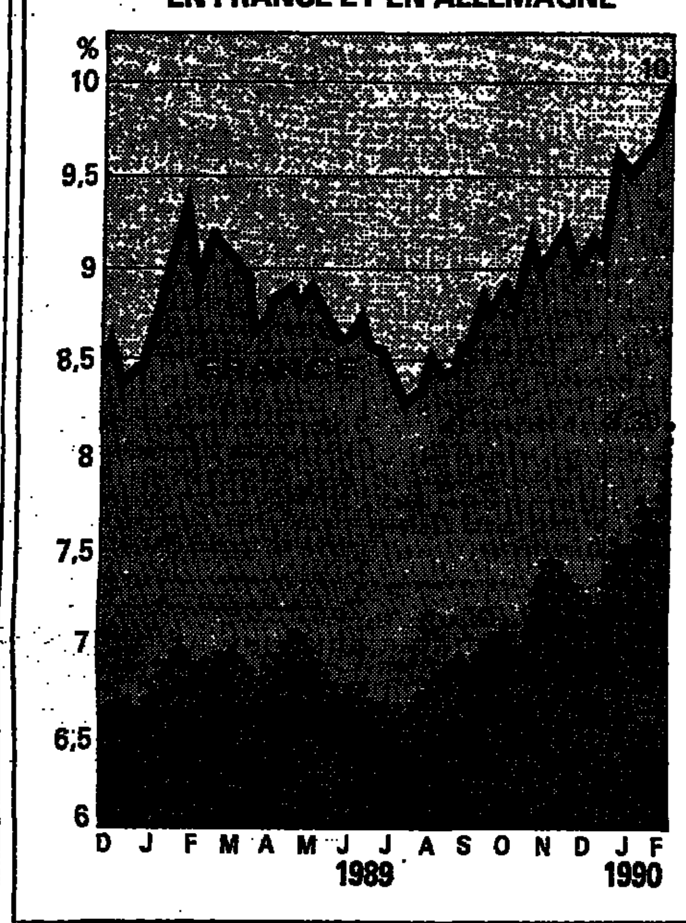
L'avis de coup de vent, donné mardi 6 février aux marchés financiers européens par la querelle sur l'unité monétaire allemande et qui s'était transformé en tempête mercredi 7 février, a pris la forme d'un petit ouragan, jeudi 8 février, dans la matinée.

Sous l'œil effaré des opérateurs, qui regardaient danser les chiffres sur les écrans des terminaux électroniques, les cours des obligations allemandes accéléraient leur chute, de quart d'heure en quart d'heure. L'emprunt fédéral à dix ans (BUND), qui constitue le point de repère des marchés, était vendu massivement, les milieux financiers allemands redoutant l'émission d'emprunts supplémentaires pour financer l'aide à la RDA.

En dehors de tout investissement, cette aide s'est déjà traduite par un projet de collectif budgétaire de l'ordre de 7 milliards de marks (24 milliards de francs). Si on y ajoute les crédits pour les immigrants et les réductions d'impôt qui s'appliquent à partir du 1er janvier 1990, le déficit du budget pourrait augmenter de 70 %. Par ailleurs, des rumeurs d'augmentation des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) recommencent à circuler à l'approche du conseil d'administration de l'établissement qui se tiendra le 15 février. Aux préoccupations antérieures de l'Institut d'émission allemand (surchauffe économique et négociations sur les salaires), s'ajoute la perspective d'une augmentation incontrôlée de la masse monétaire en cas de fusion des systèmes monétaires de RFA et de RDA, perspective de nature à fortement effrayer la Bundesbank.

Son président, M. Karl-Otto Poehl, ne consentira à une telle fusion que sous l'égide de la Bundesbank, la RDA abandonnant sa souveraineté dans le domaine monétaire. De toute façon, il est d'accord avec son collègue de RDA et le ministre est-allemand de l'économie pour juger que cette fusion serait *« prématurée »*.

En attendant, les ventes massives d'obligations allemandes, précédemment évoquées, ont pour effet mathématique de pousser à la hausse les taux d'intérêt allemands.



Le rendement du BUND dix ans, qui avait franchi, mercredi, le palier de 8 %, pour la première fois depuis six ans (il était encore d'un peu plus de 6 % au début de 1989), a bondi à 8,30 % jeudi matin.

Plus haut depuis deux ans

A Paris, l'effet a été immédiat : les cours sur le MATIF se sont écroulés, celui de l'échéance mars, qui reflète les anticipations des opérateurs, retombant au-dessous de 100 pour la première fois depuis le 28 janvier 1988. En vingt-quatre heures, ce cours a perdu un point, revenant à un peu plus de 99. Le rendement du Trésor à dix ans, l'homologue du BUND dix ans, s'établissait, jeudi matin, à plus de 10,05 % contre 9,67 % à la veille du week-end dernier au plus haut depuis deux ans.

Paradoxalement, la tempête est venue de l'Est, alors qu'on l'attendait de l'Ouest, les marchés financiers internationaux craignant un échec de l'adjudication trimestrielle du Trésor des Etats-Unis pour financer le déficit budgétaire. Tout le monde redoutait un retrait des investisseurs japonais qui, habituellement souscrivent 20 % à 50 % des bons émis par le Trésor. Et bien, les Japonais étaient là, et, même, leur participation a été plus forte que prévue, de sorte que la hausse des rendements à l'adjudication a été *« raisonnable »* : 8,59 % contre 7,945 % l'an dernier.

Ce relatif succès de l'opération du Trésor américain a permis à la Bourse de New-York de se raffermir après un recul initial. En revanche, les Bourses européennes ont fléchi sensiblement mercredi, notamment à Francfort (– 2 %) la hausse des taux d'intérêt à long terme étant traditionnellement nuisible au marché des actions qui subit la concurrence des obligations offrant une rémunération beaucoup plus élevée. De plus, le renchérissement du coût de refinancement peut, à la longue, peser sur les résultats des sociétés, ce qui inquiète les milieux économiques et financiers.

FRANÇOIS RENARD

Le bilan démographique de l'INSEE pour 1989

L'espérance de vie continue de croître en France

La France comptait au 1er janvier 1990 56,3 millions d'habitants, l'espérance de vie continue de s'accroître et le nombre des mariages de remonter. C'est ce qui ressort du bilan démographique pour 1989 que publie l'INSEE, jeudi 8 février.

En 1989, on a enregistré 765 000 naissances (soit un taux de natalité de 13,6 pour mille) et 528 000 décès en France. Le nombre de naissances est inférieur de 6 000 à celui de 1988 (année bissextile comptant un jour de plus), mais reste comparable à ceux des années 1985 et 1987. Le taux de fécondité baisse très légèrement, passant d'un peu plus de 1,82 enfant par femme en 1988 à un peu moins de 1,81.

Malgré 3 000 décès de plus qu'en 1988, le taux de mortalité reste stable à 9,4 pour mille. En fait, la mortalité continue de baisser : sur les quatre dernières années, le gain d'espérance de vie a augmenté. Il est passé à 3,6 mois par an, au lieu de 2,4. Ce gain se réalise d'abord aux âges élevés, entre soixante-cinq et quatre-vingt-cinq : on vit de plus en plus vieux en France. Mais il se manifeste aussi par une baisse de la mortalité infantile, devenue extrêmement faible : 7,5 pour mille naissances vivantes, taux comparable à ceux des pays scandinaves.

Ce sont surtout les femmes qui, atteignant une espérance de vie de 80,7 ans, ont bénéficié de ce gain ; l'écart s'est creusé avec les hommes (72,5 ans) depuis le début de la décennie.

En outre, on a constaté en 1989 une nouvelle remontée du nombre des mariages (281 000, soit + 3,9 %, après une hausse de 2,2 % en 1988) après quinze années de baisse (à raison de 3,2 % par an). Un *« renversement de tendance »* constaté aussi depuis 1983 au Danemark, 1984 en Suède et 1986 en Grande-Bretagne, pays particulièrement touchés par la même crise du mariage. Mais ce renversement (qui concerne surtout les femmes de plus de vingt-cinq ans) n'a pas encore eu d'effet en France sur les naissances : les naissances hors mariage ont continué d'augmenter, pour représenter 26,3 % du total l'an passé. Le mouvement touche aussi les étrangères résidant en France, chez qui les naissances hors mariage ont augmenté de 13 %.

G. H.

★ *INSEE Première*, n° 54, février 1990.

Malgré les difficultés financières d'Eurotunnel

Un tiers du tunnel sous la Manche est déjà creusé...

Près d'un tiers du tunnel sous la Manche est déjà creusé. Les Français ont quatre mois d'avance sur le plan prévu, les Britanniques un mois de retard. C'est en décembre prochain que la jonction devrait être effectuée.

SHAKESPEARE CLIFF

de notre envoyé spécial

Indifférentes aux rumeurs de la surface et aux brusques variations de l'action Eurotunnel, les lourdes machines à forer poursuivent leur progression, sous la Manche, dans la craie bleue. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les deux tunnels par où s'engouffreront les trains et le tunnel de service situé entre eux s'allongent ainsi sans répit. Ce dernier a toujours une bonne distance d'avance, pour tâter le terrain. En moins d'une minute, en cas de rencontre avec une poche d'eau, les machines peuvent se transformer en bouchons...

Les ouvriers sont à l'arrière du tunnelier qui ressemble à une énorme locomotive ronde agitée d'un mouvement permanent. Ils ne voient pas la paroi crayeuse elle-même, qui cède aux dents d'acier de la machine, mais des caméras de télévision la surveillent pour eux. Il fait chaud, la poussière s'insinue partout. La direction est donnée par un rayon laser. *« Il ne devrait pas y avoir plus de trente centimètres d'écart lorsque nous ferons notre jonction avec les Français »*, explique M. Colin Kirkland, directeur technique du chantier.

L'évènement devrait avoir lieu en décembre prochain lorsque les tunnels de service, d'un diamètre plus petit, creusés de chaque côté, se rencontreront. Après des débuts difficiles dus à un terrain beaucoup plus mou que les géologues ne l'avaient prévu, les Français ont quatre mois d'avance sur leur programme, alors que les Britanniques ont un mois de retard, qu'ils rattrapent peu à peu.

Au total, cinquante kilomètres de tunnel ont déjà été forés, soit un tiers de l'ensemble comprenant les trois tunnels maritimes eux-mêmes et leurs rampes souterraines d'accès, nettement plus longues en Angleterre que sur le continent. Deux des trois tunnels terrestres français, de 3,2 km chacun, sont déjà terminés, contre un seul, mais de 8,1 km, du côté britannique. 34,1 km du tunnel maritime de service, sur les cinquante qu'il comptera, sont déjà percés. La date du début de l'exploitation commerciale, le 15 juin 1993, est maintenue.

Interdiction de fumer

« On parle souvent des problèmes financiers, et on oublie la réussite technique », déclarait, il y a quelques jours à Londres, M. André Bénard, coprésident français d'Eurotunnel, devant l'association de la presse étrangère.

Selon lui, les économies obtenues (2 milliards de francs) en réduisant la vitesse de pointe des navettes sont *« un peu secondaires par rapport à d'autres concernant l'amélioration de la productivité dans le percement du tunnel lui-même, et qui pourraient atteindre 7,5 milliards de francs »*, explique M. Alastair Morton, co-président britannique d'Eurotunnel. Selon le *Financial Times*, Sir Alastair Morton, qui s'est opposé vivement aux constructeurs, pourrait laisser la surveillance du chantier à un nouveau directeur, M. Alexander Fleming, venu de BP.

M. Bénard a indiqué devant l'Association de la presse étrangère que les passagers n'auraient très vraisemblablement pas le droit de fumer dans les trains lors du passage dans le tunnel. Il a aussi estimé que la décision, pour raison d'économie, de laisser circuler en même temps des trains de voyageurs et des convois de marchandises, contrairement au projet initial, *« ne posait aucun problème de sécurité »*. Quant à la protection contre d'éventuels actes de terrorisme, *« des mesures ont été prises par les deux gouvernements, mais ceux-ci les gardent bien évidemment secrètes »*.

L'ouverture du tunnel ne signifiera pas, selon le coprésident fançais, la fin de la liaison par mer. Les ferries devraient, selon lui, continuer à assurer 35 % du transport des passagers et 12 % de celui des marchandises. Il n'y aura donc pas de monopole Eurotunnel.

La construction du plus important ouvrage d'art de Grande-Bretagne depuis le mur d'Hadrien (destiné à protéger l'Angleterre romaine des invasions des Pictes qui peuplaient ce qui est aujourd'hui l'Ecosse, continue à susciter davantage de réactions hostiles de ce côté-ci de la Manche que sur le continent. Des « sorciers » d'Hastings, dans le Kent, ont téléphoné au correspondant du *Monde* pour lui annoncer qu'ils venaient d'effectuer une danse rituelle destinée à empêcher l'achèvement du tunnel.

D. Dh.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Réorganisation dans l'agroalimentaire

Paribas prend le contrôle de Guyomarc'h

Paribas confirme sa stratégie dans l'agroalimentaire. La banque d'affaires a annoncé le mercredi 7 février qu'elle prenait le contrôle de la société Guyomarc'h. Cette opération fait suite à une négociation avec le groupe Louis Dreyfus, qui était l'actionnaire majoritaire de l'entreprise bretonne depuis dix ans. La transaction s'effectuera au prix de 564 francs par action. *« Ce prix valorise Guyomarc'h à 2,8 milliards de francs, soit 18,8 fois le bénéfice net prévu pour 1990 »*, préconise Paribas.

Depuis sa création en 1954, Guyomarc'h est restée fidèle à ses origines bretonnes et est toujours installée à Elven (Morbihan). Mais elle a considérablement développé ses activités. A l'origine, l'entreprise fabriquait des aliments pour bétail. Autour de ce pôle qui représente encore 43,5 % du chiffre d'affaires, elle en a développé trois autres : les produits alimentaires à base de volailles (29,2 %), les aliments pour animaux de compagnie (15,5 %) et les produits industriels (4,7 %). Par ailleurs, Guyomarc'h a pris une participation de 30 % chez le fabricant de foie gras Delpeyrat.

Une belle progression

Avec ses marques vedettes comme Galina, Père Dodu, Royal Canin notamment, Guyomarc'h, qui emploie 6 000 personnes, a réalisé en 1987 7,7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le résultat net atteint 111 millions de francs. Pour 1990, les prévisions sont de 150 millions de francs. Ces chiffres attestent d'une belle progression : à la fin des années 70, le chiffre d'affaires s'élevait à 1,8 milliard de francs et le bénéfice à 17 millions.

Le groupe devrait continuer cette évolution : *« La division aliment du bétail, dont les marges sont traditionnellement très faibles, voit son poids relatif dans le chiffre d'affaires du groupe diminuer de façon très significative au profit des autres divisions qui développent des gammes de produits à plus forte valeur ajoutée »*, notent certains analystes financiers.

Pour la Compagnie financière de Paribas, cette prise de contrôle représente une confirmation spectaculaire de sa stratégie dans l'industrie agroalimentaire où ses participations s'élèvent à 2,2 milliards de francs. La banque de la rue d'Antin possède déjà des participations chez Doux, LDC, Cofigéo et Bonduelle, dont elle a récemment assuré la réorganisation financière. Mais à cette mission traditionnelle d'une banque, Paribas ajoute une ambition plus grande de réorganisation dans l'industrie agroalimentaire. Dans cette perspective, Guyomarc'h pourrait devenir à terme le pivot de ses investissements dans ce secteur.

FRANÇOISE CHIROT

Leclerc garde sa banque

Un coup monté des banques contre Leclerc ? C'est ainsi que l'enfant terrible de la distribution interprète la nomination d'un administrateur provisoire à la tête de la banque Guiraud, établissement situé à Saint-Ambroix dans le Gard et dont Leclerc a racheté la majorité du capital voici un an.

A la suite d'une inspection de la commission bancaire, des irrégularités ont, semble-t-il, été constatées dans la gestion de l'établissement. Irrégularités dont Leclerc ne peut guère être tenu pour responsable dans la mesure où le statut juridique de la commandite l'a tenu éloigné de la gestion. Le distributeur, qui a les reins suffisamment solides pour reprendre la totalité du capital, a reçu mandat d'organiser une solution pour permettre la poursuite des activités et assainir la gestion.

Cet établissement, dont le dépôt de bilan a, semble-t-il, été évité de justesse, est un instrument vital dans la lutte que mène Leclerc contre les banques au sujet de la commission interbancaire de paiement par cartes.

Grand Met vend les deux tiers de ses restaurants Wimpy

Le conglomérat britannique Grand Metropolitan (vins, spiritueux et alimentation) vient de signer un accord de principe pour revendre 356 (dont 216 en Grande-Bretagne) de ses 529 restaurants Wimpy, acquis en 1989, à un groupe de cadres de l'entreprise menés par l'ancien directeur de la chaîne, M. Max Wolfenden. Il n'a pas précisé le prix de la cession, mais celui-ci serait d'environ 20 millions de livres (192 millions de francs) la plupart des établissements concernés étant en franchise.

L'intérêt majeur de l'opération est de favoriser l'intégration des établissements achetés en août 1989 au groupe britannique United Biscuits (Wimpy, Pizzaland et Perfect Pizza) dans l'ensemble restauration du groupe, et notamment sa chaîne Burger King, acquise l'année précédente : *« Les établissements cédés ne correspondent pas au développement de Burger King »*, a souligné le directeur général de cette chaîne, M. Barry Gibbons. Les autres passeront sous cette enseigne, pour atteindre 195 établissements en Grande-Bretagne, dans l'intention d'y damer le pion à McDonald's.

Parallèlement, Grand Met a placé les pizzerias Pizzaland et Perfect Pizza sous la même direction que ses deux autres chaînes, Berni Inns et Pastaficio.

L'internationalisation du groupe pharmaceutique

Pierre Fabre rachète un fabricant américain de produits cosmétiques médicaux

La firme pharmaceutique Pierre Fabre poursuit sa croissance externe à l'étranger. Elle vient de racheter Physicians Formula Cosmetics (PFC), une fabrique américaine de produits cosmétiques appartenant au groupe Tambrands. Le prix de cette acquisition n'a pas été rendu public.

Cette extension d'activité survient après le rachat des laboratoires suisses Robapharm et portugais Lineapharm. Elle va permettre à Pierre Fabre de renforcer sa branche de produits cosmétiques de qualité pharmaceutique.

PFC (100 millions de francs de chiffre d'affaires) est en effet spécialisée dans la mise au point et la fabrication de lignes de produits hypoallergéniques, prescrits par les médecins dermatologues et distribués dans un réseau de 5 000 points de vente.

Propriétaire depuis plus d'un an des fameux Cachous Lajaunie et ayant une participation majoritaire dans Sud-Radio, Pierre Fabre a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, en progression de 34 % par rapport à l'année précédente.

Le japonais Ricoh va produire du papier en France

Ricoh, le fabricant japonais de matériel de bureau, va étoffer ses installations en France. Le groupe a annoncé, le 6 février, qu'il allait construire une usine de papier thermique en Alsace, soit un investissement d'un montant total de 335 millions de francs. Cette unité, dont l'achèvement est prévu pour 1992, devrait employer 160 personnes et produire, chaque année, quelque 30 000 tonnes de papier destiné à ses photocopieurs.

Installé près de Colmar, Ricoh y assemble des photocopieurs et des télécopieurs pour le marché européen depuis environ deux ans.

L'annonce de ce nouvel investissement survient le jour même où la Commission européenne dispense Ricoh France de taxes antidumping estimant, à l'issue d'une enquête, que le fabricant japonais incorpore au moins 40 % de pièces d'origine communautaire dans sa production de Colmar.

□ **Duménil Leblé cède ses fonds britanniques.** – La banque Duménil-Leblé a reçu l'aval des autorités boursières britanniques (Securities and Investments Board et Investment Management Regulatory Organization) pour la cession de ses onze organismes de gestion collective de valeurs mobilières *(unit trusts)*, a annoncé lundi 5 février le groupe français.

La cotation de ces fonds avait été suspendue le 6 novembre dernier à la suite d'erreurs de *back-office* (*le Monde* du 26 janvier). Duménil va réaliser la totalité des actifs qui s'élèvent à 33 millions de livres sterling (313 millions de francs). Tous les actionnaires (environ 12 000) seront indemnisés sur la base du dernier cours coté le 6 novembre, à laquelle s'ajouteront les plus-values éventuellement réalisées.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE* ou 36-15 – Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le rejet de l'accord sur la grille des fonctionnaires

M. Blondel s'en prend vivement au gouvernement

La fédération générale FO des fonctionnaires a décidé *« à l'unanimité »*, mercredi 7 février, de ne pas signer le protocole d'accord sur la réforme de la grille des fonctionnaires, considérant que ce texte porte atteinte aux *« principes d'une administration républicaine »*. En revanche, la CFTC a annoncé qu'elle donnera son accord, rejoignant la FEN et la FGAF. La réponse de la CFDT sera connue vendredi 9 février, alors que l'approbation de la CFE-CGC *« est soumise à une réponse ferme du ministre sur la carrière-type de la catégorie A »*.

M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'en prend une nouvelle fois au gouvernement dans l'éditorial de *FO-Hebdo*, paru mercredi. Selon lui, *« les évolutions actuelles remettent en cause la notion égalitaire entre tous les citoyens, ici en instaurant une fonction publique sélective, là en affaiblissant le service public, en faisant éclater les PTT »*. *« Qui peut prétendre*, ajoute-t-il, *que gérer les administrations comme les entreprises privées est une avancée ? »*

« Nous sommes de plus en plus éloignés des qualités de la société d'économie mixte dont se félicitait le président », conclut le secrétaire général de FO.

AGRICULTURE

Pour la troisième année consécutive

La France devrait dépasser son quota de production de lait

La France devrait, pour la troisième année consécutive, dépasser son quota de production de lait et acquitter ainsi des pénalités comprises entre 330 et 600 millions de francs selon les hypothèses, a indiqué le 7 février le directeur de l'Office national interprofessionnel du lait (Onilait), M. Jean-Daniel Bénard.

Au mois de janvier, la collecte a progressé de 3,8 %, poursuivant ainsi son mouvement de reprise entamé en novembre dernier. Ce mouvement s'explique, selon M. Bénard, par un maintien du potentiel de production proche de celui de la campagne précédente et par la poursuite du décalage saisonnier de la collecte favorisant la production à partir de novembre (le lait d'hiver est mieux payé).

Pour M. Bénard, comme lors de la campagne précédente, le dépassement de la collecte est *« calculé »* et non plus *« subi »* comme auparavant, les producteurs faisant un *« calcul économique »* de leur dépassement.

EN BREF

□ **PTT : faible mobilisation à l'appel de la CGT.** – La journée d'action organisée dans les PTT mercredi 7 février par la CGT « contre les projets de loi Quilès et Durafour » a été, selon les deux administrations, suivie respectivement par 2,69 % des postiers (8 % dans les centres de tri et d'acheminement) et par 1,8 % des agents de France-Telecom. L'appel lancé par la CGT paraît toutefois avoir été assez bien suivi dans la région de Marseille : 14 % de grévistes pour la Poste, 12,7 % pour France-Telecom, selon les chiffres des directions.

□ **SNCF : les syndicats rejettent le contrat de plan et le plan d'entreprise.** – Les sept organisations syndicales de la SNCF ont, comme on pouvait s'y attendre, rejeté à l'unanimité le contrat de plan Etat-SNCF et le plan d'entreprise qui leur étaient soumis lors du comité central d'entreprise de mardi 6 février. Le contrat de plan sera soumis au conseil d'administration le 15 février.

□ **Circulation des poids lourds interrompue aux tunnels alpins.** – La circulation des poids lourds était totalement interrompue, jeudi 8 février au matin, à l'entrée des tunnels alpins du Fréjus et du Mont-Blanc à la suite de la grève des douaniers italiens qui ont cessé le travail depuis mardi soir. Les douaniers transalpins devaient reprendre progressivement leur service dans la matinée de jeudi.

Selon le centre régional d'information routière de Lyon, au tunnel du Mont-Blanc, les gendarmes comptaient mercredi soir quelque 800 camions en attente, tandis que côté italien, on en enregistrait plus de 1 500. – *(AP.)*

CONJONCTURE

M. Mitterrand s'impatiente devant les mauvais résultats du commerce extérieur

Un bilan du commerce extérieur de la France pour 1989 a été présenté mercredi 7 février au conseil des ministres par M. Jean-Marie Rausch (nos dernières éditions du 8 février). Le ministre du commerce extérieur a rappelé le chiffre du déficit enregistré l'année dernière : 43,7 milliards de francs. Ce résultat traduit une nouvelle dégradation de nos échanges industriels.

C'est pourquoi M. Mitterrand a fait remarquer que *« si de nombreux industriels de grandes industries et de petites entreprises ont fait des efforts très louables à l'exportation, une majorité manque d'audace et d'imagination pour aller à l'assaut des marchés extérieurs »*. Selon M. Le Pensec, porte-parole du gouvernement, le président de la République a exprimé à ce sujet *« une certaine impatience »*.

ÉTRANGER

ALGÉRIE

Grève des commerçants

Les commerçants de plusieurs régions d'Algérie ont décidé, mercredi 7 février, de se mettre en grève pour protester contre les obstacles rencontrés dans l'exercice de leur activité, en particulier leurs difficultés d'approvisionnement.

Les *« lenteurs et les entraves bureaucratiques »* avaient également été dénoncées mardi 6 février lors d'une réunion à Alger de sept cents dirigeants d'entreprise publique, au cours de laquelle le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, avait plaidé pour le soutien des industriels à la réforme économique en cours.

Le président Chadli avait dénoncé les *« excès »* décelés dans le déclenchement des grèves affirmant que ceux qui travaillent délibérément à *« casser l'économie »* commettent des *« crimes »* et des *« trahisons »*.

EUROPE 93

Un rapport au gouvernement

Les régions françaises face à la CEE

M. Christian Pellerin, promoteur immobilier, PDG de la Sari-Seeri, vient de remettre au gouvernement, en tant que président du groupe d'études et de mobilisation sur les régions, le rapport sur « les régions et l'Europe de 1993 » que le gouvernement lui avait demandé en 1988. Au-delà du constat, il fait plusieurs propositions, notamment en matière d'infrastructure de transport.

Avec la mise en place du grand marché européen en 1993 et l'effacement des frontières, la situation géopolitique du territoire français sera différente de ce qu'elle est aujourd'hui. La France, dans cette perspective, apparaît comme un espace plus vaste et moins densément peuplé que la plupart de ses grands voisins. *« Quelles conséquences en tirer en ce qui concerne la prise en compte du coût de l'espace dans l'économie ? »*, se demandent les auteurs du rapport du « Groupe d'études et de mobilisation Europe 1993 sur les régions ».

Un tissu urbain très hiérarchisé

Deuxième interrogation préalable : le tissu économique régional repose en partie sur le dynamisme des petites et moyennes entreprises qui sont à l'origine, au cours de la dernière décennie et dans la plupart des pays de l'OCDE, de l'essentiel des créations d'emplois nouveaux. *« Contrairement à ce qu'on a pu prétendre, la vigueur de ce tissu économique n'est pas sans rapport avec l'action des pouvoirs publics. Notre dispositif dans ce domaine est-il approprié, ou tout au moins à la hauteur de celui de nos partenaires de la CEE ? »*

Enfin, dernière caractéristique essentielle du territoire français : le tissu urbain est très hiérarchisé, Paris faisant le vide autour de lui, alors que, dans les pays voisins, *« les fonctions internationales n'ont jamais appartenu exclusivement à une seule ville »*. Or les espaces ont tendance à se « décompartimenter », par la mondialisation des échanges et la concurrence ouverte entre grandes villes, les « euro-cités ». Il faut donc s'attendre à une interpénétration croissante des fonctions urbaines *« où chaque ville va à la fois perdre et gagner, en échangeant avec ses voisines des activités et des services »*

Actuellement, l'axe fort de l'Europe est constitué par la « mégalopole » qui s'étend de Londres à Milan en passant par Francfort et la Ruhr. *« A brève échéance, l'ouverture des frontières risque d'augmenter la dynamique de cette dorsale : à l'échelle d'une Europe aux échanges complètement libérés, un effet d'aspiration pourrait se produire le long de cet axe majeur, créant à terme de nouveaux déséquilibres. »* Et le basculement vers l'Est et l'Europe centrale ne peut qu'accentuer la forte attractivité de la « Mitteleuropa ».

Un nouvel aéroport international

Il faut accélérer la construction du réseau de TGV européens suivant un schéma assurant à la France l'essentiel du passage des liaisons Nord-Sud. Il importe notamment que le trafic Allemagne-Italie soit basculé sur l'axe Strasbourg-Lyon et le sillon rhôdanien, évitant ainsi la barrière des Alpes du Nord.

● Pour les autoroutes, le rapport suggère notamment la mise à l'étude d'une nouvelle traversée alpine à grande capacité entre la France et l'Italie. Enfin, — prospective oblige, — une nouvelle liaison autoroutière réservée aux véhicules individuels assurerait le trafic rapide entre Paris et le Nord de l'Europe, à travers les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Celle-ci serait raccordée aux deuxième tunnel sous la Manche, peut-être entièrement routier, dont la nécessité se fera sentir dès le début du prochain millénaire, indiquent très sérieusement les experts.

● Compte tenu de la saturation de l'espace aérien au-dessus de Londres, des Pays-Bas et du sud de la RFA, et même si Roissy a encore des capacités suffisantes, la construction d'un nouvel aéroport doit être envisagée. Construit en Picardie, sans doute au sud d'Amiens, celui-ci permettrait de desservir non seulement l'Ile-de-France, mais également la région Nord, le sud de l'Angleterre, la Belgique et, dans une moindre mesure, le sud de la Hollande.

F. Gr.

Les trois France de Christian Pellerin

par François Grosrichard

CHRISTIAN PELLERIN est un promoteur habitué aux exigences concrètes de la rentabilité. Il a dû cette fois-ci se projeter sur les trajectoires incertaines de la prospective. Son rapport, illustré d'une batterie de cartes significatives, servira de repère utile à tous ceux qui cherchent à réinventer un aménagement du territoire passablement délaissé depuis une décennie.

Il reprend à son compte des analyses déjà abondamment développées ailleurs : mauvais équilibre urbain en France, risque de marginalisation de la façade atlantique, excellentes technologies comme le TGV ou les télécommunications, atout que représente un espace abondant, empilement trop lourd des niveaux de collectivités locales aux pouvoirs économiques accrus... Mais sur trois points au moins on retiendra les suggestions originales qu'il fait.

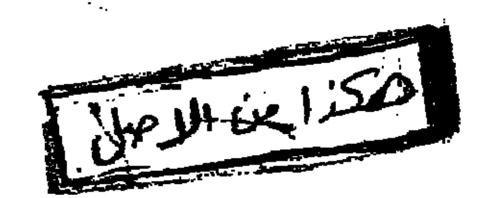
Trois grands bassins géographiques de solidarité peuvent être identifiés : le bassin Rhin-Saône-Rhône déjà fortement axé sur les réalités européennes ; la France du Nord-Ouest, polarisée par l'Ile-de-France, mais qu'il est possible d'organiser en un véritable réseau de villes ; enfin le grand carré Atlantique-Pyrénées, au sud de la Loire, qui dispose de potentialités de développement grâce à la façade maritime et la proximité de la péninsule ibérique.

— Il importe dès maintenant de réfléchir à un grand aéroport européen, ayant des fonctions d'éclatement, qui serait situé en Picardie.

— Les universités doivent, avec l'aide des collectivités territoriales, affirmer d'avantage leur autonomie, leur compétitivité et leurs spécificités par une ouverture plus large sur le tissus économique local.

Christian Pellerin, qui a attaché son nom au quartier d'affaires de La Défense n'aurait garde d'oublier l'Ile-de-France. *« Mise en concurrence, écrit-il, la ville de Paris perdra une partie de ce que l'on peut appeler aujourd'hui sa « rente de situation de capitale » au profit d'autres cités de province ou de l'étranger. »* D'où la nécessité de réagir : *« L'Ile-de-France est une chance pour le territoire français. Or cette région est actuellement sous-utilisée par la France dans le jeu de son développement européen. »*

A sa manière — et connaissant bien l'emballement actuel des marchés fonciers et immobiliers à Paris et dans sa banlieue, — Christian Pellerin ouvre lui aussi, devant Michel Rocard, le grand chantier de l'Ile-de-France.



Le Monde

AFFAIRES

La guerre des couches-culottes

Nettoyé par le vide, le marché français de la couche-culotte ? Deux fabricants indépendants – et non des moindres – ont rendu gorge en janvier. Les Laboratoires La Rochette, propriétaire de la marque Tendresse (12 % du marché), et Célatose, le fournisseur numéro un des grandes surfaces, ont déposé leur bilan... Acculés dans les cordes, malmenés par les poids plume du secteur des petits producteurs locaux ultra-compétitifs spécialisés dans le bas de gamme mais surtout étouffés par les géants internationaux de l'hygiène partis conquérir le cœur du marché. Dans ce secteur aussi, la concentration paraît inéluctable.

[redacted]

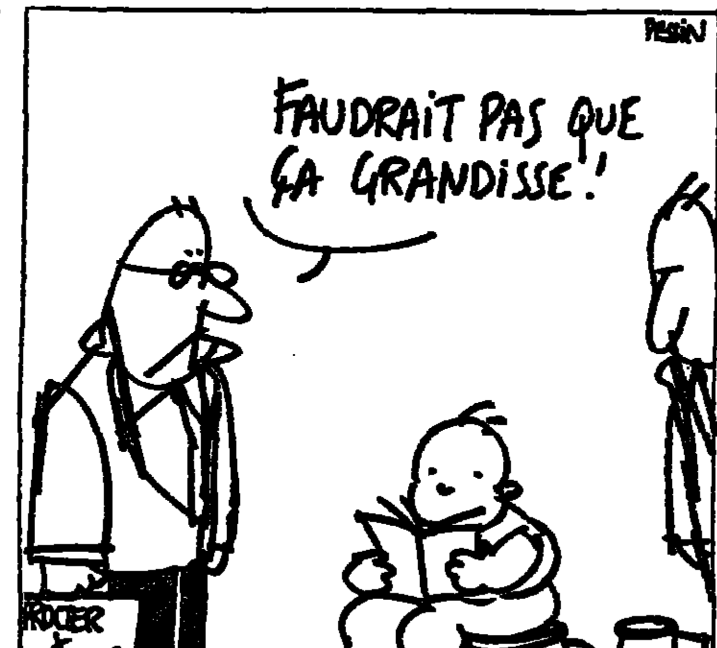
INVESTISSEMENTS publicitaires considérables, course à l'innovation technologique et politique de prix agressive ont assuré en quelques mois au lessivier américain Procter and Gamble et à sa marque Pampers une position indéboulonnable en France, avec environ 30 % du marché global (changes complets et couches ordinaires).

Seul adversaire de taille, Peaudouce adossé au puissant groupe Mölnlycke, lui même dans l'orbite du papetier géant suédois SCA (Svenska Cellulosa) entend défendre ses positions – 25 % du marché global – coûte que coûte.

Procter et Mölnlycke sont aux prises sur l'ensemble du Vieux Continent. L'américain y domine, assez nettement. L'an passé, Procter s'est adjugé 31 % du marché européen de la couche-culotte, soit deux fois la part du suédois. La nouvelle physionomie du marché français – deux géants et une pléiade de micro-intervenants – n'en est pas moins exemplaire. Rares sont en effet les pays où les deux adversaires se retrouvent aussi crûment face à face, même si Procter.

Singulière, la tutelle exercée désormais par Procter et Mölnlycke sur le marché français de la couche-culotte ne doit rien au hasard. Ce n'est que l'aboutissement logique d'un vaste processus de restructuration de cette industrie, amorcé en France au milieu des années 80. Un bref retour en arrière suffit à s'en convaincre.

Début 1987 : quatre groupes se disputent le privilège d'habiller les fesses des bébés. Numéro un avec 24 % du marché, Peaudouce, alors fleuron du groupe Boussac Saint Frères, rivalise avec Tendresse et Câline, les deux marques de Colgate-Palmolive (20 %). Les Pampers de Procter and Gamble arrivent en troisième position (15,5 % du marché). A l'époque, aucune de ces marques nationales n'a donc vraiment creusé l'écart, si ce n'est par rapport à Lotus, propriété de la branche papetière de Beghin-Say, déja marginalisée à 6, 3 %.



Le marché n'est pas extensible

La couche-culotte passe alors pour un produit banal, peu sophistiqué. L'exemple même du produit que les grandes surfaces peuvent vendre sous leurs propres couleurs. La distribution s'approvisionne donc pour les couches « milieu et bas de gamme » auprès de fabricants indépendants tel Celatose. Ces « marques distributeurs » (32 % du marché global dont 23 % pour la seule Celatose) se défendent bien. Elles ont pour elles l'argument prix (inférieur de 15 % en moyenne à celui des marques nationales).

Reste qu'à 2,7 millions d'unités vendues dès 1986, pour un montant total de 4 milliards de francs, le marché a fait le plein. Il n'évoluera plus : un plafond est atteint. Les couches textile finissent de disparaître. Plus de substitution possible. Et la stabilité démographique (de 1985 à 1988 le nombre de naissances s'est balancé doucement entre 750 000 et 780 000 par an) limite singulièrement les perspectives d'expansion.

Difficile de convaincre les mamans de laisser les enfants dans les langes au-delà du nécessaire (un bébé consomme environ 4 000 couches en deux ans). Par ailleurs, l'amélioration des techniques d'absorption ne peut que provoquer une réduction du nombre de couches utilisées chaque jour par enfant (actuellement cinq à six en moyenne).

La consommation hexagonale de changes jetables est parvenue à saturation. Mais le marché français, le plus gros d'Europe, n'en continue pas moins à exciter les convoitises.

« L'analyse était claire, explique aujourd'hui Paul Poulman, le chef de groupe Hygiène bébé pour la filiale française de Procter and Gamble, *il fallait passer la vitesse supérieure, jouer la carte de l'innovation technologique pour redynamiser le marché et surtout choisir d'investir à fond. »*

Le marché n'est plus extensible. Procter met le paquet et sort uet et sort sa fameuse gamme Ultra. La firme de Cincinnati jusqu'ici en retard d'une évolution (elle n'est passée qu'en 1985 à la forme anatomique pour les changes complets, soit après Lotus et Peaudouce) découvre la technique des rétenteurs d'eau au Japon et décide de l'appliquer à ses produits d'hygiène. Résultat : les couches peuvent être beaucoup plus minces. Double avantage : la consommation de cellulose – dérivé du bois dont les prix sont en constante augmentation (+ 30 % en 1988-1989) – s'en trouve réduite d'autant. Quant aux distributeurs, qui raisonnent en termes de chiffre d'affaires réalisé par mètre carré de linéaire, ils font un bel accueil à ce produit de marque désormais beaucoup moins encombrant. Les consommateurs suivent. Pampers prend la tête du marché. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît cette révolution. *« Il y a eu l'avant et l'après Ultra »*, reconnaît M. Moissonnier, directeur du marketing de chéz Lotus.

Distinguer les garcons et les filles

Procter a un atout : sa taille. Deux usines géantes situées en Allemagne, mais à une poignée de kilomètres de Strasbourg, alimentent l'ensemble du marché européen en couches. Le bond technologique impose de changer le processus de production, les machines. *« L'investissement est colossal »*, soupire-t-on chez Peaudouce qui a fait de même, mais avec un peu de retard, et sur les sept sites industriels de l'Hexagone. L'américain dont la production est ainsi très centralisée réalise de formidables économies d'échelle. Résultat : il se paie le luxe de lancer sur le marché son nouveau produit, Ultra, sans augmentation de prix par rapport à l'ancienne gamme Pampers. A cela s'ajoute évidemment une politique promotionnelle des plus agressives : paquets gratuits distribués dans les maternités, mailings adressés aux jeunes mamans.

Bernard Arnault, le PDG de la Financière Agache, qui a trouvé Peaudouce dans la corbeille de Boussac Saint Frères, en a rapidement tiré les conséquences. Il a vendu au plus offrant. *« Nous voyons mal comment Peaudouce, par ailleurs très performante, pouvait rester indépendante face aux grands groupes mondiaux »*, explique-t-il en janvier 1988 pour justifier sa cession aux Suédois de Svenska Cellulosa. Le papetier, gros producteur de fluff (cette pâte spéciale utilisée dans les produits d'hygiène), a en effet les épaules plus larges. Peaudouce bénéficie aujourd'hui de cette intégration amont. Quelques mois auparavant, Beghin-Say avait procédé de même cédant la moitié de sa participation dans Lotus à l'américain James River. Quant à Colgate-Palmolive, il s'est retiré, plus tardivement, en septembre dernier.

« Les gros vont devenir encore plus gros », pronostique aujourd'hui Franck Courtray, ancien de chez Peaudouce devenu consultant. Le rival de Procter aux Etats- Unis, le groupe Kimberly Clark songerait à débarquer en Europe. Les distributeurs s'inquiètent de cette concentration et sont très attentifs à défendre leurs marques (25 % du marché). Difficile. Procter avec ses fameuses couches sexuées (lancées en mai dernier) vient d'arracher aux centrales d'achat une place deux fois supérieure à celle de ses concurrents dans leurs rayons. Motif : on ne mélange pas les changes filles avec les changes garçons.

CAROLINE MONNOT

Intimil un bébé chez les grands

Les rois de la couche-culotte, Procter and Gamble et Peaudouce se disputent un chiffre d'affaires sur la France de 3,5 milliards de francs par an. *« Mais avec 750 000 naissances par an et 4 000 francs par bébé dépensés en couches-culottes chaque année, il y a des miettes à ramasser »*, explique Christian Thouret, PDG d'Intimil (PME qui emploie soixante-quinze salariés).

La preuve : Intimil produit 700 000 couches-culottes par jour, réalise un chiffre d'affaires de 12 millions de francs par mois et vise les 170 millions de chiffre d'affaires pour l'année 1990. *« Notre secret ? Le basic et l'économique »*.

Le site retenu pour l'implantation de la société a été choisi en fonction des besoins... mais aussi des moyens.

C'est en pionnier que Christian Thouret et ses deux associés – René Le Jolu et Jean Barthélemy-Guérini – s'installent en 1987 sur la zone d'entreprise nouvellement créée à La Ciotat.

En plus d'une situation géographique privilégiée, cette zone est exonérée d'impôts sur les sociétés pendant dix ans.

Ce qui leur a déjà permis de réaliser plus de 4 millions d'économie, et devrait leur éviter de verser 60 millions d'impôts sur les huit années à venir.

Viser les petits marchés

Après le site, l'outil de production. La fabrication démarre avec une machine achetée d'occasion, mais la demande croît pus vite que la capacité de production.

Grâce à une aide à la recherche fournie par l'ANVAR, Intimil met au point une machine polyvalente, susceptible de fabriquer à la fois changes insérables, couches à élastiques et protège-slips. *« Les Américains, les Italiens, ont tous de superbes machines, sophistiquées, très chères, qui permettent de fabriquer un produit en un temps record et en quantité phénoménale. Nous, nous avons opté pour la robustesse et la simplicité, car notre créneau est différents. »*

Créneau, c'est bien le terme, puisqu'il fallait se glisser entre les marques des grands hypers et celles des grands fabricants. *« Celatose, avant de déposer le bilan, travaillait sur des produits génériques, mais tentait d'approcher la qualité des leaders. Nous, nous vendons aux hypers nos propres marques (Chérubin, P'tit Loup, etc.) en exclusivité. Pour eux, c'est sans risque. Même si la qualité n'est pas au top, leur image de marque n'en souffrira pas. Quant à nous, cela nous évite les frais de promotion et de publicité. »*

Par ailleurs, pour ne pas gêner les leaders, Intimil opère un retour au change traditionnel.

« En fait, tant que nous ne prenons pas plus de 5 % à 6 % du marché, nous ne sommes pas vulnérables. Ces géants peuvent tolérer un petit challenger sans crainte. Allumez votre téléviseur, ouvrez vos journaux, partout vous voyez Pampers. » A tel point que huit demandes d'emploi sur dix leur sont adressées à « Pampers, La Ciotat » et que, dans le village, on les appelle... Messieurs Pampers. *« Comment voulez-vous ouvrir une brèche dans ce monopole ? »*, commente Christian Thouret.

Peut-être en attaquant des marchés d'où les grands sont encore absents... *« Les couches-culottes elles-mêmes, trop encombrantes sont difficiles à exporter. En revanche, il suffit d'un million d'habitants pour créer un marché et justifier l'implantation d'une usine. A partir de là, nous visons les petits pays (type Tahiti) ou les petits marchés. »* Les pays en voie de développement. *« Le calcul est simple : un Marocain paye une couche importée 3 dirams. Quand elle est fabriquée sur place, elle ne lui revient plus qu'à 1,5 diram. »*

Il ne reste plus aux Chérubins et autres P'tits Loups qu'à trouver un autre nom pour habiller les bébés du paradis d'Allah...

MARINA JULIENNE (Zélig)

Célatose, victime de la poudre miracle

Le leader européen du change pour bébés est menacé par le succès du polyacrylate

LILLE

de notre correspondant

CELATOSE, groupe français leader européen du change pour bébé, qui emploie 1 300 personnes, dont 750 dans la métropole lilloise, va procéder ce mois-ci à la suppression de 220 emplois. L'entreprise avait pourtant connu, depuis sa création en 1966, un développement exceptionnel de son activité, passant de 60 millions de chiffre d'affaires en 1975 à 1,8 milliard en 1988.

C'est une sorte de poudre magique qui est à l'origine de la guerre de la couche pour bébé. Inventé et mis au point par Procter and Gamble, qui fabrique les couches Pampers, le polyacrylate présente la particularité de pouvoir absorber 60 % de son poids en eau.

Porté par une campagne de pub à la hauteur du miracle, le produit a envahi le marché, progressant de 25 % à 30 %... Peaudouce a dû suivre en catastrophe. Célatose aussi, mais plus difficilement, ne pouvant s'appuyer, comme ses concurrents, sur la publicité puisque ses produits sont commercialisés sous les marques des distributeurs.

En 1988, année record pour son chiffre d'affaires, Célatose enregistrait un premier déficit de 50 millions de francs, en dépit d'une première vague de suppressions d'emplois (180 à Villeneuve-d'Ascq près de Lille). 1989 n'améliorera pas les choses : la flambée du dollar, la hausse des matières premières, la pression des Pampers, allaient pousser davantage dans le rouge les comptes de l'entreprise. Le 15 décembre dernier, le groupe déposait son bilan devant le tribunal de commerce de Roubaix.

Un plan de redressement, rendu public fin janvier, prévoit un repli de Célatose sur ses marchés traditionnellement forts, la France, le Benelux et la RFA, une concentration de la fabrication dans le nord de la France au centre des marchés ainsi visés, sans oublier la mise au point d'un produit « change complet » comparable à celui des concurrents offert à un prix attractif, la quasi-suppression des services centraux... Cela se traduit concrètement par la fermeture de l'usine de Monteux, dans le Vaucluse (130 emplois), et la suppression de 90 postes dans les services centraux à Villeneuve-d'Ascq.

L'objectif étant pour les dirigeants de faire revenir l'entreprise à sa taille de 1984, le groupe Célatose aura perdu au passage sa filiale britannique créée deux ans plus tôt, ainsi qu'une autre unité, implantée en Ardèche et spécialisée dans les produits à usage médical.

La firme, issue en 1966 de la filature Desurmont à Tourcoing, espère ainsi retrouver les moyens de tenir les promesses de ses années de croissance, qui l'avaient vue multiplier par trente son chiffre d'affaires entre 1975 et 1988, et devoir suspendre sa cotation en Bourse lors de son introduction au second marché sur la place de Lille en 1987... pour cause de trop forte demande.

JEAN-RENÉ LORE

Tendresse un redressement rugueux

LYON

de notre bureau régional

Avant même de parvenir à la direction des laboratoires Larochette, installés à Villefranche-sur-Saône, au nord de Lyon, M. René Coativy s'était acquis, à quarante-six ans, la réputation d'un homme capable d'agir sans tendresse. Ingénieur chimiste de formation, il avait effectué un parcours impressionnant à la direction de la Compagnie générale de papiers, partie intégrante du groupe Novalliance, comme redresseur de sociétés en péril. *« Quand j'arrive, je casse tout »*, disait-il naguère, grand prescripteur de réductions d'effectifs, de l'abandon d'activités non rentables, de l'abaissement des frais financiers.

Sans doute en délicatesse avec M. Alain Mallart, président de Novalliance, M. Coativy acquiert en juillet 1988, à titre personnel, les laboratoires Larochette, fabricant de couches-culottes pour enfants, sous les marques Câlines et Tendresse, ainsi que des pansements Stérilux.

Des perspectives encourageantes

Déjà mis à l'épreuve durant la gestion du propriétaire précédent, le groupe Colgate-Palmolive, les salariés mesurent très vite, durant une première vague de suppressions d'emplois, que de nouveaux « remèdes de cheval » vont être administrés à l'entreprise. En novembre 1989, la direction est contrainte à un plan de restructuration comprenant cette fois 174 suppressions d'emplois et 109 embauches, sur un effectif de 550 personnes, en raison de la mévente de ses produits.

Enfin, en janvier, M. Coativy doit annoncer son intention de céder les activités de parapharmacie, prévoyant donc de licencier, d'ici à la fin de 1990, 70 % des salariés qu'elles employaient. Le 18 janvier, le tribunal de commerce de Nanterre prononce un redressement judiciaire. Que s'est-il passé ? *« Coativy a fait une affaire de trop »*, juge un banquier lyonnais. Voire. Devant le comité d'entreprise, Mᵉ Olivier Sauvan, l'administrateur désigné par la juridiction consulaire, ne remet pas en cause l'idée de la vente de la parapharmacie, destinée à restaurer la situation de trésorerie.

Il est évident que les laboratoires Larochette sont exsangues après le combat de titans livré ces derniers mois sur le marché français, pour ne pas dire planétaire, de la couche-culotte.

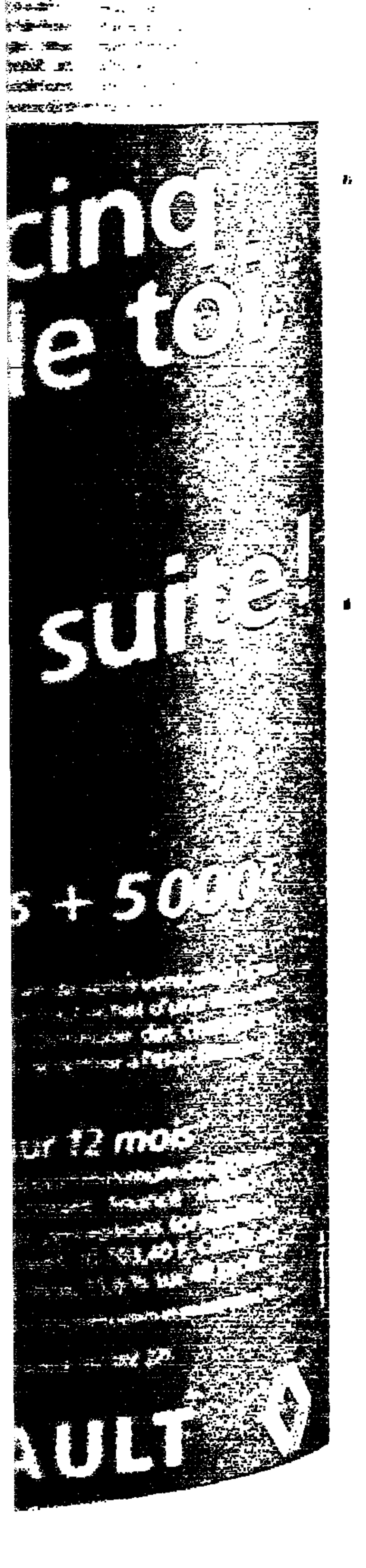
Le géant américain Procter and Gamble aurait engagé, selon certaines sources, près de 350 millions de francs de dépenses publicitaires, fomentant la conquête du marché français (2,4 milliards de pièces par an) par ses irrésistibles Pampers.

De surcroît, il manque dans les caisses une trentaine de millions de francs dus, en application d'une décision de justice, par la société Aspro-Nicholas, à laquelle les laboratoires Larochette sont opposés en un contentieux juridico-commercial. Au total, l'administrateur judiciaire estime que *« les perspectives de la société pour 1990 restent encourageantes »*, même si la part de marché des couches Tendresse n'atteint maintenant, selon les syndicats, que 9 % en France en 1989, contre 25,2 % en 1984.

Après lecture d'un rapport déposé par le cabinet d'expertise-comptable Secafi, un militant syndical estime pourtant qu'on s'en tient trop aux causes externes de ce déclin. Il souligne, en particulier, que Larochette a versé 25,5 millions de francs pour l'usage des marques et des brevets à une société PTM dont M. Coativy et sa fille seraient administrateurs. Un point que Mᵉ Sauvan se réserve d'élucider, une fois retombé *« l'affolement »* de la procédure.

En attendant, les ouvriers de Larochette ont demandé la démission de leur patron et, par un après-midi de janvier, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, ils ont confectionné une couche-culotte géante au pied de l'église Notre-Dame-des-Marais de Villefranche-sur-Saône, qui n'en avait jamais tant vu.

GÉRARD BUÉTAS



Le groupe Rich veut faire plier Pechiney

Face à face, le négociant suisse Marc Rich et le géant de l'aluminium Pechiney. L'enjeu : une usine des Pyrénées-Atlantiques de taille moyenne, et vieillissante. Une affaire plus importante qu'il n'y paraît

COMMENT faire craquer Pechiney ? Telle est la question que se pose le groupe Marc Rich, l'un des rois du trading mondial de matières premières. Attention, il ne s'agit pas d'une lutte à mort engagée entre les deux géants. L'un en tant que commerçant (et industriel) en matières premières et l'autre en tant qu'industriel (et trader) dans l'aluminium sont concurrents sur les marchés mondiaux, mais nul ne songe à jeter l'autre à bas. L'objet de leur querelle est même tout petit au regard des échanges qui ont lieu mensuellement sur le marché mondial de l'aluminium, puisqu'il s'agit de la reprise d'une usine de taille moyenne, installée à Noguères (Pyrénées-Atlantiques) dans la région de Pau, et fabriquant actuellement 80 000 tonnes d'aluminium pour le compte de Pechiney.

Une usine fin de série que Pechiney veut fermer pour cause de construction d'un site plus moderne et plus important à Dunkerque. Mais une usine qui pourrait tourner de nombreuses années encore et qui, si elle était cédée au lieu d'être démantelée, pourrait utilement compléter les capacités de production du groupe Marc Rich. Et surtout lui donner une ouverture en Europe. Noguères implanterait en effet le groupe Marc Rich dans la CEE, alors qu'il n'est jusqu'à présent qu'un groupe suisse.

Malgré sa modestie apparente, l'enjeu Noguères s'avère donc stratégique. De plus, M. Willy Strothotte, directeur de la division métaux et minéraux de Marc Rich Group, n'affirme pas qu'il pourrait produire plus et mieux à Noguères que ne l'a fait Pechiney. *« Ce serait absurde. Nous ne sommes pas plus malins que les autres. Mais l'usine de Noguères telle qu'elle est aujourd'hui demeure l'une des usines qui produit de l'aluminium à un prix compétitif. Donc c'est un bon risque. »*


ABBAS/MAGNUM
Marc Rich

Risque est le mot-clé d'un groupe qui a le trading pour vocation première. Au point qu'il n'hésite pas à les multiplier (les risques) pour mieux les gérer. *« On nous considère généralement comme des spéculateurs agissant à court terme, mais rien n'est plus faux »*, affirme M. Strothotte. Le groupe Marc Rich, qui contrôle déjà 15 % de la production mondiale d'aluminium (premier risque), passe aussi des contrats à long terme pour s'approvisionner en bauxite (second risque) et en alumine (troisième risque) afin de mieux vendre des lingots d'aluminium à des utilisateurs (quatrième risque), juge Noguères comme un bon risque. Et donc tous les moyens pour convaincre Pechiney de céder son usine sont bons.

La bagarre a commencé quand M. Michel Castera, ancien directeur de Pechiney, aujourd'hui à la retraite, a eu l'idée, apprenant la fermeture prochaine de Noguères, de suggérer la vente de l'usine au groupe Marc Rich. Mais, devant le refus de Pechiney, les grandes manœuvres ont commencé.

Primo, sensibilisation des syndicats à la possibilité d'une poursuite de l'activité. Après avoir sorti un tract dénonçant Marc Rich comme un spéculateur poursuivi par le fisc américain, la CGT a commencé de changer de ton. Et les contacts entre les syndicats de Noguères et les responsables du groupe Marc Rich se poursuivent. Ainsi que les promesses sur le maintien des salaires et avantages acquis.

Secundo, poursuite d'une stratégie de sensibilisation de la population locale, tous les représentants des médias régionaux qui touchent peu ou prou la région de Pau ont été invités en Orégon, où le groupe Marc Rich a aidé à la remise sur pied d'une usine d'aluminium que le géant américain Martin Marietta voulait fermer. The Dalles est en effet l'usine jumelle de Noguères.

Aujourd'hui reprise par les salariés après une dure bataille sociale, politique et juridique menée contre le groupe Martin Marietta, elle n'a dû sa survie qu'à l'aide juridique et financière du groupe Marc Rich. Noguères-The Dalles, même combat ? Affaire à suivre en tout cas, au moment où, à La Ciotat, un autre groupe international promet monts et merveilles aux syndicats...

Y. M.

The Dalles pour faire rêver Noguères

Adhésion des syndicats, soutien populaire : les cheminées de Northwest Aluminium fument à nouveau à The Dalles, en Oregon

THE DALLES

de notre envoyé spécial

UNE autoroute qui éventre la ville en deux, un centre urbain composé de deux rues bien droites aux magasins sagement alignés l'un à côté de l'autre, des villas de notables soigneusement éparpillées sur les collines environnantes..., rien ne différencie The Dalles (Oregon) d'autres bourgades de l'Amérique profonde.

Et quand, en décembre 1984, Martin Marietta, la multinationale de l'avionique, décida de fermer Northwest, son usine d'aluminium (650 salariés et premier employeur du pays), usine qui ne tournait plus qu'à la moitié de ses capacités (90 000 tonnes), les habitants ne perçurent pas immédiatement la portée de l'événement. D'autant que les indemnités distribuées par Martin Marietta aux 700 salariés licenciés créèrent, dans un premier temps, toutes les prémices d'un boom économique.

Dave Grassi, marchand de voitures de Dalles, fit ainsi des affaires en or plusieurs semaines durant avant de voir son chiffre décliner durablement de 30 à 40 %. *« C'était toute ma vie, tout mon travail qui risquait d'être anéanti »*, se souvient-il. Dans l'immobilier, des dizaines de maisons furent mises en vente qui ne trouvèrent pas preneur, malgré un prix inférieur de moitié au prix de revient.

A la fin de l'année 1985, les élus locaux constatèrent, consternés, que toute une gamme d'activités sous-traitantes liées à la production d'aluminium avaient également disparu. Et surtout leur budget avait fondu. L'usine de The Dalles contribuait, en effet, aux finances locales pour une somme qui évoluait chaque année entre 550 000 et 800 000 dollars (de 3 à 4,8 millions de francs). Sans parler des problèmes sociaux : le nombre des divorces s'était mis à croître vertigineusement, et un début de délinquance avait même fait son apparition.

Reste que, deux ans plus tard, l'usine a rouvert ses portes. Et si ce miracle a eu lieu, ce fut grâce aux efforts déployés en commun par quelques hommes. Le premier, Bret Wilcox, agé d'une quarantaine d'années, est aujourd'hui directeur et seul actionnaire de Northwest Aluminium.

Ce jeune avocat que rien ne prédestinait à devenir chef d'entreprise négociait en 1984, pour le compte d'un groupe d'industriels du nord-ouest des Etats-Unis (dont Northwest Aluminium), une baisse des tarifs de l'énergie avec les dirigeants du principal producteur local, la Bonneville Power Administration (BPA). Cette renégociation était vitale dans la mesure où la hausse des tarifs fut le prétexte invoqué par Martin Marietta pour fermer l'usine, masquant ainsi une stratégie plus globale de retrait du secteur de l'aluminium.

Wilcox le tenace

Comment Bret Wilcox en vint-il à se poser en unique repreneur d'un business auquel il était auparavant étranger ? En partie à cause de la détresse des habitants de The Dalles et des liens noués avec certains d'entre eux au cours de négociations qui furent longues et acharnées.

Mais, peu soucieux de donner dans l'analyse psychologique, Bret Wilcox se borne à expliquer que, pour démarrer l'usine, il lui fallut résoudre quatre problèmes : *« renégocier un nouveau contrat de fourniture de l'énergie, renégocier un contrat social avec le syndicat, trouver un fournisseur régulier d'alumine et un partenaire chargé de la commercialisation de l'aluminium et, enfin, trouver les moyens de financer l'ensemble »*.

Cette série de négociations s'enclencha dans l'ordre. Une fois la Bonneville Power Administration convaincue de baisser ses tarifs en échange d'un partage des bénéfices ultérieurs, Bret Wilcox entreprit de régler les problèmes sociaux avec le syndicat des métallurgistes. Et là, incontestablement, la seconde chance de Northwest Aluminium – et de Bret Wilcox – fut d'avoir Ernie Tibbets comme interlocuteur syndical.

Râblé, le cheveu poivre et sel et l'œil malin, Ernie Tibbets, président de la section locale de la United Steelworkers of America, le principal syndicat des ouvriers de la métallurgie aux Etats-Unis, n'avait qu'une ambition : *« vivre et mourir au pays »*. *« Mon grand-père est né ici, mon père aussi et moi je n'aspire qu'à une chose, finir mes jours à The Dalles »*, explique simplement Ernie Tibbets. Avec, d'un côté, la gouaille du vieil ouvrier qui galvanisait la population et, de l'autre, la rigueur du jeune avocat qui menait les négociations, le couple Ernie Tibbets et Bret Wilcox devint très vite un tandem de choc. Rapidement, les deux hommes tombèrent d'accord sur un nouvel accord salarial qui prévoyait une réduction drastique des salaires assortie d'une saine règle de partage en cas de bénéfices.

Gagner la confiance

A les voir aujourd'hui se taper sur l'épaule et se donner la réplique dans les réunions, on mesure l'évolution d'un climat social autrefois *« détestable »*. *« Les relations avec les durs à cuire* (hardnose) *de Martin Marietta étaient vraiment puantes autrefois »*, assure Ernie Tibbets. Les rapports paraissent aujourd'hui au beau fixe et sur une longue durée, dans la mesure où *« les salariés sont parfaitement conscients que le partage des bénéfices peut faire varier leur salaire à la hausse ou à la baisse »*, précisent ensemble Ernie Tibbets et Bret Wilcox.

Le dernier et indispensable maillon du redémarrage fut enfin Clarendon, la filiale américaine du groupe Marc Rich. *« La fourniture d'alumine et la commercialisation des lingots d'aluminium représentaient deux types de problèmes qui dépassaient nos compétences »*, affirme Bret Wilcox. *« Il nous fallait un partenaire. »* L'expertise du groupe Marc Rich fut à cet égard décisive.

Mais leur confiance ne fut pas facile à gagner. *« Il y avait un conflit entre nous sur la personnalité de Bret Wilcox*, reconnaît aujourd'hui Willy Strothotte, directeur des métaux et minéraux du groupe Marc Rich. *Fallait-il lui faire confiance ? Serait-il capable de diriger l'usine et de fournir régulièrement de l'aluminium de bonne qualité? »* Les avis étaient partagés. Après avoir rencontré Bret Wilcox à plusieurs reprises, puis Ernie Tibbets, après avoir mesuré l'intensité du soutien de la population et s'être entouré de garanties sur les compétences techniques des ingénieurs réembauchés qui l'entouraient, le groupe Marc Rich a craqué.

En apportant une garantie financière à Bret Wilcox et surtout en dégageant Martin Marietta de toute responsabilité civile en cas de seconde fermeture de l'usine – la multinationale craignait par-dessus tout d'être poursuivie comme dernier créancier solvable en cas d'échec, – le groupe Marc Rich favorisa le rachat de l'usine par Bret Wilcox pour un prix symbolique. Il est vrai que d'utiles pressions de Mark Hatfield, sénateur de l'Oregon, qui siégeait à la commission de la défense du Congrès des Etats-Unis, poussèrent Martin Marietta à signer des deux mains. La commission de la défense est, en effet, le principal dispensateur de subsides aux groupes spécialisés dans la défense militaire.

Aujourd'hui, The Dalles a réorganisé son existence autour de l'usine d'aluminium. Elle fournit un aluminium de bonne qualité payé rubis sur l'ongle par Clarendon. C'est cet exemple de parfaite collaboration que Willy Strothotte fait miroiter aujourd'hui aux salariés de Noguères, dans le sud-ouest de la France.

YVES MAMOU

Marc Rich comme son nom l'indique

Marc Rich est le patron et sans doute l'un des principaux actionnaires d'un des plus grands groupes de trading du monde (180 milliards de francs de chiffre d'affaires, 7 milliards de francs de bénéfice net) opérant sur le marché des matieres premieres. Né en Europe, Marc Rich émigre avec sa famille aux États-Unis en 1941.

Très jeune, il rentre chez Philipp Brothers, l'un des grands spécialistes du marché des matières premières. Il en devient un personnage clé et à vingt-sept ans prend la responsabilité de la filiale espagnole.

En 1974, Marc Rich et un groupe de traders de Philipp Brothers créent leur propre société, qui prospère très vite sur le marché du pétrole. Quelques années plus tard éclate le scandale Marc Rich. Une gigantesque escroquerie fiscale qui l'oblige à quitter les Etats-Unis pour émigrer en Suisse. Un accord est par la suite trouvé avec le fisc américain pour la mise au net de l'impôt sur les sociétés du groupe Marc Rich. Mais, au plan personnel, il semble que Marc Rich soit toujours redevable au fisc de quelques dizaines de millions de dollars.

Le groupe Marc Rich, aujourd'hui installé en Suisse, à Zug, exerce son activité dans le monde entier avec une équipe de 1 300 personnes (dont 280 à Zug), sans compter les effectifs des unités industrielles ni ceux des 42 filiales.

L'aluminium, le beurre... et l'argent du beurre

Laissez-moi acheter l'usine de Noguères et je vous garantis 400 emplois pour dix ans... L'offre du groupe Marc Rich aux élus de la région de Pau (Pyrénées-Atlantiques) était simple. Trop sans doute pour des acteurs politiques – dont André Labarrère, député-maire de Pau – attachés à débusquer les chasseurs de primes et qui depuis un an se trouvent confrontés à des hommes d'affaires qui non seulement ne réclament aucune aide mais affirment crûment : *« Nous voulons faire de l'argent. »*

D'emblée, l'offre de Marc Rich de reprendre Noguères (600 salariés, 76 000 tonnes d'aluminium par an), une usine de Pechiney vouée à la démolition à l'horizon 1992, est apparue suspecte.

Aux yeux des politiques en premier lieu : les élus socialistes du district de Lacq ont ainsi demandé au groupe helvéto-américain des *« investissements significatifs »*, exprimant ainsi leur crainte de voir Marc Rich et les siens se retirer au premier nuage sur le marché de l'aluminium.

Les syndicalistes n'ont pas été plus enthousiastes. La CFDT (majoritaire à Noguères), associée à la négociation menée par les élus du district, a souhaité des *« garanties »*. La CGT, d'abord tenue à l'écart, a dénoncé dans un premier temps *« la manœuvre d'un spécialiste de la magouille »*.

Aujourd'hui, les esprits semblent avoir évolué. Surtout après la rencontre avec Willy Strothotte, le numéro deux du groupe, à la fin du mois de janvier. Désormais, la CGT n'exclut plus l'hypothèse Marc Rich et parle *« d'emploi à tout prix »*.

La CFDT a pris acte, elle aussi, de la volonté de Marc Rich de maintenir *« globalement »* le statut social et les rémunérations, de négocier pour tenter *« d'approcher »* l'objectif de production de deux cent tonnes par homme et par an et d'engager les investissements nécessaires au *« maintien de l'activité pendant au moins dix ans »*. Aucune section syndicale n'a encore répondu à l'attente de Michel Castera, ancien directeur de Noguères et intermédiaire pour le compte de Marc Rich, qui appelle de ses vœux *« un mouvement d'opinion »* à l'instar de The Dalles aux Etats-Unis *(voir ci-contre)*.

En fait, les syndicats sont partagés : ils craignent, en se rangeant du coté de Marc Rich, que Pechiney ne se sente dégagé de toute obligation de reconversion des salariés du site. Car, comme l'explique Alain Rousset, délégué à la reconversion, on ne peut vouloir *« le beurre, l'argent du beurre et... la fermière. »*

Du coup, ils se cantonnent à une prudente expectative et continuent de s'interroger sur les motivations du groupe Marc Rich. S'agit-il simplement de faire de l'argent ? D'utiliser Noguères comme tête de pont en Europe ? D'avoir accès aux technologies de pointe mises en œuvre à Noguères (fonderie, dégazage, traitement et élaboration du métal, coulée assistée par automate programmable) et aux brevets qui y sont liés ? Autant d'hypothèses qui agitent la région et qui seront évoquées au cours du débat que compte mener le comité économique et social d'Aquitaine avant de se prononcer sur l'offre de Marc Rich.

PHILIPPE TUGAS

BIBLIOGRAPHIE

La compétitivité ne se décrète pas, elle s'apprend

A force de lire de savants ouvrages sur la culture d'entreprise, le charisme des patrons et les modèles de management importés, on en oublierait presque que la compétitivité des entreprises dépend avant tout d'un travail méticuleux sur les coûts. Travail de terrain, sans gloire, pour lequel certes la motivation des salariés est essentielle, ainsi que leur participation à la résolution des problèmes concrets, mais travail qui implique une volonté des dirigeants de remettre en question en permanence leur façon de gérer.

Le premier message du livre de Michel Klopfer et Daniel Petit (deux consultants) est que la compétitivité, objectif essentiel de l'entreprise, ne doit pas s'appuyer sur des distorsions de concurrence de type macro-économique (taux de change, décisions sur les charges des entreprises, etc.). Bref, que le discours patronal institutionnel est insuffisant et passéiste.

Les réserves de compétitivité existent dans toutes les entreprises, expliquent les auteurs : dans la gestion de la production, les structures, la gestion financière et, bien évidemment, la mobilisation du personnel.

Oublier le jargon

Le plus surprenant, sous la plume de consultants chevronnés, est leur insistance à affirmer que *« expurger les surcoûts et les sous-qualités »* est à la portée de tout le monde. La méthodologie des spécialistes, selon eux, est applicable par tous ; il suffit d'oublier le jargon... Et d'expliquer à travers de nombreux cas concrets la voie vers la *« compétitivité totale »*, concept plus large que la « productivité » et la « qualité ».

Une condition cependant pour que cette démarche permanente d'efficacité puisse être mise en œuvre : que l'entreprise dispose d'outils de mesure des coûts à la fois simples et précis. C'est ici que l'apport des auteurs est peut-être le plus décapant. Ils remettent en cause sans pitié la traditionnelle et poussiéreuse comptabilité analytique héritée du taylorisme triomphant.

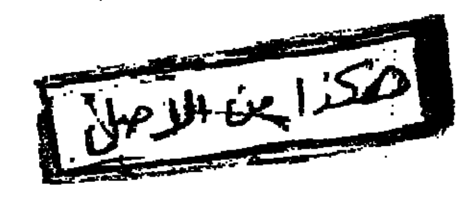
Elle n'est plus adaptée, nous disent-ils, aux réalités à la fois complexes et souples que l'on trouve actuellement et, plus grave, elle peut conduire à des démarches de « rationalisation » quasiment suicidaires. La première chose à faire est donc de mettre en place des tableaux de bord de gestion à la fois proches du terrain (dessinés par les intéressés eux-mêmes) et compatibles avec les indicateurs comptables traditionnels.

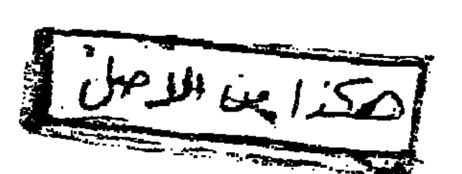
Toute une culture à revoir : *« Le plus surprenant*, nous expliquait récemment Michel Klopfer, *c'est que nombre d'entreprises high-tech conduites par des ingénieurs très intelligents gardent une comptabilité analytique complètement archaïque ! »*

Les champions de la compétitivité ne seront pas là où l'on pense, finalement.

D. Py.

► « Vers la compétitivité totale », par Michel Klopfer et Daniel Petit, éd. Publi-Union, 240 pages, 150 francs.





Océ, copieur européen sans complexe

*Né en 1877, Océ est le numéro un européen du matériel de reprographie de bureau
Un néerlandais qui tient tête aux japonais et aux américains. Calmement...*

UN Balzac néerlandais aurait pu imaginer la scène. Elle se déroule en 1877, dans le sud-est des Pays-Bas, à Venlo, place-forte bâtie à cheval sur la Meuse. Dans l'arrière-salle de son officine, le pharmacien Lodewijk Van der Grinten – besicles, col de plastron amidonné et montre de gousset – et son épouse Lieske – coiffe de dentelle fine, broche d'ivoire et robe de velours plissé – s'entretiennent gravement.

Le maître des lieux sait manier les fioles et marier leur contenu. A la demande d'un fabricant de corps gras, il vient de mettre au point un colorant donnant l'aspect du beurre ou de la margarine, introduite depuis peu sur le marché néerlandais. Avec une intuition toute féminine, Mme Van der Grinten convainc son mari de ne pas céder son procédé, mais de l'exploiter lui-même.

Ainsi naquit une entreprise qui est aujourd'hui, sous le nom d'Océ-Van der Grinten, le premier producteur européen de... photocopieurs, de reproducteurs de plans et autres traceurs graphiques. *« En Europe de l'Ouest, nous détenons entre 10 % et 15 % du marché des photocopieurs de moyen et de gros volume. 33 % du marché de l'équipement reprographique des bureaux d'études et 30 % du marché des traceur »*, assure Harry Pennings, l'un des trois membres du directoire d'Océ. Implanté ou représenté dans quelque quatre-vingt-dix pays, le groupe porte l'étendard de la technologie européenne au-delà du continent : *« Pour les bureaux d'études, notre part du marché mondial est de 20 % ; et un traceur graphique sur dix installés dans le monde porte notre marque. »*

Harry Pennings se trouvait à la mi-janvier à Moscou pour inaugurer la première « boutique à copie » de la capitale soviétique, exploitée en association avec la coopérative Spetsavtomatika. Les nouvelles télévisées ont couvert l'événement, mais l'histoire ne dit pas si le commentaire a mis en valeur le coup double ainsi porté par Océ : devancer les américains Rank-Xerox ou Kodak, et prendre pied sur un marché potentiellement prometteur.

La qualification vaut pour l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est, où la société de Venlo, qui a des relations commerciales en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie, est à l'affût. *« L'Est est très grand, très sous-développé, mais... très pauvre*, constate Henk Bodt, président du directoire. *Il faudra du temps avant que ce marché ne devienne saisissable, mais, si c'est un jour possible, adéquat et fiscalement intéressant, nous y établirons sans doute des filiales. »*

Une tradition d'innovation

Océ guette le réveil des économies à l'Est et en profitera autant que possible, de même que le principal moteur de son expansion a longtemps résidé, à partir des années 60, dans la modernisation des économies occidentales en général, et dans le développement du secteur tertiaire en particulier. En 1958, la firme néerlandaise employait moins de sept cents personnes. Elle en occupe désormais un peu plus de onze mille dont les deux tiers en dehors des Pays-Bas.

S'étant fortement internationalisée au cours des trois décennies passées, Océ est selon un classement récent l'entreprise des Pays-Bas qui travaille le plus à l'exportation : l'étranger représente 90 % au chiffre d'affaires. Celui-ci a franchi en 1989 le cap historique des 2 milliards de florins (6 milliards de francs), soit une progression de 14 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice net a été inférieure (11 %), mais les 85 millions de florins dégagés (255 millions de francs) constituent le meilleur résultat jamais atteint.

Une année record ? *« Une bonne année »*, répond sobrement Henk Bodt qui dirige Océ depuis 1987, après avoir commencé sa carrière comme ingénieur physicien chez Philips, où il a appris, comme tout dirigeant néerlandais qui se respecte, à se méfier des superlatifs.

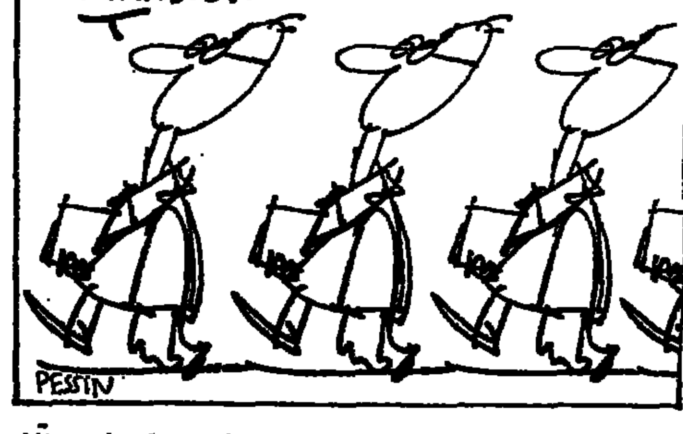
Il n'hésite pourtant pas à affirmer qu'Océ *« est le leader mondial du marché du bureau d'études »*. Copieurs de plans de grand format sur papier ordinaire, appareils « diazos » pour la reproduction d'originaux (le plus souvent des dessins techniques) jusqu'au format A-O (841 mm sur 1 149 mm), agrandisseurs-restitueurs de microfilms : la technologie Océ s'est développée avec le siècle et a été employée par des générations d'architectes, d'ingénieurs et de dessinateurs.

C'est même par elle que tout a réellement commencé, le pharmacien Van der Grinten ayant eu des successeurs aussi inventifs que lui. Ses petits-fils mettront au point, dans les années 20, un nouveau type de papier photo sensible (dit *ohne componenten*, par abréviation « o. c. » puis par commodité commerciale Océ) et le procédé de la diazotypie. Une tradition d'innovation fut ainsi lancée, qui orienta progressivement l'entreprise vers le marché de la reprographie, où son activité est désormais entièrement concentrée. La production des colorants pour margarine a été cédée à Unilever en 1970 et celle des produits chimiques fins pour l'industrie pharmaceutique, au groupe DSM, en 1987.

Affronter les mastodontes

« L'équipement reprographique des bureaux d'études est le point fort d'Océ », dit Roel Rooakens, analyste de la société de courtage Van Meer-Capel. Sur ce marché, le chiffre d'affaires d'Océ est passé de 2,39 milliards de francs en 1987 à 2,45 milliards en 1988. En 1989, *« le marché des affaires a été excellent*, résume Henk Bodt. *Ce secteur d'activité se développe chaque année de plus en plus vite »*.





Néanmoins, le premier marché d'Océ est celui de la reprographie de bureau (bureautique et photocopieurs) où elle réalise 56 % de son chiffre d'affaires. Les machines à copier se taillent la part du lion, et Océ sort toutes ses griffes pour affronter les mastodontes que sont Rank-Xerox, Kodak, Canon et Ricoh. Le groupe néerlandais concentre ses forces sur les photocopieurs de moyen volume (de 10 000 à 100 000 copies par mois) et de très haut volume (plus de 100 000 copies par mois), segments nobles d'un marché pesant plusieurs dizaines de milliards de dollars. Pour les appareils de petit volume, Océ se contente de commercialiser sous son nom les produits fabriqués selon ses spécifications par le japonais Mita.

Un élargissement stratégique

« Il n'y a plus de petits manufacturiers et Océ est le seul européen, affirme Henk Bodt, qui a l'œil rivé sur la concurrence. *Pour les appareils de moyen volume, nous luttons contre Xerox et Kodak. Mais Canon est en progression. En ce qui concerne le très haut volume, il ne s'agit pas tant de livrer une machine qu'un service complet. Il faut faire de la vente sur mesure. »* De ce point de vue, les principaux concurrents sont américains, les fabricants japonais ayant une prédilection pour *« la production de masse, qui seule permet de pratiquer des prix bas »*.

L'organisation des services de vente et d'après-vente (entretien) fait ainsi l'objet d'une attention particulière de la part d'Océ, qui emploie dans ces secteurs 5 497 personnes, soit plus de la moitié de ses effectifs : *« Notre valeur ajoutée*, estime Henk Bodt, *réside dans les conseils d'utilisation fournis par nos installateurs et nos services d'entretien, ainsi que dans les possibilités de financement offertes aux clients, qui peuvent louer nos appareils ou les acheter en crédit-bail. »*

De fait, le rapport d'activités 1988 signale que *« la part des revenus provenant de la location et du service dans le chiffre d'affaires total est passée à 45 %, contre 43 % en 1987 »*. Cette évolution semble s'être confirmée pendant l'exercice 1989, dont les résultats définitifs seront publiés le 16 février. Autre confirmation probable : celle d'une tendance stable à la conversion en ventes fermes des contrats de location. Ces derniers, qui incluent les frais d'entretien, prennent donc de plus en plus le caractère d'un « livret d'épargne », tout en continuant à jouer le rôle d'une « tirelire » : la location d'appareils, aussi bien pour le bureau administratif que pour le bureau d'études, a rapporté à Océ 1,3 milliard de francs en 1988.

Le changement le plus visible en 1989 a été constaté sur le marché des traceurs graphiques, utilisés par les professions de la création assistée par ordinateur : Océ y a fait son entrée, à la suite du rachat, au mois de mars, de Graphics, filiale spécialisée de Schlumberger. La transaction n'a pas fait l'objet de négociation (la banque Morgan Stanley avait organisé une enchère entre des candidats potentiels triés sur le volet) et son montant n'est toujours pas connu. Mais Océ n'a pas payé trop cher puisque l'acquisition de Graphics était, selon son numéro un, *« un rêve »*. *« Avec Graphics, nous avons pris le contrôle de 30 % du marché européen des traceurs ; ce marché croît d'environ 14 % par an ; et seuls deux, trois concurrents y sont actifs »*, explique Henk Bodt. Financièrement, l'opération se révèle déjà rentable : Graphics ne fait partie du groupe Océ que depuis le 1er juillet dernier, et si sa contribution aux résultats globaux est encore *« limitée »*, elle est néanmoins *« positive »*.

Stratégiquement, l'incorporation de Graphics revêt la même importance que la reprise du groupe britannique Ozalid, en 1977 – qui avait fait grimper le chiffre d'affaires d'Océ de 2,2 à 3,4 milliards de francs. *« Le marché des traceurs est, du point* de *vue de la technologie comme du point de vue de la clientèle, fortement apparenté à nos activités traditionnelles »*, analyse-t-on à Venlo. En l'occurrence, la synergie est facteur d'extension de la gamme des produits : pour Henk Bodt, *« un traceur graphique est la même chose pour un bureau d'études qu'une imprimante à laser pour un bureau traditionnel »*. Océ s'intéresse précisément de plus en plus à la bureautique, au sens large.

Les milieux financiers accordent une grande signification à l'acquisition de Graphics. *« C'est un renforcement de la base de l'entreprise et un élargissement stratégique important »*, estime Erwin Huibom, du service boursier de la banque d'affaires Pierson. Et l'analyste d'ajouter : *« Océ a ainsi atteint la taille critique. Il lui faut maintenant la conserver. »*

C'est dans cette perspective qu'il faut placer les efforts de développement consentis par Océ aux Etats-Unis, chasse gardée de ses principaux concurrents. Après avoir acquis, grâce à un accord de licence signé avec Pitney Bowes au début des années 70, une vision précise du marché américain, Océ a décidé, en 1983, d'y commercialiser elle-même ses photocopieurs. *« On avait encore des possibilités de croissance en Europe*, assure Henk Bodt, *mais celle-ci ne représente que le tiers du marché mondial de la copie contre 50 % pour les Etats-Unis. »*

La conquête de l'Ouest se révèle toutefois plus difficile et plus lente que les stratèges d'Océ ne l'avaient calculé : même si les pertes – encore appelées, éloquemment, de « démarrage » – *« sont en diminution constantes »*, Henk Bodt reconnaît sans ambages que les résultats de l'aventure américaine sont *« toujours négatifs »*.

Plusieurs facteurs se sont conjugués. *« Quand on commence quelque chose, on ne sait pas tout*, admet avec une belle franchise Henk Bodt. *Nous avons rencontré un premier problème avec le personnel : recruter des salariés qualifiés, les former et les incorporer a été plus long que prévu. Un deuxième aspect a compté : les distances. Elles sont là-bas immenses et font peser des contraintes inconnues ici en termes de relations entre le siège et les filiales, de circulation de l'information ou d'équipement informatique. »* L'instabilité du dollar et la pression sur les prix, exercée en toute confraternité par Xerox, ont accru les difficultés d'Océ qui a déjà investi outre-Atlantique plusieurs dizaines de millions de francs.

Investir dans la bureautique

Mais ne serait pas néerlandais qui renoncerait, et Océ a fait sienne la devise nationale : *« Je maintiendrai. »* Après avoir mis un frein à l'ouverture de nouvelles implantations en 1987 et restructuré son organisation en 1989, Océ estime être en mesure de tenir, fût-ce avec un léger retard, son double objectif américain : couvrir au moins 80 % du territoire et conquérir 5 % du marché avec ses copieurs de moyen et de gros volume. A quelle échéance ? *« 1995 »*, répond un Henk Bodt assuré.

Il a une autre certitude. Malgré le mouvement erratique des monnaies – qui a pesé pour plus de 1 milliard de francs sur le chiffre d'affaires en 1986 et en 1987, – Océ ne « délocalisera » pas sa production vers des pays de la zone dollar. Situation devenue assez rare parmi les entreprises industrielles travaillant à l'exportation : Océ produit la plus grande partie de ses appareils à domicile : *« 75 % de nos photocopieurs sont fabriqués aux Pays-Bas, de même que la moitié environ de nos reproducteurs de plans. Quant aux traceurs, ils sortent des ateliers Graphics, à Guérandes* (en Grande-Bretagne). »

CHRISTIAN CHARTIER

Lire la suite page 34

Un néerlandais en France

Océ a fait ses premiers pas en France en 1966, en prenant le contrôle de la société Photosia, distributeur exclusif dans l'Hexagone de ses matériels et produits de reproduction « diazo ». Photosia fut baptisée Océ-France en 1979.

Dans l'intervalle, le groupe néerlandais avait aussi acquis la Compagnie industrielle d'applications photographiques (CIAP). Elle existe toujours sous ce nom et travaille pour le marché de la création et de la communication graphique. Elle produit aussi les supports « diazos » mis au point par Océ mais parfois utilisés sur des copieurs de plans qui sont fabriqués par ses concurrents (Xerox, Lockheed et Hewlett-Packard).

Une troisième société a vu le jour en juin 1989 : Océ-France-Financement, installée à Noisy-le-Grand. Le mois suivant, la division Graphics du groupe Schlumberger tombait dans l'escarcelle d'Océ, constituant sa quatrième filiale française. Son siège est à Créteil, où elle possède aussi un laboratoire (un second centre de recherches fonctionne en Californie).

L'incorporation de Graphics a fait passer le nombre de personnes employées par Océ en France de 955 à près de 1 500. Océ-France est ainsi devenue la plus importante société étrangère du groupe de Venlo. C'est également celle qui assure le plus gros volume de production après les Pays-Bas. Les usines françaises d'Océ sont situées à Châteauroux, Maules et Guérande.

En 1988, la branche française d'Océ avait réalisé un chiffre d'affaires de 815 millions de francs, contribuant au C.A. consolidé du groupe à hauteur de 15 %, à égalité avec la filiale allemande. Le chiffre de l'exercice 89 atteint 900 millions de francs.

Ch. Ch.

AFFAIRES

PORTRAIT

Les bijoux de M. Miette

Claude Miette avait déjà mis le bijou en coopérative. Voilà maintenant qu'il en lance la vente dans les hypermarchés. Le fondateur de Codhor (Coopérative des horlogers orfèvres) n'est décidément pas un conformiste. D'ailleurs, autodidacte et féru de psychanalyse, ce sexagénaire au regard bleu joue de l'orgue, fabrique des meubles et connaît le nom des champignons en... latin.

La création de Codhor, en février 1959, est un peu le résultat du hasard. Employé à la Centralisation horlogère, une entreprise de gros, où il a successivement occupé les fonctions d'emballeur, de secrétaire et de comptable, Claude Miette profite d'un contrôle fiscal pour s'imposer. Et il propose à son patron de transformer l'entreprise en une coopérative. Dès sa fondation, Codhor réunit cent cinquante adhérents. Aujourd'hui, avec trois cent cinquante adhérents qui représentent quatre cent cinquante points de vente sur les huit mille horlogers bijoutiers joailliers français, Codhor est numéro un du secteur en France. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard de francs sur les 14 milliards de francs réalisés par la profession.

Ces adhérents acquittent deux sortes de cotisations : la première dite de « *fonctionnement* » varie entre 19 000 et 26 640 francs suivant la ville où est installé l'adhérent. La seconde représente la participation aux frais de publicité et varie de 15 000 à 63 000 francs suivant le chiffre d'affaires du bijoutier. En échange de ces participations financières, Codhor offre les services d'une centrale d'achats, la gestion informatique des points de vente, la publicité, des conseils juridiques et financiers ainsi que pour l'aménagement des magasins. La plupart de ces services sont regroupés depuis 1969 à Sarcelles (Val-d'Oise) dans les anciens locaux des usines Téfal.

Découvrir des opportunités

« *Je suis d'un naturel curieux et je fouine sans arrêt pour découvrir des opportunités* », confie Claude Miette qui, au cours des dernières années, a concocté pour Codhor une stratégie de développement. Sur le plan financier d'abord en émettant en avril 1985 pour 25 millions de francs de titres participatifs. Il a aussi créé Codhor Europe Expansion pour exploiter directement des boutiques et avoir des adhérents dans d'autres pays de la CEE. Car Claude Miette a des ambitions internationales pour son groupe qui tient déjà la troisième place en Europe : après avoir décliné une offre au Portugal, il vient de signer un accord avec les Galerias Preciados en Espagne (*le Monde* du 21 janvier 1990). Mais il sait aussi que l'expansion des bijoutiers français hors de l'Hexagone a pour limites leur obstination à ne reconnaître que l'or à 18 carats. Alors que la plupart des autres pays s'accommodent des titres 9, 12 ou 14.

Peut-être est-ce parce que ce corporatisme l'agace un peu que Claude Miette est particulièrement content de sa coopération avec les hypermarchés. « *Dans la bijouterie, il n'y a pas saturation de la consommation*, constate Claude Miette. *La progression de 6 % des ventes en 1989 provient en grande partie des hypermarchés dont les ventes s'ajoutent à celles des bijoutiers traditionnels.* » Codhor a signé un accord avec Rallye auquel il fournit, comme aux autres adhérents, le stand, la formation des vendeuses et les produits. Tout récemment, cet autodidacte a été conforté dans son choix par un groupe d'élèves d'HEC qui face à ce cas d'école ont opté pour la même solution.

Cependant, comme au cours de ses longues balades à bicyclette, Claude Miette peine quelquefois dans l'expansion de son groupe. Cela a été particulièrement le cas lors de l'acquisition des bijouteries Pierre Guerrault : deux années et un procès auront été nécessaires pour que les 50 boutiques à l'enseigne Pierre Guerrault rejoignent le groupe Codhor. Un mauvais souvenir pour ce Vosgien pourtant habitué aux situations difficiles.

FRANÇOISE CHIROT

Océ, copieur européen sans complexe

Suite de la page 33

Les chaînes Océ, à Venlo, se livrent avant tout au montage des appareils, l'essentiel des pièces détachées étant acheté « *à 60 % aux Pays-Bas, à 30 % à des fournisseurs de la CEE et à 10 % ailleurs – notamment à Hongkong, Taïwan et le Japon, – où nous nous approvisionnons en électronique et en optique* ».

Mais l'assemblage final ayant lieu à Venlo, les coûts de production sont principalement engagés dans un pays qui ne passe pas pour être bon marché. « *Tout est relatif*, explique Henk Bodt. *Le personnel néerlandais est qualifié, l'infrastructure économique est excellente, la morale du travail est bonne, le niveau de modernisation est élevé. Sans oublier que l'inflation est faible et que le florin est fort.* » Et le président du directoire de lancer, avec une certaine fierté : « *L'Allemagne n'est pas trop chère pour BMW ou Mercedes, ni la France pour le Falcon-Jet, n'est-ce pas ? Les Pays-Bas ne le sont pas plus pour les produits de haute technologie.* »

Un enjeu de taille

Cette dernière qualification explique l'importance du budget qu'Océ affecte à la recherche et au développement : 372 millions de francs en 1987, 393 millions en 1988, soit une moyenne de 7 % du chiffre d'affaires. Près de mille personnes travaillent actuellement dans les laboratoires d'Océ.

L'enjeu est de taille. L'activité d'Océ est centrée sur la diffusion et la reproduction des informations sur papier. Or le rythme auquel les entreprises et les bureaux d'études s'informatisent et s'automatisent ne doit-il pas faire craindre une diminution de la quantité d'informations, générée sur papier ? « *La masse d'informations papier s'accroissait de 10 % à 15 % par an dans les années 70, et de 5 à 6 % dans les années 80. Ce taux de croissance va continuer de diminuer : peut-être sera-t-il nul en l'an 2000* », calcule Henk Bodt.

C'est pourquoi, s'empresse-t-il d'ajouter, « *nous investissons beaucoup dans la bureautique en développant de nouvelles imprimantes à laser ou des systèmes d'*Editing *et de* Publishing. *L'électronique et le* software *occupent aujourd'hui 35 % de nos chercheurs contre 24 % en 1984* ». Par ailleurs, les produits traditionnels sont loin d'être au bout de leurs possibilités : photocopie recto-verso, photocopie télécommandée, photocopie connectée aux systèmes informatiques, ou encore photocopie en couleurs. Henk Bodt est intarissable sur la machine de demain.

De quoi, précisément, le « demain » d'Océ sera-t-il fait, et Océ sera-t-elle encore elle-même ? La presse néerlandaise fait régulièrement état de la menace d'une OPA inamicale sur le groupe de Venlo, dont l'actionnariat est très dispersé.

Le risque d'une offensive ne semble pas imaginaire. « *Etant le dernier producteur européen, Océ doit supporter seul des frais de recherche indispensables, mais élevés. De ce point de vue, sa taille est insuffisante et son chiffre d'affaires trop faible* », estime l'analyste Roel Rooskens. Autre facteur de fragilité : le gouvernement de La Haye a revu à la baisse son système d'incitations fiscales à l'investissement et de crédits à l'innovation. Après avoir reçu à ce dernier titre près de 100 millions de francs en 1987, Océ a perçu moins de 60 millions en 1988.

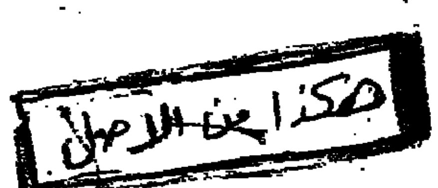
« Une entreprise attirante »

Les japonais Sharp et Matsushita, notamment, feraient preuve, selon Roel Rooskens, d'un « *intérêt spéculatif* » pour Océ. Mais celle-ci, croit-il, « *sera sans doute protégée par la législation européenne. Si elle avait été américaine, il y a longtemps qu'Océ aurait été rachetée* ».

L'avis de son homologue Erwin Huibom est différent : « *Océ se développe de façon extrêmement saine. Son expansion aux Etats-Unis est sur le bon chemin. Les investissements en bureautique constituent de bons projets. La gamme des photocopieurs est en train d'être totalement renouvelée.* » Quant aux coûts de la recherche, ils pourraient être partagés avec un partenaire. En tout état de cause, en cas d'OPA, « *Océ coûterait un joli prix* ».

Henk Bodt reste à cet égard imperturbable : « *Nous nous sommes couverts en créant une fondation qui a le droit d'émettre autant d'actions préférentielles qu'il y a d'actions ordinaires en circulation. Un raider ne pourra jamais acquérir la majorité.* » Au demeurant, il prend l'intérêt suscité par Océ comme un compliment : « *C'est la preuve que nous sommes une entreprise attirante, et je m'en félicite. Le tout est de rester tel. Car il n'y a pas d'alternative.* »

CHRISTIAN CHARTIER



Auriez-vous l'audace de prendre un train qui n'arriverait que dans 15 ans ?

Nous oui. Nous sommes Montedison, le premier groupe italien de la chimie fine, filiale du Groupe Ferruzzi. Et nous savons que, si l'on veut influencer le futur, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Chimie des matériaux, protection de la santé, énergie non polluante, voici nos domaines d'action. Et ce sont les domaines dans lesquels nous sommes parmi les leaders dans le monde. Seules des solutions technologiquement et socialement avancées, compatibles avec notre environnement, nous permettront d'ouvrir une nouvelle voie vers le progrès. C'est pourquoi, afin d'être prêts pour demain, nous devons placer la recherche au cœur de notre système industriel. C'est ce que nous faisons. Et nous le faisons avec succès. Chaque année nous investissons l'équivalent de 2 milliards de Francs en recherche et développement.

MONTEDISON

Gruppo Ferruzzi

LA CHIMIE DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION.

MARCHÉS FINANCIERS

Avec des engagements nouveaux de 85,4 milliards de francs

La Banque européenne d'investissements a fortement augmenté ses prêts en 1989

Les prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI) ont atteint 12,2 milliards d'écus, soit 85,4 milliards de francs en 1989, augmentant ainsi de plus de 20 % par rapport à l'année précédente et de 56 % en deux ans. Cette expansion s'explique par une conjoncture favorable aux investissements, mais aussi par le climat de confiance que crée dans les entreprises la perspective du marché unique de 1993, estime-t-on au siège de la BEI.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'action de la BEI demeure orientée de façon prioritaire vers le développement régional : les prêts consentis à cet effet ont atteint 7 milliards d'écus (49 milliards de francs) en 1989, soit une progression de 43 % par rapport à 1988. La BEI accompagne ainsi l'effort de « *cohésion économique et sociale* » entrepris par la Commission européenne et ses fonds structurels au profit des sites les moins développés de la CEE : Portugal, Grèce, Irlande, certaines régions de l'Espagne ainsi que le Mezzogiorno et l'Irlande du Nord.

La moitié des prêts pour le développement régional a pour objet la modernisation des infrastructures, principalement des transports, des communications. Les principaux bénéficiaires des concours de la BEI sont dans l'ordre : l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne, la France, l'Allemagne et le Portugal. En 1989, le montant des prêts en France s'est élevé à 1,513 milliard d'écus, soit 10,6 milliards de francs affectés pour 44 % à la modernisation routière : notamment pour le site des Jeux olympiques d'Albertville de 1992 ; les crédits mis en place pour le tunnel sous la Manche ont totalisé 420 millions d'écus en 1989 (2,940 milliards de francs).

La BEI s'affirme très favorable à l'essor de l'écu, qui en 1989, avec 20 % du total, a figuré au premier rang des devises qu'elle a collectées sur le marché. La BEI intervient pour l'essentiel dans la Communauté, mais aussi dans les Etats ACP, signataires de la Convention de Lomé (269 millions d'écus, soit 1,883 milliard de francs) et dans les pays du bassin méditerranéen liés à la CEE par des accords de coopération (343 millions d'écus, soit 2,4 milliards de francs).

Les ministres des finances des Douze viennent de confier une nouvelle mission extérieure à la banque. Il a été décidé l'automne dernier qu'elle affecterait sur trois ans 1 milliard d'écus, soit 7 milliards de francs, au redressement économique de la Pologne et de la Hongrie.

L'aide à l'Est

Sans négliger des concours destinés à susciter la naissance des *joint-ventures*, la banque mettra sans doute l'accent sur la modernisation des infrastructures : « *Il faut financer tout ce qui manque et qui est nécessaire pour que l'économie se développe, le téléphone, le transport de l'énergie, les chemins de fer, les routes, les télécommunications. On ne peut pas avoir uniquement en tête la création d'entreprises privées. Celles-ci au reste ne viendront pas si les infrastructures demeurent vacillantes. L'Europe a les moyens de pratiquer à l'Est une politique de proximité. L'aide proprement communautaire est appréciée par ces pays, parce qu'elle n'est pas liée* », nous explique un des dirigeants de la banque. Notre interlocuteur est convaincu que la BEI, en s'en tenant, comme c'est sa tradition, à des projets rentables, pourrait financer bien au-delà du milliard d'écus projeté. « *On y verra plus clair au printemps, c'est-à-dire après les élections.* »

Il était prévu dans le projet préparé par les Français que la BEI, ainsi que la commission de Bruxelles, participeraient au capital et au conseil d'administration de la BERD, la Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est. Mais les Etats-Unis, le Japon et le Canada sont réticents à l'idée de faire une place à ses organismes de la CEE, faisant valoir que l'Europe serait alors sur-représentée. Pourtant les dirigeants de la BEI se disent « *totalement disposés à jouer le jeu, à fournir l'assistance technique nécessaire pour faciliter un démarrage rapide de la BERD* ».

Faut-il créer une banque euro-polonaise, comme l'a encore récemment demandé à Bruxelles le premier ministre M. Tadeus Mazowiecki. Notre interlocuteur constate que la Pologne a un besoin urgent de se doter d'un vrai système bancaire, aujourd'hui inexistant.

PHILIPPE LEMAITRE

NEW-YORK, 7 février ↑

Très forte reprise

Très déprimée ces derniers jours, la Bourse new-yorkaise s'est, mercredi, fortement redressée. Après avoir encore perdu du terrain durant la première partie de la séance, le marché a très vite repris le dessus. Tombé un instant à 2 579,28, l'indice Dow Jones des industrielles est remonté en trombe pour s'inscrire, en clôture, à 2 640,09 (+ 33,79 points). Les Blue Chips ont profité, au premier chef de cette flambée de hausse, à commencer par les « technologiques », comme en témoigne le bilan de la séance. Sur 1 936 valeurs traitées, 949 seulement ont monté, 552 ont encore baissé et 435 n'ont pas varié.

Wall Street a profité d'un double impact. L'annonce du placement réussi de la deuxième tranche de l'opération de refinancement du Trésor américain, notamment auprès des investisseurs, a d'un seul coup dopé les opérateurs, qui avaient redouté un échec. Le facteur technique s'est greffé sur cette bonne nouvelle. Maigre ces derniers temps, l'activité s'est accélérée, et 186,71 millions de titres ont changé de mains, contre 134,07 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 fév.	Cours du 7 fév.
Alcoa	61 3/4	62
A.T.T.	39 1/2	40
Boeing	63 1/2	63 1/2
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	37 3/8	38 1/2
Eastman Kodak	37 3/4	38 5/8
Exxon	47 1/4	48
Ford	42 7/8	45
General Electric	62 1/8	62 1/2
General Motors	41 1/2	43
Goodyear	36 7/8	35 5/8
I.B.M.	101	103 1/4
I.T.T.	52 7/8	53
Mobil Oil	59 1/8	60 1/2
Pfizer	68 3/8	67 3/4
Schlumberger	47	49 1/2
Texaco	58 1/8	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	134 3/4	138 1/2
Union Carbide	22 3/8	22 3/8
U.S.X.	34 5/8	35
Westinghouse	72 3/8	72 1/2
Xerox Corp.	55 1/4	55 1/2

PARIS, 7 février ↓

Poursuite de la baisse

La baisse observée rue Vivienne (– 0,51 %) mardi s'est poursuivie et même amplifiée le lendemain dans un marché actif et nerveux, en raison des tensions à la hausse sur les taux d'intérêt apparue, un peu partout dans le monde. L'indice CAC-40, après s'être déprécié de 0,58 % dès l'ouverture, perdait rapidement plus de 1 %. En début d'après-midi, la situation se dégradait, les pertes atteignant 1,7 %, avant de revenir à – 1,1 % à la clôture. A l'origine de la détérioration de la situation, les incertitudes monétaires apparues aux Etats-Unis, au Japon et surtout en Allemagne. La montée du loyer de l'argent dans ce pays est intervenue après les déclarations, mardi, du chancelier Kohl plaidant pour l'union monétaire entre les deux Allemagnes. Cette proposition a immédiatement entraîné une controverse avec les responsables de la Bundesbank, provoquant une dégradation sur le marché obligataire et une hausse des taux. Ces tensions étaient en partie responsables de la morosité de Wall Street, où les intervenants suivent avec attention le refinancement du Trésor américain. Le premier volet placé mardi a été un succès, la demande ayant été nettement supérieure à l'offre. Toutefois, ce placement n'était pas jugé significatif par les investisseurs. Ils attendent de connaître l'accueil que réserveront les Japonais aux deux autres tranches.

Enfin, à Tokyo, les boursiers étaient également déprimés par une rumeur selon laquelle la Banque du Japon relèverait son taux d'escompte après les élections générales du 18 février.

Dans cette atmosphère pour le moins pesante, l'ambiance était à la vente mercredi et les dégagements concernaient des valeurs importantes de la cote officielle comme Raffinage, Saint-Gobain, Euro-Disneyland, Pernod-Ricard et Pechiney. En hausse figuraient la BIP, Lebon et le CCF.

Sur le MATIF, l'ensemble des contrats se dépréciaient fortement, perdant plus de 0,9 % sur la plupart des échéances.

LONDRES, 7 février ↓

Encore en repli

Après la reprise à Wall Street, les cours des valeurs ont réduit leurs pertes de milieu de séance pour toutefois terminer en net repli, mercredi, au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a cédé 13,7 points, à 2 307,4. Le marché est demeuré toutefois calme, avec 368,1 millions de titres échangés, contre 406,9 millions la veille. Les incertitudes entourant les adjudications des bons du Trésor américain, les tensions en Union soviétique et le léger effritement du sterling après que l'Allemagne de l'Ouest eut proposé à la RDA des négociations immédiates sur l'union monétaire, ont pesé sur le sentiment. La plupart des compartiments se sont affaiblis, notamment les pétrolières, les titres de la construction et les assurances, particulièrement affectées par les craintes d'un fort accroissement des primes de dédommagements en raison des dégâts infligés par les vents violents balayant actuellement le Royaume-Uni. Le secteur immobilier restait faible après l'annonce lundi d'une augmentation de capital de 125 millions de livres par Rosehaugh. Eurotunnel s'est affaibli en raison de la lenteur des progrès dans le percement du tunnel sous la Manche. Les fonds d'Etat ont terminé en repli de trois quarts de points par endroits. Les mines d'or se sont clôturé repliées.

TOKYO, 8 février ↑

Remontée

Après s'être ouverte sur une nouvelle baisse des cours, la séance de jeudi s'est poursuivie au Kabuto-cho de Tokyo sur une reprise. Tout le terrain initialement perdu a été regagné et même au-delà. A la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 37 516,24, avec un gain de 214,37 points (+ 0,57 %).

Selon les professionnels, « *il n'y avait pas tellement de raisons d'acheter* ». Surtout, disaient-ils, « *la tendance ne revêt pas grande signification* ». L'intérêt s'est surtout concentré sur les valeurs à faible capitalisation, souvent spéculatives. L'activité, toujours très faible, a démontré l'absence d'un véritable soutien. Au total, 400 millions de titres ont été échangés, contre 450 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 fév.	Cours du 8 fév.
Akai	956	998
Bridgestone	1 660	1 670
Canon	1 790	1 770
Fuji Bank	3 480	3 500
Honda Motors	1 780	1 770
Matsushita Electric	2 240	2 230
Mitsubishi Heavy	1 090	1 080
Sony Corp.	8 170	8 120
Toyota Motors	2 450	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Pernod-Ricard : une action gratuite pour cinq.** – Le conseil d'administration de Pernod-Ricard a décidé, le 7 février, d'augmenter de 20 % le capital de la société par incorporation de réserve. En conséquence, il est créé une action gratuite pour cinq anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1er janvier 1989. Elles seront attribuées dès le 26 février et bénéficieront de l'acompte sur dividende de 13,50 F par action.

□ **Automobiles : le chiffre d'affaires de PSA en hausse de 10,5 %.** – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Peugeot SA en 1989 s'est inscrit à 153 milliards de francs, en hausse de 10,5 %. Peugeot a obtenu une croissance limitée à 7,8 %, avec 88,5 milliards de francs à cause d'un manque de production qui s'explique en partie par les grèves. Citroën a fait mieux avec 57,8 milliards, en hausse de 15,9 %. Les exportations du groupe ont atteint 62,5 milliards en gain de 12,6 %, ce qui porte la part des ventes réalisée à l'étranger à 54,2 %.

□ **American Cyanamid : baisse de 37 % du bénéfice au quatrième trimestre.** – Pertes au quatrième trimestre d'American Cyanamid. American Cyanamid, onzième chimiste américain, a annoncé une baisse de 37 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1989 à 38,5 millions de dollars (223 millions de francs), du fait de pertes dans une de ses filiales à l'étranger. Le groupe avait engrangé un bénéfice de 60,8 millions au quatrième trimestre 1988. Pour l'ensemble de l'année, le bénéfice net a été de 292 millions de dollars (1,7 milliard de francs), contre 295,6 millions en 1988.

□ **Andrew Lloyd Webber reprend le contrôle de Really Useful Group.** – Le compositeur Andrew Lloyd Webber, qui tient l'affiche depuis huit ans à Londres avec sa comédie musicale *Cats*, a décidé de retirer sa société de production de la Bourse, après seulement quatre ans sur le parquet du Stock Exchange. M. Lloyd Webber a annoncé, mercredi 7 février, le rachat de la participation de 14,4 % de M. Robert Maxwell dans son groupe Really Useful Group et le lancement d'une offre de 36 millions de livres (358 millions de francs) sur le reste du capital actuellement détenu dans le public. Le musicien a expliqué qu'il voulait mettre fin à la carrière boursière du Really Useful Group pour se consacrer à la production de films.

□ **Sears Roebuck and Co. : chiffre d'affaires en progression de 7,1 %.** – En 1989, la première chaîne américaine de grands magasins, Sears Roebuck and Co., a réalisé un chiffre d'affaires de 53,8 milliards de dollars (près de 307 milliards de francs), en progression de 7,1 % sur l'exercice précédent. Le bénéfice net a atteint 1,51 milliard de dollars (8,6 milliards de francs environ), contre 1,45 milliard en 1988, soit une progression d'un peu plus de 4 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	480	Le gd livre du mois	....	430
Asystel	....	118 10	Loca Investissement	....	285
B.A.C.	....	215	Locamic	....	155
B. Demachy & Assoc.	....	....	Metra Communication	....	209 50
Banque Tarneaud	191	191	Metallurg. Minière	....	....
B.I.C.M.	....	851	Molex	206	....
Boiron	....	410	Navale-Delmas	....	1230
Boisset (Lyon)	....	255	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2560	Om. Gest.Fin.	....	540
Calberson	....	780	Pinault	....	475
Cardif	....	795	Presbourg (C In & Fin)	....	93 90
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1060	Présence Assurance	....	546
C.D.M.E.	....	1881	Publicat. Filipacchi	....	713 d
C. Equip. Elect.	....	355	Racal	....	385
C.E.G.E.P.	....	286	Rémy & Associés	....	378 50
Ciments d'Origny	....	725	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	320
C.N.I.M.	....	750	St-Honoré Matignon	....	244
Codetour	....	289	S.C.G.P.M.	....	750
Conforama	....	1175	Segin	....	336
Creeks	....	385	Sélection Inv. (Lyon)	....	113
Dafsa	....	167	S.E.P.	....	460
Dauphin	....	600	Serbo	....	538
Devanlay	....	1109	S.M.T.Goupil	....	321
Deville	....	480	Sodinforg	....	133 50 o
Dolisos	....	205 70	Supra	....	271
Editions Belfond	....	170	Thermador Hold. (Lyon)	....	285
Elysées Investissem.	....	15 50	TF 1	....	237
Finacor	....	215	Unilog	....	193 80
Garonor	....	800	Union Financ. de Fr.	....	504
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	349	Viel et Cie	....	180
Gravograph	....	230	Yves Saint-Laurent	....	1080
Guintoli	....	920			
I.C.C.	....	280			
Idia	....	320			
Idianova	....	147 40			
IM2	....	301			
Int. Metal Service	....	1099			

Marché des options négociables le 7 février 1990

Nombre de contrats : 31 881.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	22,50	–	32	–
Bouygues	680	2	11	–	–
CGE	560	32	48	13	25
Elf-Aquitaine	520	78	91	2,50	6
Eurotunnel SA-PLC	60	6,30	–	4	6,80
Euro-Disneyland SC	90	16,50	–	1,50	3,50
Lafarge-Coppée	350	7,10	20	25	27
Michelin	133	11	–	3,75	–
Midi	1 300	52	93	40	–
Paribas	680	24,50	–	30	–
Pernod-Ricard	1 300	–	–	37	–
Peugeot SA	720	21	47	33	48
Rhône-Poulenc CI	440	10,50	–	–	–
Saint-Gobain	520	44,99	–	7	13,50
Source Perrier	1 700	80	–	50	–
Société générale	520	35	–	9,50	18
Suez Financière	480	8	21,10	36	38
Thomson-CSF	140	6	11,50	7,50	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 février 1990
Nombre de contrats : 133 000.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,76	100,12	100,46
Précédent	100,82	101,16	101,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,05	0,64	2,25	2,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,67 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse le jeudi 8 février, à la suite de la forte demande d'obligations américaines à dix ans enregistrée lors de la deuxième tranche de l'adjudication trimestrielle du Trésor, mardi. La forte hausse des rendements obligataires allemands n'a pas empêché un léger repli du deutschemark, qui s'inscrivait, à Paris, à 3,4020 F contre 3,4059 F mercredi au fixing.

FRANCFORT	7 fév.	8 fév.
Dollar (en DM)	1,6565	1,6670
TOKYO	7 fév.	8 fév.
Dollar (en yens)	145,10	145,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 fév.) ..... 10 1/2-10 5/8 %
New-York (7 fév.) ..... 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	6 fév.	7 fév.
Valeurs françaises	95,7	94,8
Valeurs étrangères	101,6	100,4
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	526,67	521,73
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 916,33	1 895,24

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 606,31 2 640,09

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 835,6	1 826,2
Mines d'or	378,5	375,1
Fonds d'Etat	81,23	80,80

TOKYO

	7 fév.	8 fév.
Nikkei Dow Jones	37 301,87	37 516,24
Indice général	2 750,36	2 745,15

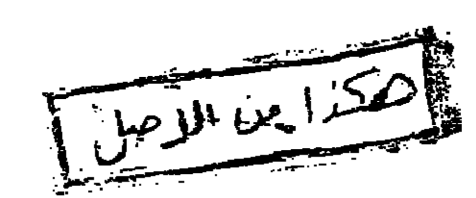
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

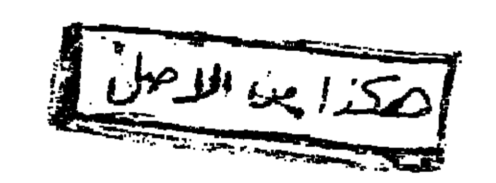
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6700	5,6750	+ 100	+ 115	+ 235	+ 260	+ 750	+ 830
$ can.	4,7289	4,7371	– 82	– 50	– 142	– 99	– 284	– 182
Yen (100)	3,8969	3,9017	+ 112	+ 138	+ 237	+ 271	+ 739	+ 814
DM	3,4003	3,4047	+ 54	+ 73	+ 125	+ 154	+ 365	+ 434
Florin	3,0104	3,0146	+ 34	+ 47	+ 85	+ 106	+ 277	+ 336
FB (100)	16,2232	16,2468	– 4	+ 85	+ 69	+ 209	+ 286	+ 695
FS	3,7926	3,7985	+ 16	+ 39	+ 58	+ 90	+ 196	+ 287
L (1 000)	4,5634	4,5711	– 99	– 69	– 166	– 128	– 415	– 326
£	9,5766	9,5988	– 337	– 289	– 651	– 575	– 1755	– 1574

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8 3/4	9	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 5/8	10 15/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
L (1 000)	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8
£	14 7/8	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16
F franç.	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 3/4	10 7/8	11	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3835	C.N.E. 3% ★	3811	3820	3812	+ 0 03
1065	B.N.P. T.P.	1051	1051	1051	....
1220	C.C.F. T.P.	1220	1229	1228	+ 0 66
1085	Créd. Lyon. T.P.	1044	1044	1044	....
1795	Renault T.P.	1722	1721	1739	+ 0 99
2060	Rhône-Poul. TP	2040	2060	2055	+ 0 74
1270	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1289	Thomson T.P.	1234	1232	1210	- 1 94
860	Accor	877	870	862	- 1 71
640	Air Liquide	655	642	647	- 1 22
2350	Alc. Superm.	2330	2290	2290	- 1 72
575	A.L.S.P.I. ★	564	585	555	- 1 60
2770	Arjom. Prioux ★	2750	2700	2650	- 3 64
615	Aussedat-Rey ★	615	615	616	....
980	Aux. Entrepr. ★	988	980	976	- 1 21
620	Av. Dassault ★	585	586	570	- 2 56
....	Axa Midi Assur.	325 60	321	320	- 1 72
380	BAFIP ★	380	379 90	365	- 3 95
340	Bail-Equipem. ★	330	330	329	- 0 30
970	Bail Investiss. ★	988	981	985	- 0 30
395	B.N.P. C.I. ★	409	403	406 80	- 0 54
905	Bolloré Tech.	907	907	895	- 1 32
600	Cie Bancaire ★	573	570	574	+ 0 17
790	Bazar H.-V. ★	792	800	800	+ 1 01
745	Béghin-Say ★	794	790	790	- 0 50
1450	Berger (Ma)	1380	1380	1380	....
735	Bic ★	715	702	709	- 0 84
950	B.I.P. ★	1050	1070	1002	- 4 57
590	B.I.S. ★	602	601	603	+ 0 17
3110	Bongrain S.A. ★	3050	3051	3058	+ 0 28
1060	Bon-Marché ★	1055	1060	1058	+ 0 28
600	Bouygues ★	575	580	573	- 0 35
162	B.P. France ★	199 90	196 90	191 20	- 4 35
730	B.S.N. ★	734	728	725	- 1 23
835	Canal Plus ★	830	830	835	+ 0 60
480	Cap Gem. S. ★	469	480	464 90	- 0 87
3420	Carrefour ★	3349	3340	3340	- 0 27
200	Casino ★	174 90	174 50	170 10	- 2 74
132	Casino A.D.P. ★	129 80	129 50	127 50	- 1 77
1010	Castorama D.I.	1040	1015	1015	- 2 40
150	C.C.M.C.	150 10	150 10	150	- 0 07
725	C.E.G.I.D.	690	680	676	- 2 03
235	Centrest	254	250	250	- 1 57
555	C.E.P. Comm.	550	550	557	+ 1 27
430	Cerus CER	407 70	410	408 50	+ 0 20
570	Cetelem ★	535	548	533	- 0 37
695	C.F.A.O. ★	702	700	694	- 1 14
515	C.G.E.	583	581	577	- 1 03
1670	C.G.I. Informat.	1645	1620	1610	- 2 13
1380	C.G.I.P. ★	1380	1340	1335	- 3 26
630	C.G.P.	635	638	630	- 0 79
1320	Chargeurs S.A ★	1255	1248	1229	- 2 07
815	Cica	830	825	825	- 0 60
1470	Ciments franç. ★	1414	1420	1410	- 0 28
740	Club Méditerr. ★	709	709	714	+ 0 71
200	C.M.B. Packag.	214	213 90	206 50	- 3 50
166	Codetel ★	168 10	166	166 50	- 0 95
410	Cofimeg ★	415	415	415	....
500	CPR (Par.-R.) ★	498	496 10	490	- 1 61
870	Colas ★	790	794	765	- 3 16
240	Cpt. Entrepr. ★	260	262	257 50	- 0 96
1150	Compt. Mod. ★	1055	1055	1055	....
390	Concept S.A.	393	395	398 60	+ 1 40
1270	Créd. Foncier ★	1300	1280	1274	- 2

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
835	C. F. Internat. ★	511	511	500	- 2 15
210	C.C.F. ★	226 90	225 80	239 90	+ 5 73
650	Cr. Lyon. (CI) ★	705	705	719	+ 1 99
1320	Crédit Nat. ★	1385	1385	1380	- 1 15
345	C.S.E.E. ★	340	338	344	+ 1 18
4050	Damart S.A. ★	4021	4021	4030	+ 0 22
2070	De Dietrich ★	1980	1990	1970	- 0 51
220	Dév. P.d.C. (Li)	220	218	215	- 2 27
335	Dév. R. Sud-Est	323	320	328	+ 1 55
620	D.M.C.	612	624	601	- 1 80
340	Drouot Assur ★	403	405	398	- 1 24
5190	Docks France ★	4858	4850	4775	- 1 71
830	Dumez ★	818	822	820	+ 0 24
2130	Eaux (Gén.) ★	2126	2129	2122	- 0 19
460	Ecco ★	485	482	479	- 1 24
975	Electrofinanc. ★	980	971	956	- 2 45
460	El. S. Dassault ★	438	430	427	- 2 51
830	Elf-Aquitaine	599	599	597	- 0 33
415	– (certific.) ★	452	449	450	- 0 44
1370	Epeda B.-F.	1310	1305	1305	- 0 38
2730	Essilor ★	2830	2825	2812	- 0 64
1330	Essil. Inc.(DP) ★	1300	1300	1300	....
685	Esso S.A.F. ★	732	712	722	- 1 37
2420	Euralfrance ★	2399	2359	2370	- 1 21
1850	Eurocom ★	1866	1855	1836	- 1 61
91	Eurodisneyland	107	104 60	105	- 1 87
4700	Euromarché ★	4645	4600	4590	- 1 18
1160	Europe n° 1 ★	1370	1350	1350	- 1 46
60	Eurotunnel ★	61 90	61 05	62 80	+ 1 45
1990	Exor ★	1894	1870	1828	- 3 48
1880	Facom ★	1918	1900	1879	- 2 03
1110	Fichet-Bauche ★	1228	1199	1190	- 3 09
205	Finextel ★	206	205	202 50	- 1 70
440	Fives-Lille ★	428	425	428	- 0 47
2440	Fromager. Bel ★	2350	2360	2330	- 0 85
1820	Gal. Lafayette ★	1820	1816	1830	+ 0 55
545	Gascogne ★	520	516	516	- 0 77
1650	Gaz et Eaux ★	1601	1601	1635	+ 2 12
1080	Géophysique ★	1290	1236	1290	....
675	Gerland ★	650	652	650	....
720	Groupe Cité ★	713	720	720	+ 0 98
1610	Gr. Victoire	1569	1582	1610	+ 2 61
1130	– (certif.)	1016	1021	1021	+ 0 49
1320	GTM-Entrep. ★	1325	1320	1340	+ 1 13
1160	Guyenne-Gas. ★	1172	1172	1178	+ 0 51
380	Hachette ★	394 20	394 90	390 60	- 0 94
1390	Havas ★	1437	1433	1432	- 0 35
615	Hénin (La) ★	611	606	617	+ 0 98
1170	Hutchinson ★	1242	1242	1218	- 1 93
290	Imétal ★	303	300	300	- 0 99
....	Immobil. Phénix	69 10	69 50	68 20	- 1 30
150	Ingénico ★	150 80	152	151	+ 0 13
5890	Inst. Mérieux ★	5600	5610	5590	- 0 18
515	Interbail ★	521	520	520	- 0 19
1750	Intertechnique ★	1635	1640	1591	- 2 69
1170	J. Lefebvre ★	1095	1095	1094	- 0 09
1280	Labinal ★	1256	1250	1250	- 0 40

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2420	Lab. Bellon ★	2500	2500	2509	+ 0 36
370	Lafarge-Coppée	338 50	336	327 30	- 2 44
1360	Lebon ★	1323	1359	1316	- 0 53
3470	Legrand ★	3365	3351	3290	- 2 23
1910	Legrand (DP) ★	1925	1920	1900	- 1 30
....	Leroy-Somer ★	2050	2040	2044	- 0 29
790	Locabail Im. ★	785	790	790	+ 0 64
510	Locafrance ★	525	500	500	- 4 76
835	Locindus ★	860	855	865	+ 0 58
435	Luchaire ★	464 90	467	464	- 0 19
4950	L.V.M.H. ★	4895	4890	4820	- 1 53
535	Lyonn. Eaux ★	549	545	540	- 1 64
320	Majorette (Ly) ★	320 10	322	315	- 1 59
450	Mar. Wendel ★	431	428	425	- 1 39
390	Matra ★	352	348	350	- 0 57
4820	Merlin-Gerin ★	4955	4960	4891	- 1 29
220	Metaleurop ★	199	197 50	196	- 1 51
240	Métrologie Int. ★	243 30	243 10	239 70	- 1 48
169	Michelin	142 20	140 20	138 50	- 2 60
1350	Midi (Cie)	1315	1302	1308	- 0 53
175	Midl. Bk SA ★	175	175	172 50	- 1 43
480	Min Salsig (Ns)	509	512	512	+ 0 59
190	M.M.B.M. ★	195 20	195	186 50	- 4 45
130	Moulinex ★	133 50	131 90	134	+ 0 37
1870	Navig. Mixte ★	1889	1891	1871	- 0 95
185	Nord-Est ★	180	180	178	- 1 11
435	Nordon (Ny)	421	416	415	- 1 43
740	Nouvelles Gal. ★	750	740	735	- 2
775	Occid. (Gén.) ★	805	801	803	- 0 25
1600	Omn.F.Paris ★	1710	1700	1685	- 1 46
405	Olipar ★	400	398	390	- 2 50
4580	Oréal (L') ★	4815	4810	4749	- 1 37
665	Paribas	679	669	669	- 1 47
1640	Pechelbronn ★	1670	1646	1651	- 1 14
265	Pechiney CIP ★	274	274	261 30	- 4 64
186	Pechiney Int.	165	165	158 80	- 3 76
560	Penhoet ★	585	578	583	- 0 34
1400	Pernod-Ricard ★	1340	1347	1300	- 2 98
720	Peugeot S.A.	709	705	699	- 1 41
455	Plastic Omn. ★	435	433	431	- 0 92
540	Poliet ★	522	522	514	- 1 53
1180	Prétabail Sic. ★	1200	1200	1205	+ 0 42
865	Primagaz ★	866	866	865	- 0 12
680	Printemps ★	665	660	642	- 3 46
4410	Promodès ★	4210	4220	4200	- 0 24
600	Radiotechn. ★	626	625	611	- 2 40
190	Raff. D. Total ★	212 50	203 10	211	- 0 71
3420	Redoute (La) ★	3215	3152	3150	- 2 02
435	R.-Poulenc CIP ★	425 80	426	422	- 0 89
360	Robur financ.	353	350	350	- 0 85
150	Rochette (La)	120	117 50	113 10	- 5 75
2230	Roussel-Uclaf ★	2300	2285	2285	- 0 65
4700	R. Impér. (Ly)	4774	4708	4775	+ 0 02
180	Sade	184 80	184 50	184 50	- 0 16
1470	Sagem ★	1522	1482	1518	- 0 26
685	Saint-Gobain	575	574	555	- 3 48
1580	St-Louis ★	1587	1585	1575	- 0 76

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2710	Salomon	3000	2900	2830	- 5 67
560	Salvepar	550	555	555	+ 0 91
1050	Sanofi ★	1073	1059	1054	- 1 77
1580	S.A.T. ★	1530	1530	1501	- 1 90
330	Saut.-Chât. (S) ★	330	330	327	- 0 91
1420	Saupiquet (Ns)	1500	1485	1495	- 0 33
880	Schneider ★	904	902	894	- 1 11
42	S.C.O.A. ★	43 55	43 90	43 30	- 0 57
1120	S.C.R.E.G. ★	1100	1101	1101	+ 0 09
1050	Seb ★	1068	1045	1041	- 2 53
530	Sefimeg ★	529	530	520	- 1 70
590	Sextant A.	589	578	580	- 1 53
1630	S.F.I.M. ★	1450	1442	1435	- 1 03
265	S.G.E. ★	252	251 50	251	- 0 40
820	Silic ★	844	831	830	- 1 66
580	Simco	613	613	602	- 1 79
990	Sk. Rossignol ★	1070	1050	1040	- 2 80
870	Sligos ★	930	921	921	- 0 97
490	Société Génér.	550	545	548	- 0 36
144	Sodexco	141 10	143	143	+ 1 35
167	Sodero (Ns)	169 90	170	170	+ 0 06
715	Sodexho ★	715	715	708	- 0 98
102	Sogenal (Ny)	100	99	99	- 1
480	Sogerap ★	529	520	523	- 1 13
2400	Somm.-Allib. ★	2322	2345	2299	- 0 99
1730	Source Perrier ★	1706	1705	1692	- 0 82
740	Sovac ★	680	680	675	- 0 74
700	Spie-Batignol. ★	719	710	728	+ 1 25
1180	Strafor ★	1250	1230	1234	- 1 28
445	Suez	455	450 10	450	- 1 10
470	Synthélabo ★	458 50	456	459 80	+ 0 28
136	Thomson-C.S.F.	135 70	135	137 50	+ 1 33
545	Total (CFP) ★	566	563	564	- 0 35
100	– (certific.) ★	104 80	104 80	103	- 1 72
415	Truffaut (Fin.)	411	411	410 50	- 0 12
435	U.F.B.-Locab. ★	420	420	415	- 1 19
1100	U.I.C. ★	1117	1110	1110	- 0 63
675	U.I.F. ★	695	690	690	- 0 72
970	U.I.S. ★	1030	997	997	- 3 20
225	U.C.B. ★	234	230 20	228	- 2 56
880	Unibail ★	915	902	910	- 0 55
750	Valéo ★	728	731	715	- 1 79
430	Vallourec ★	425 90	423	425	- 0 21
385	Via Banque ★	381	380	382	+ 0 26
1380	Zodiac	1400	1401	1395	- 0 36
1050	Elf-Gabon ★	1201	1205	1205	+ 0 33
132	Amax Inc.	133 10	131 50	132 80	- 0 23
180	Amer. Express	171	167 10	166 20	- 2 81
240	Amer. Teleph.	224 40	221 50	221 50	- 1 29
220	Anglo Amer. C.	257 80	255 50	253	- 1 86
630	Amgold	726	716	716	- 1 38
280	Banco Santander	285	285	284	- 0 35
990	BASF (Akt)	1070	1050	1055	- 1 40
1020	Bayer	1115	1088	1088	- 2 42
109	Buffelsfont.	120	118 90	118 50	- 1 25
183	Chase Manh.	173 50	170 50	172	- 0 86
111	Echo Bay Mines	116 20	116	118	+ 1 55

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
105	De Beers	115 30	120	119 10	+ 3 30
2770	Deutsche Bank	2940	2869	2860	- 2 72
1420	Dresdner Bank	1512	1468	1460	- 3 44
93	Driefontein Cst	101 40	98 25	98 80 c	- 1 28
695	Du Pont-Nem.	210 10	208	209	- 0 52
230	Eastman Kodak	221	213	214	- 3 17
32	East Rand	38 05	37 15	37 95	- 0 26
286	Electrolux	263	260	260	- 1 14
830	Ericsson	900	893	890	- 1 11
270	Exxon Corp.	269 50	270	269	- 0 19
255	Ford Motors	247	244 50	244 50	- 1 01
90	Freegold	102 80	100	100 50	- 2 24
20	Gencor limit.	24	23 90	23 90	- 0 42
370	Gén. Elect.	349	350 20	350 20	+ 0 34
545	Gén. Belgique	555	543	543	- 2 16
240	Gen. Motors	235 50	233	233	- 1 06
59	Gd Metropolitan	58 70	58	57 95	- 1 28
64	Harmony	79 10	77	78 05	- 1 33
260	Hewlett-Packard	256 50	254	254	- 0 97
62	Hitachi	60 30	59 50	59 50	- 1 33
960	Hoechst Akt.	1031	1020	1020	- 1 07
125	Homestake	125 10	130 10	129 90	+ 3 84
104	Imp. Chemical	105 50	105 50	105	- 0 47
560	IBM	566	573	576	+ 1 77
315	ITT	303 50	299	299	- 1 48
173	Ito-Yokado	173 10	173	173 10	....
182	Mac Donald's	189	186 80	186 80	- 1 16
91	Matsushita	88 10	86 30	86 30	- 2 04
20	Maxwell	20 60	20 60	20 60	....
415	Merck	407	400	396 50	- 2 58
465	Minnesota M.	446	446	446	....
335	Mobil Corp.	335	336 50	336 50	+ 0 45
206	Morgan J.P.	196 10	196 10	194	- 1 07
34650	Nestlé	33900	33500	33510	- 1 15
1030	Nixdorf	921	921	919	- 0 22
147	Norsk Hydro	166	166 30	165 80	- 0 12
215	Ofil	228	225	230	+ 0 88
1950	Petrofina	1905	1913	1905	....
220	Philip Morris	218 90	215 50	215 50	- 1 51
132	Philips	132 10	128	128	- 3 10
117	Placer Dome	113 10	112 70	112 90	- 0 18
365	Quilmès	366	366	365 50	- 0 14
560	Randfontein	624	601	594	- 4 71
420	Royal Dutch	438 10	434 60	431 50	- 1 51
49	Rio Tinto Zinc	48 50	48 05	48 05	- 0 93
24	Saat. & Saatchi	23 40	23 10	22 90	- 2 14
75	St Helena Co	88 50	88 90	88 50	....
275	Schlumberger	266	265	265	- 0 38
42	Shell transp.	45 50	45 05	45 05	- 0 99
2470	Siemens A.G.	2699	2649	2635	- 2 37
345	Sony	321 80	319 50	319 50	- 0 71
132	Sumitomo	133 20	130	125	- 6 16
45	Telefonica	45 80	45	45	- 1 75
255	T.D.K.	237 50	232	231 50	- 2 53
46	Toshiba Corp.	46 40	46 10	46 10	- 0 65
465	Unilever	445	445 50	442	- 0 67
300	Unit. Techn.	288	280 50	280 50	- 2 60
720	Vaal Reefs	795	776	770	- 3 14
380	Volvo	380 10	380	380 10	....
310	West Deep	328	322	322	- 1 83
320	Xerox Corp.	310	309	309	- 0 32
141	Yamanouchi	136	132 10	132 50	- 2 57
2 45	Zambia Corp.	2 65	2 65	2 66	+ 0 38

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	119 40	6 268
9,80 % 78/93	98 20	5 638
10,80 % 79/94	98 95	4 616
13,25 % 80/90	100 70	9 039
16,20 % 82/90	....	..
16 % juin 82	101 46	10 652
14,60 % fév. 83	103 75	14 040
13,40 % déc. 83	109 45	1 762
12,20 % oct. 84	103 59	4 078
11 % fév. 85	104 35	10 578
10,26 % mars 86	100 05	9 332
OAT 10 % 2000	100 40	7 014
OAT 9,90 % 1997	100 10	1 519
OAT 8,80 % 1996	98 63	0 216
Ch. France 3 %	144 20	..
CNB Bques janv. 82	98 10	0 895
CNB Paribas	99 50	0 895
CNB Suez	99 70	0 895
CNI janv. 82	98 10	0 895
PTT 11,20% 85	102 20	2 044
CFF 10,30% 86	97 40	0 457
CNE 11,50% 86	101 40	7 081
CNT 9% 86	....	6 791
CRH 10,90% déc. 85	101 65	1 048
C.N.C.A. T.P.	....	109
Cens 4%	2205	..
C.G.E. 6% janv. 89-93	....	56 800
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1545
A.G.F. (St Cent.)	....	1199
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1200
Arbel	....	960
Astorg	....	331 60
Avenir Publicité	....	1827
Bain C. Monaco	....	590
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	530
Blanzy-Ouest	....	3621 d
B.N.P. Intercontin.	....	297
Bénédictine	....	4290
B.T.P. (Compagnie)	....	105
Caff	....	800
Cambodge	....	710
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	978
Case-Poclain	....	29
C.E.G.Frig.	....	422 50
Centen. Blanzy	....	820
Cerabati	....	146
Champex (Ny)	154	153

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	215
C.I. Maritime	....	791
Ciment (B)	2340	2339
Clause	....	820 d
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	390
Comiphos	....	760
Cie Industrielle	....	8860
Comp. Lyon-Alem.	....	605
Concorde (La)	....	1260
C.M.P.	....	30 80 d
Créd. Gén. Ind.	....	511 o
Cr. Universel (Cie)	....	730
Créditel	....	137 30
Darblay S.A.	....	758
Degremont	....	730
Delalande S.A.	....	2060
Delmas Vieljeux	....	4560
Didot-Bottin	....	1110
Eaux Bass. Vichy	....	1550
Eaux Vittel	....	4250
E.C.I.A.	....	1490
Electro-Banque	....	357 80
Elf-Antargaz	....	1412
E.L.M. Leblanc	....	632
Ennifi-Bretagne	....	394
Entrepôts Paris	....	1650
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2010
Finalens	....	220
FIPP	....	235
Fonc	....	1825
Foncière (Cie)	....	782
Fonc. Lyonnaise	....	870
Foncina	....	530
Forinter	....	....
Fougerolle	....	875
France I.A.R.D.	....	1220
France (La)	....	3290
From. Paul Renard	....	2030
GAN	....	2217
G.F.I.I.	....	319
Gaumont	....	1023
Genelim	....	....
Gévelot	....	543
Gr. Fin. Constr.	....	436
Gds Moulins Paris	....	1470
G. Transp. Ind.	....	789
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindo	....	....
Immobail	....	430
Immobanque	....	838
Immob. Marseille	....	8800
Immofice	....	530
Invest. (Sté Cent.)	....	3030
Jaeger	....	226
Lambert Frères	....	510
Lille-Bonnières	....	1665
Loca-Expansion	....	286
Locafinancière	....	397
Locatel	....	385
Louis Vuitton	•	1270
Louvre (Sté)	....	4053
Lucia	....	1960
Machines Bull	....	79 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	198
Magnant S.A.	....	169 30 d
Maritimes Part.	....	383
Métal Déployé	....	815
Mors	....	196 50
Navig. (Nat. de)	....	249
Nozal	....	287
Optorg	....	390
Oréal (L') C.I.	2240	2250
Origny-Desvroise	....	1398
Palais Nouveauté	....	1150
Paluel Marmont	....	654
Parfinance	....	245 80
Paribas-CIP	370	345 o
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	268
Parténa	....	451 50
Patern. Risq. Div.	....	1680
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	627
Porcher	....	720
Promodès	1866	1866
Publicis	....	970
Rochefortaise S.A.	....	1320
Rosario (Fin.)	....	567
Rougier et Fils	....	400
Rozières (usine de)	....	830
Sacer	....	700
SAFAA	....	489
Safic-Alcan	....	675
SAFT	....	2440
Saga	....	228 20
Salins du Midi	....	605
Satam	....	134 50
Saucisson (M)	350	347
SCAC	....	750
Senelle Maubeuge	....	490
S.E.P. (M)	187 70	187 70
Sicil	....	514
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	419
Siph (Plant. Hévéas)	....	479 40
Sofal financière	....	798
Soficel	....	1095
Soffo	....	590
Soficomi	....	722
S.O.F.I.P. (M)	477	495
Sofragi	....	1550
Sopagri	....	165 10
Sophia-Bail	....	455
Soudure Autog.	....	901
Sovabail	....	640
Suez (Fin. de)-CIP	....	229 80
Stemi	....	....
Taittinger	....	4300
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	710
Tour Eiffel	....	339
Ufiner S.M.D.	....	792
Ugine A. Chat. Gueug.	....	338
U.A.P.	....	840
U.T.A.	....	4083
Vicat	....	2950
Viniprix	....	2326

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	200
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1150	1155
Akzo	350	365
Alcan Alum	117 10	117
Algemene Bank	120	120
American Brands	374	369
Arbed	800	....
Asturienne Mines	185 20	....
Bco Pop Espanol	449	449
Banque Ottomane	1850	1826
B. Régl. Internat.	41000	41200
Br. Lambert	695	695
Canadian-Pacific	120 20	120 10
Chrysler corporation	92 20	....
CIR	21 50	21
Commerzbank	1105	1104
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	346	357
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	75 90	70 50
Goodyear	215	210
Grace and Co	167	168
GTE corporation	344 40	345 60
Honeywell Inc.	460	454
Johannesburg	1690	1700
Kubota	46	45
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36	36
Mineral-Ressourc.	98 30	98 70
Noranda	105	105
Olivetti	20 30	21
Patrhoed Holding	470	480
Pfizer Inc.	389 50	384 60
Procter Gamble	370	360
Ricoh Cy Ltd	49	48 10
Rolinco	300 80	298 50
Robeco	309 90	303 40
Rodamco	238	238
Saipem	10 40	9 75
Swan Group	34 50	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	139	140
Steel Cy of Can.	108 60	115 o
Tenneco	335	....
Thorn EMI	73 50	72 20
Toray indust. inc	38	37 10
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1477	1480
West Rand	27	27 70
Whitman Corporation	140	140

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	170 10	171 60
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogedor	180	170
C. Occid. Forestière	180	....
Copemex	352	358
Europ. Accumul.	70 50	71
Gechot	115	112 20
Guy Degrenne	500	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Perrier	365	....
Rorento N.V.	175	174 50
St-Gobain-Emballage	1990	....
Serre-Matra	310	312
S.E.P.R.	1848	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	459	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1470	1353 o

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 629	5 633	5 470	5 920
ECU	6 931	6 930	....	....
Allemagne (100 DM)	340 120	340 590	330	350
Belgique (100 F)	16 261	16 243	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 410	301 820	292	311
Danemark (100 krd)	88 050	88 020	85	92
Norvège (100 k)	87 790	87 860	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 592	9 600	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 609	3 609	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 577	4 568	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 780	380 770	370	394
Suède (100 krs)	92 950	....	88	97
Autriche (100 sch)	48 287	48 359	46 750	49 850
Espagne (100 pes.)	5 247	5 232	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 862	3 849	3 550	4 350
Canada ($ can 1)	4 738	4 731	4 570	4 970
Japon (100 yens)	3 900	3 873	3 760	3 980

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/2
Or fin (kilo en barre)	76600	76200
Or fin (en lingot)	76600	76350
Pièce française (20 fr)	443	439
Pièce française (10 fr)	406	.....
Pièce suisse (20 fr)	486	492
Pièce latine (20 fr)	442	439
Souverain	569	556
Pièce de 20 dollars	2625	2625
Pièce de 10 dollars	1420	1400
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	2890	2885
Pièce de 10 florins	461	458
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 7/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1132 16	1104 54
Actilion	239 90	233 48
Actions France	603 58	581 76
Actions sélectionnées	693 34	668 28
Aedificandi	678 46	663 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1219 70	1189 95
A.G.F. 5000	711 88	694 52
A.G.F. ECU	1071 53	1060 92
A.G.F. Foncier	128 25	125 12
A.G.F. Interfonds	436 28	425 64
A.G.F. Invest	128 37	125 24
A.G.F. OBLIG.	1120 50	1114 93
A.G.F. Sécurité	11165 12	11155 12
Agfimo	715 76	698 30
Altefi	206 83	199 35
A.L.T.O.	178 53	170 15
Ameri-Gan	6489 84	6195 55
Amplitude	664 02	644 68
Arbitrages court terme	5794 54	5782 96
Associc	1059 71	1059 71
Atout Futur	374 71	362 39
Aurecic	1518 51	1474 28
Avenir C.I.C.	104 87	101 82
Avenir Alizés	1545 85	1515 34
Axa Europe	124 60	118 95
Axa Investissements	130 42	124 51
Axa N.P.I.	108 88	103 94
Axa Valeurs PER	136 96	130 75
Bred Associations	2698 42	2690 65
Capitacic	1047 37	1031 89
Capital Plus	1678 49	1678 49
Caeden-Pierre	34 55	33 71
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cossis	1054 35	1038 77
Comptavalor	5680 14	5671 63
Compterestrain	112 04	108 78
Convertimmo	426 72	410 31
Crédinter	527 56	512 19
Crédit Mutuel Capital	1045 69	1025 19
Dans	1169 91	1131 44
Drouot-France	864 27	844 17
Drouot-Investiss.	1088 11	1038 77
Drouot-Sécurité	252 68	241 22
Drouot-Sélection	147	140 33
Ecuric	1072 96	1057 10
Ecureuil Capitalisation	2065 30	2044 85
Ecureuil Investissement	414 77	402 69
Ecureuil Monepremière	53938 24	53938 24
Ecureuil Monétaire	31777 51	31777 51
Ecureuil Trimestriel	1979 68	1980 06
Elicash	2242526	2242526
Energie	282 84	270 01
Eparcic	2902 42	2902 42
Eparcourt Sicav	4342 37	4331 54
Epargne Associations	25858 60	25620 17
Epargne-Capital	8584 23	8499 24
Epargne Court-Terme	548 96	548 95
Epargne Croissance	1669 21	1624 54
Epargne-Industr.	95 67	93 30
Epargne Inter	604 53	588 35
Epargne J	56595 99	56595 99
Epargne Long-Terme	190 93	186 82
Epargne Monde	1374 11	1337 33
Epargne Première	11825 33	11737 30
Epargne-Oblig.	195 07	189 65
Epargne-Quatre	1080 26	1051 35
Epargne-Unie	1381 44	1331 51
Epargne-Valeur	457 95	445 69
Epsilon	1157 98	1146 51
Eurocic Leaders	1136 30	1103 20
Eurodyn	1170 93	1132 43
Euro-Gan	7801 24	7447 48
Fondicav (div. par 10)	11550 35	11550 35
Foncval	267 01	258 61
France Avenir	116 73	116 73
France-Gan	10163 41	9692 99
France-Garantie	269 94	269 40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	113 79	111 07c
France-Investiss.	445 15	434 29
France-Obligations	457 99	453 45
Francic	500 35	485 78
Francic Pierre	120 52	117 01
Francic Régions	1348 14	1306 93
Fructi-Associations	28 97	28 97
Fructi-Epargne	29 57	28 85
Fructicapi	34 23	33 72
Fructicourt	114880 91	114880 91
Fructidor	235 88	232 39
Fructifrance	947 79	924 67
Fructimmo	31 94	31 16
Fructivar	4440 01	4428 94
Fructi ECU	570 59	562 16
Fructi-Première	10700 84	10542 70
Futurobligs	1156 98	1118 94
Gestilion	59258 09	59108 32
Gestion Associations	161 11	157 58
Gest. France Sécurité	10082 98	10082 98
Horizon	1258 90	1222 23
Interepar	108244 24	103149 76
Interoblig.	11734 18	11282 87
Intersélect France	547 06	531 13
Japacic	193 73	188 09
Jeune épargne	240 49	236 94
Laffitte-Amérique	222 30	212 22
Laffitte Europe	305 05	291 22
Laffitte-Expansion	291 13	277 93
Laffitte-France	363 30	346 83
Laffitte-Immobilière	272 99	260 61
Laffitte-Japon	451 38	430 91
Laffitte-Oblig.	137 99	131 73
Laffitte-Rend.	187 75	179 24
Laffitte-Tokyo	392 13	374 35
Latitude	5496 62	5488 39
Leumi Court terme	10268 31	10268 31
Leumi Long terme	5534 88	5373 67
Lion-Associations	10758 91	10758 91
Lion-Institutionnels	23531 81	23473 13
Lionplus	777 49	769 79
Lion Trésor	2162 22	2140 81
Livret Bourse Investis.	551 75	535 68
Livret portefeuille	732	710 68
Méditerranée	201 16	192 04
Mensuel CIC	10102 36	10001 34
Mondiale Investissem.	450 75	430 31
Monecic	5630 68	5630 66
Monedan	54458 57	54458 57
Moné J.	58978 54	58978 54
Mutualité Dépôts	10909 39	10887 61
Mutuelle Unie Sél.	145 95	139 34
Natio.-Epargne	14222 51	14081 69
Natio.-Epargne Trésor	6381 79	6349 09
Natio.-Court terme	228544	228544
Natio.-Inter.	1156 79	1125 83
Natio.-Monétaire	20674 85	20674 85
Natio.-Obligations	496 78	483 48
Natio.-Patrimoine	1494 89	1464 89
Natio.-Placements	62205 57	62205 57c
Natio.-Revenu	1013 44	1003 41
Natio.-Sécurité	11487 97	11487 97
Natio.-Valeurs	867 52	844 30
Nippon-Gan	6980 64	6664 10
Nord-Sud Développ.	1234 75	1232 29
Normetif	12246 71	12006 58
Obli Association	123 56	122 34
Oblicic Mondial	2269 65	2236 11
Oblicic Régions	1036 83	1021 51
Oblig. toutes catég.	146 60	144 43
Oblilion	1076 84	1065 98
Oblisécurité	10406 90	10406 90
Oraction	1283 69	1241 48
Orvalor	6467 28	6252 80
Paribas Epargne	16749 08	16715 65
Paribas Opportunités	126 10	120 96
Paribas Patrimoine	561 44	538 55
Paribas Revenu	98 85	97 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	179 74	176 22
Pervalor	694 89	674 65
Phénix Placements	268 65	260 83
Pierre Investiss.	772 45	753 61
Placement A	1242 33	1217 97
Placement crt-terme	72730 55	72585 38
Placement J	5839 62	5827 96
Placement Premier	53994 51	53886 74
Plénitude	116 58	113 46
Poste Gestion	52882 56	52882 56
Première Obligations	10995 45	10994 47
Prévoyance Ecureuil	113 64	110 60
Priv'Association	23831 26	23831 26
Quartz	125 49	122 40
Rentacic	158 96	156 61
Revenus Trimestriels	5259 18	5246 71
Revenu Vert	1116 03	1099 54
St-Honoré Bio-aliment.	915 33	873 82
St-Honoré Global	279 11	266 45
St-Honoré Matignon Pl.	241 96	230 99
St-Honoré Pacifique	619 36	591 27
St-Honoré P.M.E.	541 61	516 95
St-Honoré Real	12173 57	12125 07
St-Honoré Services	530 97	510 55
St-Honoré Technol.	812 89	776 03
Sécuricic	1428 64	1427 21
Sécuri Taux	11345 44	11345 44
Sicaedan (Caeden SP)	705 53	695 10
Sicav-Associations	1509 80	1507 34
S.F.I. fr. et étr.	721 49	700 47
Sicav 5000	440 93	429 13
Sivafrance	696 37	677 73
Sivam	454 21	442 05
Sivarente	213 69	211 56
Siventer	439 78	428 01
S.N.I.	1274 95	1237 82
Sogepargne	331 80	319 81
Sogever	1130 76	1079 49
Soginter	1408 90	1343 10
Soleil Investissement	576 87	550 71
Stratégie Actions	1250 12	1202 04
Stratégie Rendement	1171 11	1134 25
Technocic	1151 69	1118 15
Techno-Gan	6301 99	6016 22
Thesora	526 77	521 55
Transcontinents	89 50	86 78
Trésor Plus	1039 58	1029 29
Trésor Réal	11631 46	11631 46
Trésoricic	104206 74	104206 74
Trilion	5091 46	5041 05
U.A.P. Investiss.	482 17	474 38
U.A.P. moyen terme	110 89	106 68
Uni-Associations	111 72	111 72
Unifrance	609 58	587 53
Unifoncier	1482 12	1428 55
Uni-Garantie	1254 45	1229 83
Uni-Régions	1632 72	1573 71
Unirente	2325 18	2248 72
Univar	195 70	195 70
Univers-Actions	1304 96	1262 05
Univers-Obligations	1632 60	1579 11
Valorem	585 41	571 13
Valorg	1700 58	1698 89
Valrail	43302 81	43280 97
Vadem	23511 03	23487 52

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Pour promouvoir la réception directe par satellite

Thomson souhaite une chaîne généraliste publique sur TDF 1

« La diffusion sur TDF 1 d'au moins une chaîne généraliste publique et gratuite, par exemple Antenne 2 ou FR 3, est la seule façon de promouvoir efficacement la réception directe par satellite. » Ainsi, estime M. Ronald Blunden, porte-parole du goupe Thomson Consumer Electronics, *« les consommateurs pourront comparer sur les mêmes programmes la qualité des nouvelles normes D2 MAC à écran large et l'actuel SECAM »*.

Les retards accumulés et les disputes entre opérateurs font, selon le groupe industriel, que *« le Mac va mal »* et que la promotion des nouvelles normes est plus urgente que jamais.

« Si l'on veut réellement une vitrine grand public de ces nouvelles normes au moment des Jeux Olympiques de 1992, et pas seulement quelques milliers de postes de démonstration de télévision haute définition, il faut qu'Antenne 2 ou FR 3 (qui détiennent les droits des jeux d'Albertville) soient les vecteurs de l'équipement des foyers. » Le groupe d'électronique conteste ainsi les choix effectués en avril 1979, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, en faveur de chaînes thématiques ou payantes sur TDF 1.

Selon les premières conclusions d'une commission d'enquête

Un nombre anormalement élevé de morts par cancers a été observé dans le personnel de l'Institut Pasteur

La commission d'enquête formée en 1986 après la découverte de cinq cas de cancer chez des chercheurs travaillant à l'Institut Pasteur de Paris a rendu publics, le 8 février, les premiers résultats de son étude. Les personnes ayant travaillé à l'Institut Pasteur ont une fréquence plus élevée de cancer des os, du pancréas et du cerveau que la population générale. Des études complémentaires sont en cours.

Présidée par le professeur Jean Bernard et composée de cancérologues, d'épidémiologistes et de médecins du travail, la commission avait été constituée en juillet 1986 (*le Monde* du 9 juillet 1986) après la révélation, par la presse, d'une série de cas de cancers touchant des chercheurs travaillant – ou ayant travaillé – dans différents laboratoires de l'Institut Pasteur de Paris. Faisant preuve au départ d'une grande discrétion – pour ne pas dire réticence – la direction de l'Institut avait en définitive consenti à rendre public l'ensemble des données dont elle pouvait disposer.

On apprit ainsi que cinq cas de cancer avaient été diagnostiqués chez des pastoriens durant une période relativement courte : cancers du système hématopoïétique (leucémie et lymphome), des os et du pancréas. Cette révélation avait vivement ému la communauté médicale et scientifique, la direction de l'Institut Pasteur décidant pour sa part un renforcement des règles de sécurité dans les laboratoires.

Il aura donc fallu près de trois ans et demi à la commission pour publier ses premiers résultats *« préliminaires »*. L'étude réalisée par l'unité 170 de l'INSERM a porté sur 3 765 personnes ayant travaillé au moins six mois à l'Institut Pasteur entre le 1er janvier 1971 et le 31 décembre 1986. Il s'agissait, dans un premier temps, d'une étude de mortalité.

D'autres recherches

Au total 145 décès – jusqu'à la fin de 1987 – ont été enregistrés, ce qui correspond globalement à une mortalité plus faible que celle de la population française d'âge équivalent, puisqu'en théorie on aurait dû enregistrer 246 décès dans ce groupe. *« Ce déficit de mortalité est souvent observé lorsque l'on compare la mortalité d'un groupe en majorité composé de cadres supérieurs et de professions scientifiques ou libérales à l'ensemble de la population d'un pays »*, note la commission d'enquête.

Sur les 145 décès, 123 causes médicales ont pu être identifiées. D'une manière générale, les décès par cancer sont moins nombreux que ce que l'on pouvait, théoriquement, prévoir (51 contre 77,7). La mortalité par leucémie ou par lymphome est proche de la mortalité « attendue » (3 cas contre 4,1). En revanche, les cancers des os apparaissent plus fréquents (2 cas contre 0,58) de même que les cancers du pancréas (6 cas contre 2,67), ce dernier phénomène apparaissant particulièrement net chez les femmes (4 cas contre 1,03). Les cancers de l'encéphale apparaissent aussi *a priori* plus élevés que la moyenne (3 cas contre 1,29). La commission précise que ces différentes tumeurs ont été diagnostiquées chez des personnels (de laboratoire et d'entretien) ayant principalement travaillé dans des unités de bactériologie classique. Elle souligne en outre que l'analyse est rendue difficile compte tenu du faible nombre de tumeurs dans chaque catégorie, ce qui fait que les chiffres fournis sont souvent à la limite de la signification statistique.

Ces premières conclusions devront être complétées par d'autres recherches rétrospectives concernant la morbidité (proportion de personnes souffrant d'une affection particulière dans un groupe donné) cancéreuse. On sait en effet que grâce aux progrès de la thérapeutique anticancéreuse, certaines tumeurs (notamment les leucémies et les lymphomes) ne peuvent être prises en compte par les études de mortalité. Il reste toutefois à savoir si la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) autorisera la réalisation de telles enquêtes. Le Centre international de recherches sur le cancer de Lyon (1) coordonne de plus une étude internationale sur ce thème, la surveillance médicale étroite des personnes de laboratoire de recherche se posant de manière plus aiguë que jamais.

JEAN-YVES NAU

(1) Sur ce thème, on se reportera à l'article du docteur Annie J. Sasco (« Risques pour la santé dans les laboratoires de recherche biologique et médicale ») publié dans le numéro du 5 septembre 1989 de la revue *Médecine-Sciences*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Gamineries

Il était trop trognon, hier soir, mon Rocky. A croquer ! Il était venu jouer au voyageur gare Saint-Lazare avec Joxe-le-fox et l'autre, là, son copain des transports. C'est quoi, ça ? Une machine à composter ? On glisse le billet dans la fente et ça fait clic ? Ce que c'est chouette ! Il s'amusait comme un gamin. Quelle expérience, hein ! T'as vu un peu le monde qu'il y a sur la ligne Paris-Pontoise à 21 h 50 ?

Là, je sais pas pourquoi, ils avançaient tous à reculons devant toi en brandissant des micros, des bics et des caméras, les usagers. Enfin, pas tous, il y en a qui t'entouraient de si près qu'on arrivait même plus à t'apercevoir dans le pack en béton de la sécurité rapprochée. Non, parce que c'est bien gentil de te hasarder sur une ligne aussi dangereuse, aussi exposée, histoire de nous rassurer – Voyez j'en prends un, moi, de train de banlieue et il m'arrive rien, –, mais c'est pas le moment de la relâcher, ta protection. Ça a beau être une farce, cette escapade, s'agit pas de rigoler.

Dis, sois chic, viens donc nous donner maintenant une représentation de gala dans le métro. A Oberkampf, à Strasbourg-Saint-Denis ou à Châtelet. Au choix. C'est ça qui serait sympa ! Ils effaceraient les graffitis fluo, avant que tu te pointes, des fois que tu serais incommodé par l'odeur, je te promets. Ils nettoieraient une rame pour que vous puissiez y poser vos fesses, toi, ton escorte et tes gorilles, et ils sortiraient enfin en ton honneur ces fameux anges gardiens à la française dont personne n'a jamais vu la couleur.

Compte sur eux pour faire le ménage. Ils vont te balayer vite fait tous les clodos, tous les camés, tous les mendiants, tous les chiens étalés sur les banquettes et tous les musiciens ambulants qui nous cassent les oreilles avec leur sono tonitruante quand on a enfin réussi à décrocher un strapontin où somnoler, abruti, crevé, à la sortie du bureau, du magasin, de l'atelier.

Remarque, si toi, t'as envie d'une aubade, on te dénichera des gratteurs de guitare à peu près propres, où même, tiens, une adorable joueuse de harpe qui, elle, se contente, merci madame, de s'installer avec sa soucoupe dans les couloirs. Simplement, va pas te tromper quand ils viendront faire la quête, c'est pas le ticket, c'est la piécette fournie par ton attaché de presse qu'il faudra déposer dans leur casquette.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1990 a été tiré à 535 343 exemplaires.

□ **L'augmentation des cas de séropositivité inquiète les autorités chinoises.** – Les autorités chinoises ont lancé, mercredi 7 février, un cri d'alarme devant l'augmentation du nombre de cas de séropositivité dans leur pays. Au total, depuis 1985, 194 personnes – dont 41 étrangères – auraient été contaminées par le virus du sida en Chine. L'infection touche aujourd'hui la province du Yunnan dans le sud-ouest du pays. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 février

Légère baisse ?

La séance de jeudi à la Bourse de Paris s'est, semble-t-il, ouverte sur une légère baisse des cours. Mais il était difficile d'apprécier en l'absence de tout indice, incalculable à cause d'une panne informatique.

Les opérateurs paraissent appréhender la réunification monétaire des deux Allemagnes.

HONGRIE

Plus d'étoiles rouges sur les toits

La dernière étoile rouge a quitté le ciel hongrois. Après quatre jours de travail euphorique, une petite entreprise hongroise a enlevé l'étoile, symbole du communisme, qui avait été greffée, il y a quarante ans, sur la coupole du Parlement. La concurrence était serrée : vingt-cinq sociétés (entre autres une firme française) avaient posé leur candidature pour *« désétoiler »* le Parlement hongrois. Certaines proposaient de faire voler l'étoile en éclats par un tir au canon ou de la démonter par hélicoptère. Finalement, c'est la solution de l'échafaudage qui a été retenue.

Cette méthode a permis de découper l'étoile en petits morceaux pour la vendre plus tard aux amateurs de panoplies du communisme qui collectionnent déjà des parcelles du mur de Berlin et des bouts de barbelés du rideau de fer qui séparait la Hongrie et l'Autriche.

TURQUIE

Plus de soixante morts dans une catastrophe minière

ISTANBUL

correspondance

Tout espoir de retrouver vivants les soixante-quatre mineurs bloqués par 330 mètres de fond dans la mine de lignite de Yeniceltik, dans la province d'Amasya, à la suite d'un coup de grisou, a été abandonné, a annoncé jeudi matin 8 février la télévision turque. Trois morts et un blessé grave ont déjà été ramenés à la surface après l'explosion qui s'est produite à 19 h 30, mercredi. Des nuages de fumée se sont répandus dans la mine à la suite de l'incendie qui a fait rage pendant plusieurs heures après l'explosion principale. Celle-ci a provoqué l'écroulement des tunnels et toute communication avec les soixante-quatre personnes restées au fond a été interrompue, a déclaré le vice-gouverneur d'Amasya, Nurdogan Kaya. De nombreux accidents sont déplorés chaque année dans les mines turques, où, selon un rapport publié par l'Agence officielle anatolienne, 26 personnes sont mortes et 7 433 ont été blessées en 1989.

Selon M. Bérégovoy

La présidence de la Banque pour l'Est pourrait revenir à M. Jacques Attali

Le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, interrogé jeudi 8 février sur Europe 1, a estimé que la présidence de la Banque européenne de reconstruction et de développement pour l'Europe de l'Est (BERD) pourrait revenir à M. Jacques Attali, principal conseiller du président François Mitterrand et chargé de ce dossier pour la France. Les Pays-Bas ont quant à eux proposé l'ancien ministre des finances Onno Ruding à cette présidence. M. Bérégovoy estime que l'URSS pourrait recevoir, elle aussi, des prêts de la BERD.

